

CFDT

RENAULT

SYNDICAT RENAULT DES TRAVAILLEURS DE L'AUTOMOBILE
Tel: 621 05 51 Tel usine: 39 61 Répondeur: 76 46

LA CFDT AUX FONDERIES



RECUEIL DE TRACTS

1973 / 1984.

INTRODUCTION

Installées depuis de très nombreuses années sur le site de Billancourt, les Fonderies ont pratiquement arrêté toute activité.

Bien évidemment tout ce qui entourait cette activité n'existe plus: contrôle, manutention, entretien, etc... Les travailleurs à statut ont été plus ou moins correctement reclassés. Les intérimaires et, par la suite, les contrats à durée déterminée, ont été liquidés depuis longtemps. Ce, malgré des actions de la CFDT pour l'embauche de ces travailleurs à statut provisoire.

Aujourd'hui, resté à Billancourt, comme Fonderies, un secteur qui fait des prototypes et de la petite série, reste aussi le laboratoire des sables.

PETIT HISTORIQUE

C'est à partir de l'usine de Billancourt que la Régie a développé ses activités de fonderies. Assez rapidement la fabrication a éclaté en divers centres: Le Mans, S B F M (Lorient), F D P (Fonderies du Poitou), voire à l'étranger.

Vilebrequins, chemises, segments, arbres à cames, collecteurs, carters, culasses, boîtes de vitesse ont été coulés à Billancourt. Sur ce même site ont été faits les "gros moules".

Petit à petit, au cours de ces 25 dernières années, s'est opérée la "liquidation des fonderies"..

TYPE DE TRAVAIL

Pendant les dernières années, travail en 2x8, plus dans certains secteurs une équipe de nuit, les conditions de travail y étaient pénibles, nécessitant une certaine dextérité.

Les dégraissages se sont faits de façon successive. Facilité par l'embauche, dès 1976, le dernier départ (décembre 1983) s'est fait par un contrat F.N.E.

Très tôt la CFDT, et plus particulièrement la section, se sont rendues compte de la disparition inéluctable de la fonderie du site de Billancourt: problèmes liés à l'environnement, aux conditions de travail, perspectives industrielles. A partir du moment où le fait était irréversible (construction de l'usine du Poitou), nous avons mis l'accent sur le devenir des hommes, ce fut "maintien du potentiel humain".

POPULATION

La population des fonderies a suivi l'évolution des courants de l'immigration: français, ressortissants des pays de l'Europe (Espagne, Portugal) et enfin des travailleurs du Maghreb.

LA C.F.D.T.

Depuis longtemps, il y a eu des militants CFDT aux Fonderies (avant c'était des militants CFTC). Militer dans le milieu des Fonderies, adhérer à la CFDT, a souvent été un acte courageux et individuel, le département étant un "fief" PCF/CGT, du reste l'action CFDT s'est développée face à deux pôles: vis à vis de la direction et vis à vis de la politique PCF/CGT.

Au début des années 70, les adhérents ont eu le désir et le besoin d'avoir une vie collective et indépendante dans ce secteur. Cette nouvelle politique s'est construite autour du noyau des anciens, par l'apport de plus jeunes venus d'horizons divers, cet apport a la particularité d'être issu de secteurs annexes, en effet le vieillissement du potentiel humain des fonderies empêche une telle opération de l'intérieur. D'autre part, la poussée de la CFDT à l'extérieur et la place grandissante que le syndicat a pris dans le pays facilitera les affaires.

Le travail de la section débute donc dans des conditions difficiles, la base électorale est faible, les adhérents peu nombreux et les militants très peu nombreux.

Après une courte période où nous nous faisons aider par nos camarades de la section CFDT du département 57, nous nous "débrouillons" seuls.

A tous les niveaux: collectages, tracts, affiches, réunions, élections, etc..., dès le départ, nous nous sommes pris en charge.

Le lecteur de ce recueil verra que nous avons des démarches, des positions dans tous les domaines concernant la majorité des travailleurs. Ces positions étaient analysées et prises par la majorité des adhérents, après discussions en réunion, adhérents qui allaient en augmentant.

Finalement, ce "recueil" reflète plutôt nos contacts, notre influence extérieure sur tous les sujets que vous retrouvez en le lisant:

Dans l'usine:

- . Conditions de travail (Ashland, journée continue, etc...),
- . Salaires et classifications..;
- . Les luttes (dans et hors fonderies),
- . les divergences avec les autres organisations, notamment avec la CGT et leur chef le P.C.F.,
- . Notre organisation interne (de section, SRTA et USR)
- . L'unité avec toutes les organisations professionnelles (O.S.-O.P.-Mensuels, Français-immigrés; les "Renault"-intérimaires, etc...),
- . Plus beaucoup d'autres sujets d'actualité à l'époque que vous pourrez lire: dossier sur les nouvelles méthodes de travail, les accidents graves, voire mortels, etc...

Hors Usine :

- . L.I.P.
- . La solidarité internationale (Chili, Argentine, Pologne, Afrique du Sud...), au niveau politique;
- . Mais aussi, au niveau des luttes: la lutte des sidérurgistes allemands, etc...
- . Appel aux manifestations locales et nationales (pour les objecteurs de conscience, etc...)

De toute façon, nous ne vous ferons pas dans ce "petit mot" de préface l'énumération de tout son contenu, EN L'ACCEPTANT, ACCEPTEZ de le LIRE, même si cela vous paraît fastidieux, SINON NE LE PRENEZ PAS!

Ce qu'il faut surtout signaler, c'est, finalement ce qui n'est pas écrit:
CEUX QUI ONT FAIT LA C.F.D.T. EXISTENT AUSSI AUX FONDERIES.

Le dévouement de nombreux camarades qui, pour la plupart, ont "disparu" (comme les fonderies) soit par départ à la retraite, démission RENAULT, "retour" au Pays, mutation, etc...

Nous ne citerons bien sûr aucun nom !

Mais, pour ceux qui les ont connus, nous rappellerons ceux qui ont pris des mandats syndicaux: CHS, D.P., C.E., D.S., etc...,

Ceux qui ont été (même quelquefois peu de temps) dans la "hiérarchie" syndicale: conseiller, secrétaire, etc...

et la masse d'entre nous qui participions à toutes les réunions, meetings, manifs, grèves, etc...

Nous faisons chacun, selon nos moyens et notre savoir. Nous étions une collectivité, une force face au patron et aux autres organisations.

Pour chacun d'entre nous, là où nous sommes, le combat continue, sous quelle que forme que ce soit

ET C'EST LE PRINCIPAL.

Pour certains lecteurs qui voudraient en savoir plus, qu'ils se renseignent auprès de la C.F.D.T. RENAULT.

CFDT sections CFDT

FORGES - FONDERIES.

LA HAUSSE DES PRIX

Avec les 1% de Rallonge en Octobre que la Direction accorde, elle montre une fois de plus son vrai visage: augmenter l'écart entre les hauts et bas salaires. Ces 1% vont donner: 15.CDF pour ceux qui touchent 1.500.CDF par mois et 30.CDF pour ceux de 3.000.CDF par mois et 60.CDF pour ceux qui émargent à 6.000.CDF (et il y en a!). En fait de Justice Sociale qu'on nous abreuve de lettre à domicile à "Renault Informations" on s'aperçoit une fois de plus la haute estime que la direction prouve à sa hierarchie, elle en paie le prix pour le rôle qu'assume celle-ci.

En fait, la vie chère touche tous les salariés de Renault, mais ce sont les produits de première nécessité qui subissent ces successions des hausses. Châtées ainsi que les loyers, gaz, électricité, les fournitures scolaires etc... Tout cela touche toutes les familles au même titre. Donc il n'y a que des AUGMENTATIONS UNIFORMES qui peuvent rétablir un équilibre entre les hauts et bas salaires.

A la Régie 2 syndicats sur 3 ont compris la nécessité de supprimer les augmentations en pourcentage; il est regrettable qu'un Front Commun ne fasse pas bloc face à l'intransigeance de la Direction - qui elle a intérêt à diviser ses salariés en créant d'énormes écarts dans les salaires. Ainsi; pour les primes de fin d'année toutes les deux sont en pourcentage (hierarchisées, comme ils disent est bien le Mat), c'est bien une orientation qui arrange et favorise ceux qui nous dirigent. Cela devient si criant que c'est un véritable scandale.

- CHILI -

Dans un fracas de fer et sang, une junte militaire chilienne assassinait le président Allende et arrachait le pouvoir au gouvernement de l'unité Populaire Chilienne.

Depuis, le sang continue de couler, les Militants sont pourchassés, arrêtés et quand ils ne sont pas sommairement executés! La junte tente d'imposer son ordre en instaurant le règne de la terreur.

Depuis l'accession d'Allende à la Présidence le 4/11/70, les forces réactionnaires internes et l'impérialisme américain, qui jouent de concert, n'ont jamais désarmé. Faut-il rappeler l'organisation de la pénurie dès le début, par les petits commerçants qui sabotaient la distribution des denrées alimentaires; la grève nationale des Patrons transporteurs qui paralysèrent le pays dès l'été 72; la baisse des cours mondiaux du cuivre; les interventions impérialistes des grandes sociétés multinationales comme l'I.T.I.; la liste pourrait, hélas, être allongée sans difficulté.

L'IMPERIALISME CONTRE L'EXPERIENCE CHILIENNE

Depuis quelques mois, l'affrontement allait en se précisant. Le capitalisme se sentait menacé; le sauil au delà duquel le pouvoir pourrait lui échapper allait être atteint. Alors, il a tout

mis en oeuvre pour que l'ennemi refasse son unité autour de quelques généraux fascistes et écarter ainsi le sang cette expérience de transformation sociale démocratique profonde "conforme aux intérêts du peuple "

UN CHOIX POLITIQUE FONDAMENTAL

Dans l'immédiat cependant la lutte continue au Chili, l'Unité Populaire n'est pas vaincue, la résistance s'organise, elle a besoin du soutien des forces démocratiques et socialistes à travers le monde.

Il ne s'agit pas d'un geste humanitaire. Bien sûr, il faut dans l'immédiat aider les victimes et notamment les réfugiés sur le plan juridique, matériel et médical. C'est un de nos buts urgents la vaste collecte que nous avons lancée en commun avec le Comité de Soutien au Peuple Chilien.

Il s'agit avant tout d'un choix politique fondamental. La lutte anticapitaliste est aujourd'hui essentiellement internationale. Abandonner les Forces Socialistes Chiliennes ce serait consacrer la victoire des fascistes au Chili et, finalement, dans le monde; ce serait retarder notre propre lutte.

Nous devons dès maintenant intégrer le combat de la résistance chilienne dans nos luttes quotidiennes et prioritaires.

Les objectifs immédiats sont définis dans l'appel des 18 organisations françaises.

LA LUTTE DU PEUPLE CHILIEN EST NOTRE LUTTE!

P.S. Les fonds doivent être adressés à:

"Solidarité Chili"

10 rue de Solferino Paris 7e

C.C.P. 4 - 70 - Paris

LIP 73 EST PARU

C'est un livre qui vient de sortir aux Editions du Seuil dans la collection "Combat"; il est en vente au prix de 10.00F.

Thème essentiel l'information: comment elle est baillonnée, trafiquée, habituellement dans l'entreprise. Comment les LIP l'ont conquise, utilisée dans le combat. Le livre publie de nombreux documents (révélateurs) trouvés dans les Bureaux de la Direction de LIP. Il tire aussi les premières leçons du conflit.

En vente au Syndicat C.F.D.T. Renault

245 Bd J. Jaurès 92.100, Boulogne

RECLAMEZ LE A NOS MILITANTS.

ADHEREZ

A LA CFDT

CFDT

section:

CFDT

N:2

FORGES

FONDERIES

NOEL ET JOUR DE L'AN

La CFDT a toujours réclamé 3 ponts payés par an sans récupération. Depuis le mois de septembre, notre organisation avait demandé les ponts de Noël et du jour de l'an.

Nous avons appris à la dernière réunion "Accord" qu'un pont serait chômé et payé:

C'EST BIEN MAIS INSUFFISANT !

Les travailleurs et la CFDT veulent les deux ponts payés et chôvés pour les fêtes de fin d'année.

VILEBREQUINS

C'est pas la première fois que l'atelier des vilebrequins arrête pour plusieurs jours. Les vilebrequins ça doit partir, enfin les machines doivent partir. Mais les travailleurs, que vont-ils faire? Où vont-ils aller? Quelles sont les garanties (d'emploi et de salaires) que la direction leur propose? Un travailleur ce n'est pas une machine que l'on déplace selon le bon plaisir de la direction, mais un être humain. Et les travailleurs aimeraient que les affaires qui les concernent ils soient assez rapidement informés, qu'ils aient au moins le temps de donner leur avis avant qu'il soit trop tard.

En attendant, les travailleurs avec la CFDT disent:

NON à la DECENTRALISATION

OUI à la GARANTIE DE SALAIRE

OUI à la GARANTIE DE L'EMPLOI

OUI à la GARANTIE DE LOGEMENT

OUI aux TRANSPORTS EN COMMUN GRATUITS ET CONFORTABLES

SALAIRES

Depuis que la nouvelle grille de salaires est appliquée, beaucoup de travailleurs sont encore au MOYEN ou MINI de leur coefficient. Nous "donner" 10 points en plus sur le coef., si cela n'augmente en rien ou si peu notre salaire, ça ne sert à rien. La seule revendication juste c'est:

L'AUGMENTATION UNIFORME DE 200F POUR TOUS
une des principales revendications de la CFDT.

En attendant, la CFDT demande que TOUS les travailleurs des fonderies soient au MAXI de leur coefficient.

PARKINGS

Comme la CFDT l'avait prévu avant les vacances, l'affaire des parkings bat son plein en ce moment,

car nous ne pouvons plus nous garer maintenant près de l'usine à moins d'arriver très en avance.

La dernière trouvaille de la direction pour que chaque travailleur puisse garer sa voiture est de décaler les horaires de certains départements. Certains à 13h25 (fonderies) d'autres à 14h36, d'autres à 15h05. Ce n'est pas la solution que les syndicats proposaient (voir tract comme CFTP-CGT-FO) qui veulent une place pour CHACUN (par exemple pour les cadres qui ont une place réservée). A la place d'immeubles et d'hôtels de luxe que les ouvriers ne pourront jamais habiter, car les prix seront trop élevés pour eux. D'autres actions sont à envisager, mais seule l'unité des travailleurs avec leurs syndicats pourra faire céder la direction.

LIP VIVRA

Ce sont des revendications simples et non démagogiques que les travailleurs de LIP avancent pour défendre leur emploi. **POURTANT** la radio, la télé, la presse, présentent la CFDT et les travailleurs comme des "jusqu'aboutistes". **POURTANT** après deux mois de négociations, M. Giraud le 9/10/73 à Dijon a claqué la porte, refusant de prendre en considération la position intersyndicale, qui prévoyait des **GARANTIES REELLES DE RECLASSEMENT POUR LES 160 TRAVAILLEURS NON REEMBAUCHES A LIP**. Giraud lui exigeait 160 licenciements

SAIT-ON: que c'est Giraud qui fixait le rythme des réunions de négociations, en raison d'une par semaine. **QUI** a donc fait traîner la négociation?

SAIT-ON: que l'entreprise a perdu déjà plus de 30 MILLIONS de francs nouveaux en faisant traîner les choses, ce qui représente le salaire de 160 personnes à ne rien faire pendant 8 ans.

SAIT-ON: que Giraud ne connaissait pas le dossier de l'entreprise et que ce sont les syndicats qui ont fait la démonstration que son organigramme ne tenait pas debout.

SAIT-ON: que la CFDT le dernier jour de la négociation a tout tenté pour aboutir en proposant: l'horaire de 40 heures ce qui permettait le réemploi de 50 personnes: **REFUS DE GIRAUD!** en accord avec la CGC la retraite à 55 ans avec des exemples vécus d'application dans des cas similaires: **REFUS DE GIRAUD!** Des reclassements extérieurs à condition qu'il y ait la garantie de l'emploi et la priorité de retour à LIP lors du développement futur de la société: **REFUS DE GIRAUD!**

GIRAUD A REPONDU NON à l'ensemble du projet et a rappelé son diktat:

JE VEUX 160 LICENCIEMENTS.

LA LUTTE DES LIP EST CELLE DE TOUS LES TRAVAILLEURS

INFORMATION: LIP 73

Ce livre que nous vous avons présenté dans un précédent tract dès sa parution est parti très vite, nous n'en avons presque plus et nous ne sommes pas sûrs d'en avoir par la suite. Nous reformons donc les travailleurs des fonderies qui le veulent de le réclamer à nos militants ou mieux de passer au syndicat CFDT: 241 Bd J. Jaurès. 92100 Boulogne (3° étage) (appel au prix: 10 F)

ADHÉREZ A LA CFDT

C.F.D.T.

C.F.D.T.

FORGES
FONDERIES

200f. pour tous

UNE ANCIENNE REVENDICATION C.F.D.T.

Déjà en 1966, en même temps que la C.F.D.T. revendiquait le salaire minimum à 1000F, elle étudiait les conséquences des augmentations répétées en pourcentages qui étaient les seules appliquées depuis 1948.

Cela nous permettait de constater que, si les salaires avaient doublé en 18 ans pour tous, il n'en était pas de même pour le POUVOIR D'ACHAT.

- Celui-ci avait évolué favorablement pour les hauts salaires.
- Il s'était à peine maintenu pour les bas salaires pour la même période.

Depuis 1968, chaque travailleur est conscient qu'une augmentation en pourcentage est souvent neutralisée par le coût de la vie.

Cette dernière, intervenant plus spécialement sur les produits de consommation courante: nourriture, loyer, vêtements...etc pénalise plus les BAS SALAIRES.

La nécessité de revendiquer des AUGMENTATIONS UNIFORMES a donc fait son chemin et a PROUVE QUE LA C.F.D.T. A RAISON DE VOULOIR CE TYPE D'AUGMENTATION.

POURQUOI LE PATRONAT DEFEND LA HIERARCHIE DES SALAIRES:

La hiérarchie des salaires, telle qu'elle est pratiquée en France, renferme UNE NOTION DE PRIVILEGE.

D'après les chiffres cités par différentes revues l'on peut estimer que l'écart hiérarchique va de 1 à 15.

Certains justifient ce rapport exorbitant en disant que le salaire doit être fixé en fonction de la valeur du travail.

A cela nous répondons OUI, mais nous affirmons qu'un écart hiérarchique aussi grand est profondément injuste.

- Le P.D.G. travaille-t-il 15 fois plus qu'un ouvrier des fonderies?

- A-t-il fait faire 15 fois plus de bénéfice à l'entreprise qu'un O.S., 10 fois plus qu'un professionnel, 8 fois plus qu'un mensuel?

CE N'EST PAS EVIDENT!

- A-t-il 15 fois plus de capacités qu'un Manuel?

Pour l'instant la Direction se réfugie dans le silence. Si le salaire d'un ouvrier est une chose connue et largement diffusée, il a fallu une action syndicale soutenue (particulièrement par la C.F.D.T.) pour que le secret soit percé dans le secteur Mensuel. Elle ne voit

pas d'un bon oeil les O.S., Professionnels et Mensuels prendre conscience que pour un travail équivalent chaque profession est rémunérée très inégalement par différents taux, indices, fourchettes...sans oublier la "cote d'amour".

Cette prise de conscience a été accélérée à chaque publication par la C.F.D.T. des barèmes de primes.

Il fallait voir l'étonnement des travailleurs lorsqu'ils avaient sous les yeux le montant de la prime que touchait un haut cadre.

LA C.F.D.T. VEUT UNE SOCIETE PLUS JUSTE:

Les profits de l'entreprise doivent profiter à TOUS. C'est pourquoi nous voulons le resserrement de l'écart hiérarchique. Il n'est pas normal que certains produits restent inaccessibles aux travailleurs.

C'est pourquoi la C.F.D.T. demande inlassablement une AUGMENTATION UNIFORME DE 200F POUR TOUS. La satisfaction de cette revendication sera un premier pas vers PLUS DE JUSTICE SOCIALE. Les bas salaires dans la situation présente devraient recevoir des augmentations plus importantes.

C'EST DONC DES AUGMENTATIONS UNIFORMES QU'IL FAUT DEMANDER

Pour la satisfaction de cette revendication juste, SOUTENEZ L'ACTION DE LA C.F.D.T.

-----0-----

POSITION C.F.D.T. SUR L'"ACCORD" 74

Après avoir consulté l'ensemble des Syndicats C.F.D.T. dans les différentes usines de la Régie,
LA C.F.D.T. RENAULT NE SIGNERA PAS L'AVENANT SUR LES SALAIRES POUR 1974.

Les propositions de la Direction sont inférieures à ce qui existait en 1973. La clause de progression du Pouvoir d'Achat n'est pas reconduite. L'attribution d'une prime de vie chère de 110F soit 0,36% de la masse salariale ne correspond pas à l'augmentation uniforme des salaires demandée par la C.F.D.T. En ce qui concerne la durée du travail, l'orientation de la Direction ne répond pas à la nécessité d'améliorer les conditions de travail, notamment pour les équipes doublées et ceux en journées continues.

Dans ces conditions, la C.F.D.T. engage les travailleurs des fonderies à développer l'action sur nos revendications:

- * 200F uniforme pour tous.
- * Garantie de l'emploi.
- * Retraite à 55 ans pour les Forges-Fonderies.
- * Le retour aux 40H rapidement.
- * Amélioration des conditions de Travail.

-----0-----

Information: La prime de 110F sera payée sur la paye de Mars.

C.F.D.T.

COMMUNIQUE C.F.D.T. : Le régime fasciste de Franco vient de commettre un nouveau crime en exécutant Puig ANTICH. Devant cette exécution qui apporte une nouvelle preuve de la répression sauvage qui caractérise aujourd'hui comme hier le franquisme, la C.F.D.T. dénonce ce crime et réaffirme sa solidarité avec le peuple espagnol. La C.F.D.T. appelle les travailleurs et les démocrates français à soutenir la lutte permanente contre le fascisme.

Samedi 2.3.74 (11h 30).

DANS L'ENTREPRISE

Des centaines de travailleurs sont obligés de travailler en 2 x 8, 3 x 8, ou en continu sans nécessité technique, malgré les conséquences sur leur santé: 3 fois plus de troubles nerveux, 6 fois plus d'ulcères, 3 fois plus de troubles gastriques, troubles du sommeil, et vie familiale et sociale fortement perturbée.

Des milliers de travailleurs sont prématurément usés par des conditions de travail inhumaines (âge moyen de vie: 63 à 65 ans pour les ouvriers, contre 72 à 74 ans pour les professions libérales).

Des milliers de travailleurs sont enchaînés au travail pénible, soumis à l'accélération incessante des cadences, au mépris de leur équilibre nerveux et de leurs aspirations à un travail qui fasse appel à leurs initiatives, au lieu de les abrutir.

...DES TRAVAILLEURS SACRIFIES AU PROFIT PATRONAL

Ces conditions inhumaines, scandaleuses, nuisibles pour la santé, la vie des travailleurs et de leur famille sont le fruit de la recherche du profit par tous les moyens. D'autant que l'homme coûte moins cher à l'entreprise que les machines.

Qu'importe qu'il soit prématurément usé, qu'importe que sa vie soit écourtée, qu'importe que son système nerveux soit ébranlé, qu'importe qu'il soit mutilé. Quand il ne pourra plus assurer la production imposée, l'entreprise capitaliste le rejettera, comme on jette un citron qui a été pressé.

HORS DE L'ENTREPRISE, LE TRAVAILLEUR EST AUSSI EXPLOITE

LES TRANSPORTS-

On court pour gagner du temps,

- pour arriver à l'heure le matin,

- pour rentrer plus tôt, ou être assis, le soir.

On s'empile dans le métro, le bus ou le train, et on s'en paye pour 1, 2, ou même 3 heures par jour, souvent debout.

On arrache bien des réductions d'horaires de travail, mais, la plupart du temps, elles sont annulées par des transports de plus en plus longs et inconfortables.

Si on vient travailler en voiture, c'est pas mieux: on passe de plus en plus de temps dans les embouteillages à respirer des gaz, ou pour trouver une place de parking le matin.

Est-ce dû au hasard? NON! Dans notre société, ce sont les industriels et financiers qui décident.

Des transports en commun corrects, ce n'est pas rentable!

Des bagnoles de moins en moins solides, c'est rentable pour les entreprises automobiles, car on est obligé de les renouveler plus souvent.

LE LOGEMENT.

D'abord, se loger, ça coûte de plus en plus cher. De nombreux travailleurs sont chassés de Paris ou de la proche banlieue par les spéculateurs immobiliers.

Notre ressource c'est encore d'aller s'entasser, loin du lieu de travail, dans des cités-dortoirs, où le moindre bruit s'entend dans tout le bâtiment. Dans ces grands ensembles, il faut marcher dans la boue plusieurs mois avant d'avoir une route, et attendre quelquefois plusieurs années pour avoir un centre commercial, une crèche, un centre social ou culturel (quand c'est prévu!).

Si on veut se payer une maison avec un bout de jardin, on doit se serrer la ceinture pendant des années et travailler comme une bête. Est-ce dû au hasard? NON!

Tous les scandales immobiliers de ces derniers mois qui ont mouillé des hommes de l'U.D.R., des banques, montrent que, là aussi, c'est le règne des requins.

On rase des quartiers entiers dans Paris pour y construire des tours de haut standing.

On nous entasse sur un minimum de surface dans des monuments de béton - Parce que c'est rentable pour les sociétés immobilières et le gouvernement.

N'attendons pas que d'autres nous libèrent de ces maux. Les conquêtes ouvrières ont toujours été le résultat de nos luttes.

Si la C.F.D.T. lutte pour une transformation profonde de la société, elle ne cède pas aux illusions optimistes d'un changement radical du jour au lendemain.

C'est dès aujourd'hui que demain se construit!

En luttant pour: - un statut unique pour tous les travailleurs,
- l'amélioration des conditions de travail et de vie,
- la liberté d'expression et d'organisation dans l'entreprise:

Nous construirons ensemble une société qui sera faite pour l'homme.

L'action collective, ce n'est pas seulement le seul moyen pour faire aboutir les revendications, mais c'est aussi l'expérience unique qui est offerte aux travailleurs de jouer leur rôle d'hommes et de femmes, d'exercer leur pouvoir, de devenir maîtres d'eux-mêmes.

C'EST EN PERMANENCE QU'IL FAUT LUTTER.

L'OUTIL DE LA LUTTE PERMANENTE, C'EST LE SYNDICAT!

De plus en plus, les mêmes problèmes se posent à toutes les catégories de travailleurs: emploi, conditions de travail et de vie, etc...

* Le syndicat permet l'élaboration en commun des solutions et des moyens de les faire aboutir. C'est un gage d'efficacité et de démocratie.

* Le syndicat permet la confrontation permanente avec les travailleurs de toutes les entreprises pour trouver des solutions aux mêmes problèmes que nous impose le pouvoir au service des capitalistes.

* Le syndicat c'est de façon permanente, l'expression du pouvoir des travailleurs face au pouvoir patronal.

LA C.F.D.T. c'est

L'ORGANISATION DE LIBERATION DES TRAVAILLEURS.

section des forges - fonderies

QUAND LA REGIE PREND SOIN DE LA SANTE DE SON PERSONNEL

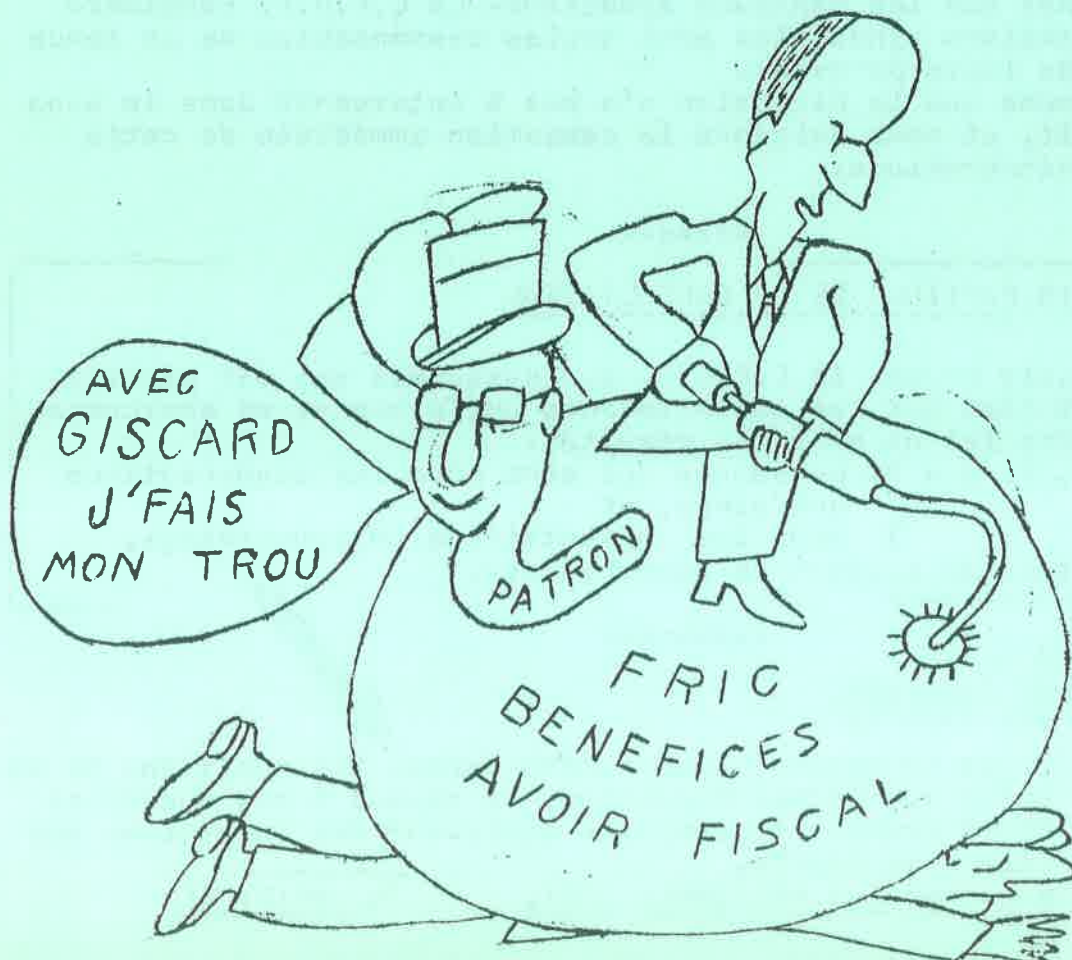
Peut-être aurez-vous la "chance", un jour d'être reveillé par l'un de ses messieurs "médecin contrôleur de la Régie Renault".

C'est ce qui est arrivé à plusieurs de nos camarades de l'Ile Seguin dont l'un a été contrôlé 2 fois en l'espace de 8 jours: la première fois après 8 jours d'arrêt maladie et la seconde au bout de 15 jours.

Après enquête auprès des services juridiques et médicaux, nous avons recueilli les informations suivantes: ces contrôles se font à la demande de la MAITRISE et la Direction envisage, en cas d'absence, de supprimer les indemnités maladies.

POURTANT:

- * L'arrêt maladie est une affaire qui ne concerne que la Sécurité Sociale et le médecin traitant;
- * SEULE la Sécurité Sociale a le pouvoir de contrôle à domicile. Selon le code de "déontologie" des médecins, un médecin ne peut juger un autre médecin.
- * Le rôle du médecin du travail, tel qu'il est défini, (C.F. Guide du Travail - médecine du travail) est limité aux points suivants:
 - procéder aux visites d'embauchage;
 - examiner périodiquement les salariés;
 - exercer une surveillance sur certaines catégories de personnel exposé aux nuisances;
 - surveiller l'hygiène des entreprises et leur sécurité.



En conséquence, nous ne saurions admettre la poursuite de telles pratiques.

Dès aujourd'hui, nous déposons plainte auprès de l'Inspection médicale du travail, en demandant que cessent de telles démarches, qui sont une atteinte à la législation sociale et aussi à la vie privée de chacun.

Quant à nous, nous vous conseillons vivement d'éconduire poliment des messieurs lorsqu'ils se présenteront chez vous en leur disant: "J'ai un médecin et je suis satisfait de ses services, je n'ai besoin de rien, je vous remercie"... **ET SURTOUT NE DONNEZ AUCUN RENSEIGNEMENT D'ORDRE MEDICAL, ET REFUSEZ TOUTES AUSCULTATIONS.**

Si aujourd'hui, beaucoup de camarades sont contraints de s'arrêter pour maladie ou pour fatigue, c'est que les conditions de travail ou d'hygiène l'imposent. Nous conseillons vivement à ces messieurs de la maîtrise ou à certains membres du corps médical de se pencher un peu plus sur les causes de l'usure des travailleurs au lieu de se livrer à ces pratiques de basse police aussi méprisables que dégradantes.

Le Contrôle médical privé: un abus des patrons

Pour la C.F.D.T. ces pratiques, véritables contrôles policiers, sont autant d'injures à la dignité des travailleurs, portant gravement atteinte à leurs droits: droit de choisir son médecin traitant, droit à la santé, droit au respect de la vie privée.

La C.F.D.T. a saisi le Conseil National de l'Ordre des Médecins la Confédération des Syndicats Médicaux Français. Une campagne est en cours dans le Nord de la France contre les organismes patronaux de contrôle médical.

xxxxxxxxxx

DECLARATION DES ELUS C.F.D.T. AU C.E. (26-4-74)

Les élus C.F.D.T. au C.E. protestent énergiquement contre les agissements de la Direction, cette dernière faisant procéder à des retraits d'affiches sur les panneaux syndicaux- La C.F.D.T. considère que les organisations syndicales sont seules responsables de la tenue et du contenu de leurs panneaux.

Nous estimons que la Direction n'a pas à intervenir dans le sens où elle l'a fait, et nous exigeons la cessation immédiate de cette pratique anti-démocratique.

xxxxxxx

RESULTATS PARTIELS DE LA CONSULTATION

Comme l'avait promis la C.F.D.T. aux personnes qui ont participé à la consultation sur les augmentations uniformes et en pourcentage, nous publions ici un début de résultat.

A ce jour, il y a 81 personnes qui sont pour les augmentations uniformes, et

3 pour les augmentations en pourcentage.

Ces résultats se passent de commentaires.

xxxxxxxxxx

SYNDICALISME MAGAZINE:

"La C.F.D.T. et la gauche" - ce numéro expose les positions de la C.F.D.T. sur l'Union des Forces Populaires et répond à des questions souvent posées en ce moment. Il comporte également des interviews sur les Partis Politiques de Gauche.

Demandez-le à tous les militants C.F.D.T.

PRIX: 2F

SECTION FORGES-FONDERIES

CFDT

CFDT

A NOTRE SANTE ?

"On compte les doigts coupés, on fait porter le casque, les écrans de protection, les masques antipoussière, on vérifie (rarement) la qualité des vêtements de protection".

Seulement, que fait-on face à ce monde de contrainte qui pousse au rendement, toujours au rendement, parce qu'il faut produire toujours moins cher et grossir le Bénéfice du patron pour qu'il puisse investir toujours davantage pour battre le concurrent?

Et pour ces bénéfices, c'est à longueur de journée que les travailleurs subissent un travail abrutissant, sans joie, le geste répété mille fois, deux mille fois...c'est l'encadrement, la prime au bout, c'est l'équipe du matin, du soir, la nuit, et en continue en plus.

Le bruit infernal, la poussière, les cadences (infernales aussi) à tenir, donner les primes de risque et sécurité, comme si c'était normal qu'un travailleur pour pouvoir (difficilement) nourrir sa famille doive prendre des risques et bosser dans l'insécurité.

/DE TOUTE FACON CE QUI COMPTE C'EST LA PRODUCTION./

On n'a même pas la maîtrise de notre outil de travail: "ON DOIT SUIVRE LA BECANE".

Pas la peine de s'interroger pour savoir d'où provient cette situation. Nous savons que les patrons^s affrontent dans une concurrence de plus en plus sauvage: il faut être compétitif, il faut tenir les prix, il faut quoiqu'il en coûte battre les concurrents. Cette lutte prend de plus en plus des dimensions internationales. Pour réussir cela, les patrons ont trois moyens:

- * réaliser des progrès techniques;
- * payer de bas salaires;
- * faire travailler davantage.

Les patrons ont appris, même s'ils y ont mis le temps, l'importance des investissements, de la recherche. Surtout si les objectifs de ces investissements sont: LE PROFIT RAPIDE. Les patrons ont aussi compris l'importance de la formation permanente. Il faut que "leurs" travailleurs suivent le rythme des nouvelles productions. Les patrons choisissent en fonction des besoins de leur politique.

En ce qui concerne les salaires, ils se heurtent à une RESISTANCE SYNDICALE qui connaît les moyens d'action sur la question. La grève revêt de multiples formes et elle est souvent comprise de l'opinion publique. Mais les revendications sur les conditions de travail restent toujours au second plan. Combien de fois le patron s'en est-il tiré par une prime de travaux insalubres puis par une évaluation des postes qui intégrait les dangers et les nuisances?

Quel est donc ce type de société industrielle que l'on prétend imposer et dont les progrès techniques permettent d'un côté de consommer (consommer quoi?) mais qui de l'autre côté, font

de la vie du travail un enfer et une agression permanente contre le "bien-être physique, mental et social" des travailleurs?

La direction désorganise la vie familiale et ne donne du loisir (et quel loisir?) QUE POUR MIEUX TRAVAILLER LE LENDEMAIN.

ENGAGER LA LUTTE

C'est sur les conditions d'exploitation que doit maintenant se mener le combat. Réclamer une prime de compensation de mauvaises conditions de travail, c'est monnayer sa santé, sa dignité, mais c'est aussi aller à l'encontre du but fixé, c'est-à-dire: DU POUVOIR DE DECIDER NOUS MEME DE L'UTILISATION DE NOTRE FORCE DE TRAVAIL.

Lorsque l'on dit que notre lutte n'est pas seulement une lutte pour le "bifteck", cela doit se traduire dans toutes nos revendications, que ce soit pour:

- * LES REDUCTIONS D'HORAIRES
- * LA REDUCTION DES CADENCES
- * LES AUGMENTATIONS UNIFORMES
- * LA RETRAITE A 55 ANS
- * LA GARANTIE DE L'EMPLOI
- * LE DROIT SYNDICAL



Nous ne devons pas abandonner au patron le pouvoir d'organiser la production, aussi bien dans la quantité et la qualité de notre temps de travail, même s'il veut compenser par des primes les mutilations qu'il fait subir aux travailleurs.

Laisser au patron ce pouvoir sans l'attaquer, c'est permettre au capitalisme de "fabriquer" une masse ouvrière chez laquelle huit à neuf heures par jour d'abrutissement de travail contre la montre, ne laissent qu'un désir las d'évasion.

Désir que les marchands de loisirs et de culture iront vendre à crédit jusque dans les foyers en les persuadant qu'ils vivent dans le meilleur des mondes.

Et si nous voulons conserver nos prétentions sur l'avenir de la société, sur le socialisme que nous voulons, c'est à la condition ouvrière que nous devons d'abord nous attaquer. C'est à travers elle que la société capitaliste est directement contestée.

LA C.F.D.T. ESPERE PAR CE TRACT OUVRIER UN DEBAT ENTRE LES TRAVAILLEURS DANS LES ATELIERS. N'HEситеZ PAS A DISCUTER AVEC LES ADHERENTS DE LA C.F.D.T., OU MIEUX: ORGANISEZ-VOUS AVEC NOUS!

adhérez à la

C.F.D.T.

TEXTE DE REFLEXION SUR LES "NOUVELLES METHODES DE TRAVAIL"

Poussés par les revendications ouvrières sur les conditions de travail, certains patrons dits libéraux ou progressistes ont proposé des solutions pour "dépasser" les méthodes de travail actuelles. Mais, après les expériences réalisées, les travailleurs s'aperçoivent que toutes ces méthodes gardent un but commun: TIRER LE MAXIMUM DES TRAVAILLEURS, au niveau non seulement de la production, mais aussi du contrôle, de la surveillance, de l'intéressement, etc... Tirer le maximum des capacités physiques et intellectuelles. Aussi à intéresser les travailleurs à la vie de l'entreprise, les amener d'une façon ou d'une autre à la COLLABORATION DE CLASSE.

Diverses méthodes, plus ou moins appliquées, vont dans le même sens:

- "LA ROTATION DES TACHES":

Au lieu de fixer un ouvrier à une tâche fixe, on établit une certaine rotation entre les ouvriers sur la chaîne, afin de combattre la "monotonie" du travail. La rotation s'effectue d'un accord commun entre les ouvriers et les chefs. Comme cela les ouvriers reçoivent les tâches les plus variées possible, qui vont de l'assemblage au réglage, et au contrôle des résultats du groupe de travail. Toujours le souci de mettre les ouvriers dans le coup pour qu'ils organisent leur propre exploitation.

- "ELARGISSEMENT DES TACHES":

Cela veut dire que l'ouvrier ou le groupe de travail doivent suivre les opérations de la chaîne sur plusieurs postes (7 à 8 postes), ou sur un temps total allant jusqu'à 20 minutes. Les ouvriers s'occupent des réglages et des contrôles.

Ces 2 méthodes ne changent pas tellement le travail à la chaîne, mais donnent plus de variété de travail autour de la chaîne. Elles se sont même, finalement révélées négatives car elles étaient toujours accompagnées d'une accélération des cadences et augmentation de la charge de travail.

Une autre méthode soi-disant d'avant garde:

- "L'ENRICHISSEMENT DES TACHES":

Le but est d'enrichir le travail de l'ouvrier de façon à ce que celui-ci fasse lui-même ou en groupe le montage complet par exemple d'un moteur comme à Choisy. Ce qui amènera à ce travailleur la "considération", la "possibilité d'amplifier ses responsabilités", et lui donnera un certain "pouvoir d'auto-contrôle". Ce qui évitera toutes sortes de "ras-le-bol"...qui conduisent à des conflits et empêchent la "bonne marche" de l'entreprise.

1er exemple: Dans un atelier de plaques chauffantes pour laboratoire -

Après avoir informé les cadres et la maîtrise, la direction sup-

prima purement et simplement les chaînes de montages. Chaque ouvrier devait dorénavant faire le montage complet, puis y gravait ses initiales ou un numéro. Les ouvriers ont été ensuite invités à déterminer en groupe les objectifs de production, à programmer leur travail, et même à organiser leurs propres horaires et à prendre en charge le contrôle de la qualité.

Résultat:

En 6 mois, l'absentéisme est tombé de 8 à 1%, et les pièces envoyées au rebut de 23 à 10%. Car les ouvriers choisissaient leurs propres rythmes et leurs méthodes de travail.

L'affaire est rentable! Remarquons que cela ne concerne que des produits petits et simples. Mais il est intéressant de voir que les patrons cherchent à "identifier" l'ouvrier à "son" produit, à le lier ainsi étroitement à l'entreprise.

2ème exemple: Philips 1969 -

14 personnes sont réparties en 2 groupes de 7 ouvriers. Chacun de ces groupes monte entièrement, à lui seul, un poste de télévision. Normalement, sur les chaînes, pour faire ce travail, il faut 33 personnes. Pour ces Groupes Autonomes, les contraintes sont réduites au maximum: pas de contremaître, ni de surveillance. Le groupe gère lui-même ses horaires et son travail. Pas de chef.

Pour la direction, les avantages de la formule sont de 2 ordres:

- production qui augmente de 10%!
- absentéisme moins élevé!

Et les inconvénients:

- investissement des moyens de production + 7% par rapport à la chaîne classique.
- gestion des stocks plus coûteuse.
- Superficies des ateliers plus grandes.

En Angleterre, Italie, Norvège, etc...certaines usines font des expériences en réorganisant, selon les nouvelles méthodes de travail, certains ateliers. Surtout dans la chimie, l'électronique et la construction électrique, où il n'y avait pas de grosses chaînes (comme aux fonderies ou dans l'Ile). Car la "suppression" du travail à la chaîne pose des problèmes complexes et coûteux à résoudre.

Pour les fonderies, la direction Renault n'a aucun projet réel de changement. Elle veut tout simplement décentraliser sans changer la forme de travail. (Nous avons vu l'exemple des Villebrequins parti à Daurin).

x
x x

RENAULT LE MANS

En juillet 1973, la direction de Renault-Mans révèle que depuis un certain temps elle fait des expériences pour "briser le travail" à la chaîne. Ainsi au Mans (là où la grève des O.S. en mai 1971 avait paralysé toute l'usine), des groupes de travail sont constitués dans un atelier. 2 à 3 ouvriers réalisent un ensemble de 140 opérations qui aboutit à un train avant complet:

" Grâce à une certaine auto-organisation et à des stocks de pièces intermédiaires, chaque travailleur gère son temps de travail, en fonction de son rythme naturel", d'après la direc-

Tion. Mais pour les travailleurs du Mans, l'expérience est dure: " Il faut enregistrer dans sa tête 76 opérations à la suite. On nous a habitué à faire des gestes d'automates, à agir comme des robots. Maintenant, il faut nous adapter à un travail intense du cerveau. De la fatigue en plus, car il faut se déplacer le long de la chaîne, on fait des kilomètres comme ça.", disent-ils.

C'est à dire, on laisse à l'ouvrier le soin de tirer le maximum de lui-même. Les résultats pour la direction sont satisfaisants:

- 1) Le travail de chaque O.S. est élargi, surtout au niveau des responsabilités.
- 2) La production est plus grande et de meilleure qualité.

L'affaire est rentable! Voilà l'essentiel!

Cette expérience ne peut-être négligée puisque 30% des trains, avant sortis du Mans, sont fabriqués selon les nouvelles méthodes.

La nouvelle usine de Douai bénéficiera des nouvelles méthodes (en projet). Tandis qu'à Sandouville des recherches importantes sur l'automation sont effectuées.

LA DEUXIEME EXPERIENCE DE FEVRIER 1973 AU MANS:

LE MONTAGE SUR TABLE (MODULE)

Cette méthode consiste en un élargissement des tâches, avec une suppression de la chaîne. Chaque O.S. monte complètement les trains en restant au même poste, tout le matériel nécessaire est autour de lui. Cela supprime les déplacements continuels liés au montage suivi sur la chaîne classique. Chaque travailleur monte deux demi-trains à la fois, ce qui représente un cycle de 140 opérations environ qui dure près de vingt cinq minutes.

En mars 1973, seulement 8 O.S. (2 équipes de 4) étaient concernés. La Direction envisage de faire monter tous les trains de R5 avec ce système en Juillet 1973: 25 travailleurs seront alors concernés.

" La Direction, en menaçant un gars, au début de l'expérience, l'a obligé à faire 34 demi-trains complets par jour. On a été obligé de suivre: elle a ainsi fait passer l'augmentation des cadences qui avait pu être évitée en Janvier 1972, dans la première méthode".

Cette expérience s'est ainsi traduite par une augmentation de plus de 10% des cadences.

DES EXPERIENCES AMBIGUES

Dans l'atelier, les travailleurs sont loin d'être satisfaits dans l'ensemble.

Un fait significatif mérite d'ailleurs d'être rapporté: lors des visites organisées dans l'usine, on ne passe plus au G.G. La Direction ne semble pas vouloir montrer ce que donne concrètement l'expérience.

Le problème n° 1 est celui des cadences qui sont restées élevées, ou même ont été augmentées. Les O.S. constatent que la Direction a d'abord cherché à augmenter la productivité: les remplaçants ont ainsi été supprimés. "Sur la chaîne normale, il y a des remplaçants quand un gars veut aller à l'infirmierie, maintenant il doit rattrapper lui-même le retard. S'il est absent un quart d'heure, il n'a pas le droit de compter un train en moins".

A BILLANCOURT, dans l'atelier des barres de torsion, une expérience de recombinaison des tâches a également été tentée. En mars 1973, un conflit d'un mois a eu lieu, juste avant que ne démarre celui des presses, à cause des cadences imposées par la Direction. Il semble que cette accélération des cadences se retrouve dans presque toutes les expériences tentées.

Sans commentaires!

LES CONSEQUENCES POUR LES TRAVAILLEURS

Nous avons vu que les nouvelles méthodes se traduisaient par des gains de productivité sur la quantité et sur la qualité pour les patrons (même si cela leur coûte cher au départ): par conséquent, les ouvriers se font plus exploités, même si c'est d'une façon plus raffinée.

Voyons comment cela se passe pour les ouvriers qui sont dans les équipes de travail, ou "groupes autonomes": Chaque groupe se réunit régulièrement avec le chef d'atelier. Le chef fixe les buts des patrons (augmentation du profit). Le groupe essaie de définir ses objectifs d'activité, d'efficacité et de coûts. On aboutit donc à un système d'objectifs auquel tous les membres du groupe sont liés.

Quelques mois plus tard on voit les résultats et on analyse des différences faites entre l'objectif et le travail accompli. Chacun explique sa participation. Puis on recommence sur un autre objectif. Le chef et chaque membre du groupe est jugé sur sa participation au travail accompli. De ce travail dépendent: la promotion, les primes, ou le licenciement. L'intérêt individuel passe donc par celui du groupe. Donc gare aux membres du groupe qui sont des freins! Car ils empêchent les autres de réaliser les objectifs, et par conséquent, d'obtenir...certains avantages.

Dans ces conditions, les ouvriers n'ont pas intérêt à ce que l'un de leurs camarades de travail soit malade, fatigué ou même seulement un peu plus lent.

Chez Rhône Poulenc à Arras et Bezançon, par exemple, des équipes de 18 personnes sont constituées: "cela donne une impression de responsabilité - déclare un ouvrier - il n'y a plus de chef, chacun à tour de rôle, nous prenons cette responsabilité".

Mais quand il y a des absences, apparemment abusives, un membre de la Direction réunit le groupe et lui "suggère" de prendre une sanction! Le cas s'est déjà produit, le groupe met la personne à pied pour une journée.

En plus, pour que l'équipe puisse atteindre son objectif, elle n'utilise plus la salle de repos (pour aller plus vite). En fait, c'est de l'auto-discipline, manipulée par les patrons.

Pénalités, sanctions, baisses de salaires, licenciements, seraient, soi-disant-, décidés par le groupe. De plus le groupe a l'impression de s'autogérer, alors que les objectifs de l'entreprise, les profits, la masse globale des salaires revenant au groupe sont fixés par la direction. La décision finale revient toujours au supérieur et donne l'illusion aux intéressés qu'ils ont "négocié".

De plus, les objectifs ne peuvent être que maximum: on place les groupes en concurrence; en effet, si le groupe 1 dit +5%, le groupe 2: +3%, c'est le groupe 1 avec ses +5% qui sera reconnu comme valable. A chaque fois ce sera des hausses, car chaque groupe essaiera de se faire bien voir par les chefs afin d'obtenir de la promotion ou des primes. Mais là où sont appliquées les nouvelles méthodes, les primes et les promotions sont très rares.

COMMENT FAIRE POUR QUE CES NOUVELLES METHODES SERVENT

LES TRAVAILLEURS ET NON LE PATRONAT-

Il est indispensable de bien être conscient que les nouvelles méthodes ne visent pas à améliorer la condition ouvrière, mais seulement à exploiter plus et d'une façon plus saurnoise.

Il est difficile de déterminer à priori la meilleure façon de lutter; les expériences sont encore limitées, et les travailleurs EUX-MEMES, devront déterminer ce qui leur semble le plus efficace. Dès que les patrons parlent de "briser la chaîne", du travail par "groupes", il faut comprendre que cela se traduira par des licenciements, par la division des ouvriers qui se trouveront dans des groupes concurrents, cette concurrence amenant des cadences de plus en plus élevées, les "trainards" étant éliminés (si possible par leur propre groupe, à la grande joie du patron.).

Dans ces conditions, l'apparition de ces nouvelles formes d'organisation ne doivent pas faire oublier les revendications des travailleurs (salaires, cadences, réduction d'horaire, retraite, augmentations uniformes etc....). Mais c'est l'occasion de les mettre particulièrement en avant, car les nouvelles méthodes ne feront qu'augmenter les profits des patrons. Toute forme de "collaboration" (de classe) doit être refusée, et, au contraire, il faut accentuer la lutte.

CONCLUSION

L'introduction des nouvelles méthodes de travail modifie-t-elle notre lutte contre le capitalisme? - Bien sûr que NON! Car elle ne touche en rien, quant au fond, aux rapports de production capitaliste. Le but recherché est d'instaurer (et c'est depuis toujours une politique de la classe bourgeoise) la collaboration de classe entre patrons et travailleurs, faisant croire à ces derniers qu'ils vont pouvoir prendre leurs affaires en main.

Celà ne change en rien, car les patrons et la propriété privée des moyens de production restent. Tout reste basé sur les profits que les patrons essaient de rendre maximum, en fonction du marché, en concurrence entre usines, selon les lois de la jungle qui régissent le marché capitaliste.

Le travailleur n'a pas grande chose à dire là-dedans: ce qu'on lui demande, c'est qu'il contribue activement à la victoire de "son" entreprise, pour le plus grand profit de ses patrons.

Pour nous, à la C.F.D.T., l'émancipation REELLE des travailleurs passe avant par: la suppression du pouvoir d'Etat bourgeois garant de la propriété privée des moyens de production, de la toute puissance du marché, en un mot: du capitalisme. Ceci supprimé, les travailleurs se réuniront également par groupes, par usines, mais pour discuter et décider des principales orientations à donner à l'ensemble de l'économie, destinée à satisfaire les besoins des travailleurs et non pas les profits des patrons.

Ils sauraient d'ailleurs se servir aussi de certaines de ces nouvelles méthodes de travail, non pas pour produire plus, mais pour alléger les tâches et le bien-être de TOUS.

Les syndicalistes C.F.D.T. réfléchissant à ces problèmes aussi et leur souci est de ne pas être pris au dépourvu. Cela ne concerne pas seulement les syndicalistes, mais l'ensemble des travailleurs.

Parmi nos enfants, qu'ils soient en 6ème, 5ème ou ailleurs, font de la technologie, du dessin, etc...certains se retrouveront O.S., alors il y va de leur avenir professionnel. Certains parmi nous viennent d'une activité rurale et sans qualification ou avec une qualification acquise sur le tas, nous posons la remise en cause du travail à la chaîne. Ce travail deviendra encore plus vite intolérable pour nos enfants avec une qualification.

Formuler nos exigences dans le monde actuel nécessite de réfléchir et de débattre avec la C.F.D.T.

CONTINUONS NOTRE ACTION, LUTTONS AVEC LA C.F.D.T.

ADHEREZ A LA C.F.D.T.

CFDT

CFDT⁸

SECTION

FORGES - FONDERIES - juillet 74

D'après les calculs de la Direction, le pouvoir d'achat des travailleurs Renault se serait accru de 0,84% durant les six premiers mois de 74.

Ces calculs démontrent une fois de plus le trucage de l'indice gouvernemental des prix. Nous constatons tous les jours la valse des étiquettes et personne ne peut admettre sérieusement que notre pouvoir d'achat ait augmenté.

CE QU'IL NOUS FAUT POUR PARTIR EN CONGE C'EST:
300F D'ALLOCATION-VACANCES SUPPLEMENTAIRE POUR TOUS!!!

Cette revendication défendue par la C.F.D.T., la C.G.T. et F.O. doit être satisfaite pour rattraper notre pouvoir d'achat.

Et pour assurer l'augmentation réelle de celui-ci, la CFDT veut aussi:

250F D'AUGMENTATION UNIFORME POUR TOUS INTEGREE AU SALAIRE DE BASE; LA DIRECTION PEUT DONNER SATISFACTION ALORS QU'ELLE ANNONCE POUR 1973 UN BENEFICE NET DE 57 000 000 NF.

Au niveau de notre département, nous avons des revendications particulières:

- Récupérer les 5 points amputés sur la grille FONDERIE aux travailleurs du Service Méthodes Fonderie (At 5060 et 5070) à partir du P1B. Rappelons que cette grille a été appliquée SANS L'ACCORD DES SYNDICATS, contrairement à ce que dit la Direction.

- Passage au taux maxi pour chaque catégorie.

- Promotion pour toutes les catégories du personnel des fonderies, avec possibilité de cours durant le temps de travail pour ceux qui le désirent.

- Passage des O.S. du chantier Professionnel au P1A.

LES TRAVAILLEURS NE SONT PAS CONTENTS. Le débrayage du 2 Juillet (C.F.D.T.-C.G.T.) le prouve; il est temps que la Direction comprenne cela.

NOS REVENDICATIONS DOIVENT ETRE SATISFAITES. La C.F.D.T. fera tout pour qu'il en soit ainsi.

AGISSONS POUR UNE REELLE SECURITE DANS LE TRAVAIL

On sait que le Mardi 9 au soir, un travailleur a été grièvement brûlé au visage et sur le corps par une projection d'huile chaude (sortie de la chaîne 3).

Cet accident fait malheureusement suite à des dizaines

d'autres qui ont lieu chaque année sur l'ensemble de l'usine.

CELA DOIT DEFINITIVEMENT CESSER.

Nous sommes à l'usine pour y travailler et gagner (mal) notre vie, PAS POUR Y ETRE BLESSE OU MEME TUE.

Depuis des années, nous luttons pour une sécurité accrue dans l'entreprise, mais voilà:

POUR LA DIRECTION, LA SECURITE CA N'EST PAS "RENTABLE", CA N'EST SOI-DISANT PAS UN INVESTISSEMENT "PRODUCTIF".

Sur ce plan précis, nous n'avons que faire des arguments de la Direction. Celle-ci doit comprendre que nous ne voulons plus travailler dans des conditions dangereuses.

La C.F.D.T. appelle les travailleurs à mener toutes les actions nécessaires avec leurs Syndicats pour IMPOSER LA SECURITE DANS LE TRAVAIL.

Notre Syndicat soutiendra fermement les initiatives des travailleurs allant dans le sens d'une plus grande sécurité et de l'amélioration des conditions de travail.

Sur ce dernier point, nous devons faire preuve d'imagination pour contraindre la Direction à céder.

Pour la C.F.D.T., nous considérons que:

1°) Les travailleurs des Fonderies doivent garder les avantages financiers acquis et mérités.

2°) Tous ceux qui font dans ce pays des métiers PENIBLES et INSALUBRES (Fondeurs, Forgerons, Mineurs...etc) devraient faire des journées de travail plus COURTES, comme cela existe depuis longtemps en POLOGNE, par exemple.

Cela permettrait aux travailleurs concernés d'arriver à l'âge de la retraite dans de meilleures conditions et avec une espérance de durée de vie supérieure à l'actuelle.

REFLEXIONS SUR LA MAITRISE

Quand nous dénonçons le comportement de certains agents de maîtrise, nous disons ce que nous voyons.

La Direction fait jouer à la maîtrise un rôle disciplinaire.

Nous constatons que certains d'entre eux, dépassés par des situations pour lesquelles ils n'ont pas été formés, durcissent encore les conditions d'application des règlements. Nous demandons et NOUS IMPOSERONS A LA DIRECTION de nous considérer comme des hommes et non comme des animaux qu'on dompte.

- * Nous refuserons les sanctions tatillonnes et imbéciles
- * Nous refuserons de nous laisser diviser
- * Nous exigerons que la hiérarchie s'occupe de choses importantes; telles que conditions de travail: température, bruit, aération, fatigue, rémunération...pour ce qui est des hommes dont ils ont la charge. Et techniques, outillages, cadences, qualité...pour ce qui est du produit fabriqué. CELA DEVAIT ETRE DIT!

Nous souhaitons qu'un plus grand nombre de travailleurs nous fassent part de leurs suggestions, leurs critiques et donnent ainsi des idées aux camarades qui distribuent ce tract.

Pour mieux participer à la vie, à l'action de la section syndicale, pour être PLUS FORTS FACE A LA DIRECTION, nous vous invitons à lutter avec nous en

adhérant à la C.F.D.T.

La Section syndicale C.F.D.T. des Fonderies souhaite de bonnes vacances aux travailleurs et à leurs familles.

LA LUTTE

DOIT CONTINUER

Après la grève du 60-81 carters cylindres, avec le soutien des autres ateliers, nous avons obtenu satisfaction:

TEMPS DE PAUSE EGAUX POUR TOUS!

La C.F.D.T. remercie les camarades qui ont soutenu cette grève. L'heure est à l'unité. Les problèmes d'un atelier ne doivent pas laisser les autres travailleurs indifférents. Après cette victoire doit-on considérer que la lutte dans les Fonderies est terminée? NON! Le combat continue, car si les travailleurs des carters ont obtenu gain de cause, c'est grâce à leur fermeté de décision et d'action.

Il devra en être de même pour toutes nos revendications. En effet, ce ne sont pas les discussions mensuelles avec le chef du Dt, même en posant des centaines de revendications, qui résoudre nos problèmes. C'est pourquoi nous pensons à la C.F.D.T., comme l'a démontré la dernière grève, que la lutte dans les fonderies doit se faire dans le plus grand esprit de solidarité, car nous subissons tous les mêmes conditions de travail déplorables.

DOIT-ON SUPPORTER D'ETRE DES MECANIKES A PRODUIRE? Les débrayages atelier par atelier, ou chaîne par chaîne, ne solutionnent souvent rien (pas plus que les discussions). Il faut lutter solidairement et organiser le combat sur L'ENSEMBLE DES FONDERIES.

TOUS ENSEMBLE NOUS FERONS CEDER LE PATRON!

Dernièrement les caristes sont entrés dans la lutte pour le taux maxi pour tous. Ils font ressortir par leur action du 8/10/74 la revendication: À TRAVAIL EGAL.....SALAIRE EGAL
TOUS AU MAXI.

Au grand chantier, les problèmes d'avant les vacances restent posés:

- * Récupération des 5 points amputés sur la grille.
- * Passage de TOUS les O.S. du grand chantier au P1A.
- * Déblocage du P2 et P3.

La C.F.D.T. rappelle ici ses principales revendications:

- * Avancement de l'âge de la retraite
- * Journées de travail moins longues avec les heures de repas comprises et payées
- * Suppression du travail le samedi

- * Augmentations uniformes de 250F pour tous
- * Taux maxi pour tous
- * Temps de pauses plus longs et plus nombreux
- * 1H d'information syndicale par mois
- * Possibilités d'aller aux cours pour tous, PENDANT le temps de travail.

POUR L'ABOUTISSEMENT DE CES JUSTES REVENDICATIONS, LUTTEZ ET

ADHEREZ A LA C.F.D.T.

Voici les stages F.P.A. qui doivent s'ouvrir au cours des prochains mois chez Renault. Il faut savoir que la hiérarchie n'a pas le droit:

- *1) de refuser la demande d'inscription (Imprimé vert n° 9276).
 - *2) de refuser le stage en préjugant de l'incapacité du candidat.
- Avant de faire un stage F.P.A., la direction fait passer des tests psychotechniques. (En supposant qu'ils soient bien faits, c'est toujours mieux que les appréciations de la hiérarchie).

Il faut savoir que les stages F.P.A. se déroulent pendant le temps de travail, sans perte de salaire. Il ne faut pas attendre le dernier jour pour s'inscrire.

STAGES	DEBUT DU STAGE		
	Octobre	Novembre	Décembre
PERCEURS	7/10		
AJUSTEURS P1	25/10		
TOURNEURS (Immigrés)	21/10		
TUYAUTEURS	21/10		9/12
SERRURIERS P2 et P3	14/10		
AJUSTEURS (Outils à découper)	7/10	5/11	
METTEURS AU POINT SOUS PRESSE	21/10		
DACTYLO (ouvert au personnel hors Régie)	7/10		
MONTEURS LEVAGEURS (Immigrés)			2/12
FORMATION MOTORISTE		15/11	
FORMATION REPARATION ORGANES			21/12
FERREURS			16/12
AJUSTEURS MONTAGE/SOUDAGE			2/12
CARROSSERIE			

Est-il normal de travailler toute sa vie aux fonderies? Ne peut-on pas utiliser la formation permanente? La Formation Permanente, c'est aussi notre affaire.

Les cours du soir doivent se faire pendant le temps de travail. Il existe des dérogations pour suivre les cours pendant le temps de travail. Exigeons que ces dérogations deviennent un droit et non pas une "bienveillance" de la hiérarchie. L'argent de la F.P. c'est aussi le nôtre. Nous devons nous battre comme nous le faisons pour d'autres revendications.

CONDITIONS DE TRAVAIL

Les travaux d'amélioration des conditions de travail et de sécurité restent souvent à l'état de projet, la direction ne considérant pas ces travaux rentables.

Souvent des ouvriers sont envoyés à l'atelier social, à titre définitif, parce que le service de mise en place du personnel est incapable de les muter à un poste qui leur convienne.

Or, les départs de fabrication deviennent nombreux à l'U.F.M.B., (Forges, Fonderies, 18, 55, 14, 49, 58). Ces suppressions de postes, sans égal dans le passé, sont préjudiciables pour les ouvriers qui se trouvent entre 50 et 54 ans, et qui ne sont pas totalement garantis contre le déclassement. D'ailleurs, mêmes garantis par le maintien du salaire, à l'atelier social, ils perdent leurs heures supplémentaires majorées.

Bien sûr, l'argument puéril de la Direction, c'est qu'après tout, elle a embauché longtemps et que nous sommes plus nombreux à Billancourt. Seulement l'embauche a été faite pour généraliser le travail en 2 x 8 et en 3 x 8. Maintenant, lorsqu'on supprime un poste, c'est deux ou trois ouvriers qui sont mis à la disposition du personnel.

Quant aux accidents, ils sont consécutifs à un manque de protection, ils le sont aussi par la fatigue accumulée au cours de la journée, l'usure nerveuse, que cela soit en Normal, 2 x 8, 3 x 8, journée continue, ou nuit permanente.

Il faut également insister sur un facteur qui accentue la lassitude, source d'accidents: c'est la PARCELLISATION DU TRAVAIL et son MANQUE D'INTERET.

Pour éviter celà, la C.F.D.T. combat pour: des arrêts plus longs en cours de journée, avec détente dans des salles aménagées à cet effet. Et même un changement de travail après les pauses, pour ceux qui l'acceptent.

Ces temps d'arrêts doivent correspondre aux heures où l'on enregistre le plus d'accidents. D'après une enquête C.F.D.T., ces heures sont: 10h, 11h, 16h et 4h du matin pour l'équipe de nuit. Sans ces temps de repos, il est certain que les troubles psychologiques, les dépressions nerveuses, etc... iront en s'aggravant.

N'oublions pas aussi l'irregularité des horaires de travail qui met un travailleur en marge de la société. La vie familiale est perturbée. La vie civile, dont le syndicalisme fait partie, devient inexistante, ou épisodique. Tout est axé sur la consommation individuelle, le confort individuel à l'extérieur de l'entreprise.

Quand la C.F.D.T. pose la question: POURQUOI LE TRAVAIL EN EQUIPE OBLIGATOIRE? La Direction répond que les "concurrents" travaillent en

équipe. Pour la C.F.D.T., cela n'est pas une excuse valable!

AUTRE SUJET DANS LE CADRE DES CONDITIONS DE TRAVAIL

Nous savions déjà que le bruit dépassant le seuil critique des 95 décibels est une nuisance pour l'Homme, qui devient progressivement SOURD.

Cette surdité professionnelle, reconnue en France, après l'Angleterre et l'Allemagne, comme d'habitude, est considérée à la Régie seulement comme une incommodité et non comme une nuisance, ce qui fait que l'ouvrier qui subit le bruit n'est pas toujours protégé réellement. Et ce ne sont pas les points R.S. ou les primes de nuisances qui atténuent les bruits et nous rendent la Santé!

TRAVAILLEURS DES FONDERIES:

POUR DE MEILLEURES CONDITIONS DE TRAVAIL,

SCUTENEZ L'ACTION DE LA C.F.D.T.!!!

INFORMATION:

ELECTIONS AU C.E.

Les élections des délégués au Comité d'Entreprise auront lieu les 14 et 21 NOVEMBRE prochains.

La section C.F.D.T. des FONDERIES présente votre camarade FERRAND Robert (dit CANARD), qui travaille aux carters-cylindres (6081) dans l'équipe B.

En JANVIER 74, notre Syndicat a progressé de 4% aux FONDERIES.

Nous appelons les travailleurs à confirmer leur choix en

VOTANT NOMBREUX POUR LA C.F.D.T.

LES 14 ET 21 NOVEMBRE 1974!

=====:

ADHEREZ A LA CFDT

C.F.D.T.

C.F.D.T.

NOUVELLE PROGRESSION CFDT AUX FONDERIES =

La C.F.D.T. progresse de 35 voix aux Fonderies et tient à remercier les travailleurs qui ont voté pour elle. Une progression constante de notre syndicat s'explique parcequ'il defend des revendications justes et égalitaires:

- Augmentations uniformes.
- Réductions d'horaires
- Abaissement de l'age de la retraite.
- Pas de travail le samedi.
- Tous au maxi.
- Et surtout une amélioration continue des conditions de travail.

Voici donc les résultats des élections au C.E 1974 dans les

Fonderies:

	C.F.D.T.	C.G.T.	F.O.	C.F.T.C.	C.F.T.
1974	124	872	91	42	31
1972	89	1036	63	35	41
	+35	-164	+28	+ 7	-10

Mais le vote par lui-même ne suffit pas et ce sera par la lutte, seul moyen qu'il nous reste, que nous ferons aboutir nos revendications. Nos Camarades des Carters et les Caristes nous l'ont d'ailleurs prouvé il n'y a pas si longtemps.

Il faut donc dès aujourd'hui organiser la lutte qui fera que toutes nos revendications aboutissent, dès maintenant dans tous les ateliers les travailleurs doivent discuter et se préparer à la lutte. C'est une action sur l'ensemble des Fonderies qui seule fera céder la direction.

DANS LES FONDERIES L'EQUIPE "B" A MAINTENANT SON DELEGUE:

Notre camarade FERRAND Robert travaillant au 608I Aété nommé délégué du comité hygiène sécurité de l'U.F.M.B.

Pour tout ce qui concerne les conditions de travail, les travailleurs des Fonderies pourront faire appel à la C.F.D.T. à partir de maintenant.

Quand aux Méthodes Moulages - Modelages, eux aussi ont maintenant leur délégué C.F.D.T. dans les C.H.S. Notre camarade PAPA VOINE André travaillant au laboratoire des sables S.0952

Avec notre délégué du Personnel MOUVIER Bernard AT:9763 équipe A, que nous représenterons aux prochaines élections qui auront lieu au mois de janvier cela fait 3 militants C.F.D.T



Qui mettent leurs heures de mandat à la disposition des travailleurs du secteur.

L'ADHESION A LA C.F.D.T.:

Beaucoup de travailleurs des Fonderies ont compris qu'il fallait faire de la C.F.D.T. un syndicat fort (voir les résultats au verso) et bien organisé (ex: caisse de grève) qui lutte réellement (voir les positions non défaitistes et le soutien total aux travailleurs en lutte)

Les ouvriers ont besoin dans la situation actuelle d'un syndicat sur et qui défend jusqu'au bout les revendications des travailleurs. Pour une C.F.D.T. forte, il faut non seulement voter et LUTTER avec elle, il y a aussi un acte important:

L'ADHESION.

1 Million d'adhérents à la C.F.D.T. La Deuxième centrale en France, c'est bien mais pas assez. Nous devons être beaucoup plus encore pour battre les patrons, qui eux disposent tant qu'il le veulent de l'armée, la police, avec la complicité de la "justice", l'information de toutes les catégories, et même de la religion qui prêche la paix sociale afin de mieux soumettre les travailleurs. Face à cela, il nous reste à nous organiser en masse. La SYNDICALISATION est la véritable solution pour les ouvriers. C'est pour cela que nous appelons les travailleurs des fonderies à:

ADHERER MASSIVEMENT A LA C.F.D.T.

ASSER DE TRAVAILLER LE SAMEDI!

Pourquoi travailler toujours le samedi? D'autant plus que l'on nous a déjà fait chomer avec perte de 40% sur notre salaire de la journée. Lors des réductions d'horaires nous avons toujours demandé qu'elles soient rapportées sur les samedis et non en fin de journées la semaine, ce qui ne réduit que de quelques minutes le soir et ça ne fait pas beaucoup. Si dès l'année dernière les propositions C.F.D.T. avaient été acceptées, on en serait à travailler 1/8 au lieu de 1/6. Et si cela avait été accepté après MAI 1968, on aurait pas à venir le samedi. Nous venons ce jour là à l'usine seulement pour la prime journalière et pour ce qu'elle vaut...! Cela mérite-t-il de se lever entre 4h et 5h du matin selon où l'on habite?

La seule solution c'est:

LES 40H EN 5 JOURS ET PAS PLUS!

NON AUX SAMEDIS!

POUR FAIRE ECHEC AU PATRON! PAS DE DIVISION!

AU 2^e COLLEGE VOTER AUSSI POUR LA:

C.F.D.T.

ECHOS des FONDERIES

DECISION INTOLERABLE !

L'atelier 6062 qui fabrique les Arbres à cames arrête pour un certain temps. Parce qu'il y aurait soit-disant trop de pièces en stocks. Les travailleurs se retrouvent donc éparpillés dans plusieurs ateliers des Fonderies, en particulier à l'alu et aux carters.

Ces ouvriers n'ont pas le choix ! Il est inadmissible que la direction prennent ceux qui permettent de faire vivre l'usine comme des robots et des pions !

L'usine est-elle gérée par des incapables qui n'ont pas vu ou pas voulu voir les pièces s'entasser au fil des semaines ?

Alors que la CFDT demande depuis toujours le ralentissement des cadences, le retour aux 40 H de présence, la retraite à 60 ans, la direction continue d'augmenter les cadences.

Les travailleurs ne doivent pas faire les frais de la mauvaise gestion de la direction. D'autant plus que la direction, pour ce genre de décision importante, doit prévenir le C.R., ce qu'elle n'a pas fait. Elle a mis les travailleurs et les syndicats devant le fait accompli. C'est inadmissible !

UNE INJUSTICE INCROYABLE

A l'atelier 6063, aux meules des arbres à cames, sur les travailleurs des deux équipes, seulement quatre sont au maxi de leur coefficient et tous les autres au moyen. Tous les ouvriers des meules font le même travail, dans des conditions déplorables, même sur les machines.

La direction fait jouer la division des salaires, mais manque de chance pour elle, les travailleurs des meules n'acceptent plus cette division.

Ils demandent de passer tous au maxi et font appel aux délégués CFDT pour défendre leurs revendications.

A TRAVAIL EGAL SALAIRE EGAL ----- TOUS AU MAXI !

SECURITE

Dans l'allée qui va du 6061 et 6062 aux vestiaires, les bennes qui contiennent des culasses, et même des bennes vides, sont alignées le long du mur dans l'allée déjà pas très large et, comme par hasard, bien souvent devant les panneaux syndicaux !

Les caristes sont obligés bien souvent de faire plusieurs manoeuvres pour placer les bennes au risque d'accident pour eux-mêmes et aussi pour les gens qui passent à pied ou à vélo. Ce n'est pourtant pas la place qui manque dans les fonderies, surtout dans ce secteur où, si la direction le voulait, on pourrait faire désaffecter l'atelier des vilebrequins et faire place nette afin de pouvoir y stocker les bennes. Surtout que tout au bout de cette allée, il y a de la place où l'on pourrait là aussi mettre des bennes.

Faut-il qu'il y ait un accident grave (comme dans l'île au dt 12) pour que la direction réagisse ?

LA SECURITE C'EST AVANT TOUT LA PREVENTION.

En prenant les propositions CFDT en compte, la sécurité dans l'allée serait assurée, mais la sacro-sainte production fait que l'on place les bennes en attente au plus près de leur lieu de remplissage et de vidage en passant outre à la sécurité des travailleurs du secteur. C'est vrai que la direction tient plus à ses machines et à sa production qu'aux travailleurs ! Ce mépris est intolérable !

LA C.F.D.T. DEMANDE PLUS DE SECURITE DANS LES FONDERIES !

AU CHANTIER PROFESSIONNEL 50-70 ALU FONTE

Depuis déjà plusieurs semaines, certains travailleurs professionnels et OS du grand chantier sont sollicités pour faire l'équipe du soir. Alors que la CFDT continue la lutte pour que tous les travailleurs aient une vie plus régulière, plus saine et normale.

Nous voulons des temps suffisamment longs pour pouvoir autre chose que des casse-croûte bien souvent à cause de la journée continue.

Nous aimerions passer toutes nos soirées chez nous et tous nos samedis aussi. Alors que le chômage fait jour chez Renault et en particulier aux fonderies où nous avons déjà chômé en novembre.

Il y a stockage de pièces, et il est inadmissible que dans les fonderies certains ateliers cherchent à étendre le travail en équipe et à faire travailler le samedi.

Une prime d'équipe n'indemnise pas notre santé qui se détériore au fil des semaines.

- En ce moment, au chantier professionnel, la direction fait démonter les parois pour améliorer la protection contre le froid et les courants d'air.

Tant mieux, c'est bien pensé. MAIS : démonter les parois un mois de décembre pour protéger du froid, c'est pas logique et, en ce moment, il ne fait vraiment pas chaud au chantier.

La CFDT pense que c'est en été que ce genre de travaux doivent être faits, et que c'est pendant l'hiver que doivent être prévus les travaux qui seront faits l'été, afin que, l'hiver prochain, les ouvriers ne soient gênés par ce genre de travaux !

De plus, la direction des Fonderies "semble si bien partie" que nous sommes prêts à lui montrer tous les travaux nécessaires pour améliorer nos conditions de travail.

TRAVAILLEURS DES FONDERIES

Une fois de plus, vous êtes les victimes de la journée continue : en plus des casse-croûte et des maladies d'estomac, on vous vole du temps de franchise sur les fêtes de fin d'année. Dans l'ensemble de l'usine, l'équipe du matin aura 1 H de franchise payée à Noël ou au Jour de l'An alors qu'aux fonderies nous sommes pénalisés par rapport au reste de l'usine.

Seule la lutte des travailleurs, avec la CFDT, permettra de retrouver des horaires mieux adaptés, avec des temps de casse-croûte plus longs.

Prenez vos responsabilités, organisez-vous dans notre syndicat.

LA MINORATION SUR PRIME

Depuis quelques jours, la CFDT ramasse les photocopies des feuilles de paie du 7 janvier 1974 sur lesquelles était inscrite la minoration de 20 % sur prime pour la grève du 6 décembre 1973. Pourquoi ?

C'est simple, la direction doit rembourser ! La CFDT propose de faire rembourser les grévistes qui nous font confiance en mettant la direction devant ses responsabilités.

La CFDT se charge donc du ramassage, elle est la seule organisation syndicale à le faire !

Travailleurs des Fonderies, facilitez notre travail en amenant votre photocopie aux militants et adhérents CFDT connus de vous dans votre secteur.

FAITES CONFIANCE ET SOUTENEZ L'ACTION DE LA CFDT !

POUR UNE CFDT PLUS FORTE
DANS LES FONDERIES

ADHEREZ !

POURQUOI LA CFDT: SES ORIENTATIONS, SA FAÇON D'AGIR!

N°1

Les travailleurs des Fonderies posent souvent à nos militants certaines questions sur les orientations de la CFDT.

Nous nous efforçons d'y répondre, et c'est pourquoi la section CFDT des Fonderies a décidé d'expliquer les positions CFDT sur plusieurs problèmes par une série de quelques tracts sur:

- La hiérarchie des salaires
- Les conditions de travail
- Le droit à l'emploi
- Les immigrés
- Les femmes
- L'autogestion
- L'unité d'action
- Les accords
- La politique
- Les partis politiques
- Les cadres

Bien sûr il n'y a pas que cela, et si des travailleurs des Fonderies ont d'autres questions à poser, qu'ils n'hésitent pas à le faire.

Pour aller droit au but, nous commencerons par une déclaration d'Edmond MAIRE.

LA CFDT OUTIL IRREEMPLACABLE

Pourquoi les syndicats? Pourquoi la CFDT?

L'importance des problèmes auxquels sont aujourd'hui confrontés les travailleurs justifie qu'on réponde à ces deux questions.

Pour nous, les choses sont claires, et toute l'histoire de notre organisation le prouve: il n'y a de véritable syndicalisme que celui qui repose sur une réelle indépendance. C'est-à-dire sur un comportement responsable. Sur des revendications, des méthodes d'action, des choix politiques et un projet de société définis en toute liberté.

Sorti de cette voie, il n'y a que deux solutions, que nous récusons l'une comme l'autre. La première consiste à faire le jeu du système en place. Donc, à considérer comme normal qu'il y ait des exploités et des exploités: c'est ce que l'on cache généralement sous le vocable d'apolitisme.

La deuxième solution revient à reconnaître la prédominance d'un parti politique en matière de transformation de la société. Cela se traduit, en fait, par un refus de prendre ses responsabilités. C'est, de plus, risquer d'entretenir une confusion entre deux fonctions qui pour être complémentaires n'en sont pas moins distinctes: celle qui consiste à exercer le pouvoir légal et celle qui consiste à défendre, devant ce pouvoir, les intérêts des travailleurs.

Refuser à la fois l'"apolitisme" et une confusion des fonctions entre partis et syndicats, c'est bien là une des caractéristiques essentielles de la CFDT.

Caractéristique qui s'explique aisément. La dimension du syndicalisme existe au niveau des revendications.

Prenons un exemple.

En luttant pour l'amélioration des conditions de travail, que mettons-nous en cause? A la fois l'exploitation même du travail, l'existence des rapports hiérarchiques actuels, la manière dont les capitalistes réalisent leurs profits, la nature de l'outil de travail et le type de produits présentés sur le marché. C'est en réalité, toute la structure de la société qui se trouve ainsi contestée.

Notre volonté de changer le système capitaliste pour le remplacer par le socialisme autogestionnaire ne résulte pas de quelque cogitation abstraite, mais d'une nécessité découverte dans l'action syndicale. Et les modalités de transformation que nous proposons nous ont été dictées avant tout par notre lutte de chaque jour. Celle-ci met en évidence l'outil irremplaçable que constitue, pour aujourd'hui mais aussi pour demain, une organisation syndicale forte, responsable et indépendante.

Dès aujourd'hui, par son action, la CFDT apporte la preuve qu'elle a un rôle indispensable à jouer dans la construction d'une société socialiste autogérée. Cette action constitue à la fois une des conditions du changement préconisé et une garantie quant à la nature de ce changement.

Tant il est vrai que celui-ci doit être profond et démocratique.

Edmond MAIRE

=====:

LE 16 JANVIER,
TRAVAILLEURS DES FONDERIES
VOTEZ C.F.D.T.

POURQUOI LA CFDT: SES ORIENTATIONS, SA FAÇON D'AGIR!

N°2

LA C.F.D.T. ET LA HIERARCHIE DES SALAIRES

On voit souvent les militants CFDT réclamer des augmentations de salaires égales pour tous, et s'opposer aux augmentations en pourcentage. Quelle est la position de la CFDT à ce sujet?

* Un des grands objectifs de la CFDT, c'est la réduction des inégalités, dans tous les domaines. Or, en matière de salaires, des augmentations intégralement en pourcentage aboutiraient au résultat contraire: le pouvoir d'achat des catégories supérieures augmenterait plus vite que celui des ouvriers et des employés. C'est pourquoi les militants CFDT combattent ce système.

Bien entendu, il ne s'agit pas de déshabiller Paul pour habiller Pierre. La réduction de la hiérarchie des salaires doit se faire par un relèvement des bas salaires, et non par une amputation des salaires plus élevés. La première exigence de la CFDT, c'est d'obtenir le maintien du pouvoir d'achat de tous les salaires.

En revanche, en ce qui concerne la progression du pouvoir d'achat, la CFDT souhaite qu'elle soit différenciée: plus forte pour les bas salaires.

Voilà les principes. Ils peuvent s'appliquer de différentes façons. Par exemple, une partie des augmentations serait en pourcentage et l'autre partie en somme égale pour tous. Mais il n'y a pas de règle imposée: dans ce domaine comme dans les autres, les militants CFDT ont à définir la forme précise de leurs revendications, avec l'ensemble des travailleurs concernés et en fonction des situations particulières.

LA CFDT ET LES CONDITIONS DE TRAVAIL

La CFDT, on le sait, accorde une très grande place à la question des conditions de travail.

* Très souvent, dans les entreprises, lorsqu'un problème se pose en raison de mauvaises conditions de travail, les directions proposent, en compensation, une prime. La CFDT s'oppose à cela toutes les fois qu'elle le peut. Lorsqu'il y a de mauvaises conditions de travail,

il faut s'attaquer à leurs causes: augmenter les effectifs, transformer les machines, les postes de travail ou les locaux, modifier l'organisation du travail elle-même, réduire les horaires. Mais l'argent ne compense pas tout. "Notre santé ne s'achète pas", disent les militants CFDT.

La CFDT lutte contre les cadences infernales, que ce soit dans les ateliers ou dans les bureaux. Elle se montre la plus ferme de toutes les organisations syndicales pour exiger la suppression du salaire au rendement.

Elle demande la limitation du travail "posté" (en journée continue, en 3x8 ou en 2x8) et du travail de nuit: on ne devrait y avoir recours que lorsque c'est absolument nécessaire (services publics, usines à feu continu...). Rentabiliser les machines et les installations n'est jamais une raison suffisante pour détruire la santé des travailleurs.

Ce sont là quelques exemples, pour montrer la "manière CFDT" de voir les choses. D'une façon générale, la CFDT conteste l'organisation du travail actuellement dominante, qui consiste à parcelliser les tâches à outrance. Mais la remise en cause de ces principes entraîne aussi une remise en cause du rôle de la hiérarchie, etc...

C'est surtout sur les lieux de travail eux-mêmes que les conditions de travail doivent être discutées. Il faut que les travailleurs concernés aient le droit de se réunir sur place pour examiner et contester les conditions de travail et l'organisation du travail. Bien entendu, cette revendication se heurte à une résistance farouche des patrons et des directions d'administrations: elle met en question leur pouvoir de décider sans contrôle.

Derrière la lutte pour de meilleures conditions de travail, on retrouve donc les orientations fondamentales de la CFDT: exigence de droits nouveaux pour les salariés; contestation du pouvoir patronal de droit divin; remise en cause de la conception actuelle de la hiérarchie; exigence d'un autre mode de développement économique, fondé sur les besoins des hommes, et non plus sur la recherche du profit à n'importe quel prix.

LA CFDT ET LE DROIT A L'EMPLOI

Autre domaine particulièrement d'actualité: l'emploi. Quelles sont les revendications CFDT à ce sujet?

* L'indemnisation du chômage a été sérieusement améliorée ces dernières années: généralisation des allocations Assedic, création d'une garantie de ressources pour les plus de 60 ans privés d'emploi, tout récemment garantie de 90% du salaire pour les travailleurs licenciés pour motif économique.

C'est le résultat des luttes syndicales, et la CFDT s'en félicite. Mais il y a une

autre exigence, plus fondamentale aux yeux de la CFDT: la reconnaissance du droit à l'emploi.

Cela veut dire, par exemple: pas de licenciement sans reclassement préalable. Ou encore, lorsqu'une entreprise envisage des licenciements collectifs, les salariés devraient avoir un droit de recours suspensif, c'est-à-dire que les décisions patronales contestées par les salariés ne pourraient pas s'appliquer sans un examen approfondi par une instance supérieure.

Ou encore: en cas de licenciement individuel, l'employeur devrait faire la preuve de la véracité et du sérieux du motif; et le salarié devrait pouvoir être réintégré si les tribunaux ne reconnaissent pas le sérieux de ce motif.

Et aussi, bien entendu: il faut une politique de développement économique qui permette de créer des emplois dans toutes les régions en nombre suffisant, même dans les zones jugées "non rentables" par les capitalistes.

LES 16 ET 23 JANVIER VOTEZ C.F.D.T.

POURQUOI LA CFDT:

SES ORIENTATIONS, SA FAÇON D'AGIR!

N° 3

LA CFDT ET LES IMMIGRÉS

* On trouve quelquefois, c'est vrai, dans la classe ouvrière des tendances racistes, ou une absence de solidarité avec les travailleurs immigrés. Moins souvent que dans d'autres catégories sociales, mais cela arrive.

C'est dû à la méfiance qui existe chez presque tous envers ce qui est différent. C'est dû aussi à la politique du patronat et du gouvernement, qui font tout pour diviser les salariés. La CFDT combat ces tendances.

Certains travailleurs disent: "Les patrons utilisent les immigrés comme un volant de main-d'oeuvre sous-payée, qui leur permet de maintenir l'ensemble des salaires plus bas". Dans une certaine mesure, c'est vrai. Mais quelle conclusion en tirer? La CFDT dit: c'est une raison de plus pour que travailleurs immigrés et travailleurs français luttent ensemble, pour exiger que les immigrés soient payés au même niveau, aient les mêmes droits, les mêmes avantages sociaux.

La CFDT ne veut pas que ses militants jouent les dames d'oeuvre et "se penchent" sur les immigrés, comme certains semblent le souhaiter. Elle ne veut pas non plus créer pour les immigrés une organisation à part, où ils seraient enfermés comme dans un ghetto et qui créerait inévitablement des oppositions entre eux et les travailleurs français.

Ce qu'elle veut, c'est que les travailleurs immigrés prennent toute leur place dans l'organisation syndicale, et participent à l'action de tous. Et que leurs problèmes particuliers soient pris en charge par tous. C'est un peu plus long peut-être que si l'on se contentait de manifestations spectaculaires, mais c'est plus solide. Depuis une dizaine d'années, d'énormes progrès ont été accomplis dans cette voie.

LA CFDT ET LES FEMMES

La CFDT refuse de défendre la revendication de la retraite à 55 ans pour les femmes. Est-ce un refus de s'occuper des problèmes spécifiques aux femmes?

* On ne peut pas accuser la CFDT de se désintéresser des problèmes des travailleuses. Au contraire, ces dernières années, elle a développé des efforts considérables pour que ces problèmes viennent à la surface, d'abord au sein des organisations syndicales, et bien sûr dans les entreprises et dans la société.

Cela a conduit la CFDT à prendre position par exemple pour le développement de l'information sexuelle et de la contraception, pour l'abolition des lois représ-

sives sur l'avortement (problèmes qui d'ailleurs ne concernent pas seulement les femmes), ou encore à mener campagne pour demander que soient créées des crèches en grand nombre, etc.

Mais il faut bien comprendre le sens de cette lutte: c'est une lutte pour l'égalité. Égalité des salaires, égalité dans les possibilités d'accès à toutes les responsabilités, ce qui suppose d'abord l'égalité dans la formation scolaire et professionnelle - on en est loin - et un changement des mentalités.

Même si à première vue elles sont très populaires, certaines revendications risquent de renforcer les conceptions selon lesquelles les femmes sont moins capables que les hommes.

C'est le cas en ce qui concerne l'âge de la retraite. La CFDT dit: il faut le droit à la retraite avant 60 ans pour tous ceux et toutes celles qui ont eu des conditions de travail ou de vie particulièrement pénibles. C'est le cas par exemple des femmes qui, pendant plusieurs années, ont assuré à la fois un travail salarié et l'éducation de leurs enfants. Mais ce n'est pas le cas de toutes les femmes, et certains hommes doivent eux aussi y avoir droit.

LA CFDT ET L'AUTOGESTION

Dans ses perspectives pour l'avenir, la CFDT s'est déclarée en faveur du socialisme autogestionnaire. Qu'est-ce que cela veut dire?

* L'autogestion, ça consiste à ce que les hommes gèrent eux-mêmes leurs affaires, dans tous les domaines. Dans la société socialiste que la CFDT veut construire, il ne s'agit pas d'enlever le pouvoir à une minorité pour le confier à une autre minorité. Il s'agit de trouver les moyens pour que tous ceux qui sont concernés par une décision participent à la prise de cette décision.

Pour la CFDT, l'autogestion pour être réelle doit être accompagnée de deux éléments inséparables:

- la propriété sociale des moyens de production et d'échange (les entreprises devront cesser progressivement d'appartenir à des propriétaires capitalistes, pour devenir propriété sociale, ce qui d'ailleurs ne signifie pas forcément propriété de l'Etat);

- la planification démocratique (toutes les grandes décisions économiques devront être prises en fonction d'un plan d'ensemble largement débattu avec toute la population; notamment, les investissements et le crédit devront s'inscrire dans le cadre de ce plan).

POUR PLUS D'EGALITE
ET DE RESPONSABILITE

VOTEZ CFDT

C.F.D.T.

Section Fonderies - Traitements Thermiques

¹⁶
C.F.D.T.

NOUVEAU SUCCES CFDT AUX FONDERIES!

La CFDT avance dans les Fonderies. C'est normal, car les travailleurs votent pour qui les représente réellement.

Comparaison avec les élections des Délégués du Personnel de 74

	CFDT	CGT	FO	CFTC	CFT-SIR
1975	160	869	52	37	27
1974	110	878	55	16	43
	+50	-9	-3	+19	-16

La CFDT remercie les travailleurs des Fonderies qui ont voté pour elle.

Comparaison avec les Elections du C.E. de Novembre 74

	CFDT	CGT	FO	CFTC	CFT - SIR
DP 1975	160	869	52	37	27
CE 1974	124	872	91	42	31
	+36	-3	-39	-5	-4

Les chiffres parlent d'eux-mêmes, nous ne rajouterons pas d'explication aux travailleurs des Fonderies, qui sont assez grands pour faire leurs propres analyses!

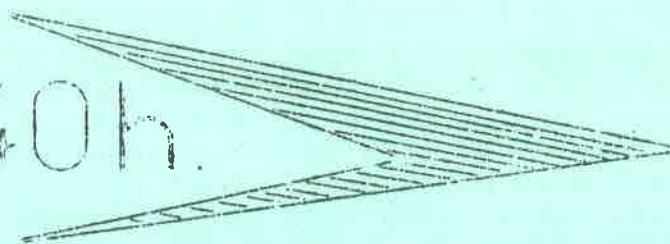
NOTA:

Certains travailleurs ont cru voter pour nous alors qu'ils ont utilisé un bulletin CFTC. Il est de notre devoir à tous de leur expliquer la différence des 2 bulletins et des 2 organisations.

POUR L'UNITE DE TOUTES LES CATEGORIES: le 23 VOTEZ CFDT.

LES

40h.



Lundi matin: "Ca passe trop vite le week-end, 2 jours c'est pas assez".

Lundi soir: " En voilà une de faite, vivement la retraite!"

Mardi soir: " Ca en fait 2 de tirées!"

Mercredi soir: "Ca y-est, on est à la moitié!"

Jeudi soir: "Je suis crevé, enfin plus qu'une!"

Vendredi matin: "C'est la meilleure, vivement ce soir!"

Ces phrases, nous les entendons à longueur de temps, non seulement dans les fonderies, mais partout dans l'usine. Que signifient-elles?

Elles signifient que chaque jour, la fatigue ronge notre santé, notre vie. Fatigue, maladies, accidents! Voilà ce que nous réserve la Direction.

Les travailleurs ressentent depuis toujours LA NECESSITE DE REDUIRE LE TEMPS DE TRAVAIL!

UN PEU D'HISTOIRE (que beaucoup d'entre nous ont vécu)

Au 19ème siècle, en plein essor du capitalisme, la journée de labeur ne connaît pas de limite. Les premières luttes sont pour la suppression du travail de nuit pour les enfants en dessous de 12 ans et pour la journée de 10h! (60h par semaine).

1936: Grâce à de puissantes grèves, les ouvriers de France obligent le gouvernement à céder la semaine de 40h, ainsi que d'autres réformes très importantes (congés payés etc...). LES HEURES SUPPLEMENTAIRES SONT INTERDITES!

Et aujourd'hui, près de 40 ans après 1936, la semaine de 40 heures reste lettre morte: les statistiques placent la France en tête des pays du Marché Commun, avec une semaine de 45H en moyenne; dans le Bâtiment, la limite des 50h est souvent franchie.

Comment se fait-il que, dans un pays hautement industrialisé comme le nôtre, des milliers d'ouvriers soient rivés à leur travail si longtemps?

VOILA POURQUOI: La journée de travail permet à l'ouvrier de vivre difficilement et au patronat de faire des bénéfices énormes. Alors que nous devrions vivre décemment avec des horaires de travail bien plus courts.

Pour ces bénéfices, le patronat a intérêt à ce que la journée de travail soit aussi longue que possible. Plus elle est longue, plus elle produit de bénéfice.

Nous avons le juste sentiment que chaque heure de travail que nous donnons en plus du temps nécessaire à la restitution de notre salaire, nous est extorquée de façon illégitime, et c'est dans notre propre chair que nous éprouvons ce que veut dire: TRAVAILLER TROP LONGTEMPS.

LE PATRONAT LUTTE POUR SON PROFIT, L'OUVRIER POUR SA SANTE et pour quelques heures de repos quotidien, afin de pouvoir travailler, dormir et manger. Tout ce qui profite à l'un, se fait au détriment de l'autre. Travailleurs et Patrons sont 2 adversaires qui ont des intérêts opposés. Entre nous et le patronat c'est la lutte permanente. Pour mener à bien cette lutte, nous nous sommes donnés chacun les moyens nécessaires: le gouvernement et les partis bourgeois d'une part, le syndicat de l'autre. Chacun étudie au mieux les intérêts de sa classe; dans son for intérieur, le Bourgeois n'a qu'un slogan: 80 heures, 80 ans (pour la classe ouvrière, s'il le pouvait). La CFDT, elle, défend les revendications conformes aux aspirations des travailleurs:

40 H ET 60 ANS POUR TOUS

Mais, "l'ouvrier lutte pour sa santé, pour quelques heures de repos par jour, afin de pouvoir non seulement travailler, dormir et manger, mais d'une autre manière encore: S'AFFIRMER ET VIVRE COMME UN HOMME!

Sous le système capitaliste, la classe ouvrière peut obtenir, après de durs combats, certaines améliorations des conditions d'existence (réductions du temps de travail, congés, avantages sociaux etc...). L'histoire du mouvement ouvrier en témoigne suffisamment. Mais l'expérience nous l'apprend aussi: ces conquêtes sont toujours remises en cause par la bourgeoisie. Quand la journée de travail diminue sous la poussée des luttes, le patronat tente immédiatement d'augmenter les cadences.

Le système actuel gangrène la nature (pollution généralisée) et nous sommes, après le vacarme, la poussière et les vapeurs nocives de l'usine, à chercher désespérément le repos dans les bruits et la puanteur des villes dortoirs.

L'intoxication ne gagne pas seulement notre corps. Radio, télévision et journaux s'attaquent sans répit à notre esprit. L'idéologie de la classe dominante tisse autour de nous une véritable toile d'araignée pour nous maintenir soumis au patronat.

"40H par semaine!"- cette perspective agréable ne doit pas boucher notre horizon. Au travers du juste combat pour la réduction du temps de travail, nous devons garder à l'esprit la lutte contre les exploités.

Pour les syndicalistes de la CFDT, pour les travailleurs, la lutte pour les 40h ne doit pas être une fin en soi. Mais elle n'en demeure pas moins une partie non négligeable de la lutte qui nous oppose à la Direction.

En effet, "les 40h" sonnent comme un cri de ralliement pour tous les travailleurs. Ce mot d'ordre constitue un ciment puissant de l'unité de la classe ouvrière.

De plus, le combat pour les 40h agit comme un révélateur au sein de la société capitaliste et nous permet de distinguer sans erreur nos amis de nos ennemis. "40H par semaine", cette revendication économique porte atteinte au fondement même du régime actuel: elle entame le sacro-saint bénéfice du patronat. Tous ceux qui vivent de l'exploitation de l'homme par l'homme lèvent les bras au ciel et poussent des cris d'écorchés vifs!

Partir dans la lutte en ordre dispersé, c'est aller à un échec certain. Face au patronat organisé, ORGANISONS-NOUS!

ORGANISEZ-VOUS A LA C.F.D.T.

11

POURQUOI LA CFDT: SES ORIENTATIONS, SA FAÇON D'AGIR!

N° 4

LA CFDT ET LES PARTIS

Récemment se sont tenues des "Assises du socialisme" où on a discuté de la création d'un grand parti politique autour du parti socialiste actuel, d'une partie du PSU et de militants divers. Les responsables CFDT y participaient. Cela signifie-t-il que la CFDT est liée à un parti politique?

* La CFDT agit sur le terrain des luttes syndicales, avec comme perspective lointaine une société socialiste autogestionnaire.

Il y a d'autres terrains sur lesquels il faut agir, notamment le terrain politique. Ce n'est pas le rôle de la CFDT, c'est celui des partis. Mais la CFDT souhaite qu'il y ait des partis politiques puissants qui défendent eux aussi, une perspective socialiste autogestionnaire.

Si des militants s'engagent dans ces partis, tant mieux, à condition qu'ils évitent la confusion entre leur action syndicale et leur action politique.

Pour ces raisons, le Bureau national et le Conseil national de la CFDT ont déclaré qu'à leur avis, les "Assises du socialisme" étaient un fait positif. Mais les militants CFDT qui y participaient le faisaient à titre personnel, et la CFDT ne se trouve pas liée à un parti quelconque. Elle tient par-dessus tout à garder son indépendance.

Elle a réaffirmé les règles de non-cumul des mandats: un militant CFDT qui a des responsabilités politiques nationales ou régionales; de même à tous les niveaux.

La CFDT estime qu'elle est à égalité avec les partis politiques, ou avec n'importe quelle organisation pour porter des jugements et agir sur n'importe quel problème. Elle peut conclure des alliances, mais sans rien abandonner de sa liberté. Et elle reste ouverte aux adhérents de toutes opinions.

.../...

LA CFDT ET LES CADRES

On présente souvent la CFDT comme hostile aux cadres. Que répond-elle là-dessus?

* La CFDT compte de nombreux cadres parmi ses adhérents, et elle obtient aux élections professionnelles des résultats qui prouvent sa représentativité dans les collèges "cadres". Elle défend les cadres mieux que certaines organisations catégorielles, comme la CGC, qui les enferment dans un isolement dangereux.

De nos jours, les cadres se trouvent de plus en plus dans une situation comparable à celle des salariés de "la base": les patrons (y compris l'Etat-patron) exploitent leur force de travail sans que les cadres puissent quoi que ce soit sur les décisions importantes.

Bien entendu, les patrons leur bourrent le crâne pour leur faire croire qu'ils ont des intérêts opposés à ceux des autres salariés. S'ils acceptent d'entrer dans ce jeu, ils se trouvent vite dans une situation intenable.

Dans les entreprises et les services, les militants CFDT contestent une certaine conception des rapports hiérarchiques. Cela ne veut pas dire qu'ils attaquent les cadres. D'ailleurs, les cadres CFDT eux-mêmes participent à l'action syndicale commune avec tous les autres adhérents CFDT, et ils ont compris que là était leur véritable intérêt.

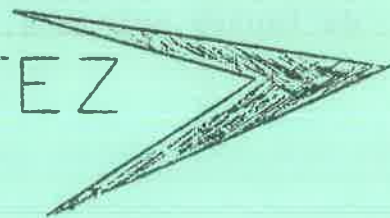
Leur intérêt ne réside pas dans le maintien de privilèges dépassés. Bien entendu, ils ont des revendications spécifiques, comme n'importe quelle autre catégorie de salariés. Ces revendications doivent être défendues par tous.

Alors que les patrons cherchent à cloisonner et à diviser les différentes catégories de travailleurs, à enfermer chacune dans sa petite alvéole, la CFDT au contraire, veut réunir ces différentes catégories, car elles ont toutes la même situation par rapport au patronat et au pouvoir.

La CFDT lutte pour une société où la division sociale du travail aura disparu: c'est-à-dire où les distinctions entre tâches de commandement et d'exécution, entre travail manuel et travail intellectuel, seront progressivement abolies. Bien entendu, cela ne se fera pas d'un coup. C'est une perspective à très long terme.

Il est évident qu'il subsistera pendant longtemps une division technique du travail, inhérente à toute organisation. Les cadres ont leur place dans la société que souhaite construire la CFDT. Mais cette place sera fondée sur la compétence, et non sur un pouvoir hiérarchique incontrôlable.

ADHEREZ ET LUTTEZ
AVEC LA C.F.D.T.



LA C.F.D.T. FONDERIES

VOUS INFORME !

Depuis la Reprise des caristes et de la Manutention, suite à l'attitude de la Direction, d'autres conflits ont éclatés. Aux fonderies de nombreux travailleurs harcèlent nos militants de questions.

Que se passent-ils ? Quels ateliers sont en grève ? et pourquoi ?

La Section Syndicale C.F.D.T. des Fonderies fait une liste des mouvements actuels, afin que les travailleurs des Fonderies soient enfin informés :

- Les pistoletteurs unis, ont arraché l'engagement de la direction à passer tous P I 180 le 1er Mars.
- Les professionnels de l'entretien sont en grève depuis plusieurs jours avec comme revendications 300 Frs pour tous et relèvement de 20 points des coefficients.
- Les travailleurs de la soudure du 38, sont eux aussi en grève depuis Mardi pour passer tous à 170.
- Au département 74, ce sont les travailleurs du caroussel, de la sellerie, finition mécanique et des sièges qui demandent eux aussi un seul coefficient sur les chaînes : le 170 MAXI pour tous et une augmentation uniforme pour tous.
- Au Bas Meudon, selliers, mécaniciens, jockeys et retoucheurs demandaient aussi le relèvement de leur coefficient.
- Les contrôleurs et essayeurs ont aussi réclamé : qu'il n'y ait plus de coefficients d'O.S. au contrôle et le maxi pour tous.
- De nombreux autres conflits ont lieu à Flins, au Mans, à Cléon.

Toutes les revendications posées avec FORCE ET RESPONSABILITE par ces travailleurs, remettent en cause la grille actuelle des classifications. Ils veulent voir le relèvement de leur coefficient par la NEGOCIATION IMMEDIATE DES CLASSIFICATIONS ET VEULENT AVOIR UN SALAIRE DECENT POUR VIVRE. Ils réclament donc une augmentation uniforme de 300 Frs pour tous intégrée dans le salaire de base.

Nous aussi dans nos chantiers, ateliers et chaînes, nous avons nos revendications légitimes :

- Une seule catégorie d'O.S.
- Un seul taux : le MAXI
- Des temps de pause plus longs
- Des remplaçants plus nombreux
- Examen de la grille Fonderies en attendant la grille unique de l'O.S. aux professionnels

- Pour les ateliers 5060 et 5070 : déblocage du Passage P 3. (de plus, il est anormal que les P 1 B doivent passer des essais sur des travaux qui n'ont rien à voir avec les nouvelles méthodes utilisées.
Ex : Machines et chaînes Aholand)
- Promotion réelle pour toutes les catégories dans les Fonderies
- Rénovation et maintien des Fonderies à Billancourt, afin d'améliorer les conditions de travail et garantir l'emploi.

C'est dans les Fonderies que les conditions de travail sont les plus dures. Les travailleurs ne supporteront pas éternellement cet état de chose.

Ce n'est pas la direction qui règlera d'elle-même nos problèmes, c'est toujours sous la pression des travailleurs en lutte que les revendications ont abouties.

La Section Syndicale C.F.D.T. des Fonderies appelle les travailleurs des Fonderies à mener toutes les actions nécessaires avec leurs syndicats pour imposer leurs revendications.

Ne laissons pas les travailleurs des autres secteurs se battre seuls et... pour nous. Nous aussi nous sommes concernés !

+ +
+

INFORMATIONS

Les Fonderies du Mans, depuis la Semaine dernière ne produisent que 50 % environ

+ +
+

UN MORT DE PLUS

Suite aux blessures survenues lors d'un accident de travail, un ouvrier du Département 51 est décédé dimanche 23.2.75

+ +
+

AUTRE SUJET

Nous signalons aux travailleurs des Fonderies de ne plus nous demander des agendas 75 et des "Spécial Impôts"

NOUS N'EN AVONS PLUS, NOUS AVONS TOUT VENDU.

+ +
+

" L'ACTION " ... ?

Un débrayage nous est proposé par la CGT le vendredi 28

* Si la C.F.D.T. accepte de participer à cette action, il faut être clair et nous exposons ici les raisons :

1°) Dans un souci de préserver l'unité qui dans la période actuelle est plus que nécessaire pour faire aboutir nos revendications.

2°) Pour respecter la démocratie ouvrière et la volonté de lutte de l'ensemble des travailleurs des Fonderies.

3°) Pour discuter des formes de lutte à envisager dans un proche avenir...

- La CFDT Fonderies pense qu'il aurait certainement été plus utile d'appuyer nos délégués à la réunion mensuelle du Dt 60, le jeudi 27 !

- Nous savons très bien que ces 2 H ne suffiront pas !

Ce n'est qu'un simple avertissement ! Ce n'est qu'un début !

NOUS VOULONS :

- *** Des augmentations uniformes !
- *** Tous au maxi !
- *** Maintien et Modernisation des Fonderies de Billancourt !
- *** De meilleures conditions de travail !
- *** Des temps de pause plus longs !

CFDT / FONDERIES / CFDT
N° 21

CE MATIN + 80 %

DES FONDERIES EN

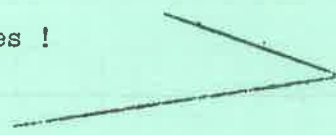
GREVE

CE SOIR TOUS EN

GREVE A 20h30

*** Des remplaçants plus nombreux !

*** Des journées de travail moins longues !



La C.F.D.T. réaffirme que c'est avec des luttes plus dures que nous ferons céder la direction et faire aboutir nos revendications !

TOUS EN GREVE LE :

VENDREDI 28

matin et normale : 9h à 11h

à la petite infirmerie

soir : 20h30

C.F.D.T. FONDERIES

C.F.D.T.

AUJOURD'HUI 5-3-1975

GRANDE ASSEMBLEE

CF.D.T.

AUX GRILLES ZOLA DE 12h à 15h

- organiser la riposte contre les licenciements
- exiger le paiement des heures chômées
- la situation sur toutes les usines renault

à l'heure du repas, en sortant du boulot, en débrayant, qu'importe!

le principal c'est que tous les travailleurs des fonderies y viennent!

POUR S'IMFORMER!
POUR RIPOSTER!
POUR S'ORGANISER!

AVEC LA CF.D.T.

TROUVONS D'AUTRES FORMES DE LUTTES !



Après les débrayages et les grèves qui se sont déroulés ces dernières semaines dans les Usines RENAULT, nous en venons à la réflexion sur les moyens de luttés mis en valeur par la CFDT et les travailleurs.

Nous estimons qu'il ne faut pas rentrer dans le sectarisme.

Nous avons, maintes et maintes fois, appelé à l'unité qui est plus que nécessaire, et non à l'aventurisme, comme le disent certains.

Nous pensons donc, que pour faire aboutir nos revendications, nous devons le faire dans l'unité, et que vous, travailleurs, devriez prendre des responsabilités pour les luttes à mener.

Ce n'est pas en bavardages que nous arracherons ces revendications des mains du patron.

Bien au contraire, tout ceci s'obtiendra avec des luttes dures et efficaces, et encore une fois, dans l'unité de gens responsables et concernés.

Nous n'avons pas à attendre que ces "messieurs de la direction" et du patronat nous lâchent des miettes.

Pour faire plier l'intransigeance de la direction, il est nécessaire d'adopter des formes de luttes mobilisatrices, générales, et non secteur par secteur.

Des manifestations extérieures, des démonstrations spectaculaires ne peuvent pas faire l'objet de toute une grève. Il faut convaincre les autres ateliers, et même les autres services de se mettre à l'action avec

.../...

vous. Il faut arrêter la production et gêner la Direction.

Ce n'est pas seulement en signant des pétitions que nous répondrons à la Direction, qui veut imposer des licenciements, mais en luttant massivement et unitairement dans l'intention d'obtenir notre dû. Ces revendications concernent l'ensemble des travailleurs:

- Non aux licenciements.
- Augmentation uniforme de 250F par mois pour tous.
- Grille unique de l'O.S. à l'Ingénieur (avec possibilité et facilité de promotion pour tous).
- Un seul coefficient sur chaîne: le 170 maxi.
- Un seul P.1 à 180.
- Paiement à 100% des heures et journées chômées.

Le meilleur moyen de faire aboutir ces revendications c'est d'être en lutte, tous ensemble.

L'heure est à la riposte, pas aux divisions. Non aux diviseurs.

La CFDT appelle l'ensemble des travailleurs à se mobiliser. Nous ne pouvons pas admettre que la Direction qualifie d'agitateurs et sanctionne des travailleurs qui combattent pour leurs revendications. Il faut agir fermement face à des gens qui ne reculent pas devant les menaces et les calomnies; il n'y a que dans l'action que nous détruirons le climat repressif et oppressif du système capitaliste.

Si la CFDT préconise des formes de luttes dures, c'est qu'en face de nous, nous avons des patrons puissants par le pouvoir et l'argent.

Face à cela, la CFDT a créé une caisse de grève, pour que les travailleurs puissent tenir dans les grandes grèves, s'il le faut, face au Patron qui nous exploite et au pouvoir capitaliste.

A bas l'exploitation de l'homme par l'homme.

Seule la lutte nous libérera et donnera goût à la vie.

LE MANS EN LUTTE = 140^F

TOUS EN LUTTE = ?

Le plus long conflit qu'ait connu RENAULT, commencé par les caristes, s'achève après une lutte tenace des travailleurs du MANS et de difficiles négociations.

Quel est le bilan de cette lutte? On constate que ce qu'a accordé la Direction est loin d'être clair pour tout le monde, et ce n'est pas sa nouvelle affiche qui clarifie les choses. La CFDT, comme d'habitude, informe les travailleurs des Fonderies:

Résultats des négociations applicables au 1er Mars

1°) Salaires:

Salaire de base + 2% + 80F;
Les 22F seront en plus, mais pas dans la base 40h. (Comme chaque fois, la CFDT distribuera son barème Salaires prochainement).

2°) Chômage:

Indemnisation égale à 35% + les 2,10F avec les 0,84F pour la première personne à charge (aide publique).

3°) Levée des sanctions:

Rien de précis actuellement.

4°) Classifications:

Suppression du Coefficient 150;
Garantie du démarrage de la grille au Coefficient 160;
Les P.1 A et P.1 B devraient être regroupés. (La CFDT pense que l'incidence de ces mesures devra suivre pour la grille Fonderies et devra être discutée lors des réunions classifications).

Nous constatons que si toutes les revendications n'ont pas avancé totalement, la Direction a été contrainte de "donner" en une seule fois ce qu'elle prévoyait de répartir en 6 mois !

Une fois de plus, l'écart hiérarchique reste fort, car la somme uniforme reste faible par rapport à la partie en pourcentage. La CFDT rappelle qu'elle demande TOUTES LES AUGMENTATIONS UNIFORMES, pour une réelle justice dans les salaires d'aujourd'hui.

Nous voyons que ce sont les bas salaires qui auront le moins de rallonge, et que tous ceux qui ces derniers temps n'ont pas subi le lock-out et ont critiqué tout mouvement de grève, c'est-à-dire, certains chefs et cadres, vont toucher la galette !

Les travailleurs du MANS se sont exprimés à 76,82% pour la reprise du travail, et 21% contre. Sont-ils heureux des résultats obtenus après

9 semaines de lutte?

En tout cas, ils étaient conscients de leur rapport de force et de l'absence de lutte dans les autres usines, ils ont voté en conséquence! Il est évident que si la lutte du MANS s'était développée dans les autres usines avec la même ampleur, les chances d'un succès total auraient été réunies.

La Direction a voulu mater les travailleurs du MANS. Elle n'a pas réussi parce qu'ils sont organisés (déjà un travailleur sur 2 est syndiqué...)! La Direction prend, vis-à-vis des travailleurs, des positions de plus en plus dures et réactionnaires (dans la ligne de CHIPAC!). Dans les Fonderies, c'est dès aujourd'hui qu'il faut se préparer à combattre cette politique. Pour cela il faut, dès maintenant, dans chaque atelier des Fonderies, **PRENDRE DES DECISIONS!**

Il faut se mettre tous d'accord pour décider quand, comment et pourquoi il faut rentrer dans la lutte, il faut se mettre tous d'accord pour adopter la forme de lutte qui gênera le plus la Direction, afin de faire payer celle-ci. C'est toujours devant la position ferme des travailleurs que nos revendications ont abouti !

La CFDT rappelle d'ailleurs que dans une "grève Fonderies", la CFDT appelle TOUS CEUX QUI SONT EN FONDERIES à y participer, qu'ils soient 1er ou 2ème Collège, mensuels au APR, Méthodes au Dt 60, bureaux, services ou ateliers, professionnel, O.S. ou régleur... ça aussi c'est l'unité!

A l'heure actuelle, est-ce que toute lutte doit s'arrêter? La CFDT dit NON!

**IL FAUT EXIGER LE PAIEMENT DU CHOMAGE A 100%!
N'ADMETTRE AUCUN LICENCIEMENT!**

Pour des succès plus importants,

RENFORCEZ LA CFDT

* AVIS AUX ADHERENTS: Tous les adhérents CFDT Fonderies, victimes du chômage sont priées de contacter leurs délégués et militants avec leur carte CFDT, pour avoir droit à la "caisse de grève".

Il est à noter et à dénoncer fermement, l'attitude de Force Ouvrière de la Métallurgie. Celle-ci, employant les méthodes jusqu'alors utilisées par la CFT, demande aux travailleurs de Renault d'agresser les militants syndicaux qui les conduisent dans un conflit qui leur fait perdre de l'argent (tract FO du 7.4.75).

Une nouvelle fois, les dirigeants FO montrent nettement dans quel camp ils se placent. Mais dans ce cas précis, leur position dépasse la collaboration de classe pour s'inscrire parmi les thèmes soutenus par les ennemis de la classe ouvrière!

NON AUX SYNDICATS BIDONS!

OUI A LA CFDT!

ADHEREZ!

NON: AUX BRIMADES,
 AUX COMPORTEMENTS ANORMAUX DE CERTAINS AGENTS DE
 MAITRISE

OUI: AU RESPECT DE L'HOMME

A l'Atelier 6083 le Jeudi 29 Mai, dans l'équipe du soir, après une altercation entre un ouvrier et le chef d'équipe HOGUENAN, ce dernier s'est permis de gifler le travailleur.

Ses camarades ont unanimement arrêté le travail.

Les travailleurs n'admettront pas ces mouvements de violence de la part d'une certaine maîtrise.

De plus, ce chef d'équipe se permettait d'avoir des propos déplacés envers nos camarades immigrés.

Cela est inadmissible, nous sommes tous sur le même pied d'égalité.

La Direction ne regarde pas à l'embauche si le personnel est blanc ou jaune ou noir, pour le prendre, ce dont nous nous réjouissons, car l'égalité n'est pas un problème de peau.

Toujours dans l'Atelier 6083, quelque temps auparavant, le contre-maître l'AMEDE avait secoué brutalement un ouvrier, et ensuite lui avait donné un coup de poing.

Nous ne sommes pas à l'usine pour subir les exactions de tels individus.

Les relations entre la maîtrise et les travailleurs sont avant tout des problèmes d'hommes, des problèmes psychologiques.

La Direction ferait bien de payer des cours de psychologie à sa

maîtrise, aussi importants que des cours de législation.

Malheureusement, la Direction fait jouer à la maîtrise un rôle disciplinaire (alors que ce devrait être un rôle technique), et nous constatons, à la CFDT, que certains d'entre eux, dépassés par des situations pour lesquelles ils n'ont pas été formés, durcissent encore les conditions d'application des règlements.

Nous demandons à la Direction de nous considérer comme des Hommes, et non comme "des animaux qu'on dompte".

La C.F.D.T. refusera toujours les sanctions tâtilloannes et imbécilles.

Nous refuserons de nous laisser diviser.

Nous voulons que la hiérarchie s'occupe de choses importantes, telles que:

- Conditions de travail
- Température
- Bruit
- Aération
- Poussières
- Pénibilité du travail
- Rémunérations
- Outillages
- Cadences
- Qualité du travail pour ce qui est du produit fabriqué.

VOILA DES TACHES QUE DOIT EXECUTER LA MAITRISE, TACHES AUTREMENT PLUS INTERESSANTES QUE CELLE QUI CONSISTE A " JOUER AU FLIC " .

CHAQUE JOUR, DANS NOTRE DEPARTEMENT, LA CFDT
FAIT LA PREUVE DE SON EFFICACITE, CONTINUEZ
A LUI FAIRE CONFIANCE:

A LA C.R.I. VOTEZ CFDT.

C.F.D.T.

SECTION FONDERIES

26
C.F.D.T.

MAUVAISES CONDITIONS de TRAVAIL = ACCIDENTS

Juillet 1975

Depuis une semaine, la liste des accidents de travail aux fonderies s'est alourdie. De nombreux accidents plus ou moins graves sont survenus :

- Au 5060 : 2 travailleurs blessés : l'un au doigt (cassé) l'autre au visage (fracture).
- Au 5080 : 2 travailleurs brûlés : aucune sécurité et mauvaise adaptation de la poche de coulée.
- Au 6089 : 1 régleur blessé au genou : 8 jours d'arrêt de travail. Les carters de protection du transporteur étaient enlevés.
- Au 6081 : 2 travailleurs blessés dont l'un assez sérieusement à l'abdomen. Un palan usé, rafistolé (faute de pièce détachée) s'écroule.

Voilà le résumé des derniers accidents qui viennent malheureusement grossir la, déjà, trop lourde liste des fonderies.

La responsabilité de la direction est totale. Elle nous fait travailler à des cadences trop élevées, avec du matériel vétuste, mal adapté ou bien rafistolé tant bien que mal.

Le bruit infernal allié aux cadences, à la poussière, à la chaleur étouffante et à l'environnement particulièrement détestable aux fonderies aggravent considérablement les risques d'accidents.

Les nouveaux sables employés aux départements 60, 5070, 5060, constitués de l'on ne sait quels produits chimiques dangereux pour la santé des travailleurs sont maintenant notre lot quotidien.

Les émanations gazeuses (procédés Ashland, Pep set) nous brûlent la gorge et piquent nos yeux à longueur de journée. Nous sommes pollués toute la journée et sûrement pour le restant de nos jours.

Les risques encourus par les travailleurs ont-ils été réduits ? NON.

Les dégats causés à notre organisme sont-ils connus ? NON.

Certains "bien pensants" nous disent qu'il n'y a pas de risque. Les produits utilisés sont "tolérés" par le corps médical. Mais les travailleurs qui les utilisent ne sont pas dupes ! Ils savent eux, parce qu'ils sont "sur le tas", que ces produits chimiques sont DANGEREUX et
.../...

détruisent petit à petit leurs poumons, leur estomac et leur sang. Car eux, et seulement eux, en subissent les conséquences.

Si ces messieurs qui nous obligent à utiliser ces produits nocifs (véritables poisons pour l'organisme) en subissaient les effets pendant plusieurs années, comme les travailleurs, nous verrions bien qu'ils réviseraient bien vite leur jugement.

Ce ne sont pas les visites médicales tous les six mois, sans examens vraiment poussés qui amenuiseront les risques pour notre santé.

Nous devons exiger, tous ensemble :

- De véritables visites médicales,
- De véritables spécialistes pour nous examiner complètement (estomac, sang, etc.)
- Que les médecins descendent plus souvent dans les ateliers pour connaître nos conditions de travail.

A l'atelier exigeons :

- Des garanties sérieuses pour notre protection,
- Un plus grand nombre de ventilateurs, de hottes d'aspiration pour récupérer les gaz et les fumées nocifs.

La Direction trouve des crédits pour augmenter la rentabilité et la productivité des ateliers. Elle doit AVANT TOUT améliorer nos conditions de travail et réduire nos risques santé.

Ce que nous voulons c'est ne plus risquer la maladie au travail. Le patron ne doit pas acheter notre peau ! Notre vie vaut bien plus que quelques billets de banques supplémentaires (points R.S.). Avec la CFDT, nous devons lutter pour la satisfaction de nos revendications. Les conditions de travail sont parmi les plus importantes.

Avec la CFDT exigeons de : NE PAS PERDRE SA VIE A LA GAGNER.

MAXI PROFITS :

Encore une fois, la rentabilité passe avant le respect des travailleurs. Lors d'essais de coulée aux chemises, la direction (en particulier M. CONNORS) avait prévu 4 personnes pour exécuter un travail en cadence continue sans temps de pause, sans remplaçant. Il fallait lever le petit doigt pour aller pisser. Ce petit cirque ne pouvait plus durer. Les travailleurs ont exigé un cinquième homme, en remplacement. Il leur a été répondu que cela coûtait trop cher. Qu'il y avait un manque de personnel. Il aura fallu l'intervention des délégués CFDT et CGT et la menace d'arrêt de travail pour que la direction et M. CONNORS comprennent ce qu'est le respect du travailleur.

QUAND LA CFDT FAIT DES PROMESSES, ELLE LES TIENT ! 

Il y a quelques mois, la CFDT ramassait les feuilles de paie de ceux qui avaient eu une minoration sur la prime du 6 décembre 73 pour avoir fait grève.

Aujourd'hui, GRACE à la PUISSANCE JURIDIQUE de notre SYNDICAT SOUTENU par 1 MILLION d'ADHERENTS, nous sommes en mesure d'AVANCER le REMBOURSEMENT de la PRIME aux travailleurs injustement pénalisés.

Voilà bien une nouvelle preuve de l'efficacité de la CFDT au service des travailleurs qui nous ont fait confiance.

C'est pourquoi, il est indispensable et logique de renforcer un syndicat responsable et actif. Pour la satisfaction de vos revendications ADHEREZ LA CFDT.

BONNES VACANCES à TOUS.

ECHOS DES

FONDERIES

Le laboratoire des sables n'est pas connu de tous dans les Fonderies. Mais le chef, Mr. JASSON, déjà "très apprécié" pour son "Procédé Ashland" (dont nous en avons parlé avant les vacances, et reparlerons, même si cela ne plaît pas à certains), commence à se faire remarquer dès la rentrée, en mettant 3 jours de mise à pied avant renvoi à un de ses employés, sous de faux prétextes d'ailleurs, puisqu'il n'y a pas de preuve.

Nous tenons à préciser que cet employé n'a jamais eu "de punitions" à la Régie, et que c'est la première fois.

Nous voyons par cet acte, parmi d'autres, toute la politique "sociale" de la Régie qui se débarrasse d'une partie de son personnel par des sanctions très dures. Il est dommage que de tels "chefs" de service se prêtent à ces pratiques.

Nous conseillons à ce chefaillon de s'occuper de ses réelles fonctions d'ingénieur. Il a du travail sur la planche, puisque nous lui demandons de ne plus empoisonner les travailleurs avec son "Procédé Ashland". De plus, refaire le laboratoire c'est bien, mais les employés doivent aussi être bien payés.

La CFDT demande à tous les travailleurs de réagir fermement face à toutes les sanctions, et de faire appel aux délégués CFDT le plus rapidement possible. Nous devons être solidaires car aujourd'hui c'est un camarade, demain ce sera un autre.

Certains agents de maîtrise n'apprécient pas notre méthode de dénoncer les chefs racistes ou employant des méthodes répressives. La CFDT tient à ne pas laisser passer de tels procédés, dans les Fonderies comme ailleurs. La CFDT continuera son action sur ce point, car nous ne nous laisserons pas emm..... par ces chefs (une minorité par rapport à l'ensemble de la maîtrise).

=====:

La paye de septembre, ça ne va pas. C'était la vraie pagaille. Déjà la CFDT demande que nous soyons tous payés en fin de mois et non le 7. Ce mois-ci c'était le banquet ! Une feuille pour la paye, une pour la prime, une pour le reliquat de juillet...

La CFDT dit: ASSEZ A DE TELS PROCÉDES ! Les travailleurs attendent après leur argent largement mérité ! Les patrons font déjà assez leur beurre sur notre dos: NOUS VOULONS NOTRE PAYE COMPLETE TOUS LES FINS DE MOIS (difficiles)!

=====:

La CFDT demande depuis longtemps d'arrêter la journée continue. La Direction des Fonderies devait, courant septembre, nous faire part de

.../...

sa décision sur les nouveaux horaires, mis en route avec la réduction d'horaire prévue le 1/10/75.

La CFDT demande, en tout cas, 2 choses principales:

- le retour de la 1/2h de casse-croûte payée pour le Matin (assez d'attendre 13h30 pour manger convenablement!)
- profiter des horaires des "cars Régie" (nous en avons assez de faire le poireau: 1 heure en plus du travail à attendre le car).

Le retour à l'ancien horaire, ou à peu près celui-ci, serait plus appréciable puisque cela nous rendrait notre 1/2h de casse-croûte et diminuerait le temps de travail de l'équipe du soir (l'horaire le plus dur). Cela nous donnerait le temps de manger à des horaires beaucoup plus convenables, aussi bien chez nous qu'à l'usine. Cela nous éviterait de courir pour être là à 13h25, nous donnerait enfin plus de temps pour dormir, afin de récupérer un peu!

:::~::~:~::~:~::~:~::~:~::~:

Dans beaucoup d'ateliers, notamment au 6083, pendant le mois d'août, il y a eu quelques coups de pinceaux. C'est bien car l'atelier est un peu plus propre, mais la CFDT estime que cela n'est pas le principal. Mettre des aspirateurs pour diminuer la poussière, et installer des machines un peu moins bruyantes serait mieux. La Direction ne manque pas d'argent et peut payer.

Dans tous les ateliers des Fonderies ce n'est que rafistolage et camouflage à coup de peinture. Le maquillage ne rend pas à une vieille femme ses vingt ans. Les Fonderies, même repeintes, ne seront pas plus modernes. Chaque travailleur, dans n'importe quel poste, peut en témoigner.

La CFDT demande la rénovation des Fonderies pour de meilleures conditions de travail et pour la garantie de l'emploi.

:::~::~:~::~:~::~:~::~:~::~:

Toujours en avance, la CFDT met en vente son Agenda 1976 et le Guide Pratique. Prix: 8F. Demandez-le à nos adhérents et militants.

:::~::~:~::~:~::~:~::~:~::~:

ADHERENTS, n'oubliez pas le 16ème Congrès SRTA-CFDT les 17, 18 et 19 Octobre 1975.

Début du Congrès: le 17 Octobre 1975 à 17h30

245, Bd Jean Jaurès - Boulogne

(Venir avec sa carte syndicale).

ADHEREZ A LA

CFDT

Le 10-9-75

ECHOS DES FONDERIES...

A PROPOS DES INTERIMAIRES:

Depuis une semaine, une dizaine d'intérimaires sont employés sur le chantier professionnel (5070). Plusieurs dizaines d'autres sont éparpillés dans les fonderies.

Ces travailleurs viennent de différents sociétés telles: "BIS", "INTEREX", etc. Leurs salaires varient suivant la société qui les emploie: de 10F à 13F50 pour les professionnels, de 7F50 à 8F50 pour les OS (primes et congés payés compris).

Donc, pour un même travail accompli, dans un même poste, avec les mêmes responsabilités, des travailleurs des fonderies seront payés différemment selon qu'ils seront: RENAULT, BIS ou autres...

Quelle injustice dans les salaires!

De plus, ces intérimaires n'ont aucun recours. Ils doivent accepter n'importe quel boulot, n'importe quelle cadence, n'importe quelle charge de travail!

Quand ils sont jugés non rentables, ils sont virés!

Quand ils se rebiffent (comme nous), ils sont virés!

Ils ne peuvent lutter comme nous!

La Direction exige d'eux qu'ils ne fassent pas grève: sinon virés. Ils dépendent du bon vouloir de la Direction!

Il faut que cesse ce véritable trafic de main d'oeuvre qui ne peut que nuire à tous les travailleurs, aussi bien ceux de Renault que les intérimaires eux-mêmes!

La CFDT exige:

- * Arrêt de l'emploi des intérimaires;
- * Que ceux qui sont à la Régie deviennent Renault;
- * Ouverture du bureau d'embauche

La CFDT demande à la direction du Dpt 60 (comme lui autorise la loi):

- à consulter le registre d'atelier où doivent être indiqués: les noms, adresses, emploi et qualification de ces travailleurs, et pour combien de temps ils sont employés à la Régie.

En vertu du décret de loi n° 75326 du 5 mai 1975, article R 321.5

Nous pourrions ainsi connaître: classifications, travail exigé, salaires de nos camarades intérimaires.

CAMARADES INTERIMAIRES, EXIGEZ VOTRE DU!

LUTTEZ AVEC LES RENAULT! Syndiquez-vous comme les travailleurs des fonderies àla CFDT!

LES PONTS DE FIN D'ANNEE

Il y a deux ans, nous avons obtenu de faire le pont à Noël et jour de l'an. Un payé et l'autre récupérable! Cette année, que va faire la Direction?

La CFDT a toujours demandé 2 ponts payés par an! Cette année exigeons tous: 2 ponts non récupérables. Exigeons que cela soit un acquis définitif, jamais remis en cause d'une année à l'autre!

LES PRIMES ET LES AUGMENTATIONS DOIVENT ETRE UNIFORMES

La majorité des travailleurs des fonderies sont Pour les augmentations uniformes.

En cette fin d'année, la Direction nous versera 2 primes. Toutes les deux hiérarchisées: 380F au coef. 100
285F au coef. 100

Encore une fois ce sont les hauts salaires et les hauts coefficients qui vont se partager les plus grosses parts du gâteau.

Quand certains (les ouvriers) toucheront 600F environ, pour une prime, beaucoup d'autres auront 5, 10, 15 fois plus (et l'on n'exagère rien) Voilà "le juste" partage des bénéfices prôné par la direction!

NON AUC PRIMES ET AUGMENTATIONS HIERARCHISEES!

AVEC LA CFDT exigeons: LES PRIMES UNIFORMES,
PARTAGE EGAL DU TRAVAIL DE TOUS!

Pour la SATISFACTION de vos légitimes revendications, pour avoir un syndicat encore plus puissant et efficace face au patron,

RENFORCEZ LA CFDT EN Y ADHERANT.

SUR LE CHANTIER

PROFESSIONNEL AU 5070

Depuis un certain temps, les fonderies de Choisy, dont le patron a déposé son bilan - c'est-à-dire, a mis la clé sous le paillason et... adieu! - faisaient de la sous-traitance pour Renault.

Elles fabriquaient, en particulier, les culasses de R16 TS "USA", n° de pièce 7.700.597.661.

Les travailleurs des fonderies de Choisy se trouvaient donc à la porte, sans autre forme de procès.

Depuis ils OCCUPENT leur usine pour le maintien de leur emploi.

Un stock d'environ 3.000 culasses est donc bloqué par les travailleurs en lutte. La Régie en a besoin.

Pour palier à ce manque de pièces, la direction a trouvé comme solution immédiate de les faire faire par l'atelier 5070 (Méthodes Fonderies), avec un outillage de fortune, du matériel vétuste, inapproprié pour les grandes séries.

La direction des Méthodes aurait l'intention de demander de couler 20 culasses par jour, à partir du 8 décembre 1975.

Des boîtes à noyaux, neuves, sont déjà en fabrication au modelage bois (atelier 5733) à l'usine D.

Ces boîtes partiront à l'extérieur, dans l'usine BREA, en sous-traitance, après avoir été mises au point sur la chaîne du 5070

Quel rôle veut nous faire jouer notre direction?

De plus en plus les travailleurs du 5070 risquent d'être pris pour "DES BRISEURS DE GREVE" , "DES JAUNES"!

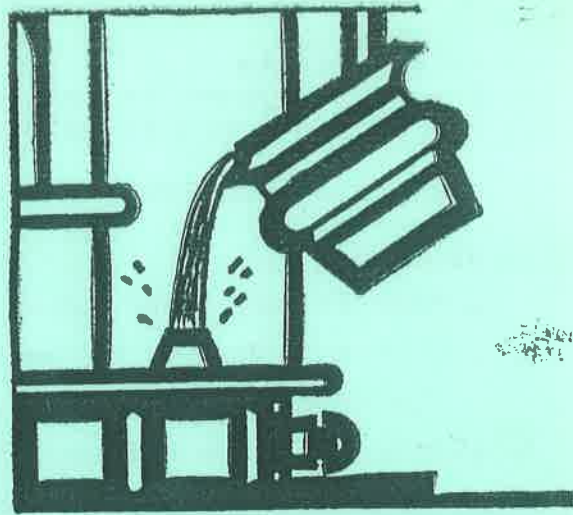
Non contente de vouloir nous faire jouer ce rôle, la direction augmente notre charge de travail.

NOTRE ATELIER est maintenant UN ATELIER DE PRODUCTION. De ce fait, la qualité du travail effectué s'en ressent considérablement.

Il est inadmissible que des travailleurs soient employés à faire le travail de camarades en LUTTE pour le maintien de leur emploi, c'est-à-dire, leur beefsteack.

Certains travailleurs se sont vus proposé de venir travailler le samedi, encadrés par la maîtrise.

CFDT SECTION FONDERIES



La CFDT Fonderies à une nouvelle présentation pour ses tracts "Fonderie". La CFDT tient à remercier tous les travailleurs des fonderies qui ont participé, par des versements d'argent, à l'achat de ce modèle. En effet, ce ne sont, en général, que des travailleurs non syndiqués qui nous l'ont payé. Ils ont été nombreux et généreux ! Voici une nouvelle preuve que la CFDT est populaire dans notre département.

En ce moment, malgré la répression que subit la CFDT, plusieurs travailleurs ont demandé à adhérer. C'est bien ! mais nous faisons appel à tous ceux qui participent au soutien de la CFDT à aller plus loin par l'adhésion à votre syndicat. Et, encore une fois, merci aux travailleurs.

GRANDE CONSULTATION CFDT

Cette année, pour les fêtes de fin d'année, la direction accorde UN PONT et encore, n'est-il pas payé mais récupéré. Pour le jour de l'an : RIEN.

L'an dernier, la direction nous avait mis au chômage 4 jours, et, pour mieux faire passer la pilule, nous avait octroyé les ponts, PARCE QUE CELA L'INTERESSAIT. Cette année, sous prétexte qu'elle manque de voitures, la direction n'accorde rien. Bénéficiaire d'un peu de repos lors des fêtes est pourtant amplement justifié.

Mais, pour la direction, tout est fonction de la production. Le repos et la santé passent au 2e plan.

DE CE FAIT, LA CFDT VOUS CONSULTE :

"Si un mot d'ordre de grève de 24 heures était lancé le vendredi 2 janvier afin de prendre nous-mêmes le pont que la direction nous refuse, seriez-vous d'accord pour suivre ce mot d'ordre ?

SACHANT:

Avantages

- 1 - Par l'action nous imposons le pont du jour de l'an.
- 2 - Nous ne récupérons rien.
- 3 - Pas d'abattement sur la prime, grâce à l'action de la CFDT.
- 4 - Nous ne perdons pas la journée du 1er janvier, puisque nous sommes présents la veille.
- 5 - Permet d'appuyer la revendication de la CFDT : 2 ponts payés et chômés par an.

.../...

Inconvénients

- 1 - Nous perdons le salaire de la journée du vendredi 2 janvier.
- 2 - Nous perdons la valeur journalière de prime."

UNE SEULE SOLUTION ! PAR L'ACTION, IMPOSONS : 2 PONTS PAYES PAR AN.

Je suis :

- . Pour 24 heures de grève le 2.1.76
- . Contre 24 heures de grève le 2.1.76
- Abstention

Signature :

(Cocher la case qui vous intéresse).

Remettre dès que possible ce tract à un militant CFDT ou l'envoyer à CFDT Renault - 9, rue Heinrich - 92100 BOULOGNE BILLANCOURT.

DECLARATION CFDT Fonderies au sujet des arrestations des militants CFDT, des permissions, etc.

VOICI la VERITE :

Parce que la CFDT se trouve à la tête des luttes dans de nombreux secteurs, parce que la CFDT ne cède pas aux patrons, qu'elle mobilise les travailleurs dans la lutte de classes. C'est pour toutes ces raisons que le patronat et le gouvernement s'acharnent sur la CFDT en priorité. Certains espèrent, de cette manière, stopper la montée des luttes et faire peur à la Classe Ouvrière !

ILS SE TROMPENT !

La CFDT est une organisation de masse qui peut, même seule, (elle l'a prouvé dernièrement) organiser et défendre les ouvriers. Elle sait riposter aux patrons. De ce fait, la CFDT est l'ORGANISATION à ABATTRE !

Ce sont là les causes principales de la répression envers la CFDT.

Les positions sur l'armée sont claires :

Sous l'uniforme, les appelés demeurent des citoyens, ils doivent pouvoir s'organiser et défendre leurs intérêts. C'est à partir des problèmes réels vécus, dans une démarche démocratique visant à un rassemblement aussi large que possible, qu'il leur appartient de trouver le type d'organisation et de représentation le plus approprié.

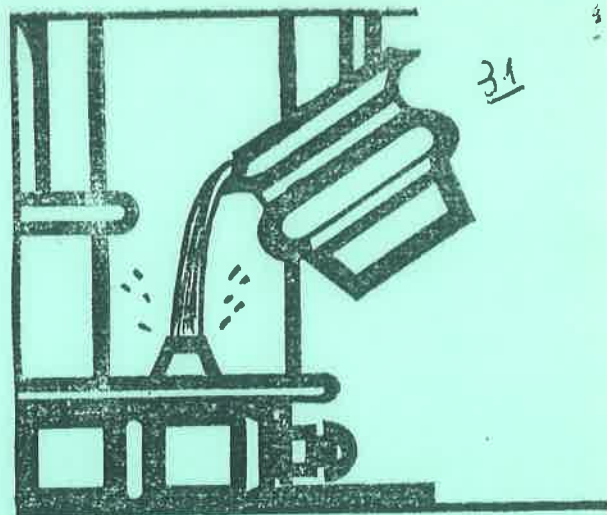
Les appelés ont aujourd'hui des revendications à faire aboutir concernant le lieu d'affectation, le montant de la solde, la création d'un pécule, la garantie des permissions, les conditions d'existence dans les casernes, les rapports avec la hiérarchie, les problèmes de sécurité, etc.

Il nous apparaît clairement que le fait que les soldats souhaitent se regrouper et développer une action de type syndical montre que l'armée d'aujourd'hui ne correspond plus à l'attente des jeunes ni de la population. S'exprimer collectivement ne signifie pas que l'on veuille mener une offensive pour détruire l'armée et créer le désordre. Les expériences étrangères, en ce domaine, en sont un témoignage irréfutable.

La CFDT estime au contraire que l'organisation de l'expression collective et démocratique des problèmes, des besoins, des revendications des militaires, appelés et de carrière, constitue un élément positif pour créer les conditions d'une transformation de l'armée, afin qu'elle puisse devenir un instrument au service des véritables intérêts de la nation et du peuple.

SOUTENEZ ACTIVEMENT VOTRE SYNDICAT : ADHEREZ à la CFDT.

CFDT SECTION FONDERIES



A PROPOS DU PONT DU 2 JANVIER
=====

A l'initiative de la CFDT, une consultation a eu lieu sur l'ensemble de l'usine. Elle portait sur l'éventualité de 24 heures de grève pour l'obtention du pont du 2 JANVIER.

Voici les résultats pour les Fonderies:

- * 40% - POUR
- * 30% - CONTRE
- * 30% - Abstentions, indifférents ou Congés supplémentaires.

Ce résultat, ainsi que ceux des autres secteurs ont été discutés en Conseil Syndical, et il est apparu que la très légère majorité qui se dégage dans notre secteur, n'était pas confirmée partout (surtout dans les secteurs de production).

LE CONSEIL SYNDICAL A DONC DECIDE QU'IL NE POUVAIT PAS ENGAGER L'ENSEMBLE DU PERSONNEL SUR UNE ACTION QUI RIQUAIT D'ETRE PEU OU PAS SUIVIE.

En ce qui nous concerne, nous nous étions engagés auprès de chaque travailleur sur 2 points:

- La décision serait prise au niveau de toute l'usine;
- Elle ne serait prise que si elle rencontrait un écho réellement favorable.

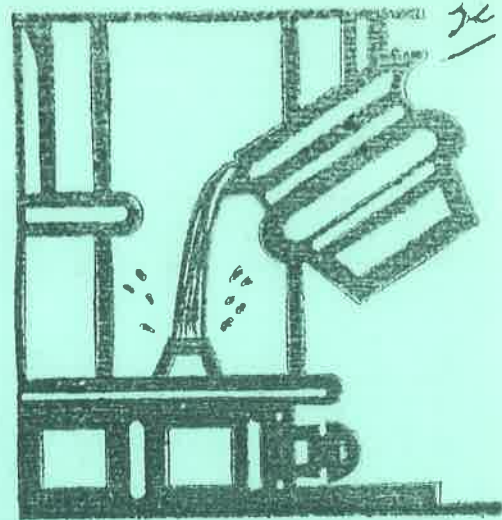
Néanmoins, les résultats des Fonderies montrent que la volonté est grande de voir aboutir la revendication de 2 PONTS PAYES PAR AN. Les travailleurs ont montré qu'ils étaient prêts à se battre pour cela. Cette revendication est d'autant plus justifiée que l'an prochain nous perdons 4 fêtes:

- Le 1er Mai, Noël et Nouvel An tombent un Samedi;
- Le 15 Août tombe un Dimanche.

Et, en tout état de cause, nous ne voulons pas récupérer le pont de Noël le 17 Janvier.

::::::::::

CFDT SECTION FONDERIES



aux fondères (la progression CFDT)
 1975-1976 + 11,4% + 0,6% + 1 délégué

Les travailleurs sont, comme le prouvent les dernières élections, de plus en plus nombreux dans les fonderies à faire confiance à la CFDT. Cela est normal puisque nous sommes les seuls à défendre les véritables revendications des travailleurs: augmentations uniformes, les 35 heures, primes uniformes, défense des libertés démocratiques mais pour TOUS, etc.

Voici le tableau des résultats pour notre secteur (sur les exprimés):

Exprimés	CFDT	CGT	FO	CFT	CFTC
1975 1141	160 14,0	865 75,8	52 4,5	27 2,4	37 3,2
1976 1174	171 14,6	881 75,0	64 5,5	38 3,3	20 1,7
+ou-	+ 33 +11 +0,6	+16 -0,8	+12 +1,0	+11 +0,9	-17 -1,5

Ce tableau reflète à peu près les élections sur toute l'usine! Vous pouvez le comparer vous-mêmes! La section CFDT des Fonderies ne fera pas d'analyse écrite, ne vous dictera pas ses conclusions. Nous pensons que les travailleurs des Fonderies sont assez grands pour le faire eux-mêmes, et que chacun d'eux nous rapportera ses propres conclusions comme déjà beaucoup l'ont fait!

Nous remarquons néanmoins que nous avons été les seuls à ne pas distribuer des tonnes de papiers les jours précédant l'élection. Nous pensons que ce n'est pas une semaine avant qu'il faut bourrer le crâne des travailleurs, mais travailler toute l'année au service de ces travailleurs pour que ceux-ci puissent reconnaître le syndicat le plus utile! Ce n'est pas non plus en les coiffant d'une casquette, comme la CGT l'a fait! Ou en envoyant des commandos aux portes comme la CFT! Ce n'est pas en prenant les ouvriers pour des imbéciles ou par la force que la classe ouvrière se délivrera des patrons.

Nous considérons à la CFDT que l'argent des adhérents doit servir à l'ensemble des travailleurs pour leurs luttes, ce qui doit rester le véritable but du Syndicalisme et sa raison d'être... nous n'avons donc pas

.../....

ne devons de les coiffer tous (ou presque) ou de leur payer des barbou-
ses multiples afin de les "protéger" d'un soi-disant "marxisme cégétisme".
Nous savons que nous avons la meilleure utilisation des finances syndica-
les.

Présélection de vos délégués: 2 d'entre eux sont déjà connus de vous:

- BOUVIER Bernard - At 9763 (ébarbage) Eq.A - tél: 5530
- CADIM Patrick - At 5070 (chantier profes.)-Normale - tél: 5422

Grâce aux travailleurs, un troisième délégué dans les Fonderies,
dans le nouvel Atelier d'entretien au Bât 1:

- BOGENSCHUTZ Raymond - At 51 - Equipe du matin - tél: 5576

Nous remercions les travailleurs des Fonderies qui, de plus en plus
nombreux font de la CFDT un Syndicat plus fort de jour en jour, par leurs
votes, leurs adhésions, leur soutien, et parfois leurs dons financiers...

Le Jeudi 22 Janvier: Vote du 2ème Collège -

Les agents de maîtrise vont voter jeudi prochain. Ont-ils d'autres
intérêts que les travailleurs? A la différence des autres syndicats qui
vont les flatter à n'en plus finir, en leur faisant croire qu'ils ont une
situation particulière et un intérêt particulier à défendre, la CFDT res-
te lucide.

La CFDT n'hésite pas à leur dire à tous, y compris aux quelques uns
qui prennent leur rôle disciplinaire trop au sérieux, qu'ils ne sont tous
en fin de compte que de simples pions dans les mains de la direction. Par-
fois, et même souvent, à cause d'une certaine passivité et d'une soumis-
sion (souvent dure à avaler pour certains d'entre eux), le patron les
tient. Il est grand temps que cette catégorie fasse le nécessaire pour
se rapprocher des ouvriers.

Certains disent: "on est le cul entre deux chaises". La CFDT leur
répond: "ne restez pas dans cette position instable et essayez vous sur
le banc des ouvriers!" Déjà de nombreux agents de maîtrise et des cadres
militent avec la CFDT. Ils savent que le meilleur moyen de ne pas être
écrasés par la politique patronale c'est encore que tous les salariés
unissent leurs efforts dans le même combat.

Dans notre organisation il n'y a pas 36 syndicats selon la catégo-
rie où l'on travaille. Tous se réunissent avec les ouvriers et aussi les
cadres, afin de mieux expliquer et comprendre chaque situation!

Le vote de Jeudi peut être un premier pas pour certains d'entre eux
en votant au maximum CFDT. En votant CFDT, ils donneront un avertisse-
ment au nouveau directeur.

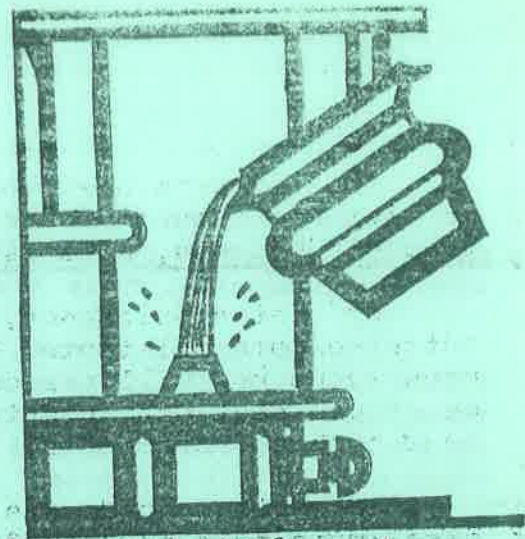
TOUS ENSEMBLE, NOUS POURRONS GAGNER NOS LUTTES!

VOTEZ C.F.D.T.

La Section Syndicale des Fonderies annonce:

Il nous reste une dizaine d'agendas 1976 à vendre avec le guide pratique:
8F (les deux).

CFDT SECTION FONDERIES



+ 7,7% à LA CFDT aux FONDERIES 2^e col.

Les agents de maîtrise ont suivi les ouvriers dans les Fonderies! Ils ont fait progresser, et dans une proportion plus grande, la CFDT. Ils ont raison! Tout le monde ne l'a pas encore compris, mais le Syndicalisme en France, et particulièrement chez Renault, a besoin de sortir de son train-train habituel, de se rajeunir!

La CFDT en est la base, et l'espoir de beaucoup dans la classe ouvrière. Beaucoup trop d'ailleurs votent encore CGT par habitude, bien que c'est le plus souvent à nous qu'ils s'adressent. Qu'espèrent-ils?

Voici le tableau des résultats du 2^e Collège dans les Fonderies (% sur les exprimés):

	Exprimés	CFDT		CGT		CGC		FO		CFT		CFTC	
		Voix	%	Voix	%	Voix	%	Voix	%	Voix	%	Voix	%
1975	121	12	10,0	66	54,5	35	28,9	4	3,3	1	0,8	3	2,5
1976	119	21	17,7	53	44,5	34	28,6	9	7,6	1	0,8	1	0,8
+ou-	-2	+9	+7,7	-13	-10,0	-1	-0,3	+5	+4,3	0	0	-2	-1,7

Comme pour le 1^{er} Collège, et même en mieux, les chiffres sont assez clairs pour se passer d'explication! Les chefs, comme les ouvriers, ont fait un petit pas à gauche vers le Syndicalisme Démocratique, ont voté pour l'unité de la classe ouvrière, ont voté plus nombreux CFDT, pour renforcer celle-ci!

1976 - L'ANNEE DE LA CFDT -

Ce n'est pas tant que cela une boutade. En effet, en 76 ça pourrait bien être notre "Fête"!

* Parce que le pouvoir et le patronat vont intensifier leur lutte contre la CFDT!

* Parce que nous sommes capables de contre-attaquer et de prendre l'initiative sur le terrain que NOUS choisissons, à condition que nous en prenions les moyens!

.../...

Nous l'avons bien vu à l'occasion de la répression sur le problème de l'armée: sans moyens d'expression puissants, sans un nombre important d'adhérents, nous risquons de prendre des coups sérieux.

Or, cette puissance, nous la tenons de notre nombre et aussi de notre volonté militante. Face aux TV, radios, journaux de tous poils, nous avons nos milliers de collectifs, sections syndicales. Et la force de ces sections, c'est leur capacité de prendre des initiatives, leur nombre d'adhérents.

La section Fonderies a déjà plusieurs dizaines d'adhérents, c'est bien, mais cela devrait être plusieurs centaines pour faire bloc face aux attaques de la direction. Beaucoup, en début d'année, ont rejoint nos rangs. Nous faisons appel aux hésitants à se décider:

ADHEREZ A LA CFDT !

LE FRONT COMMUN SYNDICAL CHEZ RENAULT

La CFDT est POUR l'alliance syndicale dans la lutte contre le patron, mais il faut savoir choisir ses alliés! Avec la CGT, oui, nos divergences peuvent être discutées. FO, oui, bien qu'elle fait souvent (surtout chez Renault) de plus en plus la politique patronale et fait trop d'anticlégalisme par principe! Nous parlons d'alliance avec FO en pensant à leurs adhérents fort peu nombreux qui, trompés par leurs dirigeants, auraient tout intérêt à changer de syndicat (en choisissant la CFDT!) pour rejoindre ceux qui luttent!

CFTC: voilà le motif de cette explication, voilà le motif de notre refus à ce Front Syndical. En effet, la CFDT refusera de siéger pour discuter avec la CFTC. Qu'est-ce que la CFTC chez Renault? Ce sont des anciens CFT qui, pour des histoires internes ont quitté ce syndicat pour fonder leur petite section et mieux diviser les travailleurs. (Jamais dans l'usine. Les avez-vous vu?). CFT et CFTC ce sont les mêmes gens de droite, et la CFDT refuse toute alliance contre nature ou projet d'alliance avec eux!

Nous ne comprenons pas très bien la CGT qui veut s'allier à l'extrême droite. C'est vrai qu'avec elle on en a vu d'autres, mais cela dépasse les bornes! Alors, "camarades" de la CGT, recommencez votre convocation pour une prochaine réunion et oubliez la CFTC. A moins que vous les préfériez à nous?

QUELQUES EXEMPLES DE VOTES DES DERNIERS TEMPS DANS D'AUTRES BOITES

GRIFFET (Métallurgie à Marseille) - Les ouvriers qui occupent leur usine depuis un an avec la CFDT et la CGT viennent de vendre une grue de 25 tonnes à un entrepreneur lybien. Voilà un bel exemple d'autogestion de la grève.

Chez LESTRE (Pas de Calais) - chimie - les travailleurs ont obtenu d'importantes augmentations de salaires après 3 semaines d'action intensive menée par la CFDT, à laquelle adhèrent 90% des 1540 ouvriers. La direction a dû lâcher 5,4% + 101F au 1er janvier; 2% en avril; 2% en juillet; 2% en septembre; 2% en novembre; ce qui fait déjà 220F d'augmentation au 1/1/76 et un salaire minimum de 2190F + 300F pour tous ont encore été obtenus au titre de 1975 après remise en cause de l'indice INSEE par la section CFDT. voilà un exemple parmi d'autres où la CFDT est majoritaire. RENFORCEZ ET ADHEREZ A LA CFDT !!!

INFORMATIONS

C.F.D.T. RENAULT

34

LA DIRECTION EST RESPONSABLE...

Effectivement ce sont bien, une fois encore, les conditions de travail déplorables, liées à la recherche du profit maximum qui sont les causes des accidents du travail.

Depuis longtemps, la direction ne tient pas compte de ce que dit la CFDT. IL VA FALLOIR QUE CELA CHANGE !!!

La CFDT exige le résultat complet de l'autopsie, afin d'éclaircir honnêtement et rapidement les causes de la mort de notre camarade.

La Direction, par l'intermédiaire de Mr. GUILLAUME, nous demande de prouver la nocivité des produits utilisés pour le procédé ASHLAND. Si la mort d'un travailleur ne suffit pas à la direction, que lui faut-il? Est-ce aux travailleurs de prouver leurs maux de tête, leurs nausées, etc., comme l'affirme MR. GUILLAUME ?

La CFDT dit: c'est à la direction de prouver que le "ASHLAND" n'est pas toxique.

Nous invitons Mr. GUILLAUME et ses amis de la direction à venir respirer une giclée de DMEA (qu'ils prévoient une ambulance...). Ils réviseront bien vite leur jugement.

Nous rappelons le contenu de la fiche toxicologique n° 205, concernant l'isocure 3D (DMEA), que la maîtrise aurait dû faire connaître par une distribution de cette fiche à chaque travailleur concerné.

La fiche demande entre autre:

- * Protection des mains, des yeux et des voies respiratoires;
- * Vérifier la teneur en amine de l'atmosphère;

Pour la manipulation:

- * Port de gants et lunettes indispensables;
- * Interdiction absolue de fumer et de laisser ce produit au contact d'une flamme vive;
- * Les vapeurs d'amine doivent être totalement aspirées;
- * Au moment de la coulée des moules, les fumées produites devront être aspirées;
- * C'est un produit inflammable de 1ère catégorie;
- * Ne pas stocker à une température supérieure à 25°.

.../...

Ces consignes sont-elles toujours appliquées par la direction? - La CFDT répond NON !

Les vapeurs d'amine ne sont pas totalement aspirées. La preuve en est donnée par les travailleurs qui se plaignent de l'air particulièrement irrespirable dans les ateliers 5087, 5070 et 0952.

Au 5070, par exemple: à la fin de la coulée des moules, aucune aspiration ne vient recueillir les fumées dégagées, quand 10 à 20 moules sont entassés sur les chaînes. Ces moules sont stockés dans l'atelier et empoisonnent les travailleurs de l'atelier toute la journée.

Les boîtes à noyaux, bricolées pour le procédé ASHLAND, même quand elles sont neuves ont des fuites partout, de même pour les joints mal adaptés. Ne parlons pas des aspirations. Elles existent, mais les travailleurs se demandent à quoi elles servent.

L'atmosphère de l'atelier pue le ASHLAND, mais jamais un contrôle régulier de l'air n'a été effectué, sauf comme par hasard, APRES LA MORT de NOTRE CAMARADE.

Les fûts, de véritables bombes, sont-ils stockés à une température inférieure à 25°, en été par exemple ? Nous attendons une réponse ! Les seuls endroits climatisés sont les bureaux des chefs d'atelier; peut-on y mettre les fûts?...

Au sujet de l'enquête, nous avons précisé que nous la voulons honnête! Cui, car après l'accident, le "truanderie" commençait. Sans aucun complexe, la direction faisait changer des joints défectueux sur la machine. La CFDT le signalait lors du CE du 25/2/76.

HOUDART, directeur du personnel, a nié un certain temps, mais face à notre témoignage, il n'a pas tenu longtemps dans cette voie. Il a admis que les joints ont été changés, et affirme que c'était un contrôle de routine !

Mais la CFDT dit: il ne fallait pas attendre l'accident ! La CFDT pense que cela n'a été fait que pour fausser l'enquête et cacher les fuites connues !

La direction se met de plus en tort, car elle savait que le commissaire passerait le lendemain sur les lieux! Le commissaire a-t-il été présenté à toutes les personnes concernées, les travailleurs, la maîtrise, les Méthodes centrales et décentralisées?

Que personne ne s'imagine que l'affaire sera étouffée; la CFDT s'y opposera par les moyens qu'elle a, et aussi par les moyens que les travailleurs se donneront.

Pour de meilleures conditions de travail, LUTTONS TOUS ENSEMBLE !

ADHÉREZ A LA CFDT !

Informations: Montant de la prime de juillet:

- 202F au coef. 100
- 300F au coef. 100
- 324F uniformes

.....

92-5-8 : 27

CFDT FONDERIES en LUTTE 35

Les carters sont en grève pour les 5pts de plus dans les fonderies depuis vendredi.

CES 5 POINTS CONCERNENT TOUS LES TRAVAILLEURS DES FONDERIES !

La direction refuse en bloc nos revendications

- 5 pts pour tous
- 1 remplaçant pour 4 travailleurs sur les chaînes
- Amélioration de nos conditions de travail

Aujourd'hui, les travailleurs des collecteurs (6090,6091) sont entrés en lutte pour la satisfaction de leurs revendications.

Les travailleurs des fonderies par leur lutte, rejettent l'accord Bidon signée par les organisations minoritaires au plan national comme la CGC, FO et la CFTC.

Les travailleurs des fonderies par leur lutte, veulent que leur soit reconnu un coefficient qui prenne en compte leur travail spécifique des Fonderies.

Les travailleurs des Fonderies ont raison. Ils ont le plein soutien de la CFDT.

Sans lutte, nous n'obtenons rien.

La CFDT appelle tous les autres secteurs des fonderies à venir soutenir massivement les travailleurs des carters cylindres et des collecteurs.

CFDT FONDERIES CFDT 36

CARTERS et COLLECTEURS

Depuis le vendredi 19 mars, les travailleurs des carters et des collecteurs sont toujours en grève, cela fait 8 jours

Face à eux, la direction reste intransigente. Pourtant leurs revendications sont justifiées.

- Augmentation de salaire :
 - 5 pts supplémentaires au coefficient ou la valeur similaire en rémunération sous une forme indemnitaire.
- 1 remplaçant pour 4 travailleurs
- De meilleures conditions de travail

Ces revendications sont pourtant motivées :

- Polyvalence et responsabilité des travailleurs sur les chaînes et autres postes
- Les travailleurs sont rôtés au nouveau matériel mis en place il y a 2 ans
- Rapidité de la chaîne et ambiance de travail dans le secteur fonderie.

En conclusion, comme l'affirme, nos camarades de la CGT :
" l'action que les travailleurs des carters ont entamée,
concernant l'augmentation des coefficients est valable pour
l'ensemble du Dpt 60 " c'est pourquoi nous vous appelons
AUJOURD'HUI, mercredi 24 Mars a arrêter le travail de
10 h à 12 h et a participer au rassemblement qui se tiendra
devant l'infirmerie des fonderies pour exprimer notre mé-
contentement devant l'intransigence de la direction qui
refuse catégoriquement l'ouverture des négociations.

SEULE L'UNITE DE TOUS LES TRAVAILLEURS !
SEULE L'UNITE SYNDICALE !
POURRA FAIRE CEDER LE PATRON FACE A
NOS LEGITIMES REVENDICATION.

(35 suite)

AVEC LA C.F.D.T., SOUTIEN AUX TRAVAILLEURS EN LUTTE

SECTION SYNDICALE C.F.D.T. du Dpt 60 (Fonderies)

Le 24 Mars 1976

Voilà bien la preuve que les travailleurs méritent ce qu'ils demandent.

Depuis quelques jours, la direction sous la pression des travailleurs, est obligée de recevoir les délégations. Mais elle prend la responsabilité de bloquer ces entrevues en refusant en bloc les revendications.

Elle veut nous enfermer dans les cas particuliers ce que nous REFUSONS !

La direction se sent forte
MAIS LA VICTOIRE EST POSSIBLE !!

EN FAISANT BASCULER LE RAPPORT DE FORCE EN NOTRE FAVEUR.
CELA EST REALISABLE !

Oui cela est possible en élargissant la lutte aux autres ateliers des fonderies. La solidarité ouvrière ne doit pas rester un vain mot dans notre secteur. Par tous les moyens possibles, par tous les moyens qui gêneront le plus la direction.

Aidons les camarades des collecteurs et carters.
C'est pourquoi la C.F.D.T. affirme :

Soutient total aux CARTERS et COLLECTEURS !

IL FAUT ABSOLUMENT
NEGOCIER SÉRIEUSEMENT !

(36 suite)

INFORMATIONS

C.F.D.T. RENAULT

37

Où en est-on au bout de 15 jours de grève ?

La direction a enfin commencé à nous recevoir.
Et c'est bien grâce à la FERMETE DES TRAVAILLEURS EN LUTTE que la direction a été obligée de négocier.

La direction est arrivée avec un dossier et ses propositions sont bien maigres ! Elles répondent seulement à certains cas particuliers qui auraient pu être réglés, voici 1 an, aux réunions de département.

Encore une fois on tente de nous diviser en accordant à certains et en refusant à d'autres.

DES MODIFICATIONS DE SITUATION CONCERNANT 56 TRAVAILLEURS SUR L'ENSEMBLE DES GREVISTES.

Les travailleurs grévistes ont rejeté unanimement ces propositions parce qu'elles ne CONTENTENT PAS TOUS LES TRAVAILLEURS DES CARTERS ET COLLECTEURS.

Ces propositions n'ont eues qu'un caractère provocateur, puisque les travailleurs ont durci leur mouvement en occupant la nuit leurs ateliers. Ceci, afin d'éviter tout démantèlement de leur outil de travail!

Ils ont raison de s'organiser de la sorte car une VICTOIRE DES CARTERS ET COLLECTEURS EST INDISPENSIBLE.

Effectivement la victoire est la seule solution possible à la lutte acharnée en cours : la grève illimitée!

Cette lutte menée à bien par nos camarades nous concernera tous. Les revendications posées le prouvent :

• AUGMENTATION DE SALAIRE.

Qui osera dire, dans les fonderies, qu'il est bien ou trop payé pour le travail qu'il fait, quel qu'il soit!

Quels sont les secteurs qui ne se sentent pas concernés ?

• TEMPS DE REPOS PLUS LONG
• DES REMPLACANTS EN PLUS.

.../...

Là aussi la C.F.D.T. n'a pas peur d'affirmer qu'aucun travailleur ne peut résister une journée complète sans temps de repos.

La C.F.D.T. affirme que les temps de pause actuels ne sont pas assez longs, pas assez nombreux. Surtout avec les conditions de travail actuelles.

C'est pourquoi la C.F.D.T. dit : LA LUTTE EST JUSTIFIEE!

La Direction, doit donner satisfaction aux travailleurs car ce sont eux qui font tourner la régie.

La meilleure des preuves que la lutte menée par les carter cylindres et collecteurs nous concernent tous,

C'est qu'ils posent des revendications qui concernent tout notre secteur.

IL FAUT LES AIDER !

Aucune excuse est valable.

Sous n'importe quelle forme que ce soit, il faut absolument soutenir nos camarades en lutte.

La C.F.D.T. demande de réagir fermement face à la direction.

UNITE OUVRIERE ET SYNDICALE

FACE A LA DIRECTION.

CF.D.T.

SECTION
FONDERIES

CF.D.T.

37^{bis}COLLECTEURS, CARTERS,
NOYAUTAGES: ILS MENENT
L'ACTION !

La Direction continue la provocation de plus belle. Elle tente de démoraliser les travailleurs! Elle envoie une lettre informant les grévistes, du montant des sommes perdues pour les jours de grève. Les travailleurs le savent depuis le début!! Nous disons à la direction: GARDEZ L'ARGENT DU PAPIER POUR SATISFAIRE NOS REVENDICATIONS! VOS ARGUMENTS NE NOUS DECOURAGE PAS!

Cette lettre par son caractère provocateur, n'a fait que renforcer la détermination de nos camarades en lutte. La direction ne s'arrête d'ailleurs pas là.

Avec l'aide de certains agents de maîtrises, elle tente de faire reprendre le boulot, en promettant de faire travailler dans d'autres ateliers, voir d'autres départements.

LES TRAVAILLEURS EN GENERAL REFUSENT CES PROPOSITIONS QUI TENTENT DE LES DIVISER: ILS ONT RAISON!

La C.F.D.T. appelle à répondre NON à toutes ces provocations.

Les travailleurs des carters, collecteurs, et noyautages ont riposté énergiquement et avec responsabilité face à ces mesures en décidant d'occuper ce week-end leurs ateliers.

Une permanence a été organisée samedi, dimanche et les nuits, afin d'empêcher toute magouille ou trucage de la direction; qui tenteraient de profiter de notre absence pour évacuer les plaques-modèles ou prendre le terrain à notre place. Bravo aux grévistes qui ont su empêcher cela! Nous prouvons aussique nous sommes prêt à négocier SÉRIEUSEMENT pendant le week-end!!!

La direction s'organise en faisant venir des carters d'autres usines. Ils sont livrés à Cléon pour usinage. Manque de chance pour elle, aussitôt que les travailleurs de Cleon 1' ont su, ils ont prévenu la C.F.D.T. VOILA UN ACTE DE SOLIDARITE.

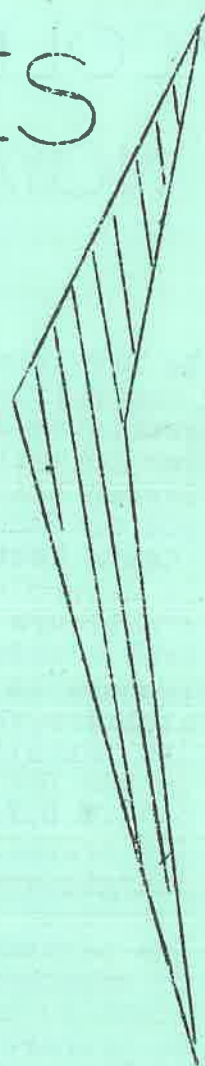
Néanmoins, il est certain à l'heure actuelle, que la lutte sera dure et sangue! Etc'est à juste raison, (expliquée dans nos derniers tracts), QUE NOUS DEMANDONS AUX AUTRES SECTEURS DE SOUTENIR LEURS CAMARADES EN GREVE ILLIMITEE!!!

Plusieurs formes de lutte peuvent être adoptées. Le principal c'est que cela gêne le plus le patron, que nous soyons le plus grand nombre possible!

AUJOURD'HUI LUNDI 5-4-76., IL YA UN MEETING A 9h AUX CARTERS, POUR: COMPTE RENDU ET VOIR LA SUITE DE LA GREVE.

LA CFDT APPELLE :

TOUS LES AUTRES
SECTEURS
DES FONDERIES
A SOUTENIR
LA GREVE
POUR NOS
REVENDEICATIONS



HALTE AUX ATTEINTES AU DROIT DE GRÈVE PAR LA DIRECTION



Mardi 6 avril aux fonderies, la direction a une nouvelle fois tenté de décourager les travailleurs en lutte

Les travailleurs en grève ont constaté que la chaîne n°2 des collecteurs était en marche alors que TOUS les travailleurs sont en grève.

La direction recrute pour ce "sale boulot de jaunes" des petits agents de maîtrise et des agents de méthodes qui ce sont, pour quelques uns trompés sur leur rôle professionnel. Ces personnes "mal dans leur peau" sont protégées par un service d'ordre que l'on peut qualifier de milice patronale, car ce sont des éléments extérieurs aux ateliers de fonderie. Ce qui est grave, c'est que tout cela s'effectue au MEPRIS DES REGLES DE SECURITE LES PLUS ELEMENTAIRES.

Ce qu'il faut savoir ... c'est que ce travail accompli par ces individus ne SERT A RIEN au niveau de la production puisque les collecteurs et fourchettes une fois coulées prennent le chemin de la fenaille....

Cette façon de faire c'est de la PROVOCATION

Les travailleurs en lutte avec détermination, responsabilité et courage ont su déjouer ces atteintes au droit de grève.

Leur combativité et leur unité est renforcée.

La solidarité ouvrière n'est pas un vain mot. Spontanément, des différents ateliers de l'usine les travailleurs ont apporté leur soutien aux grévistes des fonderies.

La riposte des travailleurs aux atteintes du droit de grève par la direction, c'était Mercredi soir.

L'équipe B des ateliers de segments, arbres à cames des chemises, et l'aluminium en grève qui exigeaient l'ouverture des négociations sérieuses.

Mercredi 7 avril, jour de paye, la direction des fonderies appelait individuellement chaque travailleur gréviste au bureau afin de lui remettre sa feuille de paie.

Les chefs de Département, du Personnel, d'atelier et un employé de direction tentaient d'intimider les grévistes pour leur faire reprendre le travail. Cela ressemblait à un véritable tribunal

Les délégués C.F.D.T. et C.C.T. ont réagi fermement en exigeant leur présence et celle de l'ensemble des grévistes.

Les travailleurs n'ont pas à recevoir de morale patronale contre leur droit de grève, ce qu'ils veulent c'est l'ouverture des négociations sérieuses.

La C.F.D.T. avec les travailleurs des fonderies exigent que : la Direction doit cesser ces atteintes au droit de grève et doit négocier sur les revendications des travailleurs.

La C.F.D.T. soutient la lutte des travailleurs des carters et collecteurs

INFORMATION : LE MOUVEMENT S'AMPLIFIE, aujourd'hui l'équipe A de tout les secteurs des fonderies SONT EN GREVE ils rejoignent ainsi leurs camarades de l'équipe B et des collecteurs et carters DEJA EN LUTTE POUR LEURS REVENDICATIONS

REJOIGNEZ- LES AUSSI !!

EXIGEONS

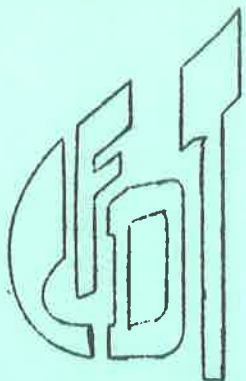
PARTOUT

DES

NEGOCIATIONS

SERIEUSES

Billancourt le 8 avril 76



C.F.D.T SECTION FONDERIES

TOUT METTRE EN OEUVRE
POUR GAGNER

12.04.76

C'est l'échec total des provocations de la direction. Depuis le début du conflit, à chaque provocation, la riposte prend une telle ampleur que la direction est obligée de reculer. Non seulement elle a du faire arrêter ses jaunes (qui commençaient à craquer), mais elle a été obligée de commencer les négociations face à la riposte massive qui s'étendait dans toute l'usine.

La réunion du jeudi 8 avril à 16h, a duré 3h 30, mais n'a rien donné.

L'autre réunion, le vendredi à 10h n'était pas mieux. LA DIRECTION N'A RIEN APORTEE POUR SOLUTIONNER LE CONFLIT. ELLE BLOQUE LES NEGOCIATIONS.

La direction s'obstine à refuser toutes les revendications, en particulier les 5 points ou la valeur similaire en argent.

Les revendications des carters et collecteurs font peur au patron, la direction impose la DIVISION, la DEQUALIFICATION, elle paye la MACHINE PLUTOT QUE L'HOMME.

Le travail effectué est jugé sous payé, sous qualifié pour les travailleurs des fonderies. Le progrès technique doit supprimer les mauvaises conditions de travail, soulager les hommes et non les déqualifier. C'est vrai ! Depuis 1960, l'arrivée de nouvelles machines et nouveaux procédés de travail, a été pour le patron une occasion pour déclasser petit à petit les travailleurs. La direction pensait que nous ne nous en apercevions pas. Nous prend-t-elle pour des imbéciles ?

C'est en 1973 que le dernier gros coup a été porté contre les fonderies par la perte de leurs 5 points ! Nous disons :

IL FAUT QUE LES TRAVAILLEURS SOIENT PAYES POUR LEUR VALEUR PROFESSIONNELLE

- Précision du travail : le moindre faux mouvement peut foutre le moule en l'air et mettre la pièce à la ferraille. Travail qu'il faut effectué en coordination complète.
- Polyvalence
- Ancienneté moyenne dans le secteur

- Evolutions des carrières des fondeurs : au lieu de les bloquer continuellement au même poste, parcequ'il est impossible de les remplacer rapidement

ETRE FONDEUR CA NE S'IMPROVISE PAS

Ca s'apprend longuement et durement

C'EST UN METIER

Certains l'exécutent depuis 15, 20, 25 ans

IL FAUT QUE LES MAUVAISES CONDITIONS DE TRAVAIL CESSENT

Elles cesseront plus vite si elles coûtent plus chères au patron.

- Nous devons demander que les mauvaises conditions de travail soient compensées par une réduction d'horaire.

- Nous devons exiger que les ateliers soient modernisés.

LUTTONS TOUS ENSEMBLE

C'est mercredi et jeudi que le mouvement a pris son allure la plus sérieuse, avec la grève de l'équipe B et la normale. La lutte prenait alors l'ampleur nécessaire. Il faut revenir à cette situation.

Grève générale de toutes les fonderies.

Aux deux équipes et à la normale, la C.F.D.T. dit :

"IL FAUT RENTRER DANS LA LUTTE TOUS ENSEMBLE"

LA COLLECTE ORGANISEE exprimera la solidarité totale des travailleurs de Billancourt et soutiendra matériellement des travailleurs en lutte.

ELLE EST UN ELEMENT IMPORTANT DU FRONT SYNDICAL C.F.D.T. -C.G.T.
comme l'attribution du colis du C.E. au personnel dans la gêne.

CONTINUONS. L'ACTION

AVEC LA C.F.D.T.

60



1936 LES PREMIERS CONGES PAYES !

1976 BIENTÔT LES VACANCES MAIS TOUJOURS DES PROBLÈMES - - -

MAI - JUIN 1936 : UNE EXPLOSION !

Avant 1936, la vie des travailleurs était très misérable conditions de travail inhumaines, toute puissance des patrons, pas de congés.

Vie d'autant plus misérable que c'est "la crise" et que le gouvernement Laval bloque, puis diminue les salaires. En France, le nombre des chômeurs atteint le chiffre de 500.000 en 1935. Les ligues et les partis fascistes veulent abattre le régime parlementaire ; ils déclenchent des émeutes (6 février 1934) devant la chambre des députés.

Les partis de gauche s'unissent face à ce danger. L'Union syndicale se fait aussi. L'UNION EST PAYANTE : aux élections du 3 mai la gauche gagne 40 sièges. Cette progression spectaculaire la fait devenir majoritaire !

A l'annonce de ce succès de nombreux travailleurs se mettent en grève et occupent leurs usines. Pour la première fois ils se sentent chez eux. Des bals populaires, des divertissements sont organisés dans les entreprises occupées. C'est une formidable explosion !

"Ca va changer ", tel est le sentiment de la grande masse des travailleurs à l'annonce de la victoire du Front Populaire. Un sentiment de libération a gagné les travailleurs : "Il s'agit, après avoir toujours plié, tout subi, tout encaissé pendant des années, d'oser enfin se redresser, se tenir debout, prendre la parole à son tour".

Le 7 juin 1936 les patrons SONT OBLIGES de négocier avec les syndicats à Paris. Les travailleurs et leurs syndicats

- OBTIENNENT :
- les premiers CONGES PAYES (15 jours)
 - les 40 heures,
 - augmentations de salaires de 7 à 15 %
 - réajustement des bas salaires
 - reconnaissance des conventions collectives et des délégués ouvriers,
 - les droits syndicaux sont confirmés

PAR UN GRAND MOUVEMENT REVENDICATIF ET POUR LA PREMIERE FOIS, LES TRAVAILLEURS VONT POUVOIR PARTIR EN VACANCES, DANS LEUR FAMILLE, A LA MER !!

CES RESULTATS DES LUTTES de 1936 et CE "TEMPS POUR VIVRE" SONT RESSENTIS ET VECUS COMME UNE VICTOIRE IMPORTANTE REMPORTEE PAR LA CLASSE OUVRIERE !

T ENFIN PLUS QUE QUELQUES JOURS !

La longue boucle de 11 mois de travail va se terminer. Nous allons pouvoir, pour certains, partir en vacances. Pour nous celà représente 4 semaines de repos, mais malheureusement pas obligatoirement des vacances, dans le sens où elles devraient exister pour tous.

1 mois en dehors de l'usine, au soleil, à la campagne, avec sa famille, avec la liberté de faire ce que l'on a choisi de faire, c'est autre chose que la fonderie, l'air pollué, les transports surpeuplés et insuffisant etc..., car il est vrai que le gouvernement et le patronat ont beau parler de l'étalement des vacances, tout ce qu'ils sont capables de nous offrir, c'est la cohue, les embouteillages, le surpeuplement de lieux pourtant agréables.

Les congés, c'est aussi le moment que choisit le gouvernement pour accélérer le train des hausses (loyer, transport, alimentation etc) Tout cela et tous nos problèmes quotidiens ne disparaîtront pas pendant ce petit mois tant attendu de repos, et nous retrouverons ces problèmes à notre retour.

Il faudra bien les affronter !

Les conditions de vie (so-disant modernes) dans la région parisienne (bruits, transports, pollutions, conditions et temps de travail) sont des facteurs qui rendent indispensables DETENTE ET REPOS.

Le désir de s'évader, de récupérer, se fait de plus en plus sentir, et QUATRE SEMAINES DE CONGES, CE N'EST PLUS SUFFISANT ! L'AMELIORATION DES CONDITIONS DE VIE, PASSE PAR L'OBTENTION DE LA CINQUIEME SEMAINE DE CONGES.

P.S. = Il faut savoir qu'une "hypothèse de travail" à la direction de la Régie Renault est à l'étude pour les vacances 1977.

Il s'agirait de fermer l'usine du 15 juillet 1977 au 15 août 1977

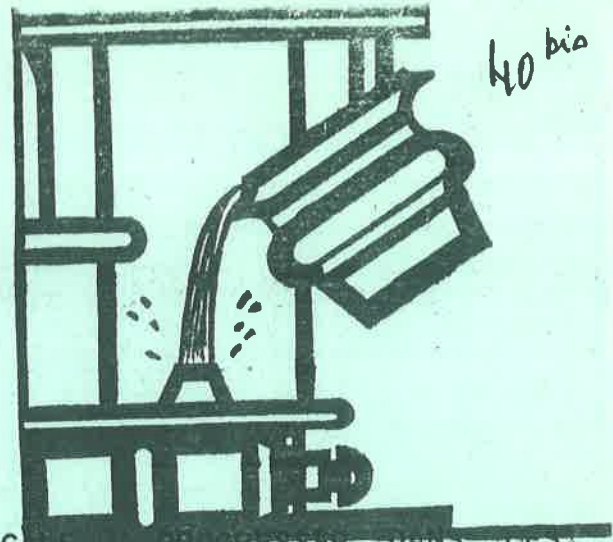
Bien sûr ce n'est qu'une hypothèse, on peut penser que cela est presque décidé. Bien entendu ni le CE, ni les travailleurs n'ont été consultés.

DE NOMBREUX PROBLEMES SURGIRONT QU'IL FAUDRA REGLER.
DONNEZ TOUS VOTRE AVIS AUX MILITANTS C.F.D.T.
EN ATTENDANT BONNES VACANCES A TOUS !

POUR ETRE PLUS FORTS

ADHEREZ A LA C.F.D.T.

CFDT SECTION FONDERIES



LA C.F.D.T : SEULE ORGANISATION SYNDICALE A PROGRESSER DANS LES
FONDERIES ET SUR TOUTE L'USINE

La Section Syndicale CFDT des Fonderies remercie les 171 travailleurs qui lui ont fait confiance.

Voici les résultats dans nos ateliers, avec comparaison sur la précédente élection au CE en 1974.

	VOIX			POURCENTAGE		
	1974	1976	Différence	1974	1976	Différence
C.F.D.T.	124	171	+ 47	10,49%	14,74%	+ 4,25 %
C.G.T.	905	865	- 40	76,56%	74,56%	- 2 %
F.O.	91	69	- 22	7,70%	5,95%	- 1,75 %
C.F.T.	31	22	- 9	2,62%	1,90%	- 0,72 %
C.F.T.C.	42	33	- 9	3,56%	2,84%	- 0,71 %

47 voix, soit + 4,25 %. Une nouvelle fois les travailleurs, comme le prouvent les dernières élections, sont de plus en plus nombreux à faire confiance à la CFDT et à son syndicalisme démocratique. Cela est normal, puisque nous défendons des positions justes.

Vous remarquerez que nous avons été les SEULS à ne pas distribuer des tonnes de papier dans les jours précédents l'élection, comme l'on fait les autres syndicats. Nous pensons, à la CFDT, que ce n'est pas une semaine avant le vote qu'il faut bourrer le crâne des travailleurs.

Exemple : Les tracts mensongers distribués par FO, servant à attaquer les vraies organisations syndicales, comme la CFDT parce qu'elle défend réellement les travailleurs.

Messieurs, le rôle du syndicat est de défendre et d'informer les travailleurs. Les travailleurs vous jugent pendant les deux années de mandat et non une semaine avant.

.../...

Il y avait 13 votants en moins par rapport à 1974.

	VOIX			POURCENTAGES		
	1974	1976	Différence	1974	1976	Différence
C.F.D.T.	17	15	- 2	14,53%	14,42%	- 0,11 %
C.G.T.	60	56	- 4	51,28%	53,85%	+ 2,57 %
C.G.C.	26	20	- 6	22,22%	19,23%	- 2,99 %
F.O.	9	6	- 3	7,69%	5,77%	- 1,92 %

Nota: Certains travailleurs ont cru voter pour nous alors qu'ils ont utilisé un bulletin CFTC. Il est de notre devoir à tous de leur expliquer la différence entre les 2 bulletins et les 2 organisations.

CONFIRMER DES POSITIONS JUSTES EN VOTANT C.F.D.T. C'EST BIEN.
RENFORCER VOTRE SYNDICAT C.F.D.T. EN Y ADHERANT, C'EST ENCORE MIEUX.

EN 1977, ADHERER A LA C.F.D.T.

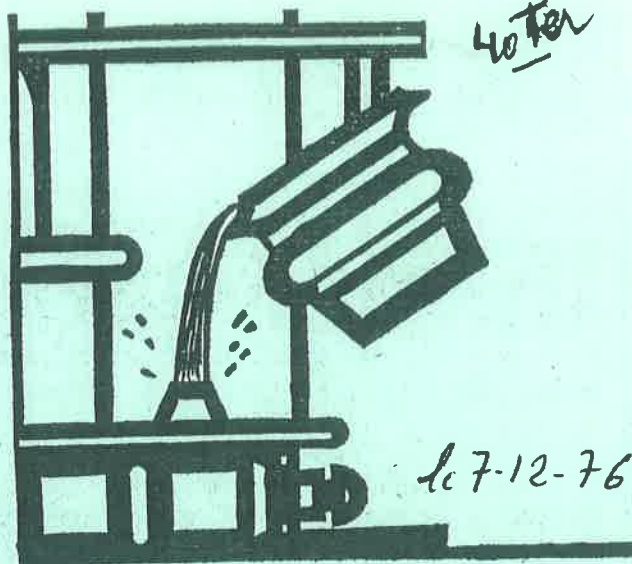
DES AUJOURD'HUI

PREPAREZ VOUS

A VOTER C.F.D.T.

POUR LES D.P.

CFDT SECTION FONDERIES



Beaucoup de travailleurs dans les Fonderies nous ont dernièrement demandé où en est-on sur les dates des grandes vacances 1977. La C.F.D.T. il n'y a pas longtemps avait largement informé les travailleurs; nous nous répèterons donc un peu suite à vos demandes.

La Direction, dès la rentrée, a décidé seule de changer les dates des prochaines vacances. Elle affirme que ces dates intéressent mieux les travailleurs. Car (tenez vous bien !) elle a fait un sondage parmi nous ! Travailleurs avez vous été consultés à ce sujet ? La CFDT n'a pas peur de dire que la réponse est non ! La CFDT affirme, de son côté, que la majorité du personnel est contre ces dates (pas encore précisées) qui seraient de milieu Juillet à milieu Aout. Dès cette annonce, nombreux sont ceux qui ont protesté contre cette décision. La CFDT a aussi protesté au C.E., le jour même où la Direction maintenait sa position et annonçait que les dates seraient affichées fin Décembre.

Voici la déclaration des élus CFDT au C.E. du 22.09.76:

" Suite à un sondage, dont la CFDT Renault conteste l'objectivité, un accord est intervenu entre le gouvernement et le patronat pour imposer aux travailleurs de l'automobile les congés 1977 de la mi-Juillet à la mi-Aout, sans consultation réelle des Comités d'Entreprise, comme d'habitude.

La CFDT Renault considère que l'étalement des vacances est un problème réelle, mais que le choix que l'on veut imposer aux travailleurs de l'automobile est sans doute le plus mauvais que l'on pouvait trouver:

- . Les dates de vacances du conjoint ne coïncideront pas obligatoirement dans la plupart des cas.
- . Les locations se font rarement à la semaine (et c'est beaucoup plus coûteux).
- . Les séjours de colonie des enfants seront désorganisés.
- . Les terrains de camping, les stations et centres de vacances seront surchargés par les vacanciers et touristes de Juillet et d'Aout ce qui fera encore monter les prix.

C'est une gêne certaine pour beaucoup de travailleurs dans l'organisation de leurs vacances.

.../...

Pour la CFDT Renault, la solution à l'étalement des vacances c'est :

- . d'une part, la non fermeture des usines
- . d'autre part, l'organisation des vacances des travailleurs, partout où c'est possible selon les dates de leur choix.

Dans l'immédiat, la CFDT Renault Billancourt demande que la Direction revienne sur sa décision concernant les vacances 1977, afin de tenir compte de l'intérêt de l'immense majorité des travailleurs de l'entreprise. La CFDT fera le maximum pour qu'il en soit ainsi.

Où en est-on ? Pour l'instant c'est le blocage, la Direction reste sur ses positions et se tait. Mais cela ne doit pas s'arrêter là, il ne faut pas se laisser faire, nous ne devons pas nous laisser imposer des choses dont nous ne voulons pas ! Surtout quand une solution est possible.

La CFDT dit aux travailleurs :

Harcelons la Direction sur ce problème. N'attendons pas que la direction pose ses affiches. Il n'est pas trop tard pour agir. D'autant plus que c'est le mois où nous commençons à nous occuper des locations, savoir où l'on pourra aller etc

Ces changements de dates viennent du gouvernement. Il y a quelques années "l'étalement des vacances" avait déjà été un véritable échec pour la Direction tant au niveau de la production que de la vente des véhicules. Par contre au niveau des difficultés que les travailleurs ont rencontrées, elles furent très importantes. Donc la CFDT dit : N'attendons pas qu'il soit trop tard ! envisageons une action revendicative concrète capable de faire céder la Direction.

PRENONS LA DIRECTION AUX MOTS. :

Dans chaque atelier, exigeons d'être consultés par notre maîtrise (cela a déjà été fait dans les Fonderies à propos de la journée continue) sur les dates de vacances que nous souhaitons ! La Direction ne peut pas dire que c'est impossible à réaliser. Si elle refuse, elle n'aura aucune excuse valable.

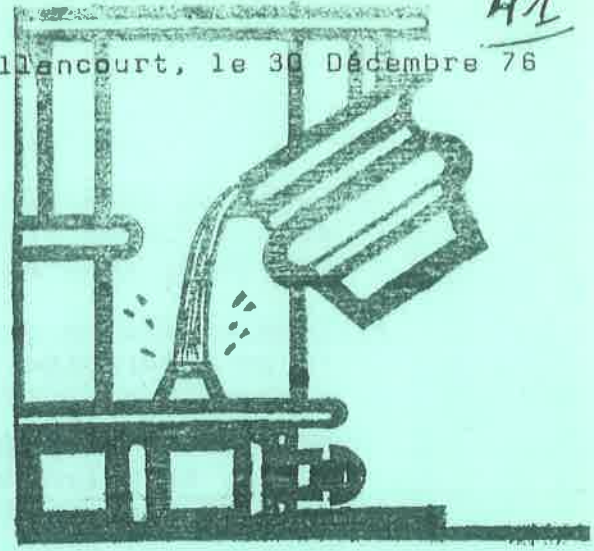
La CFDT reposera cette revendication (urgente) à la Direction générale.

Travailleurs, appuyez notre action. Nous sommes tous concernés. Pas un travailleurs ne peut dire que ses vacances "ne le regardent pas".

TOUS AVEC LA C. F. D. T. POUR L'ACTION REVENDICATIVE
POUR ETRE VERITABLEMENT CONSULTES SUR LES DATES DES VACANCES 1977

C.F.D.T. SECTION FONDERIES

Billancourt, le 30 Décembre 76 4/1



- DEVANT UN DANGER GRAVE LA DIRECTION DOIT PRENDRE LES MESURES DE SECURITE QUI S'IMPOSENT

La machine "QUIKORE" fait toujours parler d'elle. Après un décès par intoxication la Direction se retranche toujours derrière le manque de preuves "légalés".

EN MATIERE D'ACCIDENT DU TRAVAIL, LA NOTION DE RISQUE DOIT ETRE CONSIDEREE EN PREMIER, *la preuve que la Direction doit apporter est celle que la machine est inoffensive*, L'ABSENCE DE DANGER N'EST TOUJOURS PAS DEMONTREE.

- DONC LA DIRECTION DOIT ARRETER CETTE MACHINE

En ne le faisant pas elle expose les travailleurs à des risques mortels. Ces risques, elle pense les diminuer en faisant fonctionner une machine en parfait état. De là, l'importance des travaux d'entretien et de réparation et l'explication des hésitations des professionnels.

Mais à ce moment là ce sont les réparateurs qui courent des risques. Ces risques sont d'autant plus graves du fait qu'ils sont mal connus.

LA C.F.D.T. dit encore :

- 1) *La machine doit être arrêtée jusqu'à la preuve de l'absence de danger.*

.../...

2) Seule la Direction à les moyens de prendre cette décision sans qu'aucun travailleur n'en subisse de préjudice (soit en santé, soit en salaire).

3) Envoyer encore quelqu'un sur cette machine, en production ou en réparation, c'est faire acte d'autoritarisme et non de responsabilité.

Même si le Chef du Département lui-même se déplace. Sa présence, très temporaire à côté des postes de travail, et ses menaces n'apportent aucune justification.

○ LE PROBLÈME DE L'ABSENCE DE DANGER RESTE ENTIER

MESSIEURS MONTA et GORRICHON DOIVENT PRENDRE TOUTES LEURS RESPONSABILITES!

Sous leur responsabilité les modes opératoires d'arrêt de production, de vidange de la machine, de neutralisation des gazs toxiques doivent être écrits et diffusés à tous ceux qui ont à travailler sur ces machines.

Tout le matériel de sécurité et de contrôle doit être distribué et leur mode d'emploi précisé.

CECI, JUSQU'À DISPARITION COMPLÈTE DES NUISANCES CAR LES MESURES DE SÉCURITÉ NE SE CONÇOIVENT QUE PENDANT LE TEMPS NÉCESSAIRE À L'ENTREPRISE POUR FAIRE DISPARAITRE LES RISQUES.

NE PERDONS
PAS NOTRE VIE
A LA GAGNER

CFDT - FONDERIES

42
Le 5 Janvier 1977

Les travailleurs de l'atelier 6 078 ont fait grève pendant deux heures le Mardi 4 Janvier 1977. CETTE GREVE A ETE SUIVIE A 100 % . TOUS ONT ARRETE LE TRAVAIL. Pourquoi ce Mouvement brutal et spontané de l'ensemble des travailleurs ?

ILS EN AVAIENT ASSEZ DE SUPPORTER LEUR CONTREMAITRE

Ce Monsieur a pris l'habitude de jouer le rôle de "flic" plutôt que celui d'Agent de Maîtrise. Spécialiste des rapports et des propos racistes, il traite les ouvriers comme des chiens.

Il y a deux ans environ cet Agent de Maîtrise était Chef d'Equipe aux Carters. Là aussi il s'est fait une triste réputation parmi les ouvriers. Il est arrivé dans l'atelier de l'Aluminium et les travailleurs ne peuvent plus supporter ses méthodes autoritaires.

Les ouvriers ont donc débrayé deux heures à titre d'avertissement et demandé son départ. Après leur discussion avec le Chef d'Atelier de l'Aluminium, ils attendent de la part de celui-ci des ACTES CONCRETS, qu'il les débarasse de ce Contremaître. Cette décision, ils ne peuvent pas l'attendre éternellement, c'est trop leur demander.

.../...

LA DECISION A ETE PRISE A L'UNANIMITE DE REPRENDRE LA
MOUVEMENT ENCORE PLUS DUREMENT LUNDI SI LE CONTREMAITRE
EST ENCORE LA !

A la C.F.D.T. nous affirmons que le travail des Fonderies est des
plus d'ur, physiquement et moralement et que nous ne pouvons subir enco-
re cet homme avec tous les pouvoirs qu'il ajoute à sa fonction d'Agent
de Maîtrise.

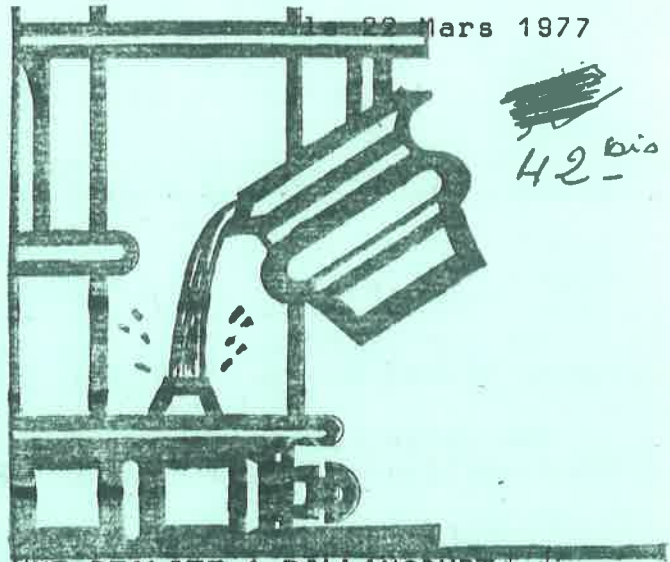
CETTE FONCTION PEUT-ETRE TENUE AUTREMENT, D'AUTRES Y ARRIVENT !
A LA DIRECTION QUI CREE CE PROBLEME DE LUI TROUVER UNE AUTRE FONCTION.

Nous sommes prêts à accepter dans l'atelier la tenue des fonctions
techniques et de gestion par d'autres hommes qui sauront respecter les
travailleurs.

NOUS SAVONS ALORS RESPECTER CEUX-CI , LES AUTRES SE REJETENT
D'EUX - MEMES !

NOUS VOUS INFORMERONS DES SUITES DONNEES

C.F.D.T. SECTION FONDERIES



LE DEMANTELLEMENT DES FONDERIES DEVIENT UNE REALITE A BILLANCOURT

La Direction vient d'annoncer :

- 1) **CHEMISES** :
 - Arrêt des fabrications fin Mai 1977
 - Elles seront faites à Douvrin
- 2) **SEGMENTS ET SIEGES** :
 - Diminution d'activités jusqu'aux congés
 - Ils seront réalisés en sous-traitance
- 3) **ARBRES A CAMES** :
 - Arrêt des fabrications en 1980
 - Départ au Mans (éventuellement)
- 4) **CULASSES** :
 - Suppression de l'équipe de nuit en Mai 1977, retour aux 2 X 8, réduction de la production à 3 500 culasses (au lieu de 5 000)
 - La différence de production sera effectuée en sous-traitance

POUR LE PERSONNEL, QU'EST CE QUE CA FAIT ?

Il y a actuellement 1 200 personnes concernées. Les mesures annoncées entraîneront la réduction du nombre des travailleurs, 200 personnes sont en excédent actuellement.

La Direction a décidé le départ des 100 intérimaires et la mutation de 100 travailleurs. Ces 100 travailleurs, d'après la Direction, seraient mutés aux Départements 14, 38 et 49.

POURQUOI ?

Les Fonderies de Billancourt sont vieilles, dangereuses et produisent fumées et poussières de toutes sortes. La Direction ne les trouve pas assez rentables.

La Direction n'a pas voulu les rénover, ELLE A CHOISI LEUR SUPPRESSION

Elle a préparé leur disparition, en construisant d'autres fonderies (S.B.F.M. et Douvrin), en utilisant des filiales et des sous-traitants.

Ainsi, elle a volontairement fait partir des fabrications et refusé l'entretien et la modernisation de Billancourt.

POUR LA C.F.D.T., C'EST LE SORT DU PERSONNEL QUI EST LA PRIORITE !

Les 100 intérimaires travaillant actuellement doivent avoir les mêmes droits que les salariés de Renault.

Les garanties que nous avons acquises par nos luttes doivent toutes être appliquées: garanties de ressources, maintien de la qualification...

L'ancienneté ne doit pas être un moyen supplémentaire de pression pour forcer l'acceptation de la mutation.

POUR LA C.F.D.T. les travailleurs doivent être complètement informés chaque jour des emplois disponibles à Billancourt et ailleurs.

ILS DOIVENT POUVOIR CHOISIR le moment de leur mutation et : leur nouveau poste.

C'EST LE VOLONTARIAT, après information collective, sans aucune pression ni manoeuvre, qui doit être LA REGLE.

LA DIRECTION DOIT CREER DE NOUVEAUX EMPLOIS QUALIFIES :

- En améliorant les conditions de travail des autres secteurs de Billancourt et en y abaissant les charges de travail.
- En réduisant partout le temps de travail (avancée vers les 35 H sans perte de ressources), 5ème semaine de congés payés.
- En abaissant l'âge de la retraite.

LA DIRECTION VIENT DE CREER UNE SITUATION DIFFICILE POUR LE PERSONNEL DES FONDERIES. ELLE DOIT METTRE EN PLACE UN PROGRAMME SUPPLEMENTAIRE DE FORMATION PROPRE A CES TRAVAILLEURS POUR LEUR PERMETTRE DE TROUVER UN MEILLEUR POSTE.

TRAVAILLEURS : DEFENDONS - NOUS !

RESTONS SOLIDAIRES

FAISONS RESPECTER TOUS NOS DROITS

RENFORCEZ LA SECTION SYNDICALE C.F.D.T. DES FONDERIES - ENSEMBLE,
LUTTONS POUR DEFENDRE NOS INTERETS.

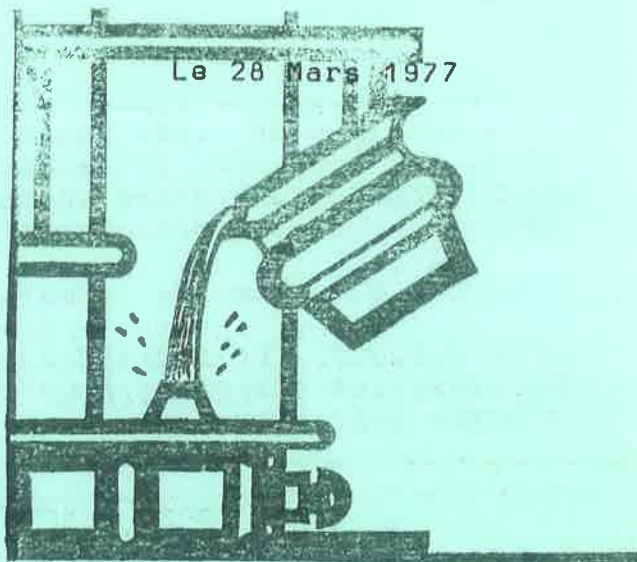
AGISSONS TOUS ENSEMBLE

AVEC LA C.F.D.T.

Section C.F.D.T. Fonderies

Le 28 Mars 1977

C.F.D.T. SECTION FONDERIES



Lors de la réunion du mois dernier, les délégués C.F.D.T. ont posé une revendication importante et qui concerne plusieurs personnes, surtout les anciens des Fonderies et des Contrôleurs Fonderies.

Nous avons constaté que beaucoup d'entre nous qui avaient 6 jours d'ancienneté DONT UN SAMEDI, se sont fait SUPPRIMER UNE JOURNEE.

Effectivement, lors de la dernière réduction d'horaire d'Octobre, la Direction a décidé d'annuler le travail le samedi.

A cette époque, beaucoup de travailleurs n'avaient pas encore pris leur samedi de congé d'ancienneté. La C.F.D.T. a demandé pour les travailleurs qu'ils puissent prendre une journée qu'ils choisiraient eux-mêmes dans les mois à venir. La Direction du Département 60 a répondu:

" Que la C.F.D.T. donne les noms des personnes concernées et nous agirons "

La C.F.D.T. fait remarquer à la Direction qu'il lui était facile de savoir qui n'avait pas pris son samedi en le demandant au pointeau tout simplement.

Malgré tout, la C.F.D.T. ne se dérobe pas devant ses responsabilités et lance, par ce tract, un appel à tous les travailleurs concernés par cette revendication (ceux qui ont 15 ans d'ancienneté) pour qu'ils s'inscrivent et remettent à nos militants leurs Noms, Prénoms, Ateliers N° de Matricule:

NOM:

PRENOM

Atelier

N° Matricule

Le problème de toute façon concerne TOUT LES TRAVAILLEURS DES FONDERIES, car tous ceux qui avaient 6 jours à prendre étaient obligés, par la Direction, à prendre un samedi. Maintenant qu'il n'y a plus de samedi, nous nous retrouvons tous avec 5 JOURS SEULEMENT.

La C.F.D.T. demande le maintien des 6 jours de congés.

LA C.F.D.T. LE DEMANDE A LA DIRECTION DU DEPARTEMENT, MAIS AUSSI A LA DIRECTION GENERALE, POUR TOUS LES TRAVAILLEURS CAR D'AUTRES DEPARTEMENTS SONT CONCERNES.

CAMARADES, APPUYEZ NOTRE REVENDICATION

adhérez à la C.F.D.T.

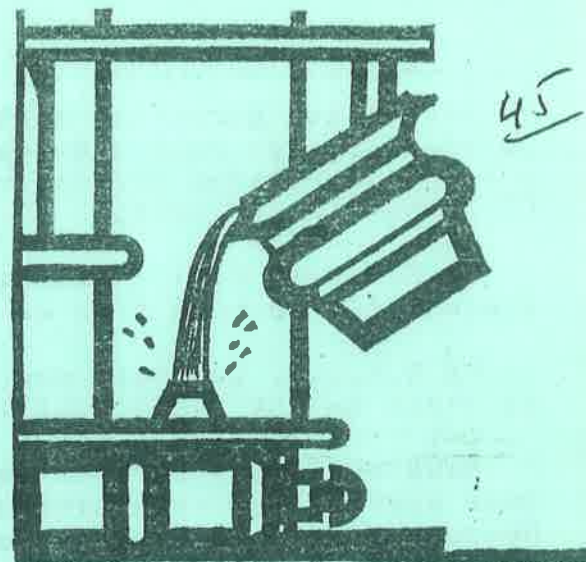
et luttez avec nous

Rappel aux adhérents:

REUNION CFDT No 89-3-77 à 16h30

Rue Y-KERMEN.

CFDT SECTION FONDERIES



Le dernier tract de la C.F.D.T. Section Fonderie sur la décentralisation a provoqué beaucoup de discussions dans les ateliers. Encore une fois, il était dit la vérité sur ce sujet par la CFDT. Encouragés et pressés par les travailleurs pour faire valoir leur droit sur les garanties en cas de mutation, les militants CFDT des Fonderies, après réunion, ont décidé de refaire le point sur ce sujet.

GARANTIE DE L'EMPLOI:

Dans les derniers accords (1975, article 46) la Direction dit qu'il faudrait faciliter les départs en retraite à 60 ans.

Cela n'est pas toujours fait. De plus, vu les Conditions de Travail que subissent les travailleurs de notre Secteur, la revendication est: Départ à 55 ans. Déjà beaucoup des plus anciens pourraient en profiter dès maintenant et cela donnerait une certaine garantie de l'emploi aux autres.

Toujours dans l'article 46, la Direction dit que des stages de formation seront organisés. La C.F.D.T. n'a pas peur de dire que cela n'est pas fait dans les Fonderies surtout pour la grande majorité des O.S.

Dans l'article 47, il est dit:

1) Cas ouvrant droit à garanties:

- Mutation rendue nécessaire par le déplacement géographique de l'emploi tenu,
- Suppression d'emploi provoquée par un transfert ou une cessation d'activité d'un Secteur de fabrication.

La C.F.D.T. pense que ces deux petits textes suffisent pour mettre la Direction face à ses responsabilités. En effet, les travailleurs sont obligatoirement dans une des deux situations citées plus haut et cela bien PAR LA FAUTE DE LA DIRECTION.

Dans tous les cas, la C.F.D.T. rappelle à tous que la Direction s'engage à maintenir, pendant une période d'au moins un an:

- . La classification et catégorie professionnelle,
- . Le coefficient de prime,
- . La base de 40 H (revalorisée à chaque augmentation générale).

La base 40 H est maintenue par une prime de garantie qui devra suivre les augmentations.

Toutes ces garanties sont sans limites pour les travailleurs ayant 50 ans d'âge et pour ceux ayant 8 ans d'ancienneté chez Renault, si c'est l'entreprise qui est responsable des mutations, COMME C'EST LE CAS DANS LES FONDERIES.

La C.F.D.T. dit: "Attention pour les ouvriers n'ayant pas une grande ancienneté, au bout d'un an ILS RISQUENT D'ETRE DÉCLASSES".

La C.F.D.T. essaiera par tous les moyens de faire respecter le peu de droit qu'ont les travailleurs.

Nous avons essayé, par ce tract, d'expliquer ces droits afin que nous soyons tous en position de force dans les prochains mois. Tous le monde peut demander et consulter le dernier accord Renault. De plus, les militants CFDT et toute l'organisation sont à la disposition des travailleurs, n'hésitez pas à venir les chercher comme déjà l'ont fait plusieurs travailleurs dernièrement.

OUVRIERS RENAULT ET INTERIMAIRES : MÊME CLASSE, MÊME COMBAT

La méthode d'embauche par intérim ne sert que le patron, dans le but principal de NOUS DIVISER ENTRE OUVRIERS. Nous ne devons pas tomber dans ce piège, intégrons nos camarades de l'intérim dans nos luttes.

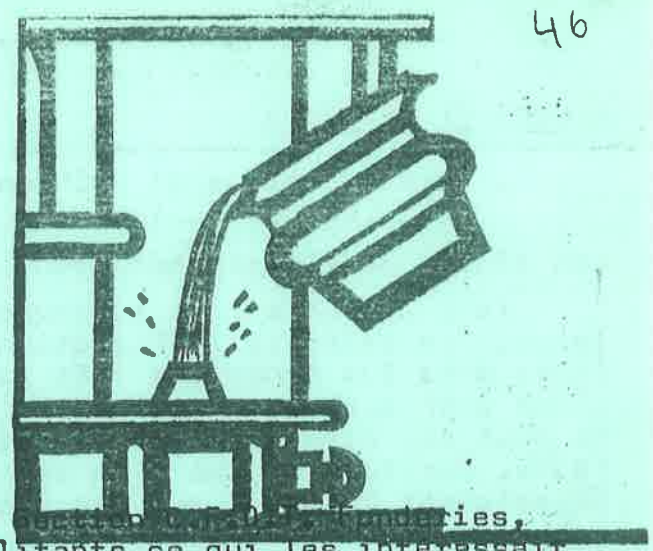
Ils doivent être embauchés par la Régie. Nous devons les soutenir, ne jamais les laisser seuls et isolés sans défense. Notre force, c'est d'être TOUS ENSEMBLE CONTRE LE PATRON. Pour eux, aucune garantie, un ouvrier quel qu'il soit ne doit pas être jeté comme un "malpropre" après services rendus. Quant à vous, camarades intérimaires, n'ayez pas peur de discuter avec "les Renault", l'unité la plus complète nous servira tous.

Dans tous les cas, pour la C.F.D.T., la riposte doit se faire collectivement. Car malgré nos droits, beaucoup de travailleurs se font "rouler" quand ils essaient d'y arriver seul. La Direction a tous les atouts pour cela. Tandis que si nous sommes groupés, que nous agissons d'une manière réfléchie et organisée en face de la Direction, nous pourrons refuser, en cas de mutation arbitraire, déclassement etc.....

Il n'est pas trop tard pour agir. Dès maintenant, dans les secteurs les plus visés où les mutations ont commencé, préparez-vous à riposter en cas d'arbitraire

Pour les travailleurs s'étant inscrits pour récupérer leur samedi de l'année dernière, la liste sera déposée avec notre cahier de revendications et cela sera discuté à la fin du mois. Nous vous donnerons une réponse à ce moment là.

C.F.D.T SECTION FONDERIES



Après les derniers tracts écrits par la Direction des Fonderies, les Travailleurs ont fait connaître à nos militants ce qui les intéressait le plus, ce qu'ils attendaient de nous.

Il en est ressorti principalement :

- 1) Avoir le maximum d'informations sur l'avenir des fonderies (Quand va partir exactement tel au tel atelier)
- 2) Connaître leurs droits afin d'obliger le patron à les appliquer complètement
- 3) Comment s'organiser pour ne pas "se faire rouler" lors des Mutations pour les garanties de Salaires etc...

Sur les 2 premiers points la C.F.D.T. a jusqu'à maintenant tenu son rôle afin que les travailleurs soient tous mieux informés. Pour le 3ème point : S'organiser, cela aussi concerne tous les travailleurs et c'est à eux d'agir. Plusieurs, dès la semaine dernière se sont syndiqués à la C.F.D.T. : un exemple à suivre ! Car plus nombreux nous serons à nous défendre, plus forts nous serons.

Pour les Informations concernant le Département 60 la C.F.D.T. sait que la Direction prévoit les changements suivants :

ARBRES A CAMES :

- . Arrêt de l'équipe de nuit à l'ébarbage (60.63) le 2 Mai 1977 (dernière équipe de nuit du 28 au 29 AVRIL 1977)
- . Nous rappelons l'arrêt de l'équipe de nuit à la fusion et au moulage (60.60 et 60.61) qui a eu lieu le 11 MARS 1977)

CULASSES :

- . L'activité sera ramenée à 3750 culasses par jour à partir du 2 MAI avec :
 - . Maintien notamment :
 - de 4 coquilleuses de nuit (2 postes) de l'ébarbage correspondant et d'une scie
 - de 18 coquilleuses en 2X8 (9 postes) dont 2 coquilleuses pour la formation, les pièces types et les essais, de l'ébarbage correspondant et de 4 scies.
 - . Arrêt noyautage de nuit

CHEMISES

- . Arrêt total le 31 MAI 1977 (60.55 - 60.56 - 60.58)

.../...

SIEGES ET SEGMENTS

- Arrêt total le 27 JUIN ou le 4 JUILLET (60.62 totalement, 60.60 et 60.63 partiellement)

Les délais mentionnés admettent une tolérance de plus au moins une semaine

Tous le monde peut remarquer que cela concerne de nombreux travailleurs. Que va faire la Direction afin de conserver le maximum de travailleurs dans les Fonderies ? Et pour ceux qui acceptent leur Mutation ? C'est avec quelles garanties ? Les interimaire seront-ils embauchés ? On ne peut pas dire que les soit disants efforts fait, rassurent les travailleurs. Car tout ce que l'en répond à nos délégués c'est : les Ouvriers du Département 60 iront aux départements 49 - 14 et 38. Mais ces Départements est-ce qu'ils resteront à Billancourt à long terme ? Cette solution n'est-elle pas un faux-fuyant qui ne fera que retarder le problème de l'emploi de quelques années.

L'argent et le travail ne manquent pas, la preuve en est puisque la Régie monte des usines dans toute la France et le Monde entier. Que cherche la Direction en pénalisant ceux qui sont à la source de ces richesses : les travailleurs de Billancourt. Les travailleurs, avec la C.F.D.T., demandent la garantie de l'emploi à Billancourt. Pour maintenant et dans l'avenir

Les samedis à récupérer : qu'à répondu la Direction ?

Plusieurs cas ont été réglés et notamment à la fusion arbre à cames et segments.

D'autres sont en cours de règlement, nous attendons prochainement une réponse de la Direction des fonderies.

A la réunion de département vos délégués C.F.D.T. ont demandé à ce que les postes disponibles dans l'usine soient affichés afin que chaque travailleur puisse choisir à sa convenance un poste de travail : La Direction des fonderies nous a répondu qu'elle retenait l'idée et que cela pourrait être fait prochainement. Voilà un premier pas !

LES MUTATIONS

34 travailleurs des fonderies ont été mutés au Département 14 dans les dernières semaines.

9 le seront au début Mai

Les mutations se font suivant le critère de l'ancienneté c'est à dire les derniers entrés sont les premiers mutés. Ceux qui viennent de quitter les fonderies avaient en moyenne moins de 4 ans d'ancienneté. Fin mai, début Juin il y aura une nouvelle vague de mutations (50 travailleurs).

Les intérimaires sont les premiers touchés : en février il y avait 112 intérimaires au fonderie à l'heure actuelle il doit en restér une quarantaine.

ARBRES A CAMES : La fabrication sera effectuée au Mans.

SIEGES ET SEGMENTS : seront effectués en sous traitance.

CARTERS ET CULASSES : rien n'est prévu, ce sera soit :

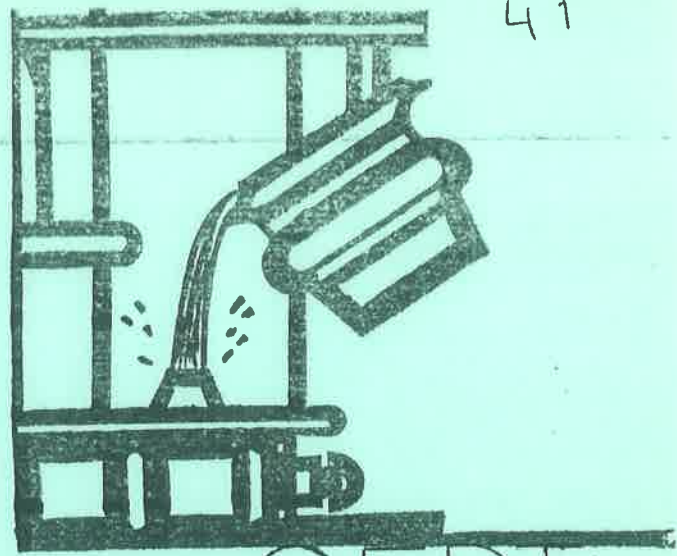
a) nouvelle usine à Thionville (projet gouvernemental)

b) absorbé par les usines du groupe Renault

La fusion aux arbres à Cames et segments : Possibilité de reclassement pour les professionnels.

Possibilités reclassement dans les usines du groupe (Le Mans) pour ceux qui veulent bien quitter Billancourt

C.F.D.T. SECTION FONDERIES



41

TOUS A L 20 AVEC LA C.F.D.T.

LE VENDREDI 13 MAI 1977 DE 13 H A 14 H

La Section C.F.D.T. Fonderies a décidé de tenir une permanence pendant 1 H à coté de la buvette à L 20 ... Celà afin de discuter des problèmes que rencontrent tous les travailleurs notamment :

- les salaires (1 % seulement d'augmentation cette année chez Renault).
- garantie de l'emploi.
- que faire face à ces problèmes (propositions F.G.M. - C.F.D.T.).

La C.F.D.T. appelle tous les travailleurs des 3 équipes à venir nous voir ce jour là. Nous insistons particulièrement auprès de ceux qui ont leurs vestiaires à R 6 (le long des quais) par exemple : les collecteurs, carters, ébarbage etc ... afin de faire l'effort exceptionnellement ce jour là et de venir un petit quart d'heure au moins afin de participer.

Nous sommes tous concernés par ces problèmes. Alors plus nombreux nous serons mieux celà sera ! Tout le monde peut venir.

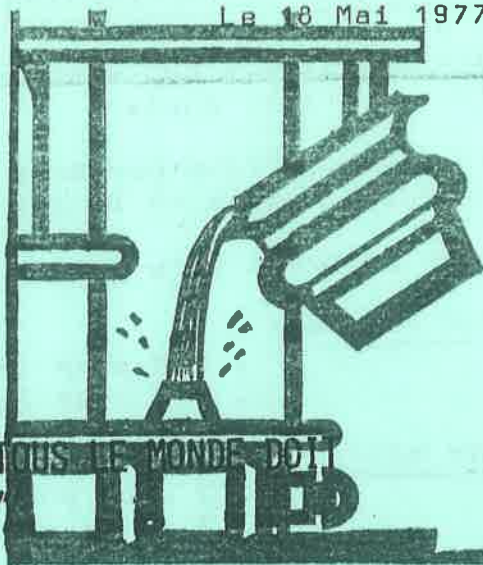
Tous à L 20 (à coté de la buvette)

de 13 à 14 H le Vendredi 13 Mai

48

C.F.D.T. SECTION

FONDERIES



DE NOUVEAUX AVANTAGES POUR LES ANCIENS QUE TOUS LE MONDE DOIT
CONNAITRE LA PRÉPARATION À LA RETRAITE

Depuis des années, la C.F.D.T. demande que les travailleurs aient non seulement la retraite le plus tôt possible (55 ans pour les Fonderies) mais aussi qu'ils y soient préparés et qu'on leur en donne les moyens.

Oui ! Dès notre jeunesse, la bourgeoisie et le système capitaliste nous préparent à être dociles, soumis pour accomplir plus de trente ans de travail. Mais une fois cette vie de labeur péniblement accomplie, quand le patronat nous a usé au maximum, nous pouvons enfin nous reposer un peu (pour quelques petites années seulement en général). Heureusement, maintenant il y a ce qu'on appelle "la retraite". Une des grandes conquêtes de la classe ouvrière. Car il a fallu l'arracher !

A l'heure actuelle, pour la C.F.D.T. partir à la retraite ne suffit plus: il faut la préparer comme on nous prépare au boulot pour toute notre vie. Il faut nous préparer aux loisirs et repos bien mérités après des dizaines d'années difficiles en usine !

A la C.F.D.T., nous revendiquons que dès l'âge de 50 ans, un travailleur puisse progressivement se préparer à la retraite en bénéficiant de temps de congés supplémentaires augmentant chaque année.

De plus, pour les ouvriers qui ont maintenant passé la cinquantaine, ce sont en général des gars qui ont commencé à bosser entre 10 et 13 ans pour presque tous. Ce qui fait qu'à l'heure actuelle, ils ont tous au moins 40 ans de boulot dans les pattes !

Notre revendication entre donc aussi dans les conditions de travail !

Suite à cette revendication, spécifiquement C.F.D.T., la Direction a dû en tenir compte et a fini par céder. La C.F.D.T. n'a pas peur de dire que: "Ce que le patron vient de donner n'est qu'une goutte d'eau dans l'océan".

La Section C.F.D.T. Fonderies tient quand même à expliquer ces nouvelles mesures à tous les travailleurs pour que tous puissent en profiter.

.../...

EXPLICATION SUR LA PREPARATION A LA RETRAITE

Les travailleurs qui sont à un an de la retraite pourront prendre dans leur dernière année:

- 11 Jours (1 jour par mois sauf mois d'Aout ou mois de vacances) pour les hommes et 22 jours pour les femmes.

Ces jours pourront être pris dans plusieurs formes soit:

- Par semaine;
 - . 2 H pour les hommes,
 - . 4 H pour les femmes.
- Par mois;
 - . 1 Jour pour les hommes,
 - . 2 jours pour les femmes.

Mais avec l'accord de la Direction, les 11 Jours pour les hommes et 22 Jours pour les femmes pourront être cumulés la veille du départ en retraite. Aux travailleurs et aux travailleuses d'en faire la demande.

Les dates choisies devront être prises avec l'accord de la Maîtrise.

Ces jours ne peuvent être accolés aux grandes vacances. Ces jours seront évidemment payés à 100%. Nous prévenons les travailleurs: "Prenez ces jours, car même si vous ne les prenez pas, vous ne pouvez exiger de les faire payer."

Pour ceux qui partent cette année, même si c'est dans quelques mois seulement, vous avez droit au temps complet à prendre soit; les 11 Jours ou 22 jours suivant le sexe.

Comme l'a dit la C.F.D.T., cela est peu par rapport à ce que nous revendiquons, par rapport à la fatigue des anciens et anciennes.

Mais nous vous avons informé pour que TOUS soient au courant afin d'en profiter. Même si ça ne fait pas lourd, n'en faisons pas cadeau au patron !

Camarade, la C.F.D.T. t'informes

c'est ton outil syndical

APPUIE NOS REVENDICATIONS

ADHERE A LA C.F.D.T.

S.: Si les programmes ne sont pas changés, à la télé le Vendredi 20 MAI à 20 H 30 sur la 3ème Chaîne, dans l'émission "VENDREDI": "De quoi avons-nous peur ? La Retraite". La C.F.D.T. donnera son avis avec son représentant Monsieur PIFFARD René, Secrétaire Confédéral section "Action Sociale - Cadre de Vie".

CFDT GARANTIE de CFDT

SALAIRE du BIDON !

Dernièrement la C.F.D.T. a expliqué leurs droits aux travailleurs des fonderies au sujet des garanties de salaires et emploi. Malgré cela beaucoup d'entre vous sont venus nous voir pour des problèmes de paye. Peut-être que la C.F.D.T. s'était mal expliquée. En tout cas très peu de travailleurs ont suivi nos conseils : Relire et étudier l'accord d'entreprise Renault 1975. Sinon, se le faire expliquer par son agent de maîtrise (c'est son boulot !) et vérifier ses explications auprès de vos délégués.

Nous tenons à rappeler par ce tract ce que la direction entend par garantie de salaire : "blocage du salaire pendant un an" Elle n'accorde pas plus ! Cela veut dire que la direction nous maintient notre base 40 h pendant un an par une prime de garantie. A chaque augmentation générale, la nouvelle base 40 h doit augmenter et la prime de garantie diminuer, jusqu'à ce que le travailleur concerné ait la paye du poste tenu. En fin de compte il n'a pas d'augmentation : il est perdant, son pouvoir d'achat baisse considérablement par l'augmentation des prix. De plus au bout d'un an, le coefficient est lui aussi diminué, (ainsi que le salaire si le travailleur a moins de 8 ans d'ancienneté ou 50 ans d'âge) dans le cas où le travailleur aurait un poste moins payé après sa mutation.

Quand la direction dit : "cette garantie est sans limite pour ceux qui ont 8 ans d'ancienneté ou 50 ans d'âge" cela veut dire qu'au bout d'un an le salaire ne diminue pas, que le salaire du travailleur concerné attend jusqu'à ce que le salaire du poste tenu parvienne à égalité avec sa paye sans limite de temps.

Dans le cas contraire, quand un ouvrier accupe un poste supérieur celui-ci, au bout de trois mois, doit avoir le coefficient du poste tenu plus un rappel de ces trois mois : avis à ceux que la direction déplace souvent à des postes supérieurs !

D'ailleurs suite et grâce à la grève des carters et collecteurs ces trois mois peuvent ne pas être effectués de suite, mais fractionnés et commulés ! Dans la grande majorité des situations, les ouvriers se trouvent dans le premier cas, soit déclassés puisque partant des fonderies, ils se retrouvent dans des secteurs sous payés comme les départements 14 et 49. De plus les primes diverses genre R.S. et 1/4 d'heure de douche sauteut selon que le nouveau poste tenu est moins pénible et moins sale selon "l'avis" et la cotation de la direction. En fin de compte les ouvriers n'ont pas beaucoup de droit en leur faveur.

Que peut-on faire contre cela ? Rien diront certains car ce sont les patrons qui font les lois. Dans un certain sens ces camarader ont raison. Par contre d'autres attendent et croient que ce sont les syndicats (et leurs dirigeants) qui en portent la responsabilité. Nous rappelons à cette occasion que la C.F.D.T. (et la C.G.T.) n'ont pas signé l'accord d'entreprise 1975 parce que nous le jugeons insuffisant.

Nous tenons à préciser aux travailleurs de toutes les catégories, que nous sommes tous concernés.
La C.F.D.T. explique franchement et avec précision ce que propose la direction, ce qui est en général assez faible

La C.F.D.T., et parfois la C.G.T., en ces périodes de discussions d'accord d'entreprise appellent à la lutte pour que nous ayons le maximum d'acquis et qu'ils soient valables.
Nous devons tous nous mettre dans la tête que seule la lutte paye, si on veut de meilleures garanties. Les discussions dans un bureau ne vont pas loin sans la lutte des travailleurs.

Même si les deux grands syndicats ouvriers C.F.D.T. et C.G.T. refusent cet accord parcequ'il n'est pas assez bon pour l'ensemble du personnel, la direction l'applique quand même et pour deux ans au moins (c'est parti pour quatre ans cette fois-ci).

INFORMATION :

A tous ceux qui ne veulent pas perdre les contacts avec la C.F.D.T. une fois qu'ils se retrouvent mutés, nous disons :

prenez rendez-vous au 9, rue Heinrich, ou téléphonez au poste 76.46, au numéro extérieur 825.05.51.

Nous vous donnerons les coordonnées des camarades adhérents du Secteur et de votre délégué le plus proche.

RENFORCEZ
VOTRE SYNDICAT

cfdt

44111

CGT fsm

CFDT

SECTIONS SYNDICALES

DES FONDERIES

RENAULT BILLANCOURT

CE MATIN A 8H30
ACCOMPAGNONS NOS DELEGUES
A LA REUNION MENSUELLE

DANS TOUTES LES FONDERIES
ARRETONS LE TRAVAIL DE 8h30 a 9h

REFUSONS LES SANCTIONS ET REMISES EN CAUSE DES LIBERTES
SYNDICALES.

EXIGEONS QUE NOS REVENDICATIONS SOIENT SATISFAITES.

C'est ce matin que la Direction du Département, tient la réunion mensuelle des délégués.

Or, depuis des mois, la Direction se refuse à satisfaire les revendications déposées en votre nom par les délégués C.G.T. et C.F.D.T.

-Pire, de graves menaces sur l'emploi pèsent dans notre secteur. Aujourd'hui, tous les propos des représentants de la Direction du Dpt, sont " : **DANS DEUX ANS, PLUS DE FONDERIES.** " !

C'est ce qui explique la valse des mutations dans l'usine. Mais, pour mettre en place, ces mauvais coups, la Direction, comme dans l'ensemble de l'usine, entend porter des coups à tous ceux qui sont à la tête des luttes : **VOS DELEGUES DU PERSONNEL** " .

Depuis quelques mois, les militants C.G.T. et C.F.D.T. se voient frapper d'avertissements, mises à pieds, menaces de licenciement, comme cela a été le cas avec l'affaire MESSOUS.

AUX FONDERIES :

MONTA, chef de Dpt qui a porté un coup à l'activité des fonderies, se voit récompenser par la Direction, et envoyer dans un autre secteur . Son successeur Mr MARCHEZ, quant à lui, jeune technocrate a la charge de liquider complètement les fonderies. Il a marqué son arrivée en portant atteinte aux libertés syndicales, par un .../...

.../...

avertissement infligé à BELKACEM, délégué C.G.T. le motif :
distribution de tracts dans l'atelier.

Celà fait des dizaines d'années, que les militants C.G.T. et C.F.D.T.
le font. Mais ces Messieurs, aujourd'hui, veulent remettre en cause

PARCEQU'ILS VEULENT NOUS PORTER DES COUPS AUX FONDERIES, ET, NOUS
EMPECHER DE VOUS INFORMER ET D'AGIR."

Hier, toute la journée, les travailleurs des carters, ont arrêtés
le travail, et exigés la levée de la sanction.

AUJOURD'HUI EXIGEONS

SATISFACTION AUX
REVENDEICATIONS

NON AUX SANCTIONS
CONTRE NOS DELEGUES

TOUS DANS L'ACTION

DE 8 heures 30
à 9 heures

NOUS SOMMES TOUS
CONCERNES

CGT

SECTIONS SYNDICALES DES FONDERIES

CFDT

Un débrayage a eu lieu aux carters, le MERCREDI 21, afin d'empêcher un délégué d'être sanctionné pour :

"Distribution de tracts dans les Fonderies".

Les travailleurs ont appuyé leurs délégués le lendemain même, jour de la réunion mensuelle du dept. 60, afin que soit annulée cette sanction.

M. MONTA, et son remplocant, M. MARCHEZ, ont refusé de discuter, des revendications tant que les gars seraient en grève.

De ce fait, la Direction n'a pas voulu discuter du cahier de revendications, montrant ainsi son mépris envers les travailleurs des Fonderies.

Les représentants du personnel exigent que la Direction examine l'ensemble des revendications, et fixe une réunion pour en discuter.

Quant à la sanction de BELKACEM, c'est un coup de plus porté aux travailleurs au travers de leurs organisations syndicales C.G.T. et C.F.D.T.

Tous les travailleurs des Fonderies nous voient régulièrement distribuer des tracts, informations, discuter avec eux depuis des années quelque soit l'organisation syndicale qui le fait.

Les travailleurs ne s'en sont jamais plaint, bien au contraire... De plus, cela n'a jamais perturbé le travail (la sacro sainte production il n'y a jamais eu d'accident ou d'incident parce qu'un délégué passait dans un atelier.

Pour tous, cette sanction doit être considérée comme non justifiée. En aucun cas, nous ne devons céder, face à la répression de la Direction. A l'heure actuelle, les travailleurs ont besoin de plus en plus de syndicats puissants face à la Direction qui cherche par tous les moyens à nous empêcher d'agir.

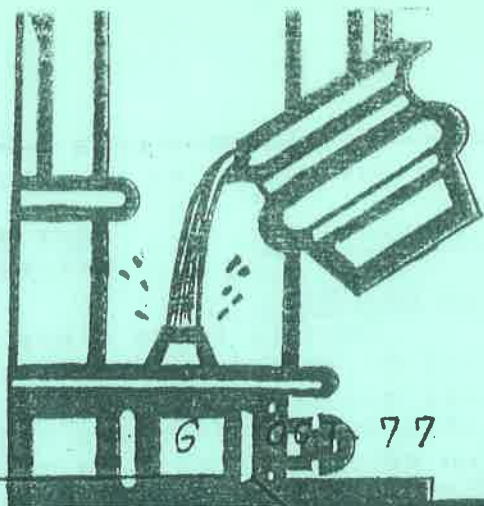
La Direction profite de la décentralisation des Fonderies et d'une certaine inquiétude des travailleurs pour leur emploi, pour frapper les militants ouvriers les plus actifs. Manque de chance pour elle, cela n'a pas réussi, car les travailleurs des carters et leurs syndicats C.F.D.T. et C.G.T. ont réagi aussitôt.

Si le piège a été démasqué rapidement, le ~~rapport de force~~ s'amplifier pour faire lever la sanction. Tout ~~le monde~~ est à la merci de la répression patronale, et dans ce cas là, l'unité est notre force principale !

Suite à ce tract, une délégation C.G.T. - C.F.D.T. retournera voir la Direction du Dept. 60 pour régler ce problème, et rendra compte aux travailleurs des résultats.

Le 26.09.77

U.F.M.B. SECTION FONDERIES



SOUTIEN AUX GREVISTES DU 74 ET DU 38

Depuis plus d'une semaine les travailleurs de la chaîne R.4 sont en grève. Ils luttent contre le licenciement arbitraire d'un camarade.

Il a eu 15 jours d'arrêt maladie, le médecin du travail de la Régie reconnaissant la maladie : "Rhumatisme articulaire", demande 2 mois de travail hors chaîne. Sa direction décide l'envoi au bureau d'embauche qui le laisse poiraouter 4 jours, et licencie ! La réaction des travailleurs ne s'est pas fait attendre. La chaîne où travaille ce camarade est arrêté depuis ! De grands mouvements ont lieu dans l'île : la peinture, les presses, le dpt 77, les caristes, le contrôle etc... Grève, meeting, blocage du pont de l'île, délégations. Comme ça tournait mal pour elle, la direction utilise ses commandos anti-grèves. Elle demande à certains de faire le boulot des grévistes. Elle emploie des méthodes répressives et le chantage. Malheureusement pour elle la majorité a refusé. Seuls quelques régisseurs et chefs d'atelier ont accepté.

Aux fonderies nous avons connu ça pendant la grève des Carters alors que des briseurs de grève essayaient de faire marcher la chaîne des collecteurs. A cette époque la riposte a été à la hauteur de la provocation. Puisque toute l'usine a réagi en apportant son soutien moral et financier à ce moment. Voilà une première raison pour nous travailleurs des fonderies de soutenir le 74. Mais la deuxième raison et très importante : "la lutte contre les licenciements".

Oui la lutte contre les licenciements touche les camarades des fonderies, elle est prioritaire ! nous pouvons dire que nous sommes les premiers visés, nous aux fonderies, et dans les services attenants : Contrôleurs, manutentionnaires, professionnels de dépannage et d'entretien, méthodes.

La direction a décidé, et ne s'en cache pas de descendre les effectifs de Billancourt de 30 000 à 18 000 personnes, soit 12 000 personnes à liquider dans les années à venir. C'est l'U.F.M.B. qui disparaîtra en premier. Dans l'U.F.M.B., la décentralisation est en cours : C'est bien aux fonderies qu'elle a cours. Même si la direction essaye de faire passer ça en douceur (par des licenciements individuels). Elle sera à un moment coincée par sa propre politique. A cause d'elle et pour elle, nous serons en surnombre. Alors elle licenciera en masse. Si nous restons passifs maintenant, nous lui laissons les mains libres sur notre avenir ! Si nous laissons un licenciement aujourd'hui elle s'en permettra des centaines demain!!

C' est pour cela que nous devons organiser la riposte de masse dès maintenant en soutenant les copains du

DPT 74 CHAINE R.4

AU DPT 38

Dans le cadre d'une déstructuration la direction passe les caristes du 38 qui étaient au service 97 à l'atelier de production. Alors les camarades concernés vont demander des renseignements au chef d'atelier. Celui-ci les reçoit vertement et déclare qu'il les considère en grève, que cela va changer au niveau du boulot les menace de les mettre en atelier selon son bon désir, du rendement qu'il attend d'eux et d'autres manifestations de sa hargne. Il les renvoie au chef du dept même cinéma.... menace sur leur emploi etc.... Comme au 74 la réponse ne se fait pas attendre. Puisque la direction considère les caristes en grève, ils s'y mettent pour de bon en attendant, une réponse plus sérieuse de la direction. Rien dans la journée. L'équipe du soir décide de rester la nuit pour attendre leurs camarades du matin et surveiller les cars qu'ils avaient installé au 38. Vers quatre heures du matin un commandos organisé par la direction débarque pour récupérer les cars. Ceux qui le composent sont ceux qui font le boulot des grévistes de l'île et ceux qui ont travaillé pendant la grève des carters. Ils n'ont pas réussi leur mauvais coup car les travailleurs étaient restés en masse et ont su faire blocage à cette action de la direction. Dès le matin, à la prise du travail le mouvement de solidarité à marché. De tous les dpt des délégations sont venues témoigné de leur soutien. Cela dure encore. Dans les fonderies seuls les caristes ont bougé. Mais c'est l'ensemble qui doit réagir contre de telles méthodes !

- NON AUX METHODES VERNIEZ PALLIEZ
- NON AUX MILICES PATRONALES

Nous ne devons admettre ces méthodes à aucun moment. La riposte doit l'envergure de l'attaque.

De plus la direction annonce au C.E. extraordinaire le lock-out pour 800 travailleurs du 38. L'ensemble des Lock-outés présents lors d'un vote décidé d'occuper le Dept.

La section fonderies C.F.D.T. prendra contact avec les délégués C.G.T. de notre secteur pour préparer la solidarité avec les camarades du 74 et du 38.

- APPUYEZ NOTRE ACTION .
 - APPUYEZ LES TRAVAILLEURS EN LUTTE .
-
-

C.F.D.T. SECTION FONDERIES

OCTOBRE 1977

51



POUR IMPOSER LA SATISFACTION DES REVENDICATIONS

" IL FAUT LUTTER ENSEMBLE DANS TOUTES LES USINES RENAULT "

La C.F.D.T., comme la plupart des travailleurs, a fait le bilan des conflits de ces dernières années entraînant dans l'action quelques centaines ou quelques dizaines de travailleurs. Ceux là luttèrent souvent sur des revendications générales: Salaires, Durée du travail, Conditions de Travail, Classifications etc....

Le résultat de ces grèves sectorielles est:

- des acquis plus ou moins importants sur des revendications locales,
- RIEN sur les revendications générales.

Les travailleurs malgré parfois des luttes acharnées obtiennent peu ! (sauf dernièrement ceux du Dpt 74 sur l'affaire BEN LAHOUCINE).

Cela ne mettra d'ailleurs jamais en cause le soutien maximum de la C.F.D.T. aux travailleurs en lutte pour leurs revendications particulières.

Devant le bilan des luttes dispersées, la C.F.D.T. de toutes les usines de la Régie (U.S.R. - C.F.D.T.) propose aux travailleurs et à la CGT de préparer l'action. Elle est nécessaire dans toutes les usines pour obliger la Direction à satisfaire nos revendications.

Par exemple:

Cette année il n'y a pas eu de réduction sur la durée du temps de travail au 1er Octobre comme il y en a eu depuis 1968. Or, tout le personnel doit exiger avec la C.F.D.T. Renault, dès maintenant, les 40 Heures de travail effectif. Plus la mise en place d'un calendrier de réduction d'horaire pour avancer aux 35 Heures par semaine.

Sur les salaires, la Régie suit le Plan Barre à la lettre Nous devons exiger la garantie du pouvoir d'achat, des augmentations uniformes.

Le Gouvernement durcit sa position envers les travailleurs immigrés et la Direction de la Régie en fait autant par la répression et les licenciements envers ces travailleurs.

La C.F.D.T. dit: "Il ne faut pas attendre les échéances électorales pour agir sur nos revendications" (la C.G.T. le dit aussi). LE ROLE DES SYNDICATS DE CLASSE ET DE MASSE CONSISTE A PREPARER ET PROPOSER L'ACTION DE MANIERE QU'ELLE SOIT EFFICACE.

.../...

C'est pourquoi, l'Union Syndicale Renault C.F.D.T. avait invité la C.G.T. à une réunion, et nous lui avons proposé de réaliser une campagne de propagande faite dans toutes les Usines Renault pendant plusieurs semaines, pour préparer L'INDISPENSABLE MOBILISATION DE TOUS LES TRAVAILLEURS DE RENAULT.

- Sur les salaires, la réduction du temps de travail, l'abaissement de l'âge de la retraite, l'amélioration des Conditions de travail, l'extension des libertés des travailleurs.
- Contre les licenciements, les mesures gouvernementales visant les immigrés et contre la répression qu'organise la Direction envers eux.

IL FAUDRA LUTTER POUR IMPOSER DES NEGOCIATIONS DEBOUCHANT SUR LA SATISFACTION DE CES REVENDICATIONS.

La C.F.D.T. le dit, la C.G.T. aussi.

La C.F.D.T. affirme de plus:

" REAGISSONS TOUS ENSEMBLE CAR C'EST INDISPENSABLE POUR ETRE LES PLUS FORTS ".

La C.F.D.T. a donc proposé de lancer l'action (préparée à l'avance) coordonnée sur toutes les usines. Nous n'avons pas encore reçu de réponse favorable de la C.G.T.

Pourtant, elle aussi dénonce à longueur d'année le durcissement général de la politique sociale de la Direction envers tout le personnel, sur toutes les usines.

Pour la C.F.D.T., il ne s'agit pas bien sûr de décider à la place des travailleurs. La C.F.D.T. sait aussi que les travailleurs souhaitent que les Syndicats s'entendent pour l'action.

C'est pourquoi, nous ne comprenons pas le refus de la C.G.T. sur une campagne de plusieurs semaines en commun pour proposer à tout le personnel des Usines Renault d'agir ensemble et en même temps sur nos revendications.

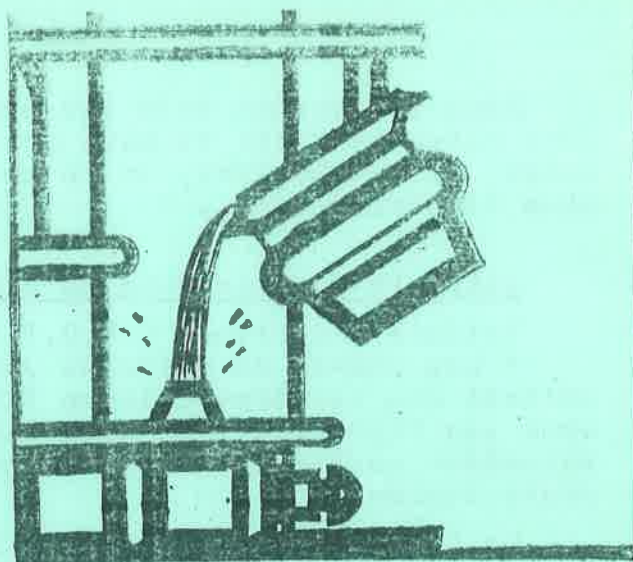
Par exemple; si dans les mois qui viennent la Direction n'envisage pas de vraies négociations, un appel serait lancé dans toutes les Usines, à tout le personnel, pour une grève d'avertissement. Et la lutte devra se poursuivre jusqu'à ce que la Direction cède.

Beaucoup ont compris maintenant que les débrayages de quelques dizaines ou centaines de personnes, ou trop limité dans le temps (1/2 heure ou 1 heure) restent sans résultat positif QUAND IL S'AGIT DE REVENDICATIONS GENERALES.

Nous appelons donc, par ce tract, tous les travailleurs à réfléchir sur le point de vue que nous donnons. D'en parler entre eux, de faire remonter leur avis à notre Syndicat en le disant à nos adhérents, militants, délégués etc.... Il est important que tous se prononcent sur ce genre de mot d'ordre.

La Section CFDT Fonderies tient à remercier tous les travailleurs des Fonderies et des Services y attendant pour leur participation à la collecte que nous avons organisée en faveur des grévistes du Dpt 74. Le montant de celle-ci est de: 1 017,50 F. Des militants CFDT ont transmis cette somme la semaine dernière aux militants CFDT de l'Ile qui nous ont présenté les camarades qui ont fait la grève au Dpt 74 (Chaîne R4). Ceux-ci remercient les travailleurs des Fonderies pour ce geste de solidarité.

C.F.D.T. SECTION FONDERIES



RESULTAT ENCOURAGEANT DANS LES FONDERIES

18-1-78

Des plus en plus nombreux, les travailleurs des Fonderies votent pour la C.F.D.T. Quoi de plus naturel car nous défendons les revendications les plus justes et les plus unitaires concernant directement les ouvriers augmentations et primes uniformes, les 35 heures par semaine, retraite à 55 ans, la 5ème semaine de congé payée etc ...

De plus nos militants du secteur s'occupent des problèmes concrets de tous sans pour autant faire du cinéma à longueur d'année.

Voici le tableau des résultats pour les Fonderies :
(pourcentage sur les Exprimés)

	<u>Exprimés</u>	<u>C.F.D.T.</u>	<u>C.G.T.</u>	<u>F.O.</u>	<u>S.I.R.</u>	<u>C.F.T.C.</u>
1977	1 089	161 voix 14,8 %	814 Voix 74,7 %	52 voix 4,8 %	26 voix 2,4 %	36 voix 3,3 %
1978	984	178 voix 18,1 %	669 voix 68,0 %	77 voix 7,8 %	27 voix 2,7 %	34 voix 3,5 %
+ ou -	- 105	+ 17 voix + 3,3 %	-145 voix - 6,7 %	+ 25 Voix + 3,0 %	+ 1 voix + 0,3 %	- 2 voix + 0,2 %

Il y avait en 77 : 1 538 inscrits et en 78 : 1 362 inscrits soit 176 personnes déjà partis des Fonderies en 1977.

Sur l'ensemble de l'usine le phénomène de progression pour la C.F.D.T. s'est produite ! (+226 voix soit + 1,71 % + 2 délégués)

Comme elle le fait tout les ans la Section C.F.D.T. des Fonderies ne dictera pas de conclusion aux travailleurs.

Nous n'avons pas fait de tract du Secteur dans un but électoraliste dans les Fonderies, beaucoup de choses ont été faites grâce à la C.F.D.T. d'autres se sont soldées parfois en échec, et nous ne baissons pas les bras pour autant, pour nous l'action continue.

.../...

Nous remercions tous les travailleurs qui ont voté C.F.D.T. et rendent notre syndicat de plus en plus fort au fil des années, par leurs votes, leur adhésions, et le soutien dans nos actions, avec parfois des dons financiers etc...

Jeudi 19 Janvier Vote au 2 Collège

Extrait d'un tract C.F.D.T 1976 que nous considérons toujours valables:

" Les agents de maîtrise vont voter jeudi prochain. Ont-ils d'autre intérêt que les travailleurs ? A la différence des autres syndicats qui vont les flatter à n'en plus finir, en leur faisant croire qu'ils ont une situation particulière et un intérêt particulier à défendre, la C.F.D.T. reste lucide.

La C.F.D.T. n'hésite pas à leur dire à tous, y compris aux quelques uns qui prennent leur rôle disciplinaire trop au sérieux, qu'il ne sont tous en fin de compte que de simples pions dans les mains de la Direction. Parfois, et même souvent, à cause d'une certaine passivité et d'une soumission (souvent dure à avaler pour certains d'entre eux), le patron les tient. Il est grand temps que cette catégorie fasse le nécessaire pour se rapprocher des ouvriers.

Certains disent : "On est le cul entre deux chaises" La C.F.D.T. leur répond : " ne restez pas dans cette position instable et asseyez vous sur le banc des ouvriers ! " Déjà de nombreux agents de maîtrise et cadres militent avec la C.F.D.T. Il savent que le meilleur moyen de ne pas être écrasés par la politique patronale c'est encore que tous les salariés unissent leur efforts dans le même combat.

Dans notre organisation, il n'y a pas 36 syndicats selon la catégorie où l'on travaille. Tous se réunissent avec les ouvriers et aussi les cadres, afin de mieux expliquer et comprendre chaque situation !

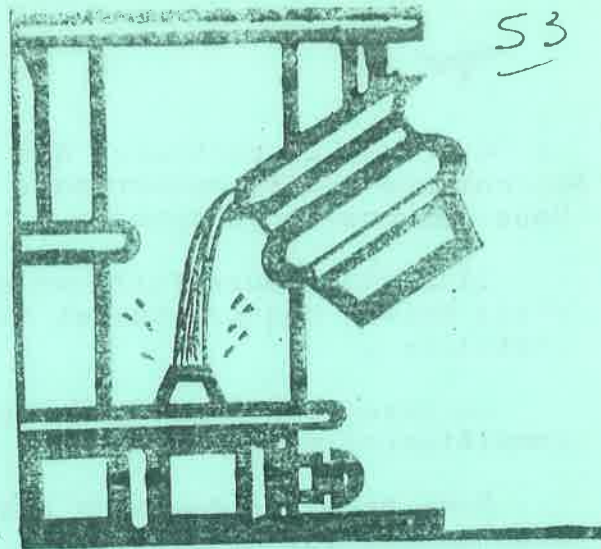
Le vote de jeudi peut-être un premier pas pour certains d'entre eux en votant au maximum C.F.D.T."

RESULTATS ENSEMBLE USINE

	VOIX TITULAIRES			POURCENTAGES			ELUS TITULAIRES SUPPLEANTS		
	1977	1978	DIFFERENCE	1977	1978	DIFFERENCE	1977	1978	DIFFERENCE
C.F.D.T.	1 826	2 052	+ 226	13,31	15,02	+1,71	12	14	+ 2
C.G.T.	9 896	9 188	- 708	72,14	67,24	- 4,90	74	64	- 10
F.O.	1 260	1 408	+ 148	9,19	10,30	+ 1,11	8	10	+ 2
C.F.T.C.	315	437	+ 122	3,06	3,20	+0,14	2	2	=
C.F.T. S.I.R. C.S.L.	420	579	+ 159	2,30	4,24	+ 1,94	2	4	+ 2

AU 2^{ème} COLL : VOTEZ C.F.D.T.

C.F.D.T. SECTION FONDERIES



ENCORE LE AHSLAND !

26.1.78

Le 23.1.1978 des containers de gaz D.M.E.A. (isocure 3 D) étaient livrés. Est-ce du au transport et à un mauvais arrimage dans le camion toujours est-il que la soudure de l'un d'entre eux avait cédé. Le gaz; par cette ouverture s'est échappé depuis l'heure de la livraison lundi après-midi jusqu'au lendemain matin. Les seules mesures qui ont été prises furent de laisser s'échapper le gaz. Pour la C.F.D.T., il faut prévenir un danger plutôt que d'en supporter les conséquences parfois dangereuses et les Responsables de la Réception auraient dû vérifier et refuser le dangereux colis. Avant le déchargement un contrôle doit être effectué et c'est seulement quand la sécurité est garantie pour Tous que la livraison doit être acceptée et que l'installation des containers doit être effectuée dans la centrale

Il n'empêche que si le D.M.E.A. n'avait pas une odeur aussi désagréable, (ce qui permet de détecter une fuite au Pif !!!) personne n'aurait su qu'il y avait un DANGER, au pire certains y auraient laissé leur santé ou leur vie comme notre camarade DIAZ.

C'est le cas pour ceux qui contrôlent les culasses, ceux du 54 42 dont les ateliers sont situés juste derrière la centrale D.M.E.A. !

En tout les cas nous nous rappelons les affirmations de la Direction disant : "Ce gaz n'est pas nocif, c'est aux ouvriers et aux organisations syndicales de prouver le contraire ..." Pourtant elle a toujours refusé de nous fournir les renseignements en sa possession sur la nature des produits utilisés et sur les dangers qu'ils nous font courrir.

LA C.F.D.T. DEMANDE :

Pourquoi cette scène curieuse ?

Les responsables présents mardi matin ne croyaient les affirmations de la Direction et portaient des masques à gaz pour rentrer dans la centrale ?

Pourquoi s'il n'y avait pas de danger ?

Pourquoi a-t-on appelé les pompiers, s'il n'y avait pas de danger ?

Pourquoi la Direction a accepté de donner des masques à gaz pour ceux qui contrôlent l'air aux machines "quikhors" et fait des prises de sang régulières à certains qui font des essais au labo.

Pourquoi s'il n'y a pas de danger ?

POUR LA C.F.D.T. le problème posé par le Ahsland n'est pas résolu. La fonderie de Billancourt devait être complètement modernisée avant d'implanter ce procédé.

Or c'est le contraire qui se produit, nous faisons beaucoup d'essais techniques à Billancourt pour des fabrications qui seront faites ailleurs Nous servons de cobayes.

Il a d'ailleurs fallu un accident mortel pour que certaines aspirations d'air soient construites et que le stockage des noyaux soit arrêté dans l'atelier.

La Direction n'est pas capable malgré d'énormes moyens de maîtriser complètement ce procédé.

Dans tous les cas nous devons être vigilants et exiger de travailler avec toutes les Sécurité.

"Ne risquons pas notre vie à la gagner"

Résultats du 2^e collègue dans les Fonderies

(Pourcentage sur les exprimés et titulaires seulement)

	EXPRIMES	C.F.D.T	C.G.C.	C.G.T.	F.O	S.I.R.	C.F.T.C.
1 1977	109	17 VOIX 15,6 %	29 VOIX 26,6 %	51 VOIX 46,8 %	8 VOIX 7,3 %	0	4 VOIX 3,7 %
1978	107	16 VOIX 15 %	42 VOIX 39,3 %	31 VOIX 29 %	15 VOIX 14 %	0	3 VOIX 2,8 %
+ ou -	- 2 VOIX	- 1 VOIX - 0,6%	+13 VX + 12,7%	-20 VOIX -17,8%	+7 V + 6,7 %	0	- 1 VOIX - 0,9 %

La C.F.D.T. se maintient par un petit noyau de fidèles électeurs dans notre secteur nous les remercions pour leur persévérance. Ils ont d'autant plus de mérite que d'autres cèdent à la facilité en votant pour la C.G.C. qui signe les accords avec le patronnat.

ENCORE DES GAZ

Les dangers existent ailleurs aussi et, là encore, par ignorance ou irresponsabilité de certains membres de la hierarchie des accidents graves auraient pu se produire.

Ainsi mardi encore (!) une erreur de manipulation, a provoqué des projections d'acide et des émanations de gaz à la centrale Seguin.

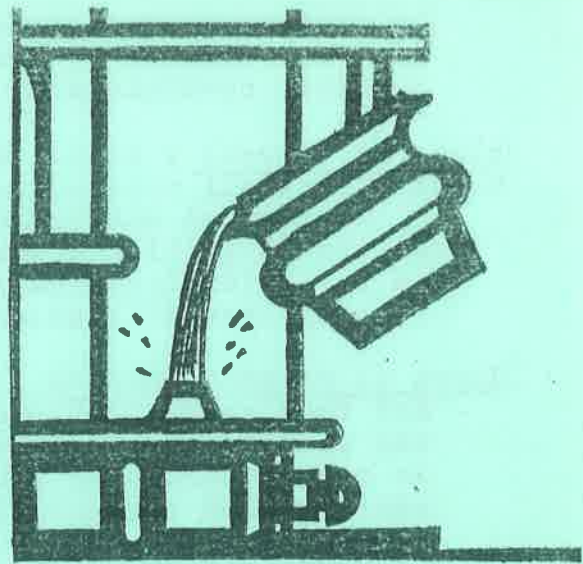
Il a fallu évacuer les ateliers d'outillage proches de la centrale contre l'avis de la maîtrise locale.

Combien de fois faudra-t-il répéter :

NE RISQUONS PAS NOTRE VIE A LA GAGNER.

C.F.D.T. SECTION FONDERIES

ECHOS DES FONDERIES



28/02/1978

Tous les mois, la C.F.D.T. pose les revendications de notre secteur à la Direction. Voici dans ce tract quelques exemples de questions et réponses.

Les dates de départ pour les arbres à cames :

Le transfert est prévu pour le début 79 pour Le Mans. Pour en rester aux arbres à cames, la C.F.D.T. a demandé que l'allée de cet atelier ne soit plus encombrée. La direction des Fonderies nous renvoie à la maîtrise de cet atelier. Des accidents pourraient avoir lieu, espérons que cette maîtrise en tiendra compte,

Quant aux collecteurs :

des bruits courent que leur départ aura lieu cet été. Nous avons posé la question. La direction n'a pas voulu répondre alors qu'elle est la mieux placée pour le savoir. Elle dit que la réponse sera donnée au prochain C.E. Nous tiendrons les camarades concernés au courant.

Pour G 7 : nous avons demandé un meilleur nettoyage autour des chaînes, et, de plus, des appareils pour absorber la poussière.

La direction répond qu'elle va s'en occuper. C'est donc aux travailleurs de ce secteur d'être vigilants et de donner leurs opinions pour que cela soit fait dans les meilleurs délais et le mieux possible.

La C.F.D.T. a demandé si l'alu. allait bien à Châtelleraut et quand ?

Oui, l'alu. ira bien à Châtelleraut, mais seulement la basse pression; ce départ est prévu pour 1980. La C.F.D.T. pense que le reste de l'alu. partira aussi; nous poserons la question pour ces ateliers la prochaine fois.

Les carters vont partir aussi pour Châtelleraut; la date n'est pas encore précisée.

Face à ces départs :

La C.F.D.T. a demandé plusieurs fois que les postes disponibles dans les autres secteurs de l'usine soient affichés. La direction le fait de temps en temps. Nous signalons aux travailleurs que, lorsqu'un poste affiché intéresse l'un d'entre eux, il faut qu'il le signale à sa maîtrise.

Le fait de se renseigner et de faire un essai ailleurs n'engage en rien la personne concernée, si l'emploi proposé ne lui convient pas: salaire, conditions de travail, trop loin du logement, etc...

Bleus de travail : la C.F.D.T. demande depuis plusieurs années des bleus de travail meilleurs.

La réponse est que nous aurons des vêtements de travail plus légers (4 tailles disponibles) pour 800 personnes. Nous les aurons en ... 1978. Comme cela fait des années que c'est promis, ne nous faisons pas d'illusions.

Quant au procédé Ahsland : pour la direction, le gaz employé (la DMEA) est tout ce qu'il y a de plus pur. Quand nos délégués demandent à ces personnages d'aller le respirer, ils n'osent pas. Pourquoi ? Un peu de pureté ne leur ferait pas de mal ! Le Ahsland, soit-disant procédé d'avenir ... Affaire à suivre.


Beaucoup d'autres questions sont posées par notre syndicat, par exemple: les congés sans solde pour tous, quelque soit la nationalité du demandeur; les primes d'équipe uniformes alignées sur le plus haut salaire, etc... et des questions d'ordre individuel.

Les réponses se font toujours par la négative.

En ce qui concerne la direction :

Les comptes-rendus de la direction sont affichés sur tous leurs panneaux. Tous les travailleurs se doivent de les lire et d'apporter leurs réflexions à leurs délégués C.F.D.T. afin de les aider dans leurs démarches.

En ce moment, la direction des Fonderies est prête à recevoir les travailleurs qui ont des problèmes de travail, salaires, etc. N'hésitez pas pour des problèmes sérieux à demander une audience, vous pouvez le faire avec la présence d'un délégué C.F.D.T. Renseignez-vous auprès d'eux.



Comme vous pouvez le constater, ce compte-rendu est fait dans un but d'information. Nous espérons que beaucoup de travailleurs nous aideront encore plus qu'ils ne l'ont fait déjà, en adhérant, militant et soutenant en tout temps la C.F.D.T.

LES ELECTIONS DES PRUD'HOMMES

Maintenant, il y aura des prud'hommes à Boulogne. Il faut dès maintenant que le maximum de travailleurs s'inscrivent afin de voter. Chacun connaît l'importance d'avoir des prud'hommes ouvriers C.F.D.T. (et aussi C.G.T.) plutôt que de laisser les tribunaux dans les mains des patrons et de leurs alliés (F.O., C.G.C., CFTC)

Nous appelons les camarades immigrés à se mobiliser sur ce vote, car ils ont droit de vote en ce domaine.

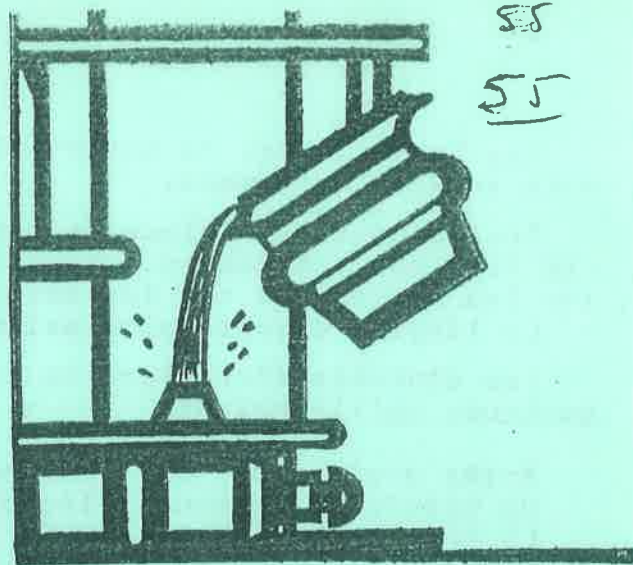
L'enjeu est important, en cas de conflit entre un patron et un ouvrier, c'est le prud'homme qui tranche. Il vaut mieux pour nous tous qu'il soit à la C.F.D.T. Ne pensons pas : ça ne nous servira jamais. On ne sait jamais ! Et de toute façon, ça sert toujours, puisque le conflit patrons-ouvriers est permanent !

Demandez donc un bulletin d'inscription à nos militants, remplissez-le au plus vite et rendez-le afin qu'il parvienne dans les délais, soit le 3 MARS, au Syndicat.

Quelques adhérents de la C.G.T. sont passés par notre Syndicat C.F.D.T. pour pouvoir voter. Nous sommes d'accord. Dans l'intérêt de la classe ouvrière, ne soyons pas sectaires, l'enjeu est trop important.

Le mot d'ordre doit être : TOUS INSCRITS POUR LE VOTE AUX PRUD'HOMMES

C.F.D.T SECTION FONDERIES



L'AUTOGESTION ET LES CONSEILS D'ATELIERS

Ce n'est ni le dernier cri, ni le canevas dernier modèle, c'est une réalité.

Longtemps qualifié de "projet fumeux" par ses adversaires, l'autogestion a désormais la forme d'un projet précis.

L'édifice autogestionnaire repose sur une cellule de base, le conseil d'atelier.

Pas d'étatisation de fait, mais un processus concret d'appropriation du pouvoir par les travailleurs - c'est la conception C.F.D.T. des nationalisations.

Si l'on veut que le contrôle des secteurs-clefs ne se traduise pas seulement par un changement de direction mais aussi par une transformation immédiate de la condition de celui " qui est aux manivelles ", IL FAUT RAPIDEMENT METTRE EN PLACE PARTOUT LES CONSEILS D'ATELIERS ET DE SERVICES.

Les conseils d'ateliers seront élus par les travailleurs, sur des listes à propos desquelles les syndicats donneront leur avis.

Par l'intermédiaire des conseils d'ateliers, les travailleurs décideront et mettront en place leurs objectifs en matière de conditions et d'organisation du travail :

- choix des équipements nouveaux,
- nouveaux modes d'organisation du travail,
- plan de formation,
- horaires
- étude des salaires pour une plus grande égalité,
- effectifs

Les conseils d'ateliers permettront une plus grande responsabilité des ouvriers, qui sont trop souvent laissés pour compte.

Les conseils d'ateliers seront en droit de demander la mutation d'un chef si celui-ci est dans l'incapacité d'assumer ses responsabilités ou s'il y a incompatibilité entre lui et ses camarades de travail.

Par l'intermédiaire des conseils d'ateliers, les travailleurs auront de plus grandes responsabilités de décision, ce qui permettra une plus grande humanisation sur leur lieu de travail.

Les travailleurs ne seront plus considérés en tant que robots, mais en tant qu'hommes.

Tout individu, quelque soit son échelon, aura droit à la parole, car trop souvent ceux qui sont en bas de l'échelle n'ont qu'à exécuter les ordres, et non les discuter.

La liberté d'expression existe, elle est une vérité et un droit.

Les conseils d'ateliers ne seront pas le noyau de quelques partis, quelques qu'ils soient.

Après avoir parlé des responsabilités des conseils d'ateliers ou de services, passons à l'échelon supérieur :

LE CONSEIL D'ETABLISSEMENT. Il sera légalement mis en place sur les mêmes bases que les conseils d'ateliers.

Enfin, un CONSEIL D'ENTREPRISE sera élu par un collège composé des délégués des conseils d'établissements et des conseils d'ateliers. Là encore, les syndicats donneront leur avis sur les listes présentées, et sur leurs objectifs. Le conseil d'entreprise nommera la direction. Bien entendu, la direction sera composée de plusieurs élus.

Les principaux objectifs assignés à l'entreprise seront définis dans un contrat passé entre le Plan et l'entreprise nationalisée.

Dans tous les cas où la nature de l'activité de l'entreprise ou celle du service rendu au public l'imposera, on pourra mettre en place un organe de contrôle externe. Il sera composé de représentants des pouvoirs publics, des collectivités territoriales concernées, des usagers et des syndicats, avec voix consultative.

Dans la période de mise en place, et jusqu'à ce que l'entreprise ait passé contrat avec le Plan, l'organe externe de contrôle exercera les pouvoirs d'orientation et de gestion, le conseil d'entreprise disposant d'un droit de véto.

A la fin de la période transitoire, l'organe externe n'aura plus qu'un pouvoir de contrôle a posteriori.

Ce projet nous est fortement inspiré par un souci de décentralisation des pouvoirs très large " afin que les nationalisations ne se traduisent pas par un étatisme quotidien."

La C.F.D.T. entend cependant tenir les syndicats à l'écart de la gestion; on ne pourra être à la fois délégué du personnel et membre d'un conseil d'atelier ou d'entreprise.

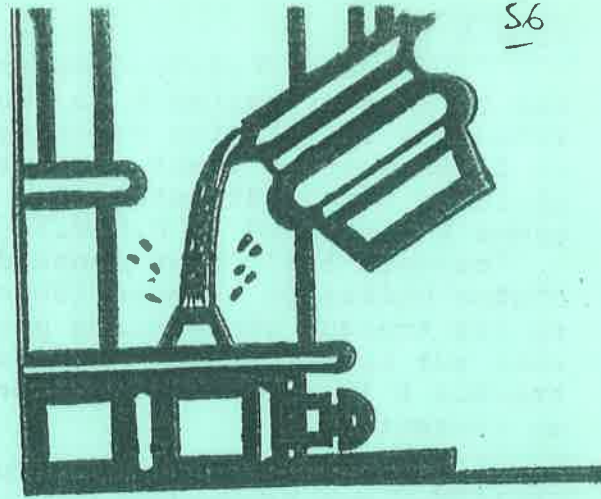
Ce qui reste à dire c'est qu'une société autogestionnaire développera la solidarité multiple des liens d'affection et de fraternité entre les individus.

Les goulags de la parole seront supprimés.

Pour une société plus humaine et autogestionnaire

ADHEREZ A LA C.F.D.T.

C.F.D.T. SECTION FONDERIES



Le dernier tract C.F.D.T. sur les revendications de notre syndicat dans les Fonderies a intéressé les travailleurs. Cela nous encourage à poursuivre dans cette voie afin qu'en plus de l'information, ils puissent profiter de nos appréciations. C'est pourquoi nous publions ce tract.

POUR LES CARTERS :

Nous avons demandé que la prime d'ambiance de ces ateliers soit incorporée dans la base 40H. C'est la première fois que nous posons cette question. La direction refuse en disant que la prime d'ambiance est reconnue pour le secteur ou un poste, et pas pour le travailleur; si celui-ci part, il doit donc la perdre.

La C.F.D.T. n'est pas d'accord !

Cette prime a été arrachée par la lutte des carters en 1976. Si elle doit être reconnue pour le poste, elle doit être en plus un acquis individuel pour le travailleur qui s'est battu pour l'avoir, elle doit lui être conservée en cas de mutation.

Au sujet de cette prime, la C.F.D.T. a demandé aussi qu'elle soit versée aux ouvriers prêtés dans les carters, collecteurs ou noyaux, le temps de leur passage dans ces ateliers.

La direction, en contradiction avec elle-même, n'est pas d'accord.

Pourquoi, puisqu'elle veut l'octroyer au poste ? Si le travailleur fait le boulot, il doit l'avoir, le temps qu'il y a travaillé.

La C.F.D.T. rediscutera de ce problème.

Toujours aux carters, la C.F.D.T. a obtenu la sécurité pour les crampeurs de la chaîne 3 lors des vérifications et entretiens des palans par les travailleurs du 5442. C'est toujours ça d'amélioré. La C.F.D.T. s'en félicite.

Pour les travailleurs des collecteurs, comme nous leur avons promis, les élus C.F.D.T. au C.E. vont poser la question du départ de leur atelier, lors de la prochaine réunion C.E. le 29.3.78. Nous leur donnerons la réponse, s'il y en a, soit de vive voix soit par un prochain tract Fonderies.

POUR L'ALUMINIUM :

La C.F.D.T. a demandé : quand l'atelier doit-il partir et pour où ? En dehors de la basse pression, la direction des Fonderies se dit incapable de nous donner une date de départ de l'alu, parce que ces dates ne sont pas décidées. La C.F.D.T. ne croit pas la direction. Bien sûr, il n'est pas possible de prévoir à un jour près. La direction a bien prévu tous les départs pour les années qui viennent, à quelques mois près ! La direction pourrait, dans le cadre de l'information, donner une date approximative, précisée par la suite. Nous continuerons de poser la question pour avoir de meilleures informations à donner aux travailleurs. En tous cas, la direction a garanti qu'elle replacera les ouvriers de l'alu pour le mieux. Aux ouvriers de ce secteur d'être vigilants quand arrivera ce moment. Encore faut-il savoir ce que la direction appelle "le mieux"...

POUR G 7 :

La C.F.D.T. a demandé un meilleur nettoyage autour des chaînes et en particulier à la "Robinson". La direction des Fonderies nous renvoie à la maîtrise de ce secteur. Nous espérons que la maîtrise, à la lecture de ce tract, prendra acte et agira en conséquence. Elle peut réclamer que la direction des Fonderies embauche des manutentionnaires, comme l'a proposé la C.F.D.T.

Toujours à G7, nous avons demandé une amélioration d'ambiance sur la chaîne boîtes de vitesse (dépeussierage). La direction a promis de faire les travaux nécessaires pour l'amélioration des conditions de travail sur cette chaîne. La direction pense nous donner les délais des travaux à la prochaine réunion. La C.F.D.T. tiendra les travailleurs au courant.

QUESTIONS : Nous posons des questions qui concernent l'ensemble des travailleurs des Fonderies :

→ Les vêtements de travail plus légers et plus souples, c'était prévu pour 78, nous sommes à la fin du 1er trimestre et toujours rien! Sans commentaire!

→ Le P1 pour tous les couleurs : refus total de la direction. Nous insistons tous les mois pour ces travailleurs qui ont des conditions de travail très dures.

→ La C.F.D.T. a aussi demandé que les ateliers soient chauffés dès lundi matin. La direction a dit qu'elle s'occuperait du problème. En attendant, on a toujours froid en arrivant le lundi.

→ La C.F.D.T. a demandé aussi combien il y a d'interimaires aux fonderies, à quels postes sont-ils, combien sont-ils payés? Les interimaire sont à l'heure actuelle au nombre de 76, ils travaillent aux carters et à l'alu. Pour leur salaire, la direction dit ne pas savoir. Pour la C.F.D.T. il est inadmissible de prendre des interimaire alors que l'on mute des travailleurs des Fonderies dans d'autres secteurs de l'usine. S'il y a du travail pour eux, qu'on les embauche directement Renault. Bien sûr, il est plus facile de camoufler les problèmes qu'apporte la décentralisation en virant ces ouvriers interimaire à la dernière minute. Ces ouvriers doivent le droit au travail comme les "Renault".

→ La C.F.D.T. a demandé encore une fois que les congés sans solde soient accordés à tous, quelque soit la nationalité de l'ouvrier qui le demande. La direction des Fonderies refuse en disant : "appliquer la réglementation et usages en vigueur". Il est néanmoins possible pour des travailleurs qui ont besoin de congés sans solde de faire leur demande auprès d'un membre de la direction qui se dit prêt à étudier les cas individuels. Les travailleurs peuvent appel à un délégué C.F.D.T., nous sommes à leur disposition.

→ Nous avons demandé que la prime d'équipe soit uniforme et alignée sur le plus haut salaire. La réponse est non. Pour la C.F.D.T., le fait d'être obligé de rester le soir à l'usine est un inconvénient pour tous, que l'on soit OS ou contremaître. Ces inconvénients n'ont pas d'ordre hiérarchique, nous devons tous être indemnisés pareil.

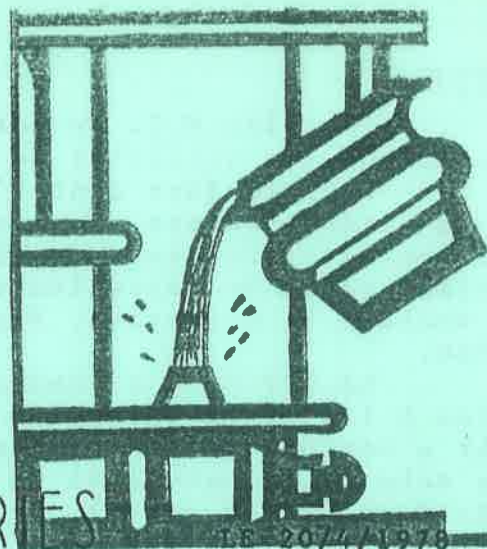
LE PROCÉDE "AHSLAND" : La direction disait qu'il n'y avait aucun risque, que c'était un produit naturel. Nous avons donc demandé lors de la dernière réunion, pourquoi tant de mesures de sécurité puisqu'il n'y a aucun danger? La direction a reconnu que ce produit était inflammable et corrosif et présentait des risques caustiques (brûlures de la peau). La direction affirme appliquer les mesures en vigueur et même aller plus loin.

Pour nous C.F.D.T., nous enregistrons le pas en arrière de la direction sur la DMEA. (isocure 3D). Cette dernière reconnaît à un mois d'écart que ce produit n'est pas naturel... Affaire à suivre...

La C.F.D.T. réaffirme qu'elle fait ce tract pour informer les travailleurs des Fonderies. Les travailleurs doivent être informés et conscients des problèmes qui les concernent, rien ne doit passer par-dessus leurs têtes. C'est parce que nous serons nombreux que nous serons plus forts. C'est pour ça qu'il faut adhérer à la C.F.D.T.

POUR UNE C.F.D.T. FORTE - FACE AU PATRON - ADHEREZ A LA C.F.D.T.

C.F.D.T. SECTION FONDERIES



57

ECHOS DES FONDERIES LE 20/7/1978

POUR LES DEPARTS :

Suite à la question posée par la C.F.D.T. en C.E. technique du 29.3.78 concernant la fabrication des collecteurs, la direction répond que le départ aurait lieu vers la fin 1979 (novembre, décembre) voire janvier 1980. L'aluminium, sans avoir de date précise, cette fabrication sera transférée à Chatellerault fin 1980. Pour les carters, les dates ne sont pas fixées (selon la direction), ils iront aussi à Chatellerault.

Nous pouvons ^{dire} qu'en 1981, il n'y aura plus d'activités fonderies à Billancourt. Ce qui se vérifie aussi pour l'entretien puisque, suite à une question posée par les délégués C.F.D.T., la direction du Dt 54 nous dit qu'en 1980 il y aura 50% de personnel en trop.

La C.F.D.T. demande depuis de nombreuses années qu'une heure mensuelle d'information syndicale soit accordée. Aux fonderies, elle s'impose avec urgence afin que les syndicats puissent informer les travailleurs sur leur avenir et en discuter. Refus de la direction !

POUR G 7 :

Toujours le problème du nettoyage.

La direction a mis une personne en plus, à la demande de la C.F.D.T. Cela devrait aller mieux; aux travailleurs d'y veiller. La C.F.D.T. avait réclamé de meilleures conditions de travail au déburrage, lors de la mise des carters et B.V. dans la machine. Le service méthode ayant étudié ce problème, les deux pièces ne devraient plus se séparer avant les "impacteurs"; ainsi, ils ne devraient plus provoquer d'accidents.

CARTERS :

La C.F.D.T. demandait la prime d'ambiance pour tous. Même pour ceux qui étaient prêtés. La direction a résolu le problème en mutant directement les gens dans ce secteur; mais pour ne pas la donner à tout le monde, elle y a aussi ambauché des interimaire. Nous avons renouvelé la demande d'incorporation de cette prime d'ambiance dans la base 40H : refus total de la direction, qui dit que cette prime ne concerne que le poste tenu. Pourtant quand les travailleurs quittent les fonderies, ils ne retrouvent pas leur santé.

La C.F.D.T. a demandé la construction d'un passage protégé pour franchir la chaîne n°3. Une étude est en cours pour plus de sécurité pour accéder au milieu de cette chaîne. Nous surveillerons le mois prochain où en sont les travaux.

UMINIUM :

Pour les W.C. de cet atelier : réparation en cours. Aux personnes qui les utilisent de les garder propres et en bon état.

Pour le four dont l'aération est en panne : après insistance de notre syndicat, nous avons expliqué que les mois de juin et juillet sont très durs (chaleurs) dans les fonderies et qu'il était indispensable de faire les réparations avant le mois d'août, comme le voulait la direction. Nous insisterons sans relâche sur ce problème.

La C.F.D.T. a demandé un meilleur nettoyage derrière les scies à l'alu. La direction nous dit que la maîtrise du secteur doit s'occuper de ce problème. Espérons que cette maîtrise en prendra acte à la lecture de ce tract, comme l'a fait celle de G 7 le mois dernier, et qu'elle agira en conséquence !

BRES A CAMES :

Des meuleurs sont moins payés que leurs camarades alors qu'ils font tous le même travail.

La C.F.D.T. a revendiqué pour eux : à travail égal, salaire égal. Bien sûr la direction, toujours dans le but de diviser les ouvriers, a refusé. Nos délégués repasseront voir ces camarades à ce sujet.

ANS LES QUESTIONS D'ORDRE GENERAL :

La direction nous a obligé à signer un papier nous signifiant nos dates de vacances. La C.F.D.T. a demandé le droit pour ceux qui le désirent de revenir sur leur signature et prendre leurs vacances aux dates qui les arrangent. La direction est "prête" à accepter de revoir des cas particuliers, à titre exceptionnel et pour motifs graves. En gros cela revient presque à dire non, et que, malgré les belles paroles dans toute la presse, radios et télévision, le choix de leurs dates de vacances pour les travailleurs de Renault, c'est du bluff !!!

Le P.1. pour les couleurs, l'A.P.Q. pour les noyauteurs du 6089, la prime d'équipe uniforme, etc... c'est NON de la part de notre direction.

Nous avons aussi redemandé qu'aucun travailleur ne se trouve hors grille de salaire, et perde ainsi de l'argent tous les mois, comme quelques camarades des collecteurs; et malgré toutes les démarchent et argumentations de la C.F.D.T., la direction refuse toujours de revaloriser les salaires de ces camarades.

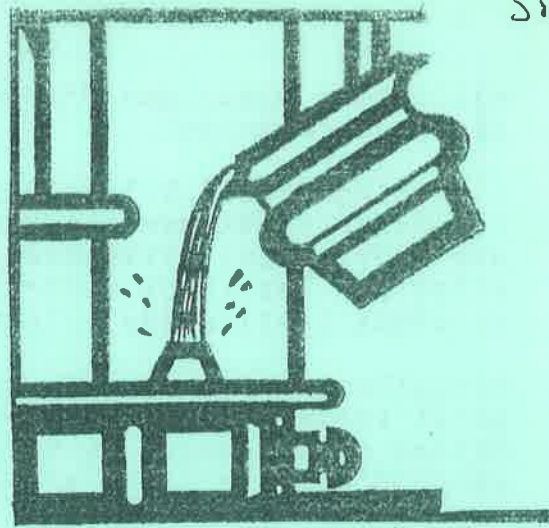
La direction avait promis de nouveaux vêtements de travail, suite aux revendications C.F.D.T. Nous avons entamé largement le 2e trimestre, et toujours rien. La direction nous a expliqué que c'est l'ensemble de la D.U.B. (Direction-Usine-Billancourt) qui en aura, mais que les fonderies seront servies en dernier. D'ici là, à l'allure où les livraisons arrivent, il n'y aura plus de fonderies !

SHLAND : La C.F.D.T. a demandé la nature exacte de tous les composants chimiques utilisés dans ce procédé. La direction s'est contentée d'écrire vite fait quelques formules chimiques sur un tableau, accompagnées d'un brève explication "comme quoi c'est pas trop dangereux". La direction a bien pris la précaution de ne pas recopier ces formules sur le compte-rendu mensuel. Aurait-elle peur d'un espionnage industriel, ou bien que les travailleurs en sachent trop sur la manière dont on les empoisonne ?

TRAVAILLEURS DES FONDERIES

continuez à nous aider — adhérez à la C.F.D.T.
pour être les plus forts face aux patrons

C.F.D.T. SECTION FONDERIES



10.5.1978

A S H L A N D

La Caisse régionale d'assurance-maladie de l'Ile de France a été obligée de faire un rapport sur le Ashland, suite à un accident mortel dû à ce procédé (ne serait-ce pas le cas Emile Diaz ? - cela n'est pas précisé) dans la région parisienne (Renault ?). Ce rapport a été rendu public par une revue spécialisée pour la Sécurité dans les usines (I.N.R.S.). Il a été approuvé par le Comité d'Ile de France d'assurance-maladie.

Ce rapport n'est qu'un début, puisque : " le Centre technique des industries de fonderies procède actuellement à une enquête sur le procédé de noyautage " et aussi à une étude sur " la salubrité dans les ateliers de fonderies ", et notamment sur les risques pour la santé des travailleurs, dus au procédé Ashland.

Ce rapport fait un historique sur ce procédé, mis en route vers 68 en France. Il en ressort surtout que cette méthode de travail est très rentable pour le patron, au détriment de la santé des ouvriers.

Le rapport insiste sur les dangers des produits chimiques utilisés (les résines, la DMEA).

La C.F.D.T. a publié plusieurs tracts sur ce sujet, basés sur les fiches toxicologiques et les réflexions des travailleurs.

Ce rapport confirme ce que nous dévoilons depuis plusieurs années. Il y a plusieurs solutions proposées pour éviter le maximum de danger: les meilleures sont les plus coûteuses, et les meilleures ne sont pas toujours celles employées à Billancourt.

Par exemple : la destruction des gaz se fait par torchères - solution la moins efficace - l'amine en brûlant se transforme en gaz carbonique, vapeur d'eau, azote et oxyde d'azote; l'ensemble est libéré soit dans l'atelier, ou par aspiration est rejeté dans la nature. Il n'y a jamais de destruction complète de gaz.

Une autre méthode qui consiste à absorber l'amine par lavage avec de l'eau acidulée est prévue chez Renault d'après la direction du Dt 60 pour après les vacances.

Trois autres méthodes apparemment valables existent.

Nos délégués ont insisté pour que soit implantée une installation garantissant l'élimination totale des gaz toxiques. La direction, bien embarrassée, compte revoir ce problème. Il est évident que pour la direction, la rentabilité des machines et la production valent

mille fois mieux que d'investir dans des procédés garantissant la santé du personnel.

Les délégués C.F.D.T. poursuivront donc leur action pour que toutes les mesures maximum de prévention soient appliquées, entre autres : des aspirations puissantes à la coulée, des laves-yeux, douches, lavabos sur les lieux de travail proches de l'amine, des vêtements spéciaux (anti-acide). Tout cela n'existe pas actuellement.

Actuellement, un ouvrier qui prendrait de l'amine dans les yeux, qu'il travaille aux carters ou au chantier professionnel, serait obligé de se rendre au WC de l'allée des Pervenches pour trouver un point d'eau; le temps d'y arriver, il serait aveugle !

Tous les produits employés en fonderie pour le noyautage sont dangereux: ceux employés dans le procédé Ashland : l'amine et toutes les résines sont les pires puisque d'une part ils sont mortels, et que selon les experts de la Sécurité sociale et de l'I.N.R.S., l'on ne connaît pas encore tous les dangers de ces produits; ils sont aussi la cause de maladies professionnelles que la Régie refuse de reconnaître comme-telles.

Souvenons-nous des problèmes soulevés par la C.F.D.T. à propos de l'amiante : ce n'est qu'après plusieurs décès par cancer que l'on a reconnu sa nocivité. Doit-il en être de même pour l'Ashland ? Devrons-nous attendre d'autres décès par suite de maladies professionnelles pour que nos revendications soient prises en considération ? Sommes-nous déjà condamnés ?

Le rapport fait par la Sécurité sociale est mis sur un panneau syndical C.F.D.T. que nos militants exposent dans les salles de repos et ateliers (bien que cela ne plaise pas à certains), en particulier aux carters, noyaux et moulage, au chantier professionnel, et chez les camarades du 5442 du secteur carter, à G7 ébarbage contrôle, et laboratoire.

La C.F.D.T. le présentera pendant plusieurs jours et espère qu'il sera lu.

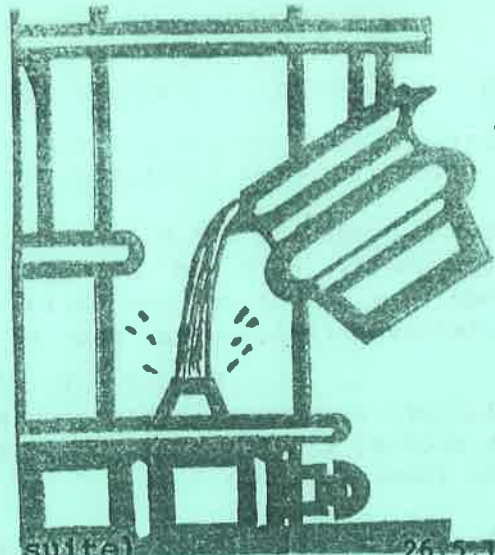
Chacun en tirera les conclusions qu'il veut.

NOUS NE DEVONS PAS ATTENDRE D'ETRE TOUS CONDAMNES
POUR REAGIR. UNE SENSIBILISATION ET UNE LUTTE
PERMANENTE DES TRAVAILLEURS PERMETTRONT D'OBTENIR
LA SATISFACTION DE NOS REVENDICATIONS AUPRES DE
LA DIRECTION ET DE PRESERVER AINSI NOTRE SANTE.

C.F.D.T. SECTION FONDERIES

A S H L A N D (suite)

26.5.1978



53

59a)

LA DIRECTION EST GÊNEE

Les délégués C.F.D.T. des Fonderies ont été convoqués par la direction du département. Nous n'avons été nullement étonnés que le motif de cette entrevue, dite "officieuse", était de discuter sur le dernier tract publié par notre section.

Ce tract gênait puisque nous parlions du procédé "Ashland" en nous appuyant sur un article officiel de la Caisse régionale d'Assurance Maladie de la Région Parisienne (C.R.A.M.). Tract qui gênait puisqu'il a été lu et a intéressé beaucoup de personnes.

La direction a voulu :

- 1) essayer de nous faire adopter une attitude "meilleure" au sujet du "Ashland" !
- 2) essayer de nous prouver qu'il n'y a rien de dangereux dans ce procédé !

. Pour le premier point, nous tenons à mettre les choses au clair tout de suite. Ce nouveau tract en sera la preuve.

La C.F.D.T. est un syndicat au service des travailleurs, quelque soit la situation du moment. Nos militants ne refuseront pas d'aller aux réunions non programmées, non officielles, mais dans tous les cas nous en rendrons compte à nos adhérents et à l'ensemble des travailleurs. Si des réunions intimes entre la direction et d'autres organisations ont eu lieu et peuvent se terminer par un compromis ou non, cela ne nous concerne pas.

La C.F.D.T. tient à faire savoir à tous que :

NOUS NE MANGEONS PAS DE CE PAIN-LA !

. Pour le point deux : afin de justifier ses dires, la direction nous a présenté un autre rapport de la C.R.A.M. de la région Nord-Est (de 12 pages); car, sur ces 12 pages, dans la conclusion (page 11), il y a la phrase :

" Le procédé "boîte froide" , en service industriellement depuis 10 ans, n'est pas un procédé dangereux, à condition de respecter naturellement les mesures (de sécurité) ..."

Nous trouvons la méthode un peu grosse, et à la limite pas très honnête, car si une partie de phrase dit "pas dangereux", la fin de la phrase dit "à condition de respecter les mesures (de sécurité)".

De plus, des paragraphes très longs parlent des risques, des troubles et des précautions à prendre ...

RISQUES ET MALADIES CONSTATEES ET PRECAUTIONS A PRENDRE

Page 5 (dans le rapport) - La polyisocyanate pour la résine 606 :

Avec comme maladies engendrées : blépharo-conjonctivite, rhinopharyngite récidivantes, syndrome bronchique récidivant, syndrome asthmatiforme.
(Camarades, à vos dictionnaires médicaux !)

Page 5 - La D.M.E.A. : risque d'explosion et inflammable.

Risque d'intoxication par les voies respiratoires, risques de dyspnée très probable à long terme et irritation des muqueuses.

Page 6 - Toujours la D.M.E.A. : ces amines sont inscrites au tableau des maladies professionnelles (M.P.) n° 49, avec risques de dermatites eczématiformes ainsi que d'asthme. Les amines ont une action sur la capacité respiratoire qu'il conviendrait de contrôler périodiquement pour en suivre l'évolution.

La C.F.D.T. dit : qu'effectivement chez Renault, beaucoup de travailleurs servent de cobayes pour le Ashland, mais pour la production, puisqu'au niveau médical rien de sérieux, en dehors de la visite annuelle et une prise de sang de temps en temps !

Page 6 - Encore la D.M.E.A. : il y a un phénomène particulier qui est la vision bleue ou gris bleuté décrit par JONES et KIPLING.

Cette anomalie de la vision est due à une dégénération hydropique et à un gonflement louche de la cornée; ce trouble apparait pour une concentration assez modérée de vapeur. Les auteurs anglais et américains ont procédé à de l'expérimentation animale chez le lapin, et, avec de fortes concentrations, sont arrivés à provoquer des broncho-pneumonies, une dégénérescence du foie, et des néphrites.

La C.F.D.T. pose la question : et par petites doses ingurgitées et respirées pendant plusieurs années, le résultat n'est-il pas le même ?

En tous cas, il faut obtenir des résultats de laboratoire sur ce point . Pourquoi n'y en a-t-il pas ?

Page 6 - La résine formophénolique (306) :

Il faudra éloigner du poste de travail les sujets atteints d'affections respiratoires et cutanées.

Page 6 - Pour les isocyanates :

Il faudra éloigner du poste de travail les sujets allergiques qui, parfois, peuvent présenter des crises d'asthme importantes !

Page 6 - Pour les solvants aromatiques :

Par précaution, il y a lieu d'appliquer la surveillance du personnel prévue par le décret du 16.10.1969 pour les travailleurs exposés à l'intoxication benzolique : hémogramme avant la prise du travail et surveillance hématologique régulière par la suite.

Page 6 - La D.M.E.A.

Il ne faudra pas affecter à ces travaux les personnes atteintes d'affections respiratoires et oculaires, et les examens systématiques en médecine du travail devraient surveiller la valeur et la fonction respiratoire.

La C.F.D.T. pose la question : est-ce qu'il y a un contrôle systématique de ce genre chez Renault pour tous ceux qui travaillent de près ou de loin avec la D.M.E.A. ou les noyaux ?

Page 6 - EN TOUT ETAT DE CAUSE, IL Y A OBLIGATION DE DECLARATION D'UTILISATION DES PRODUITS TOXIQUES A LA CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE .

Est-ce que cela est fait à chaque fois qu'un travailleur qui travaille de près ou de loin de tous ces produits et les noyaux Ashland ?

La C.F.D.T. en doute ! N'est-ce pas là une entrave vers la reconnaissance de la maladie professionnelle ?

Page 7 - Prévention : il y a la liste des protections essentielles.

Certaines sont appliquées mais d'autres manquent encore.
La C.F.D.T. les a écrites lors de son dernier tract.

Cette partie du rapport est très proche du rapport de la Région Parisienne, sur l'entretien, le nettoyage, les risques et mesures.

Page 10 - La coulée :

A chaud, les différents produits rentrant dans la préparation des noyaux se décomposent sous l'effet de la chaleur, notamment au voisinage du métal en fusion et partiellement dans les zones plus éloignées.

Page 11 - Les risques à la coulée :

On peut donc être en présence, après coulée, des corps chimiques suivants : formol, phénol, isocyanates, hydrocarbures aromatiques, eau, oxyde de carbone, azote et ses oxydes et acide cyanhydrique. En conséquence, les gaz après coulée ne sont pas totalement neutres pour le personnel.

Pour la C.F.D.T., non seulement nous trouvons que ces gaz ne sont pas neutres, mais dangereux. A la coulée, il faudrait des aspirations très puissantes. Il y a bien sûr des courants d'air dans les ateliers, mais cela ne suffit pas !

CONCLUSION DU RAPPORT DE LA C.R.A.M. - Région Nord-est (Lorraine)

Page 11 -

" Procédé pas dangereux, à condition naturellement de respecter les mesures décrites dans le rapport."

Des établissements ne les appliquent pas (région nord-est).

Pour respecter les mesures de sécurité, il faut des ateliers parfaitement salubres.

Les produits utilisés peuvent faire peur par leur description et leur toxicité. Quand les mesures de sécurité sont appliquées, les risques sont réduits.

La Médecine du Travail permet d'intervenir à temps si un ouvrier manifeste une quelconque "désadaptation".

En région Lorraine, au début de l'utilisation du procédé, il a été signalé quelques cas de "vision bleue" sans autre signe clinique, et il est remarquable qu'aucune maladie professionnelle indemnisable ou même à caractère professionnel n'ait jamais été faite jusqu'à présent.

POSITION C.F.D.T.

Voilà en effet dans cette conclusion une phrase qui paraît favorable à ce procédé. Mais les mesures de sécurité sont-elles toutes appliquées ? NON !

Nos ateliers sont-ils parfaitement salubres ? NON !

La Médecine du Travail intervient-elle dans tous les moindres cas, - moindres malaises, tension élevée, etc... en tenant compte que le travailleur touché travaille de près ou de loin au Ashland, notamment aux carters, noyautage et moulage, au chantier professionnel, au 5442 secteur carter, à G 7 débouillage, au service contrôle et au laboratoire ? NON !

IL FAUT OBTENIR

Il faut que la direction :

- 1) reconnaisse que le procédé Ashland entraîne une situation de HAUT RISQUE POUR LA SANTE et il faut que les travailleurs en soient informés,
- 2) applique toutes les mesures de sécurité;
- 3) surveille systématiquement la santé des personnes concernées et demande au médecin de faire le lien entre tout malaise, toute maladie et le milieu de travail.
- 4) reconnaître rapidement les maladies comme maladies professionnelles.

PRATIQUEMENT

Il faut que chaque travailleur qui a le moindre malaise - nausée, difficulté respiratoire, maux d'estomac, difficulté visuelle, hausse de tension, etc... - et qui travaille dans un des secteurs concernés par le Ashland, directement ou indirectement, le signale à sa maîtrise afin qu'il puisse aller voir le médecin du travail (personne ne peut le lui refuser).

Faire constater les maux, faire faire par le médecin un dossier en précisant qu'il travaille sur le procédé Ashland.

IL FAUT QUE CHACUN PRENNE LE COURAGE DE FAIRE CELA, DANS SON INTERET ET DANS CELUI DE TOUS.

De plus, prendre contact avec nos militants C.F.D.T. afin que ceux-ci puissent vous aider, vous conseiller dans vos démarches. Cela nous servira dans notre lutte, même si, au départ, nous devons agir cas par cas afin de faire reconnaître ceux qui auront des ennuis de santé liés au procédé Ashland en MALADIE PROFESSIONNELLE et afin de pouvoir constituer un dossier sur ce procédé auprès de la Sécurité sociale.

MIEUX, IL FAUT QU'AUCUN TRAVAILLEUR NE PUISSE TOMBER MALADE !

DEJA 10 ANS DE ASHLAND A BILLANCOURT, CERTAINS D'ENTRE NOUS SONT-ILS DEJA
CONDAMNES ?

La C.F.D.T. constate que ce rapport est, comme celui de l'Ile de France, fort proche des positions C.F.D.T.

La C.F.D.T. est la seule organisation à se battre aujourd'hui sur ce problème. Tous les travailleurs qui pensent que le combat mené par nous n'est pas inutile :

AIDEZ-NOUS !

ADHEREZ A LA C.F.D.T.

UN DOSSIER SUR L'ARGENTINE :

Chacun sait que doit se dérouler dans ce pays la Coupe du Monde de FOOTBALL. Or, dans ce pays règne un régime de terreur...

Ce dossier se veut être un document de sensibilisation aux problèmes du continent sud-américain, dominé par l'impérialisme des ETATS-UNIS et par les multinationales dont un certain nombre sont françaises.

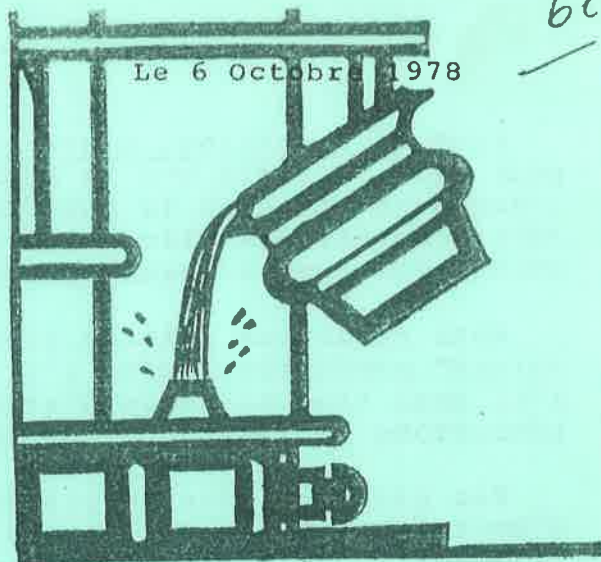
Brochure U.R.P. - C.F.D.T. - PRIX : 4 Frs.

DEMANDEZ-LA AUX MILITANTS C.F.D.T.

C.F.D.T SECTION FONDERIES

Le 6 Octobre 1978

6c



ENCORE UN TRAVAILLEUR TUE, parce qu'il y a de mauvaises conditions de travail et de sécurité dans les Fonderies.

Alors qu'il faisait des travaux de graissage dans la cave sous la Chaîne 3 pendant le temps de pause, à l'heure de la reprise personne ne s'est occupé de savoir si un professionnel de l'entretien était en plein travail.

"La chaîne a démarré et le malheureux s'est fait écraser la tête."

Bien que les secours soient intervenus dans les plus brefs délais et de manière efficace, notre camarade est décédé !

" LA DIRECTION EST RESPONSABLE "

Les conditions de travail et de sécurité déplorables sont la cause de cet accident ! par exemple: il est inadmissible de faire démarrer une chaîne sans s'assurer qu'aucune personne ne travaille dessus dans une posture dangereuse comme ce fut le cas hier !

Bien souvent, on profite des pauses pour faire effectuer des réparations. Les pauses sont trop courtes. La C.F.D.T. demande d'arrêter les chaînes pour les réparations ou autres travaux, y compris pour le graissage. Il faut que ce soit les travailleurs effectuant ces réparations qui puissent donner l'ordre de remise en route et EUX SEULS. Il n'y a qu'eux qui savent quand on peut démarrer.

LA DIRECTION ESSAIERA MAINTENANT DE REJETER SES RESPONSABILITES :

Les travailleurs de l'entretien du Département 54 sont des professionnels et de bons professionnels qui travaillent dans des conditions difficiles.

Ce n'est pas après un accident que ceux qui ne sont pas sur le tas et qui n'ont qu'un souci "la production" doivent se sentir obligés de donner des conseils pour la sécurité. Il faut penser à la sécurité avant tout, tout le temps et à tous les échelons.

C'est le graisseur qui était dans la cave, et non pas les responsables de la production, qui devait donner l'ordre de remise en route.

Son camarade de travail transporté à l'infirmerie, car il était choqué par ce qu'il venait de voir, n'a pas pour autant échappé à un interrogatoire de la Direction sans la présence d'un Délégué.

La Direction a pris des photos comme c'est le cas à chaque accident grave. LA C.F.D.T. demande qu'elles soient versées au dossier d'enquête à la disposition des élus C.H.S.

.../...

Pour la Direction, c'est la production qui compte. L'important, pour elle, c'était que le boulot reprenne le plus vite possible après l'accident. A peine la cave fermée et gardée, une seule chose comptait "faire sortir des pièces sur les autres chaînes." Pour certains, la production compte beaucoup plus que la vie d'un travailleur

Nous ne devons laisser personne jouer avec nos vies pour la "sacro-sainte" production. Même s'il faut y mettre beaucoup de temps, même s'il nous faut beaucoup d'ardeur, **IL FAUT NOUS BATTRE POUR DE MEILLEURES CONDITIONS DE TRAVAIL ET DE SECURITE.**

Pas plus que pour le précédent accident des Fonderies; celui d'Emile DIAZ assassiné par le "ashland" et couvert par la loi du silence, la section C.F.D.T. ne baissera pas les bras même si nous restons les seuls à lutter et à informer les travailleurs.

IL FAUT AGIR !

La C.F.D.T. contacte la C.G.T. du Département 54 pour organiser l'action.....

Lundi, un C.H.S. extraordinaire aura lieu à 14 H 15 pour déterminer les causes de l'accident qui a coûté la vie à notre camarade de travail HERRERA.

La C.F.D.T. posera de nombreuses questions sur les causes de l'accident: Course à la production - Absence de sécurité

Nos Délégués poseront aussi toutes les questions que vous leur transmettez, que vous soyez à la production ou à l'entretien.

NE PERDONS PAS LA VIE A LA GAGNER !

DERNIERE MINUTE :

C.F.D.T. et C.G.T. - **NOUS NOUS SOMMES MIS D'ACCORD POUR APPELER AUJOURD'HUI LES TRAVAILLEURS DU DEPARTEMENT 54 A UNE HEURE DE GREVE EN FIN DE JOURNEE.**

INFORMATION

C.F.D.T. RENAULT

Le 24 OCTOBRE 1978

N° 291

SUR L'ACCIDENT DU 5-10-78

La direction a diffusé une note, datée du 11 octobre 1978, qualifiée d' " INFORMATION ". Elle n'est pas signée, elle ne comporte pas de service d'origine.

Sur un ton neutre, elle se veut objective; elle fait cependant des mises au point, tout en ignorant des aspects importants traités par le Comité Hygiène et Sécurité extraordinaire, où siègent les représentants du personnel, la Sécurité Sociale, l'Inspecteur du Travail et la Direction.

Cette note tente de rejeter certains points où la responsabilité de la Direction est fortement engagée. C'est pourquoi la C.F.D.T. est conduite à faire les observations suivantes :

NOTE DE LA "DIRECTION"

Jeudi 5 octobre, à 9h45, un accident a causé la mort d'un ouvrier graisseur de l'entretien travaillant aux Fonderies.

Les informations incomplètes ou erronées qui ont circulé au sujet de cet accident appellent les mises au point suivantes :

Quant aux circonstances de l'accident :

- l'opération de graissage à laquelle procédait la victime, ne présentait aucun caractère d'urgence.
- le mode opératoire défini (pulvérisation à distance à l'aide d'un pistolet) permet à l'opérateur de travailler en toute sécurité, le graissage pouvant s'effectuer pendant le fonctionnement de l'installation. Ce mode opératoire n'a pas été suivi.

OBSERVATIONS C.F.D.T.

Le C.H.S. extraordinaire est seul habilité pour déterminer les circonstances exactes de l'accident.

Evidemment, la direction qui n'en est qu'un des membres, ne peut pas valablement se substituer à lui pour donner les informations objectives qui seront retenues pour l'enquête.

De plus, non signée, non identifiée, la note ne permet pas d'apprécier la compétence de son rédacteur à définir les causes d'un accident mortel; elle prend pourtant parti sur des points définissant des responsabilités.

C'était une opération prévue dans le planning de travail. Elle est un ordre de travail. Si elle n'était pas urgente, cette précision aurait dû être signalée.

Si elle n'avait pas été effectuée, la direction aurait conclu au "refus de travail" et sanctionné comme tel ... (licenciement...)

Dans quel but, "la Direction" écrit-elle donc cette phrase ?

La sécurité impose que, s'il y a travail pendant le fonctionnement de la chaîne, IL N'Y AIT PAS POSSIBILITE D'ACCEDEZ DANS UNE ZONE DANGEREUSE. CE N'ETAIT PAS LE CAS, puisqu'il y a eu accident DANS une zone dangereuse.

Utiliser un pulvérisateur, pouvait dispenser de pénétrer dans une zone dangereuse, cela n'interdisait pas cet accès.

les personnes arrivées les premières sur les lieux de l'accident ont constaté que deux des grilles de protection interdisant l'accès à la zone de cisaillement dangereux étaient couvertes.

Enfin, le dispositif de sécurité est complété par un sectionneur à l'aide duquel le graisseur peut interdire le démarrage de la chaîne.

Par conséquent la maîtrise de l'atelier n'avait pas à vérifier la présence éventuelle du graisseur avant de remettre en route après la pause.

Quant au redémarrage de la chaîne :

- il existe trois chaînes parallèles et indépendantes dans le secteur concerné: une chaîne où l'on coulait au jour-là des carters cylindres, une deuxième où l'on coulait des collecteurs, une 3e où l'on coulait des carters de boîtes de vitesses. C'est cette dernière qui était concernée par l'accident.

Toute activité ayant cessé dans l'ensemble du secteur dès l'annonce de l'accident, seules les 2 premières chaînes ont redémarré dans la matinée.

Quant à la 3e chaîne, elle n'a été remise en route que vendredi matin après que l'Inspection du Travail et le Parquet aient donné leur autorisation.

LA DIRECTION.

La note " Direction " ne parle pas des discussions en C.H.S. sur l'inadaptation du pulvérisateur encombrant, difficile à mettre en route et dont l'alimentation en air comprimé n'est pas installée près du poste à graisser.

Si un mode opératoire est défini, les protections doivent interdire toute autre méthode de travail.

C'est le 1er point retenu comme cause de l'accident par le C.H.S.

C'est le mode opératoire défini par la direction qui permet de ne pas utiliser le sectionneur.

Le mode opératoire crée l'habitude à la chaîne en permanence. - Dans le C.H.S. il a été défini que le sectionneur était hors de portée du graisseur pendant son travail.

Le C.H.S. n'a pas mis en cause la maîtrise d'atelier. La "direction" n'a pas à s'exempter par avance de toute responsabilité; au contraire cette volonté tend à laisser planer une suspicion.

Par contre, la sécurité IMPOSE à la direction de s'assurer que la chaîne est bien en état de marche complet. La dépose des carters aurait dû être connue, signalée et leur mise en place pu être effectuée d'urgence avant mise en route de la chaîne. La direction a depuis l'accident fait remonter les carters et les a fait souder, elle reconnaît bien ainsi qu'il y avait là une cause d'accident.

La C.F.D.T. revendique que tout démontage de pièce de sécurité interdise la remise en route de la chaîne. Cette sécurité est très courante ailleurs elle doit être obligatoire dans toutes les zones dangereuses.

La "direction" veut justifier sa hâte à remettre les chaînes en route. Les chaînes ne sont pas indépendantes complètement, elles sont liées par les mêmes besoins de sécurité.

La note montre bien qu'il a été fait peu de cas des sentiments, des appréhensions, de la colère, qu'ont éprouvés les hommes qui étaient proches de la victime.

La note relie surtout les mots : chaînes, carters cylindres, collecteur, carter de boîte de vitesses et les notions de production : "L'on coulait"... "toute activité ayant cessé..."

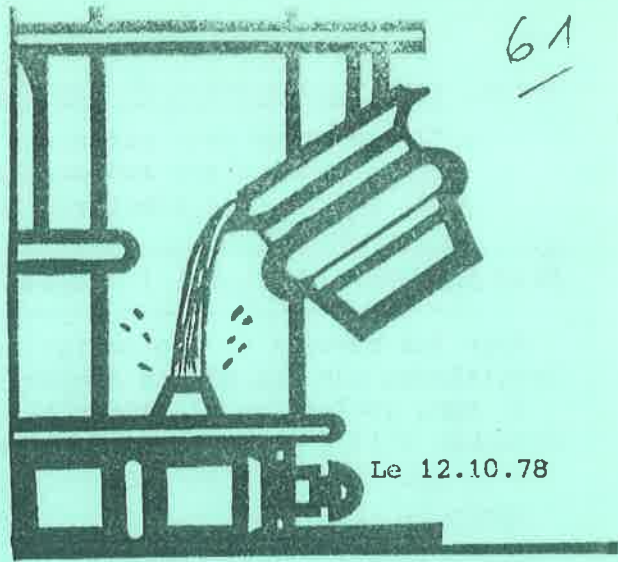
Le rédacteur de la note de la "direction" sait parler des chaînes et de la production. IL IGNORE LES HOMMES QUI TRAVAILLENT DESSUS. IL IGNORE QUE TOUS LES TRAVAILLEURS SONT SOLIDAIRES DE LEUR CAMARADE.

L'autorisation de redémarrer donnée par l'Inspecteur du Travail et le parquet est un acte administratif légal. La "direction" dans sa note ne relie que cet aspect : ELLE SE SITUE TOUJOURS AU NIVEAU DE LA BUREAUCRATIE ET SEULEMENT A CE NIVEAU.

LA C.F.D.T.

(* ou leur ouverture)

CFDT SECTION FONDERIES



Le 12.10.78

Depuis l'accident de notre camarade HERREPA, que de versions différentes circulent dans toute l'usine !

Pourtant, la chose est claire :

IL EST MORT AU TRAVAIL, IL EST MORT POUR LA PRODUCTION A CAUSE DES MAUVAISES CONDI-
TIONS DE TRAVAIL ET DE L'ABSENCE DE SECURITE.

LE C.H.S. S'EST REUNI EN SEANCE EXTRAORDINAIRE

Dans cette réunion de lundi après-midi, il a été établi les causes essentielles de l'accident :

- LE MANQUE DE CARTERS DE PROTECTION.
- LE GRAISSAGE SE FAIT HABITUELLEMENT PENDANT LE FONCTIONNEMENT DE LA CHAINE SANS MODE OPERATOIRE PRECIS.
- LE TRES MAUVAIS ECLAIRAGE DU POSTE DE TRAVAIL.
- MANQUE D'ARRET DE CHAINE A PROXIMITE .
- LA MAUVAISE ADAPTATION DE L'OUTILLAGE .
- LES RIVALITES ENTRE L'ENTRETIEN ET LA PRODUCTION.

Tous ces points ont fait l'objet de nombreuses discussions, des positions catégoriques ont été prises :

Ainsi, pour les délégués :

- un grave défaut existe sur cette chaîne puisque le démontage d'un carter n'empêche pas la remise en route de la chaîne;
- l'éclairage du poste de travail était pratiquement nul;
- l'outillage à la disposition du graisseur est inadapté, encombrant, difficile à mettre en route; aucune prise d'air n'existe dans la cave pour son alimentation;
- les difficultés des rapports entre la direction de la production et le personnel de l'entretien conduisent à travailler dans de mauvaises conditions : il faut faire cesser cette situation.

Ainsi, pour le représentant de la Sécurité Sociale :

- "à partir du moment où l'on définit un mode opératoire, il faut empêcher d'aller ailleurs, il faut rendre les points dangereux inaccessibles.

Ainsi, pour l'Inspecteur du Travail :

- il se demande pourquoi le graissage était fait pendant la marche de la chaîne; la direction lui répond : parce que c'était possible sur cette chaîne; il affirme ensuite en substance : "le travail pendant la marche est toléré à conditions que toutes les protections soient réunies; or ce n'était pas le cas, puisqu'il y a eu accident" ...

Ainsi, pour la direction du dpt 54, et devant le C.H.S. :

- "la sécurité doit prévaloir sur l'efficacité immédiate"; nous prenons nos responsabilités pour qu'il en soit ainsi;
- "il ne ^{ferut} pas admettre une notion de rendement pour le dépannage".

AUJOURD'HUI LA C.F.D.T. PEUT DIRE :

Pour les carters de protection, il est inadmissible que ceux-ci soient démontés ou inexistantes sur les points dangereux.

Si nous voulons que la sécurité existe et soit efficace, une chaîne ne devrait pas démarrer s'il y manque la moindre pièce de protection, comme des carters par exemple. Cela est bien fait sur les machines individuelles et certaines chaînes dans l'île.

POURQUOI CELA N'EST-IL PAS FAIT PARTOUT ? LA C.F.D.T. A BEAUCOUP INSISTE LA-DESSUS.

- Pour l'éclairage :

Il est, pour ainsi dire, inexistant. Seul un néon éclaire le moteur d'entraînement, tout le reste est dans l'ombre. A l'endroit où travaillait HERRERA, c'est le noir le plus complet, donc il ne pouvait avoir une vision globale du lieu de son travail.

- Pour les dispositifs d'arrêt d'urgence de la chaîne :

A l'endroit du graissage, L'ARRET D'URGENCE N'EST PAS ACCESSIBLE, donc aucune possibilité d'arrêter la chaîne.

- Pour les rapports entre la production et l'entretien :

Il y a une difficulté constante: parce qu'il faut sortir des pièces avant toute chose, les travailleurs sont mis dans de mauvaises conditions pour effectuer leur tâche.

Puisque la direction de l'entretien est formelle :

" La sécurité doit prévaloir sur l'efficacité immédiate..."

" Ne pas admettre une notion de rendement dans le dépannage" ,

Si elle affirme prendre ses responsabilités pour qu'il en soit ainsi,

ELLE NE DOIT DONC PAS AVOIR DEUX ATTITUDES:

1. Dire devant le C.H.S. des vérités évidentes. Dictier des consignes de sécurité qui resteront sur le papier.
2. Ne pas voir ce qui se pratique. Ne pas tout faire pour que ces consignes soient applicables par les travailleurs.

Mais, qu'en pense la Direction de la production au dpt 60 ? seulement intéressée par la quantité de production (les autres chaînes ont été immédiatement remises en route après l'accident)...

Mais, ce n'est pas à nous de dire qui a tort, de la production ou de l'entretien. Quand il y a rivalité, ce sont tous les travailleurs qui en pâtissent; ceux de l'entretien n'ont pas toujours la possibilité de faire leur travail normalement; ceux des chaînes sont obligés de travailler dans de mauvaises conditions.

LA C.F.D.T. REVENDIQUE :

- Que les travailleurs des chaînes puissent appeler l'entretien à tout moment et puissent arrêter toute machine dangereuse.
- Que ceux de l'entretien puissent arrêter les machines quand ils le jugent utile.
- Que toutes les mesures de sécurité soient prises quel que soit leur prix.

NE PERDONS PAS NOTRE VIE A LA GAGNER !

C_G_T_

C_F_D_T_

Notre camarade HERRERA est mort dans un terrible du travail, le jeudi 5 octobre 1978.

C'est une nouvelle victime de la course au profit et de l'exploitation capitaliste.

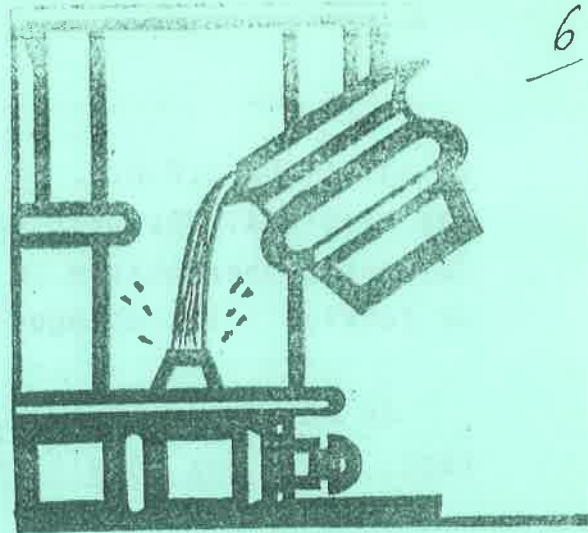
Nous lui rendrons un dernier hommage le samedi 14 octobre, à 7 heures du matin, à l'hôpital Ambroise Paré (9, avenue Charles De Gaulle, Boulogne Billancourt) où aura lieu la levée du corps, qui sera emmené en Espagne.

Nous invitons tous ses camarades et amis à se joindre à cet hommage.

Billancourt, le 13 octobre 1978.

(L'autobus n° 123 mène à l'hôpital, descendre : Eglise de Boulogne)

CFDT SECTION FONDERIES



RESULTATS DES

ELECTIONS

Une fois de plus, les travailleurs des Fonderies ont fait progresser la C.F.D.T. dans les élections. Nous tenons par ce tract à remercier les ouvriers, de plus en plus nombreux, qui ont voté pour nous.

Voici les résultats pour le Dpt 60 (titulaires seulement).

	Inscrits	Votants	Abst.	Blancs ou nuls	Exprimés	CFDT	CGT	FO	SIR	CFTC
C.E. 1976	1548	1207	341 22%	47	1160	171V. 14,7%	865 74,6%	69 5,9%	22 1,9%	33 2,8%
C.E. 1978	1263	968	295 23,4%	27	941	180 19,1%	628 66,7%	77 8,2%	32 3,4%	24 2,6%
+ ou -	-285	-239	-46 +1,4%	-20	-219	+9v. +4,4%	-237 -7,9%	+8 +2,3%	+10 +1,5%	-9 -0,2%

(% sur les exprimés) - V = voix

Nous pouvons tous constater qu'il y a 285 travailleurs en moins par rapport aux dernières élections du C.E. Une preuve que la décentralisation va bon train.

Malgré tout, la C.F.D.T. gagne des voix, le travail des militants dans notre secteur est de plus en plus compris et apprécié.

.../...

La politique C.F.D.T. au C.E. aussi, surtout notre position sur les cantines. Dès maintenant, tous ceux qui ont voté C.F.D.T. doivent gagner chacun un électeur pour les prochaines élections de janvier : les délégués du personnel.

Au niveau de l'usine, la C.F.D.T. augmente aussi son pourcentage. Voici les résultats au niveau de l'usine :

	Ins-crits	Votants	Abst.	Blancs ou nuls	Exprimés	C.F.D.T.	C.G.T.	F.O.	S.I.R.	C.F.T.C.
C.E. 1976	21 393	15 806	5 587	681	15 125	2 141 14,2%	10 617 70,2%	1 575 10,4%	379 2,5%	413 2,7%
C.E. 1978	19 491	13 886	5 605	691	13 195	2 064 15,6%	8 601 65,2%	1 592 12,3%	480 3,6%	358 2,7%
Différence	-1 902	-1920	+ 18	+ 10	-1930	- 77 + 1,4%	- 2016 - 5,0%	+ 117 + 2,4%	+ 101 + 1,1%	- 55 0

Voter, c'est bien, le mieux c'est d'adhérer et militer à la C.F.D.T. Les travailleurs veulent une C.F.D.T. forte. Ils la rendront plus forte en ADHERANT.

AUX 2ème et 3ème COLLEGES,

VOTEZ ET FAITES VOTER C.F.D.T.

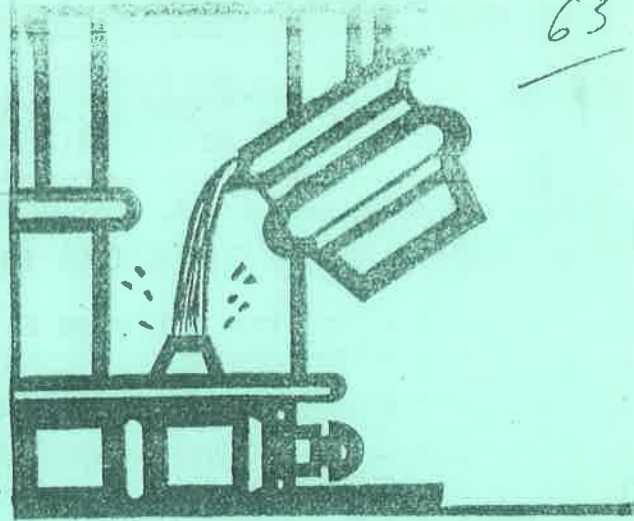
LES 23 ET 27 NOVEMBRE 1978.

Le 21-11-78

CFDT

SECTION

FONDERIES



PROGRESSION C.F.D.T. DANS LE 2^E COLLEGE !

RESULTATS DES ELECTIONS AU C.E. - 1978 - POUR LE DPT 60

TITULAIRES (% SUR LES EXPRIMÉS)

	Ins-crits	Vo-tants	Abst.	Blancs ou nuls	Exprimés	CFDT	CGT	FO	CGC	CFTC	SIR
C.E. 1976	132	105	27	1	104	16 15,4%	56 53,8%	6 5,8%	20 19,2%	5 4,8%	1 1,0%
C.E. 1978	126	92	34	0	92	20 21,7%	22 23,9%	25 27,2%	17 18,5%	8 8,7%	0 0%
+ ou - exprimés	-6	-13	+7	-1	-12	+4 +6,3%	-34 -29,9%	+19 +21,4%	-3 -0,7%	+3 +3,9%	-1 -1%

La C.F.D.T. remercie ceux qui ont voté pour notre syndicat.

Comme chacun peut le constater, nous gagnons encore plus dans le 2^e collège qu'au 1^{er} dans le secteur des fonderies. Dans les deux collèges, la poussée que donne le personnel à notre syndicat n'est pas négligeable. Une preuve de plus que la politique C.F.D.T. et l'action journalière de nos militants est de mieux en mieux comprise et appréciée par l'ensemble du personnel des fonderies.

Notre politique consiste surtout à ne pas se tromper d'objectif, c'est-à-dire LUTTER TOUS ENSEMBLE POUR NOS REVENDICATIONS CONTRE LA DIRECTION. Pour cela, il faut des revendications qui intéressent tout le personnel:

- . AUGMENTATIONS UNIFORMES
- . PRIMES UNIFORMES
- . LES 35 HEURES PAR SEMAINE
- . LA 5^e SEMAINE DE CONGES PAYES
- . LA RETRAITE A 55 ANS PLEINE ET ENTIERE POUR TOUS ...

Et, ce qui est très important dans le secteur Fonderies :

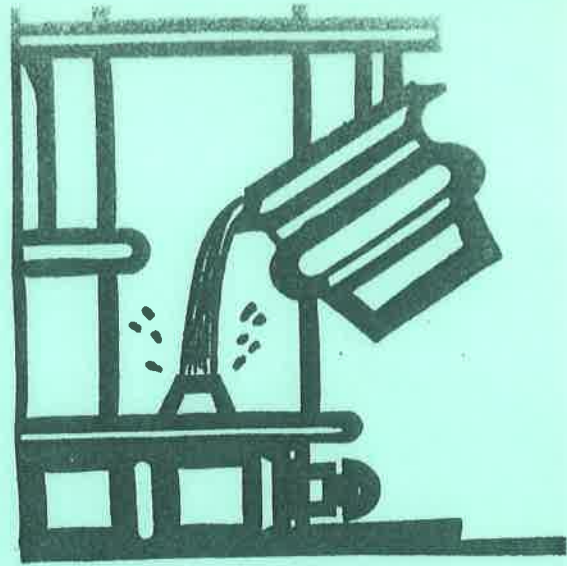
- . LES CONDITIONS DE TRAVAIL
- . RESOUDRE DANS L'INTERET DES TRAVAILLEURS LES PROBLEMES DUS AU DEMANTELEMENT DES FONDERIES.

TOUS LES MOIS, LA C.F.D.T. POSE DE NOMBREUSES REVENDICATIONS SUR LES CONDITIONS DE TRAVAIL, QUE LES TRAVAILLEURS NOUS DEMANDENT DE POSER, COMME :

- Un meilleur éclairage et moins de poussière dans la salle de repos ou arbre à came;
- Bruit et poussière à la sablerie noyautage 6087;
- Sur les mauvaises conditions de travail à G7 (encore un accident dernièrement);
- A la réparation des palans aux carters, la C.F.D.T. a agi, grâce aux travailleurs de l'entretien qui nous ont prévenu de la manière dangereuse dont le travail était fait, avant qu'un accident n'arrive;
- Sur la circulation dans les fonderies, nous avons réclamé une meilleure signalisation routière, ce qui évitera beaucoup d'accidents (si la direction suit scrupuleusement nos suggestions, et si les gens en tiennent compte);
- Dans les accidents graves (HERRERA) où la C.F.D.T. mène son enquête sur le tas en tenant compte des observations des travailleurs, dans les réunions aussi (C.H.S. ou de départements) - d'où la C.F.D.T. tire des conclusions et donne les informations à l'ensemble du personnel d'une manière objective, sans essayer de le tromper pour mieux le mener "par le bout du nez" ou faire adhérer.
- Dans des luttes de longue haleine, comme la vérité sur la mort d'Emile DIAZ, assassiné par le Ashland, sans faire de coup d'éclat spectaculaire ni de cinéma, la C.F.D.T. poursuit la lutte pour que de tels accidents ne se reproduisent pas. Nous cherchons à nous documenter le plus possible, posons des revendications pour plus de sécurité et informons les travailleurs. La loi du silence est observée puisque, quand la C.F.D.T. demande quels sont les résultats d'autopsie, où en est la procédure judiciaire d'E. DIAZ au département 60, au C.E., personne ne veut répondre ! MALGRE TOUT, IL FAUT CONTINUER !
- Sur la décentralisation, la C.F.D.T. informe régulièrement le personnel à ce sujet. Dernières nouvelles : les arbres à cames ne partiront que fin février ou mars 79. A moins que cela ne soit repoussé, car la direction a l'air d'avoir des difficultés pour le dérarrage de cette fabrication au Mans. Chatellerault devrait démarrer en 1981 avec les culasses (procédé basse pression) en premier, puis avec les carters. A partir de cette date, si ça fonctionne au rendement que désire la direction, ces ateliers partiront petit à petit. Nous pouvons constater que, malgré les grands discours de certains, la décentralisation des fonderies va bon train, comme celle des Dpts 38 et 14, où les travailleurs de ces secteurs rencontrent de grandes difficultés dans leurs mutations. A l'allure où ça va, nous allons finir comme certains secteurs il y a quelques années (B.B.; Dpt 18; Dpt 55; une partie de la R.M.O., etc... et plus récemment : les vilebrequins, les chemises, les segments.
- La C.F.D.T. demande depuis longtemps l'incorporation de toutes les primes dans la base 40 h. Il ne faut pas que les travailleurs des fonderies perdent un centime sur leurs ressources.

BIEN D'AUTRES EXEMPLES PEUVENT ETRE CITES POUR DEMONSTRER NOTRE ACTIVITE FACE A LA DIRECTION DU DPT 60. BEAUCOUP DE TRAVAILLEURS ONT PRIS CONSCIENCE QU'IL FALLAIT NOUS AIDER EN VOTANT POUR NOUS, EN ADHERANT A LA C.F.D.T. Dès maintenant il faut penser à nous faire gagner des voix aux prochaines élections de janvier pour les délégués du personnel. ADHEREZ A LA C.F.D.T.

C.F.D.T SECTION FONDERIES



ENCORE UN MORT AUX FONDERIES !

Billancourt, le 4 décembre 1978

Ce matin, à 7h45, un nouveau camarade a été victime d'un accident mortel aux Fonderies.

C'est Francisco NETO.

L'accident s'est produit à l'atelier 6079 à la Sablerie au poste de chargement des machines "monoposte" à faire les noyaux de culassés.

C'est la benne qui distribue le sable qui s'est renversée sur le travailleur. On constate qu'elle est guidée par deux rails superposés et que toute la charge est en porte-à-faux par rapport à ces rails.

Il a suffi que la fixation d'un galet supérieur se déforme pour que l'ensemble se décroche et se renverse sur le travailleur.

Le matériel est ancien dans notre usine de Billancourt, la Direction ne fait aucune amélioration des installations. Par contre, elle sait très bien modifier les machines pour faire produire plus avec moins de personnel.

Ainsi, il y a 2 ans, le volume de la benne a été augmenté d'environ 5 fois et un seul travailleur devait servir deux installations différentes (Osborne + monoposte), alors qu'avant, il y avait 2 ouvriers pour alimenter les mêmes installations.

Comme le travailleur était seul, il a pu rester coincé près de 20 minutes. Puis il a fallu vider la benne à la pelle afin de le dégager.

Dans tout ce secteur, la Direction, à tous les niveaux, s'efforce et réussit à augmenter les cadences dans plusieurs endroits.

NE PERDONS PAS NOTRE VIE A LA GAGNER.

Dans l'atelier, le travail a cessé à l'annonce de l'accident, il est évident que l'ensemble des ouvriers des Fonderies vont demander des comptes à la hiérarchie et à la Direction pour ce 2ème accident mortel en moins de 2 mois.

Cette action sera d'autant plus efficace qu'elle sera animée dans l'unité,

Aussi, nous contactons la C.G.T. pour une action dans toute l'usine, sur les problèmes de sécurité.

C.G.T. ~ C.F.D.T. ~ F.O. RENAULT-BILLANCOURT



Lundi 4 Decembre à 7h 45, notre Camarade NETO Francisco âgé de 42 ans, pere de 2 enfants, travaillant aux Fonderies au 60.79, a trouvé la mort au travail écrasé par une benne.

ENSEMBLE !



DEFENDONS NOS CONDITIONS DE VIE ET DE TRAVAIL

METTONS UN TERME A UNE TELLE SITUATION

- 33 MORTS DEPUIS 10 ANS A BILLANCOURT, DONT 9 DANS LES 4 DERNIERES ANNEES
- ASSEZ DE FAMILLES EPROUVÉES

RENDONS UN DERNIER HOMMAGE A NOTRE CAMARADE DECEDE

LES SYNDICATS CGT - CFDT - FO

APPELLENT L'ENSEMBLE DE LEURS SECTIONS SYNDICALES ET LEURS MILITANTS
A ORGANISER EN COMMUN

- DES RASSEMBLEMENTS DANS CHAQUE ATELIER ET SERVICE
- AFIN QUE TOUTES LES CATEGORIES, PARMIS TOUS LES SECTEURS DE L'USINE PARTICIPENT

A 10h 00 AU RASSEMBLEMENT
qui aura lieu dans les Fonderies

POUR LA NORMALE ET L'ÉQUIPÉ DU MATIN

A 15h 30 POUR L'ÉQUIPE DU SOIR

TRAVAILLEUSES, TRAVAILLEURS de l'usine

Moins de 2 mois après le décès de notre Camarade HERRERA, nous devons déplorer un nouvel accident mortel à Billancourt, aux Fonderies.

Notre Camarade Francisco NETO a trouvé la mort à son poste de travail.

Nous rappelons que depuis 4 ans, c'est le 9ème accident mortel à Billancourt.

Les organisations syndicales C.G.T. - C.F.D.T. - F.O. quant à elles, trouvent scandaleux que dans cette usine, au moment où la Direction entend se faire "travailler" les 400 millions d'A.F. par la Sécurité Sociale pour les conditions de travail et la prévention, on continue à mourir au travail.

Il serait impératif que ces sommes soient investies dans la modernisation de Billancourt et plus particulièrement aux Fonderies.

Alors que depuis des années, les représentants du personnel demandent la modernisation de l'usine et plus particulièrement des Fonderies, les crédits alloués chaque année aux conditions de travail diminuent, le budget 1979 ne nous démentira pas, ce qui montre les intentions de la Direction dans ce domaine.

Déjà en mettant entrave à la désignation des représentants du personnel par tous les moyens y compris les plus arbitraires, elle nous montre combien les conditions de travail restent le dernier de ses soucis.

En tout état de cause, les organisations syndicales C.G.T. - C.F.D.T. - F.O. - appellent tous les élus présents aujourd'hui à tout faire pour que le rassemblement organisé par elles soit le plus massif possible pour rendre un dernier hommage à notre Camarade NETO et marque par notre présence notre volonté de ne plus voir un travailleur mourir au travail.

Il faut chercher les responsables

Après ce nouvel accident mortel, il faut mettre un terme à cette situation dramatique.

Les véritables responsabilités se situent au niveau de la Direction Générale.

En effet, rappelons que celle-ci diminue de 50% les investissements sécurité pour cette année.

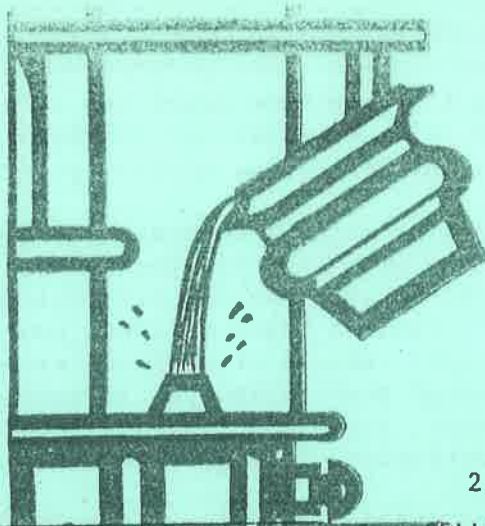
Vos représentants H.S doivent avoir des prérogatives plus importantes, notamment de pouvoir stopper un système de production jugé dangereux (machine, produit, etc...) et également de discuter réellement de toutes les revendications concernant la vie et la santé des travailleurs

LES TRAVAILLEURS ET LEURS ORGANISATIONS SYNDICALES DOIVENT OBLIGER LA DIRECTION A ENFIN MENER UNE VERITABLE POLITIQUE DE SECURITE DANS L'ENTREPRISE

H.S - La C.G.C. qui était d'accord et a contribué à la rédaction de cet appel Mardi matin nous a informé dans l'après midi qu'elle ne participerait pas à ce rassemblement !!! Dans l'intérêt de notre Sécurité au travail, nous appelons toutes les catégories du personnel, O.S, Employés, Professionnels, Techniciens, Agents de Maîtrise, Cadres, à participer massivement à ce rassemblement.

Billancourt, le 6.12.78

CFDT SECTION FONDERIES



25.1.1979

RESULTATS DES ELECTIONS D.P. 1979 aux FONDERIES 1er COLLEGE

	Inscrits	Votants	Abst.	B & N	Exprimés	CFDT	CGT	FO	SIR	CFTC
1978	1362	1008	354 26 %	30	984	178 V. 18,1 %	669 68 %	77 7,8 %	27 2,7 %	34 3,5 %
1979	1236	898	328 26,5%	19	879	174 19,8 %	583 66,3%	75 8,5 %	17 1,9 %	30 3,4%
+ ou -	- 126	- 110	- 26 + 0,5%	- 11	- 115	- 4 Vx + 1,7%	- 86 - 1,7%	- 2 + 0,7%	- 10 - 0,8%	- 4 - 0,1%

(% sur les exprimés)

2ème COLLEGE

	Inscrits	Votants	Abst.	B & N	Exprimés	CFDT	CGT	FO	SIR	CFTC
1978	139	109	30 21,5%	2	107	16 15,0%	31 29,0%	15 14,0%	0 0%	3 2,8%
1979	137	104	33 24,1%	2	102	13 12,7%	37 36,3%	32 31,4%	0 0%	4 3,9%
+ ou -	- 2	- 5	+ 3 + 2,5%	0	- 5	- 3 - 2,3%	+ 6 + 7,3%	+ 17 + 17,4%	0 0	+ 1 + 1,1%

C.G.C.: 1978 : 42, 39,3% ; 1979 : 16, 15,7% ; diff. : - 26 voix, - 23,6%.

La C.F.D.T. augmente son audience aux Fonderies de : 1,7% au 1er collège mais perd chez la maîtrise et les cadres.

AUGMENTATIONS UNIFORMES

Au cours des mois précédents les élections, la C.F.D.T. a présenté aux travailleurs ses revendications. Beaucoup de celles-ci sont maintenant reprises par d'autres syndicats, voire partis. Certaines sont communes au monde international du travail, comme les 35 heures (pour lesquelles les sidérurgistes allemands se sont battus avec acharnement).

Parmi les revendications C.F.D.T., il y a les AUGMENTATIONS UNIFORMES.

.../...

UNE ANCIENNE REVENDICATION C.F.D.T.

Déjà en 1966, en même temps que la C.F.D.T. revendiquait le salaire minimum à 1 000 F, elle étudiait les conséquences des augmentations répétées en pourcentages qui étaient les seules appliquées depuis 1948.

Cela nous permettait de constater que, si les salaires avaient doublé en 18 ans pour tous, il n'en était pas de même pour le POUVOIR D'ACHAT.

- Celui-ci avait évolué favorablement pour les hauts salaires.
- Il s'était à peine maintenu pour les bas salaires, dans la même période.

Depuis 1968, chaque travailleur est conscient qu'une augmentation en pourcentage est souvent neutralisée par le coût de la vie.

Ce dernier, intervenant plus spécialement sur les produits de consommation courante : nourriture, loyers, vêtements, etc... PENALISE PLUS LES BAS SALAIRES.

La nécessité de revendiquer des AUGMENTATIONS UNIFORMES a donc fait son chemin et a prouvé que LA C.F.D.T. A RAISON DE VOULOIR CE TYPE D'AUGMENTATION.

POURQUOI LE PATRONAT DEFEND LA HIERARCHIE DES SALAIRES

La hiérarchie des salaires, telle qu'elle est pratiquée en France, renferme une NOTION DE PRIVILEGE. D'après les chiffres cités par différentes revues, l'on peut estimer que l'écart hiérarchique va de 1 à 15.

Certains justifient ce rapport exorbitant en disant que le salaire doit être fixé en fonction de la valeur du travail estimée par le patron.

A cela, nous répondons : NON, et nous affirmons qu'un écart hiérarchique aussi grand est profondément injuste :

- Le P.D.G. travaille-t-il 15 fois plus qu'un ouvrier des Fonderies ?
- A-t-il fait faire 15 fois plus de bénéfice à l'entreprise qu'un O.S., 10 fois plus qu'un professionnel, 8 fois plus qu'un mensuel ? CE N'EST PAS VRAI !
- A-t-il 15 fois plus de capacités qu'un manuel ?

Pour l'instant, la direction se réfugie dans le silence. Si le salaire d'un ouvrier est une chose connue et largement diffusée, il a fallu une action syndicale soutenue (particulièrement par la C.F.D.T.) pour que le secret soit percé dans le secteur mensuel. Elle ne voit pas d'un bon oeil les O.S., professionnels et mensuels prendre conscience que, pour un travail équivalent, chaque profession est rémunérée très inégalement par différents taux, indices, fourchettes ... sans oublier la "cote d'amour".

Elle refuse toujours de diffuser les 10 plus hauts salaires.

Cette prise de conscience a été accélérée à chaque publication, par la C.F.D.T., des barèmes de primes.

Il fallait voir l'étonnement des travailleurs lorsqu'ils avaient sous les yeux le montant de la prime que touchait un haut cadre.

LA C.F.D.T. VEUT UNE SOCIETE PLUS JUSTE

Les profits de l'entreprise doivent profiter à TOUS. C'est pourquoi nous voulons le resserrement de l'écart hiérarchique. Il n'est pas normal que certains produits restent inaccessibles aux travailleurs.

C'est pourquoi la C.F.D.T. demande inlassablement DES AUGMENTATIONS UNIFORMES POUR TOUS. La satisfaction de cette revendication sera un premier pas vers plus de JUSTICE SOCIALE. Les bas salaires, dans la situation présente, devraient recevoir des augmentations plus importantes.

C'EST DONC DES AUGMENTATIONS UNIFORMES QU'IL FAUT DEMANDER

POUR LA SATISFACTION DE CETTE REVENDICATION JUSTE, SOUTENEZ

L'ACTION DE LA C.F.D.T.

(F . D . T .)

Section FONDERIES

(F . D . T .)

LES INTERIMAIRES LUTTENT POUR LEUR EMPLOI

Ce matin, à onze heures les intérimaires de l'aluminium aux Fonderies (coquilleurs) ont arrêté le travail.

Ils demandent:

- Embauche immédiate,
- Salaire équivalent aux travailleurs RNUR,
- Le respect de la personne humaine.

Nous savons tous à la Régie les problèmes que rencontrent nos camarades intérimaires qui sont 700 à 800 à Billancourt.

➤ Menace sur l'emploi: ils peuvent être "virés" du jour au lendemain selon le bon vouloir de la hiérarchie de la Régie et de leurs patrons ("marchands de viande").

➤ Brimades perpétuelles par certains chefs qui se sentent forts sachant qu'ils peuvent faire ce qu'ils veulent.

.../...

Quant aux salaires, tout le monde sait que pour un même travail les intérimaires gagnent près de 1 000 F. de moins qu'un salarié Régie, et ils ne touchent aucune prime.

Après avoir tenté de leur faire reprendre le travail, le responsable du secteur a été obligé de les recevoir en délégation.

La Direction s'est engagée à donner une réponse et à faire des propositions Vendredi. Suite aux résultats des discussions, les intérimaires s'organiseront dans l'avenir pour faire, s'il le faut, d'autres actions.

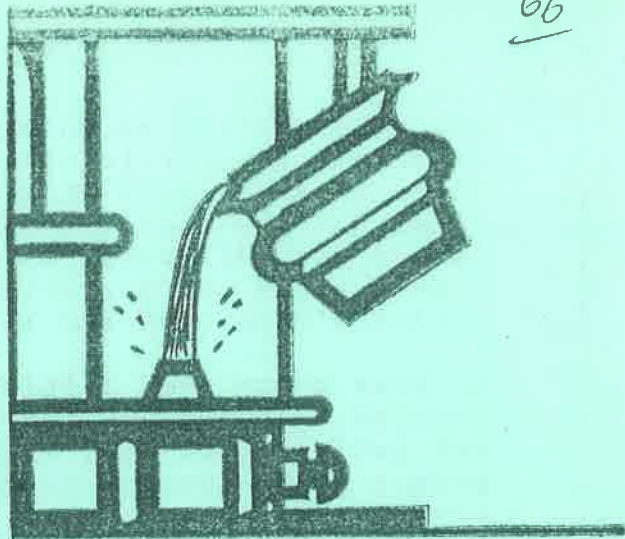
De nombreux travailleurs de l'aluminium comprennent leurs problèmes et nous les appelons à les aider si c'est nécessaire. Comme par exemple refuser de les remplacer s'ils continuent leur action.

NOUS APPELONS L'ENSEMBLE DES INTERIMAIRES DES FONDERIES A PRENDRE CONTACT AVEC LEURS CAMARADES. Il faut que l'ensemble des Fonderies et de l'usine soit prêt à les soutenir.

CAR DEFENDRE LES INTERIMAIRES; C'EST DEFENDRE NOS CONDITIONS DE VIE, NOTRE EMPLOI, LA REDUCTION DU TEMPS DE TRAVAIL ET DE MEILLEURS CONDITIONS DE TRAVAIL.

Billancourt, le 5 Septembre 79

CFDT SECTION FONDERIES



C.F.D.T. SECTION FONDERIES C.F.D.T.

Les intérimaires des fonderies (coquilleurs aluminium) se sont réunis après avoir vu le chef d'atelier, comme prévu. Il n'a rien amené de nouveau pour résoudre le problème des intérimaires. Sauf que c'est la direction générale qui répondra jeudi ou vendredi par l'intermédiaire du chef de département.

Les intérimaires ont décidé de donner leur point de vue sur leur mouvement.

Notre section syndicale CFDT qui les soutient dans leurs revendications publie ce texte écrit par eux-mêmes :

NON AU SYSTEME D'INTERIM

MERCREDI 5 SEPTEMBRE : l'ensemble des intérimaires coquilleurs des Fonderies ont arrêté le travail pour se rendre auprès de la Direction revendiquer leur embauche immédiate.

Une réponse éventuelle leur sera donnée Jeudi ou Vendredi Prochain

POURQUOI cette action, pourquoi nous sommes-nous organisés et avons-nous engagé cette lutte?

Parce que nos conditions de vie et de travail en tant qu'intérimaires sont insupportables : -licenciements possible à tout moment sans aucun préavis, ni raisons particulières, -être malade signifie souvent fin de mission, -les conditions sont beaucoup plus difficiles pour toucher les allocations chômage, impossibilité de s'organiser pour se défendre vu la mobilité des ouvriers intérimaires dûe aux hausses et aux baisses de la production, -leurs salaires sont largement inférieurs ,etc...

Avec l'approfondissement de la crise, ce n'est certes pas un hasard si le travail en intérim s'est développé de pair avec l'aggravation du chômage.

Notre situation est donc celle d'une large partie de la classe ouvrière, entre autre à la Régie.

L'Intérim, c'est le moyen mis en place par le pouvoir pour faire face à la situation de crise (ex: Peugeot Sochaux arrête l'embauche, Longwy Denain, etc...) et prévenir une situation explosive en camouflant les licenciements sous forme de fin de mission. On constate que le système intérimaire a déjà permis et peut/...

encore permettre au pouvoir d'entretenir la division au sein de la classe ouvrière (division entre français et immigrés, entre fixes et auxiliaires stagiaires, contrat limité, intérimaires) ainsi que les conséquences néfastes que ça provoque lors des luttes revendicatives ou politiques que mènent les ouvriers en fixe (grèves que les intérimaires ne peuvent pas suivre sans risque d'être viré sur le champ).

Si nous avons pris l'initiative de l'arrêt de travail mercredi dernier, c'est aussi pour rompre cette situation de fait, qui est préjudiciable à l'ensemble de la classe ouvrière et qui permet si un soutien effectif se développe dans l'ensemble des ouvriers de chez Renault, de rompre la division existante en vue des luttes à venir.

Nous ne voulons pas lutter pour une amélioration de salaire et de qualification toujours dans le cadre de l'intérim, car nous savons que dans un mois ou deux ceux qui ont mené cette lutte auront leur fin de mission que ça ne changera rien à notre condition ni à celle des autres ouvriers intérimaires et fixes.

C'est pour cela que nous luttons pour notre embauche, et pour la suppression de l'INTERIM.

Nous savons que nous ne pouvons gagner cette bataille que si nous élargissons la lutte aux autres travailleurs, en organisant le mouvement.

Les intérimaires coquilleurs des Fonderies des 2 équipes se réunissent MERDREDI 12 à 12h30 dans la SALLE de REPOS de l'ALUMINIUM, pour décider des moyens qu'ils vont se donner pour la poursuite de la lutte.

Tous les travailleurs qui veulent discuter avec nous peuvent venir.

NON AU SYSTEME D'INTERIM

La C.F.D.T. appelle l'ensemble des intérimaires et tous les autres travailleurs des Fonderies à prendre contact avec leurs camarades en venant mercredi 12 septembre 1979 à 12h30 à la Salle de Repos de l'Aluminium.

11/9/79

C.F.D.T.

SECTION FONDERIES

67

La section fonderies C.F.D.T. appelle tous les travailleurs de notre secteur (Dt 60, entretien, contrôleurs, labos, Dt 50, etc...) à venir au meeting commun CFDT et CGT de 13h45.

Les horaires de fonderies ayant leur fin de journée à 13h25, nous appelons :
l'équipe du matin à venir dès la fin du travail

l'équipe du soir à ne pas se présenter au boulot et venir directement au meeting (manière plus efficace de protester que le débrayage de fin de journée).

la normale : grève 13h30

POUR NOS REVENDICATIONS

POUR LE SOUTIEN DE TOUS LES TRAVAILLEURS EN LUTTE

TOUS PRESENTS AU MEETING DE 13 H 45
(CARREFOUR ZOLA)

C.G.T.

SECTION DES FONDERIES

C.F.D.T.

LA DIRECTION NE
NOUS DIVISERA PAS

La Régie maintient son programme de décentralisation et de restructuration de Billancourt et particulièrement aux fonderies. Pour arriver à ses fins elle utilise massivement les intérimaires (une centaine dans les fonderies) pour tenter d'activer la liquidation des fonderies. Nous savons tous que la Direction se sert de tous les moyens pour :

- Bloquer les salaires et la promotion
- Augmenter la production
- Aggraver les conditions de travail
- Développer sa politique de mutation et de déplacement dans les fonderies.

Dernièrement les intérimaires de l'Alu ont mené des actions pour exiger leur embauche avec les mêmes garanties que le personnel Régie.

Ces actions s'inscrivent pleinement dans le combat quotidien des travailleurs des fonderies pour la satisfaction de leurs revendications.

Afin de développer l'action en particulier pour la garantie de l'emploi à Billancourt, vos organisations syndicales C.G.T. et C.F.D.T. vous appellent à parti-

Les travailleurs des Fonderies savent que 2 heures de grève ne suffiront pas pour changer la situation.

Il faut tous y participer quand même pour montrer au patron notre mécontentement, renforcer l'unité syndicale, renforcer l'unité de tous les travailleurs.

Après de longues discussions, nous ne sommes pas tombés d'accord pour la manifestation dans PARIS.

La C.G.T. y appelle seule, c'est son droit.

La C.F.D.T., favorable aux luttes dans les usines, n'ira pas.

LUTTEZ AVEC LA

C.F.D.T.

23/3/79

.../...
Après aux rassemblements suivants :

- MARDI 18.9. à 5.1)
à 11 h et 16 h) (Pour les secteurs de l'Alu, 6093, et arbres à Cames
- MERCREDI 19.9 à 6.7.)
à 9 h 30) (Pour l'Atelier du 6083
- JEUDI 20.9 aux carters)
à 11 h) (Pour les Carters, noyaux et collecteurs.

Tous les travailleurs des services et ateliers, liés à la production, comme les contrôleurs, entretien, manutention et chantiers doivent participer massivement ces rassemblements.

Ces rassemblements ont pour but de préparer l'action massive et unitaire de tout le personnel travaillant aux fonderies pour la semaine prochaine.

TOUS DANS L'ACTION !

SECTION FONDERIES

L'AUGMENTATION DES COEFFICIENTS : UNE REVENDICATION
GENERALE QUI EXIGE UNE LUTTE D'ENSEMBLE

Dans tous les secteurs de l'usine, des travailleurs se sont battus et se battront pour l'augmentation des coefficients.

Sans remonter très haut, la grève de 76 aux carters cylindres, celle du chantier professionnel, du 38 ou celle, toute récente, du 49, ont montré que cette revendication est une exigence de tout le personnel du groupe RENAULT. En effet, il n'y a pas que l'U.F.M.B. qui veut une augmentation de salaire, les travailleurs d'autres secteurs luttent aussi : l'Ile en 75, la DIP du Sce 9050, sans oublier la grève très dure menée par LE MANS en 75.

Que l'augmentation des coefficients et l'augmentation des salaires soient une revendication générale n'échappe à personne.

Mais toutes les grèves où la revendication : "augmentez nos salaires", "10 points pour tous" a été mise en avant se sont presque toutes terminées par des échecs, puisque la grille est toujours en place et que les augmentations hiérarchisées accroissent l'écart des salaires. Une des seules victoires obtenues sur les salaires a été celle des caristes de l'Ile, qui ont obtenu le P 1 :

FARCE QUE LEUR GREVE AVAIT ENTRAINE LE BLOCAGE DE LA PRODUCTION ET EMPECHE LA SORTIE DES VOITURES.

Pour les Fonderies, nous savons que beaucoup de camarades sont prêts à mener une lutte dure pour voir satisfaire nos revendications, mais ils savent aussi QUE SEULE UNE LUTTE D'ENSEMBLE PERMETTRAIT DE GAGNER. Il ne suffit pas que les carters cylindres (noyaux, moulage) et les collecteurs soient en lutte, comme en 76, pour faire céder la Régie. IL FAUT L'ENSEMBLE DU DEPARTEMENT EN 1er LIEU. (Cela pour des revendications générales, car par ailleurs, la C.F.D.T. a soutenu et soutiendra toujours des grèves de secteurs contre les brimades, sanctions, et pour des revendications de secteurs).

Les travailleurs des Fonderies savent par expérience que la Régie a des stocks. En 76, les carters venaient de SIMCA CHRYSLER. De plus, comme l'ébarbage n'était pas dans la lutte, la direction n'a jamais manqué de pièces. De même, pour les culasses dont la Régie avait grand besoin et qui, eux aussi, continuaient à produire.

En 76, la direction a peu lâché sur les revendications, car l'ensemble des Fonderies n'était pas dans la lutte.

Et maintenant ? Trois secteurs restent en activité aux Fonderies :

- l'alu (culasses),
- les arbres à camés,
- les carters (BV et collecteurs).

1 - LES ARBRES A CAMES

Nous savons que la fabrication est faite plus ou moins bien aux Fonderies du Mans, car la direction n'arrive pas à mettre au point cette production comme elle le voudrait (quota-production-qualité).

Cette fabrication devrait partir de Billancourt mais il se pourrait très bien que ce départ soit encore reporté d'un trimestre ou d'un semestre, voire d'un an.

En cas de grève à Billancourt, la direction peut toujours utiliser LE MANS, d'où la nécessité pour nous de rester en liaison étroite avec les camarades de cette usine.

2 - L'ALUMINIUM

Les culasses restent un secteur important. La direction mise tout sur le démarrage en 1981 de la fonderie de Chateaillerault en système basse pression. Elle a constitué un bon stock (obtenu par les cadences...) pour les modèles courants "à 5 semaines (un peu moins pour les gros modèles qui sont faisables au chantier professionnel, là où il faudra aussi étendre les luttes...).

Il n'y a pas apparemment de fabrication de culasses à l'extérieur pour l'instant. La direction est toutefois capable de s'organiser en cas de conflit (passer un marché avec Peugeot ou d'autres concurrents). C'est sur ce point que les travailleurs en grève devront encore trouver des solutions.

3 - LES CARTERS ET COLLECTEURS

Pour les carters, la direction est encore mieux organisée. Elle les fait livrer en quantité importante par SIMCA-CHRYSLER de Bobigny en application d'un contrat de sous-traitance passé pendant la grève de 1976 et qui est toujours en vigueur.

Peut-être aurons-nous à prendre contact avec les travailleurs de Bobigny, mais là, nous nous affronterons au "régime Simca", avec son syndicat-maison, la C.S.L.

Plus dur encore : des carters arrivent en nombre de plus en plus grand d'Argentine. Au début, sous couvert de quelques contrôles, la direction s'est fait livrer des pièces de ce pays à gouvernement fasciste, où la Régie n'hésite pas à licencier pour fait de grève. Maintenant, c'est une fourniture importante qui est livrée pour contrôle, usinage, montage en France.

Pour les collecteurs : nous savons qu'il est possible de les faire à la S.B.F.M. de Lorient, mais aussi ailleurs, car il suffit d'expédier des plaques modèle qui existent en double.

RESULTAT DE TOUT CELA ?

Nous ne pouvons pas laisser une grève isolée à la seule production. Presque tout peut être produit à l'extérieur et la Régie n'hésitera pas à le décider pour ne pas être contrainte à satisfaire nos revendications.

Il faut que nous nous mettions, tous en grève totalement,

- c'est-à-dire :
- 1) aucune pièce ne doit être coulée,
 - 2) aucune pièce ne doit être ébarbée,
 - 3) aucune pièce ne doit être contrôlée,
 - 4) aucune machine ne doit être mise en route, ailleurs aucune plaque modèle ne doit être démontée et déménagée.

- c'est-à-dire :
- 1) grève de production mais aussi au chantier professionnel,
 - 2) grève à l'ébarbage,
 - 3) grève au contrôle,
 - 4) grève à l'entretien et aux transports,
 - 5) grève au modelage...

c'est-à-dire aussi : grève à l'usinage, au montage et dans les services...

c'est-à-dire encore : il faudra appeler à la solidarité les autres fonderies de Renault Cléon, le Mans, la S.B.F.M... et les autres fonderies des fournisseurs.

S'il le faut, une délégation demandera aux dockers de refuser de décharger les caisses de carters venant d'Argentine. Mais, il n'est pas impossible toutefois de compter sur le refus des travailleurs argentins de briser nos grèves, comme les Espagnols ont pu le faire, même sous régime faciste avec les risques qu'ils savaient prendre.

VOILA JUSQU'OU L'ORGANISATION SERIEUSE D'UNE GREVE PEUT NOUS CONDUIRE - MAIS CE N'EST PAS IMPOSSIBLE, IL FAUT LE VOULOIR ET NOUS AURIONS AINSI UN FORMIDABLE RAPPORT DE FORCES POUR NOUS, TRAVAILLEURS.

Le 2 avril 79, dans leurs prises de parole, C.G.T. et C.F.D.T. ont été d'accord pour dire à TOUS de DISCUTER, de CHERCHER CE QU'IL FAUT FAIRE POUR GAGNER LA LUTTE POUR NOS REVENDICATIONS.

CE N'EST PAS DE L'UTOPIE !

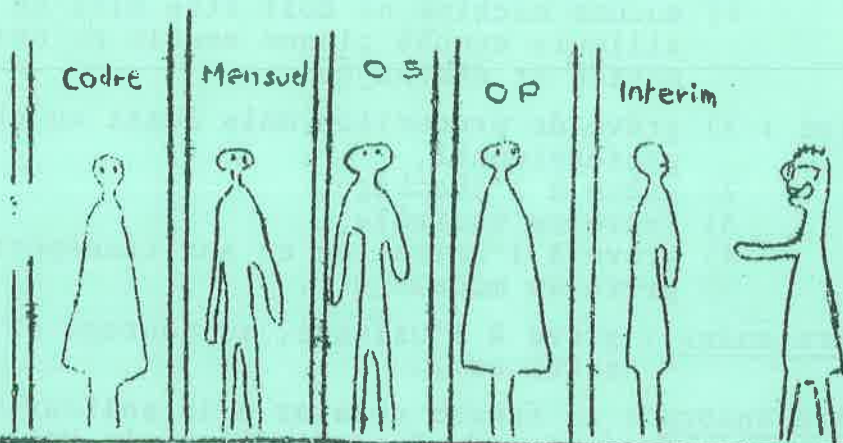
Certains voudront le faire croire. Ce sera dur à organiser mais c'est le seul moyen de gagner devant une direction organisée. Il faut, pour la battre, être aussi bien organisés qu'elle, comme le propose la C.F.D.T.

Cela ne se fera pas du jour au lendemain. Raison de plus pour s'y mettre le plus tôt possible : que les travailleurs d'accord avec l'analyse de la C.F.D.T., ceux qui ne veulent plus faire des grévettes, des journées d'action sans lendemain, des défilés, du bruit pour presque rien ... DISCUTENT ET S'EXPRIMENT.

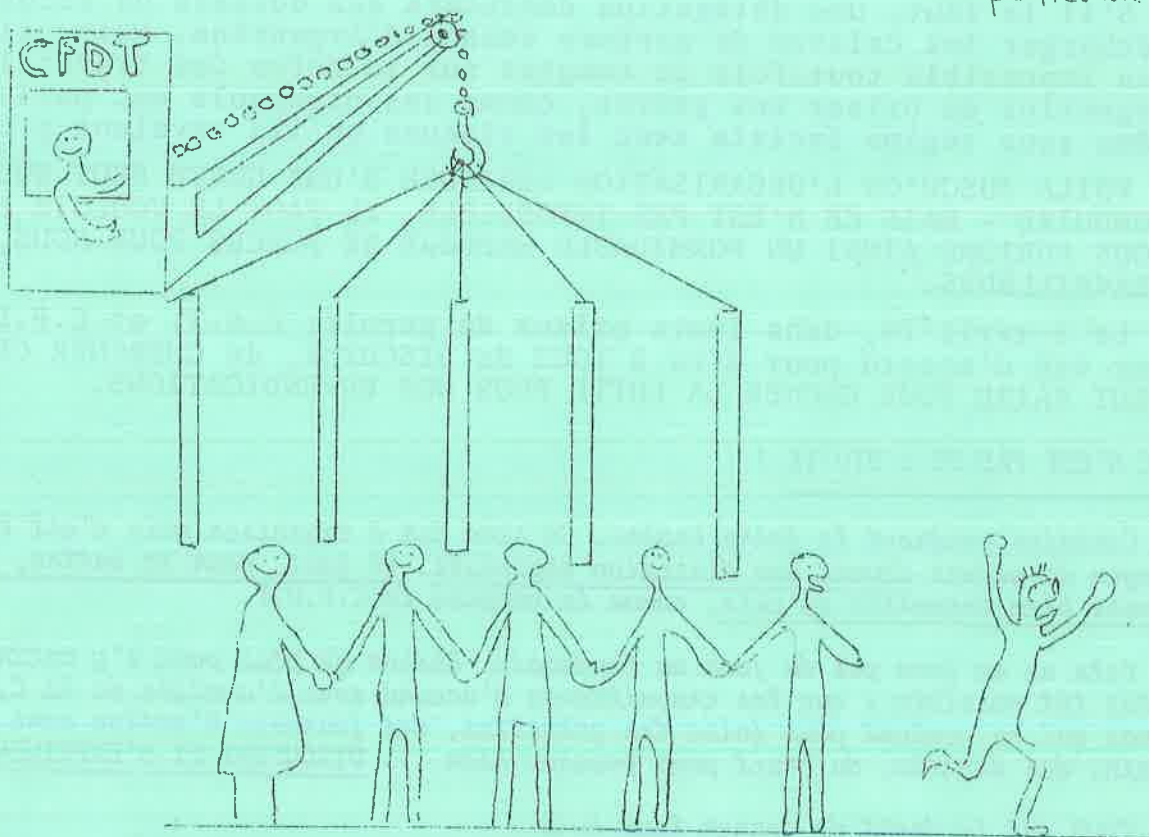
TOUS ont le droit de donner leur avis.

- AVEC DES LUTTES D'ENSEMBLE PESANT SUR TOUTE LA PRODUCTION ET BIEN ORGANISEES, NOUS POUVONS OBTENIR :
- les 10 points - 300 F pour tous -
 - du travail pour tous avec les 35 heures par semaine sans perte de salaire -
 - la 5e semaine de congès
 - la retraite à 55 ans (57 tout de suite) -

LA Politique
Patronale
de multiplication
de la
soutraitance, de l'interim,
des statuts precaires
des travailleurs



Mais Mr Durand
Votre Situation
est particulière



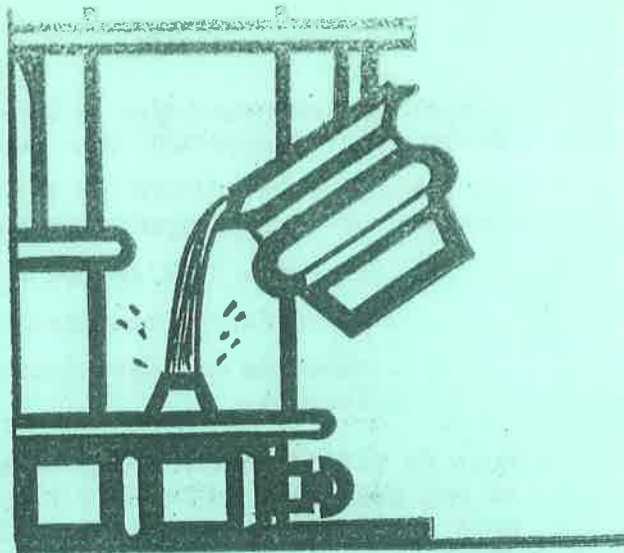
STATUT UNIQUE POUR TOUS

CFDT

SECTION

FONDERIES

69



Camarades,

Si nous avons aujourd'hui décidé de mener une grande action, c'est à dire une grève sur les Fonderies, c'est pour nous faire entendre du patron. Lui faire comprendre que nous ne sommes pas prêts à subir sa politique de suppression d'emplois et de blocage des salaires, de diminution du pouvoir d'achat.

Nous sommes tous venus parce que nous voulons démontrer au patron que nous sommes prêts dès aujourd'hui à réagir tous ensemble dans la plus large unité: OS, professionnels, français, immigrés, intérimaires ou Renault, CFDT--CGT. la fabrication, l'entretien, les contrôleurs, les manutentionnaires, les méthodes, les laboratoires, les administratifs. Tout le personnel travaillant aux fonderies, sachant que son avenir est incertain et que c'est à lui-même de trouver une solution.

Nous savons tous aujourd'hui les projets de la Direction : il s'agit de supprimer les Fonderies dans les années qui viennent. Il ne reste plus grand'chose aujourd'hui des Fonderies. Déjà sont partis depuis quelques années, les villebrequins, les chemises, les segments. Pour permettre ces départs, la Direction n'a pas hésité à muter arbitrairement, à provoquer plusieurs licenciements injustes, à utiliser le système intérimaire à fond. Que reste-t-il des Fonderies ? Les secteurs carters, aluminium, arbres à cames.

Cela représente quand même environ 1500 personnes en comptant les camarades de l'entretien, de la manutention, du chantier Professionnels.

La Régie Renault veut supprimer d'ici 1985, 4000 emplois, les 1500 emplois du secteur Fonderies font partie du lot. Nous savons que les départs des arbres à cames est prévu d'ici 3 mois ; nous savons que l'aluminium est prévu pour 1981 et les carters quelques mois après l'Aluminium. IL NOUS FAUT DES AUJOURD'HUI EXIGER POUR LES TRAVAILLEURS PRESENTS ACTUELLEMENT AUX FONDERIES QUE NOUS CONSERVIONS UN EMPLOI A BILLANCOURT, pour chacun de nous, selon nos capacités manuelles et intellectuelles.

La Direction espère profiter du climat d'incertitude dû à la Crise et au Chômage organisé par le capitalisme pour nous faire peur.

C'est à nous Travailleurs, de lui montrer que nous ne sommes pas disposé à subir sa politique. Dès aujourd'hui, par des démonstrations d'actions dures, d'actions qui unissent tout le personnel et les syndicats ouvriers CFDT, CGT.

MONTRONS QUE NOUS SOMMES MEMES PRETS A UNE RIPOSTE ENERGIQUE

.../...

Aujourd'hui exigeons que la Direction reçoive le plus tôt possible une délégation représentant tous les secteurs dans l'action et présents ici.

Les travailleurs doivent se faire entendre et obliger la Direction à les écouter sur leurs principales revendications.

- . garantie de l'emploi à Billancourt
- . garantie de ressources
- . embauche des intérimaires, arrêt du système intérimaire chez Renault.

Avec la situation présente, ce sont les revendications les plus importantes et qui nous concernent tous ! Pas seulement nous qui sommes aux Fonderies mais aussi nos camarades des autres Dpts qui subissent aussi la politique de décentralisation de la direction.

Les dpts 38,14,49, 77, RMO, d'autres et même aussi des secteurs d'employés. Tous ces secteurs sont dans la même situation que Nous.

.D'où les appels unitaires incessants de la CFDT, d'où la position réaliste de la CFDT pour organiser une grande lutte d'ensemble chez Renault.

SI CELA EST REALISE, LE RAPPORT DE FORCE SERA DU COTE DES TRAVAILLEURS
AGISSONS TOUS EN CE SENS !!!

Ce que nous avons fait aujourd'hui ne devra pas rester sans lendemain !

Nous devons la continuer en réunissant le plus grand nombre de travailleurs sous les formes les mieux adaptées.

C'EST POURQUOI LA CFDT gardera le contact avec la CGT afin d'organiser les luttes à venir dans la plus grande unité pour une plus grande efficacité !

Dans son tract de la semaine dernière, la CFDT faisait les propositions suivantes aux travailleurs :

"UNE RIPOSTE EFFICACE ET UNITAIRE S'IMPOSE" -SEULES DES LUTTES COOR
DONNEES TOUCHANT LA PRODUCTION PROTEGERONT NOTRE EMPLOI ET FERONT
ABOUTIR NOS REVENDICATIONS AU NIVEAU DE TOUTE L'USINE.

La CFDT propose à la CGT une rencontre dans les meilleurs délais. Des actions unitaires sont indispensables pour obtenir :

- une augmentation uniforme pour tous,
- l'arrêt des licenciements, des mutations arbitraires, l'arrêt du démantèlement de l'usine, et la garantie de l'emploi à Billancourt.
- l'avancée vers les 35h, la retraite dès 60 ans
- la 5e semaine de congés payés.

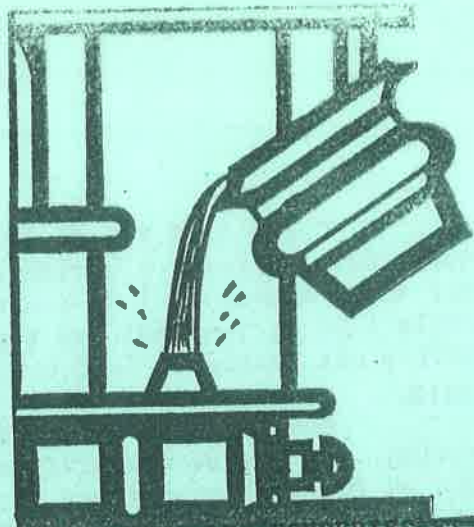
AUJOURD'HUI, la CFDT redit VOILA des propositions concrètes pour faire ECHEC à la direction.

NOUS APPELONS L'ENSEMBLE DU PERSONNEL FONDERIES ET DE L'USINE A RESTER MOBILISES ETRE PRETS A AGIR DANS LA PLUS GRANDE UNITE.

PARTICIPER MASSIVEMENT AUX APPELS SYNDICAUX CFDT ET CGT.

le 26 septembre 1979

C.F.D.T. 7a. SECTION FONDERIES



LA GREVE DE MERCREDI A ETE UN GRAND SUCCES DANS LES FONDERIES ET DANS les autres départements : ateliers services, travaillant pour les fonderies. Cette grève a été bien préparé par des réunions de secteurs. Dans ces réunions nous avons déterminé nous même nos revendications concernant l'ensemble du secteur et les plus importantes :

- Garantie de l'emploi à Billancourt
- Garantie de ressources
- Embauche des interimaire et arrêt du système interimaire chez Renault

Nous savons que nous devons nous battre tous ensemble : le Dt 60, l'entretien, les méthodes (chantier professionnel et laboratoire); les controleurs, la manutention, les administratifs, les interimaire, la maitrise ... parce que tous ces travailleurs sont effectivement touchés par le départ des Fonderies, et c'est pourquoi ils ont été appelés à agir, et c'est pourquoi ils l'ont compris et ont fait cette grève!

L'unité de tout le personnel a réussi. Nous nous sommes tous retrouvés au Carrefour Zola : O.S., Professionnels; Immigrés, Français; Interimaire, Renault et surtout ce que les travailleurs réclament depuis longtemps : UNE VERITABLE UNITE SYNDICALE, surtout entre les deux organisations auxquelles les ouvriers font le plus confiance : la C.F.D.T. et la C.G.T.

C'est par l'unité que notre action a payée !

L'opération Fonderies complètement vidées a été une réussite !

Nous avons réussi aussi dans le sens où notre action a fait ouvrir les portes de la Direction : événement qui ne s'était pas produit depuis quelques temps, même quand des ateliers étaient en grève et occupaient le carrefour Zola. Bien sûr, comme d'habitude les représentants de la Direction, présents, ont prétendu n'avoir aucun pouvoir, et qu'ils en réfèrent à l'échelon supérieur.

C'est à croire que du côté Direction, il n'y a que des Irrésponsables!

Il faudrait une fois pour toute, savoir à qui s'adresser, et qui décide chez Renault, pour que nous lui exposions nos revendications : nous n'avons pas peur d'aller trouver ces personnes qu'elles quel soient !

Il y a quand même eu discussion, et, par ce tract, la C.F.D.T. en rend compte à tous, en résumé sur les points les plus importants :

Garantie de l'emploi, garantie des ressources, embauches des interimaire. La Direction a pu remarquer que l'ampleur du débrayage devait la convaincre que les travailleurs sont prêts à réagir pour défendre leurs intérêts.

En réponse, la Direction nous a dit qu'il n'y aurait pas de licenciements collectif ou économique. Ce à quoi nous lui avons répliqué que les licenciements existent, déguisés qu'ils sont, sous diverses appellations (régularisation administratives ...). D'autre part, la Direction n'a pas apporté de réponse positive sur le sort des travailleurs des Fonderies et des 4000 postes supprimés dans les années à venir (ou les mois).

.../...

Comme la C.F.D.T. l'a dit et écrit, nous ne devons pas en rester là ! Il nous faut continuer l'action dans les jours et semaines à venir, il faut durcir notre mouvement ! En conservant l'unité faite aux Fonderies, cela est possible ! Déjà, vendredi des représentants de la section syndicale C.F.D.T. Fonderies ont rencontré la C.G.T. pour organiser la poursuite de l'action dans l'unité.

Nous pensons à la C.F.D.T. qu'il faut être très ferme avec la Direction, et donc de conserver nos revendications jusqu'au bout, de ne pas les brader au fur et à mesure que le temps passe, au fur et à mesure des discussions (s'il y en a!). Conserver notre Unité entre tout le personnel et entre les Syndicats, c'est ce qui fera notre force. La C.F.D.T. pense qu'il faut continuer les réunions sur les temps de pause (au moins une fois par semaine et par atelier) afin que tous les travailleurs puissent discuter des formes d'action à adopter.

Il faut que tous les travailleurs qui désirent s'exprimer puissent le faire, quelque soit leur opinion et leur position sur les événements. Il faut qu'une véritable démocratie ouvrière fonctionne, pour conserver notre Unité, Notre Force !

La C.F.D.T. demande une réponse aux travailleurs :

Etes-vous pour ou contre continuer ces réunions ? Prononcez-vous auprès de nos militants !

La C.F.D.T. dit aussi qu'il faudra exiger de la Direction des solutions concrètes et positives, qu'il faudra que cela entre dans un accord sur la garantie de l'emploi et de ressource, où il sera spécifié :

- . Aucun licenciement, en aucun cas !
- . Aucune mutation sans l'accord de l'intéressé(e)!
- . Déblocage de la promotion !
- . Reconnaissance de la Polyvalence !
- . Incorporation des primes (R.S.) dans la base 40h !
- . Arrêt du système intérimaire !

C'est cela qui permettra une véritable garantie de l'emploi et des ressources !

Le problème des Fonderies, tout le personnel Renault le connaît et le sait, tous les départements ouvriers et aussi certains secteurs de mensuels, ceux qui ne sont pas touchés directement par la décentralisation, le sont par l'automatisme, comme certains ateliers de l'Ile. Cet automatisme se traduit pour les travailleurs par des licenciements plutôt que par l'abaissement des cadences, ou par la réduction du temps de travail !

Conclusion, quelque soit le secteur où l'on travaille à Billancourt, nous sommes tous dans la même galère ! Que l'on soit à l'U.F.M.B. : Dt 60, 38, 49, 14, 70 ... Professionnels : Dt 54, 61, 59, RMO, 77 ... Que l'on soit dans les Dt de l'Ile et même dans certains secteurs d'employés, nous sommes tous ou deviendrons des "Excédentaires" !

Même si cela est difficile et long à organiser, il faut que l'unité qui existe actuellement aux Fonderies, se réalise dans tous les secteurs de Billancourt. C'est aux syndicats de l'organiser ! C'est pourquoi la C.F.D.T. veut des luttes d'ensemble, SEUL MOYEN D'AVOIR LE RAPPORT DE FORCE DU COTE DES TRAVAILLEURS !

Au niveau de Billancourt, ce qui se fait aux Fonderies, pourquoi ne serait-ce pas fait dans tous les secteurs, et pourquoi ne pas le faire tous ensemble !

Quelques soient les difficultés rencontrées, c'est par cette méthode que nous gagnerons face aux Patrons !!!

POURSUIVONS L'ACTION DANS L'UNITE DE TOUT LE PERSONNEL,
DANS L'UNITE SYNDICALE C.F.D.T. et C.G.T. !!!

CGT

SECTEUR FONDERIES

CFDT

UNION ACTION

SUR L'ENSEMBLE DES FONDERIES

Aujourd'hui mercredi 26 septembre 1979, c'est la grève pour tout le personnel des fonderies !

Après la pose de 8 h. nous ne reprendrons pas le travail !

L'ensemble du personnel des fonderies ou travaillant pour les fonderies, doit se rendre à la petite infirmerie à 8 h 30

C'est en laissant les fonderies complètement arrêtées et vides, que nous irons tous à la direction, au carrefour Zola, pour exiger des réponses concrètes et positives que pose le problème de la décentralisation de Billancourt et en particulier des fonderies.

POUR EXIGER :

- une réelle garantie de l'emploi,
- une réelle garantie de ressource,
- l'embauche des intérimaires et la suppression du système intérimaire,
- Débiocage de la promotion,
- Reconnaissance de la polyvalence, .../...

-
- pas de mutation sans l'accord de l'Intéressé,
 - pas de licenciement, en aucun cas.

Tous les secteurs des fonderies doivent arrêter le travail. C'est-à-dire :

- le département 60, le département 54, les contrôleurs, les manutentionnaires, les méthodes (chantier professionnel et labos) les administratifs, la maîtrise et tous les intérimaires.

NOUS SOMMES TOUS CONCERNES PAR LE DEPART DES FONDERIES, L'AVENIR DE TOUS EST EN JEU

c'est pourquoi nous
serons tous à la petite
infirmerie à 8^h30

DANS L'UNITE DE TOUT LE PERSONNEL,
DANS L'UNITE SYNDICALE C.F.D.T. - C.G.T.

Pour l'ensemble de l'équipe du soir, arrêt de travail 2 H avant la fin de la journée

Billancourt, le 26 SEPTEMBRE 1979

CGT

SECTEUR FONDERIES

CFDT

DÈS CE SOIR

TOUS DANS L'ACTION

A l'appel des syndicats C.G.T. et C.F.D.T., une action concernant l'ensemble de la Régie est proposée pour appuyer de réelles négociations.

AUX FONDERIES, cette action doit être suivie par le plus grand nombre, comme la dernière fois, où l'ensemble du personnel a montré sa combativité. Nous savons que seule une véritable mobilisation de toutes les catégories pourra faire reculer la Direction.

Demain matin, 9 OCTOBRE, LES DELEGUES CENTRAUX SONT RECU PAR LA DIRECTION.

Il faut donc, dès ce soir, créer les meilleures conditions pour la satisfaction de nos revendications.

En particulier aux fonderies où la lutte pour l'emploi et la garantie des ressources revêt une importance particulière; il faut également y ajouter l'embauche des intérimaires.

.../...

Sur l'ensemble de BILLANCOURT, les travailleurs en équipe
du soir sont appelés à cesser le travail :

- 2 heures avant la fin de la journée d'aujourd'hui

Pour l'équipe du matin et la normale, demain sera organisé

- UN GRAND RASSEMBLEMENT à 8 H 30 (Place BIR HAKEIM)

DANS L'UNITE LA PLUS LARGE

POUR LA SATISFACTION DE NOS REVENDICATIONS

Billancourt, le 8 OCTOBRE 1979

APPEL C G T-CFDT

OS, Professionnels, Règleurs, Contrôleurs, Caristes, Agents de maîtrise, Jeunes, Anciens, Français, Immigrés

- POUR NOS REVENDICATIONS,
- POUR LE RESPECT DE NOTRE DIGNITE
- POUR NOTRE AVENIR ET NOTRE EMPLOI

NE LAISSONS PAS BAILLONNER NOS LIBERTES, REFUSONS LE PROCES CONTRE LES MILITANTS SYNDICAUX

Au delà de ces 3 camarades, c'est le procès de ceux qui luttent. Il est vrai qu'il ne peut y avoir de revendications satisfaites sans la liberté de les défendre.

La direction et le pouvoir le savent, c'est pour cette raison qu'ils tentent de faire obstacle à la lutte par les menaces et les fausses accusations.

UNE SEULE RIPOSTE AUJOURD'HUI

TOUS DANS L'ACTION

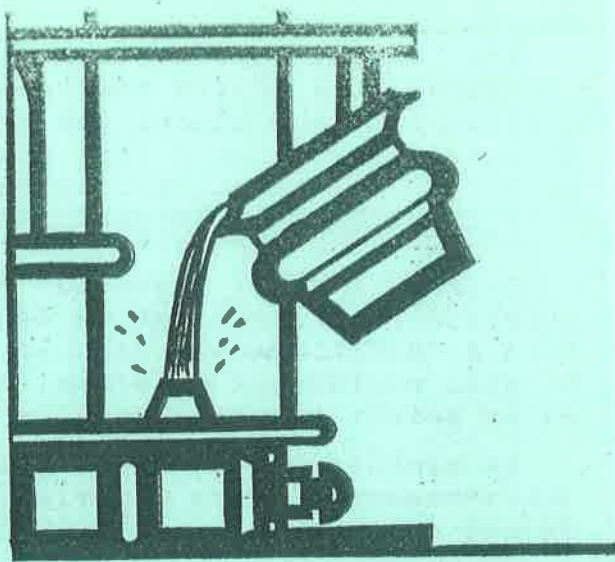
RASSEMBLEMENT DEVANT LE PARC POUR SE RENDRE AU MEETING PLACE NATIONALE DE 8 H 30 A 9 H 30

PARTICIPEZ NOMBREUX AUX DELEGATIONS QUI SE RENDRONT A NANTERRE (DES CARS SERONT A VOTRE DISPOSITION)

POUR L'EQUIPE DU SOIR, TOUS LES TRAVAILLEURS SONT APPELES A VENIR VENDREDI MATIN PLACE NATIONALE A 8 H 30 ; POUR VENIR A NANTERRE SOUTENIR NOS CAMARADES CERTANO, FOURNIER, MOKTHARI - INJUSTEMENT ACCUSES

Billancourt, le 15 novembre 1979

C.F.D.T ^{71 a)} SECTION FONDERIES



L'action organisée le 9 octobre pour appuyer nos délégués centraux a été une réussite :

- surtout par le nombre de personnes (à peu près 10 000) en grève à Billancourt sur toutes les équipes;
- aussi, parce que toutes les catégories ont participé;
- et chose essentielle : la combativité de nous tous réunis.

Bien sûr, la direction n'a donné que ce qu'elle avait prévu de nous lâcher comme miettes :

- . 2% au 1er octobre
- . 180 F de prime uniforme pour novembre.

On est loin des revendications posées par les travailleurs et leurs organisations syndicales C.F.D.T. et C.G.T.

Nous, aux fonderies, nous savons aussi que ce n'est pas avec 2 H ou 3 H de grève que nous ferons céder la direction ! Il nous faudra tous poursuivre la lutte commencée dans l'ensemble des fonderies dès le 26.9.1979, dans toutes les usines de la Régie le 9.10.1979.

Les luttes dans l'avenir devront être des luttes de tout le personnel, et nous devons durcir notre mouvement au fur et à mesure.

Il n'empêche que les problèmes que nous avons posés lors de notre grève du mercredi 26.9.1979 restent, pour notre secteur :

- . garantie de l'emploi à Billancourt,
- . garantie de ressources,
- . embauche des intérimaires et arrêt du système intérim.

Il faut savoir que la direction veut supprimer 5000 emplois à Billancourt d'ici 1985, que les personnes travaillant aux fonderies font partie de ces emplois supprimés. A long terme, la Régie veut supprimer 12 000 emplois à Billancourt.

Quelles que soient les fausses informations que lance la C.G.T., la direction n'a pas l'intention de changer sa politique de décentralisation, elle ne gardera pas les Fonderies à Billancourt.

Par exemple : Les arbres à cames du Mans tournent bien, à part quelques ennuis techniques de temps en temps. Les arbres à cames de Billancourt sont bien tous passés en normale depuis septembre et sont appelés à disparaître pour la fin de l'année !

Les travailleurs de ce secteur devraient être "recasés" à l'alu ou aux carters. Cette solution n'est pas la bonne pour l'ouvrier : Elle ne fait que placer les personnes d'un atelier disparu dans un autre en voie de disparition ! C'est décaler le problème dans le temps, car la mutation aura lieu en 1981, au lieu de 1979 ...
A CE NIVEAU, LE PROBLEME RESTE !

Quant à l'alu : jusqu'aux dernières nouvelles, il n'a jamais été question pour la direction de renoncer à transférer cette fabrication à CHATELLERAULT. Bien au contraire, si elle pouvait le faire le plus rapidement possible, elle ne s'en gênerait pas ! Quelles qu'en soient les conséquences pour l'ouvrier !

La technique changera : elle passera du coquillage au système basse-pression. Cela supprime au moins les 2/3 du personnel. Le départ de l'alu est maintenu par la direction pour 1981 !

Quant aux carters : même si le départ est prévu après l'alu, la direction est déjà organisée pour avoir le minimum de fabrication en dehors de Billancourt.

Quelques chiffres provenant verbalement de la direction, à la dernière réunion du Dpt 60 :

sur 6000 pièces (carters + boîtes de vitesses) par jour, il y en a :

- 100 livrées par l'Argentine (3 paliers),
- 800 par Chrysler (5 paliers),
- 500 par divers fournisseurs : Bernard-Moteur, F.A.S.A. Espagne, Pont à Mousson.

Aussitôt que démarrera CHATELLERAULT (avec le système ASHLAND, pour avoir moins de personnel) où est étudié le coulage par 4 ou 6 carters (au lieu de 2 à Billancourt), même avec quelques problèmes techniques ou de formation de personnel, la direction s'en sortira à bon compte.

Il lui suffira de commander un peu plus aux autres usines en attendant que CHATELLERAULT soit au point !

Pour nous tous qui sommes aux Fonderies, ou tous ceux qui en sont dépendants, il sera bien tard pour exiger quoi que ce soit à la direction ...

*Cette direction et l'Etat patron se foutent du sort des ouvriers qui les ont enrichis, qui y perdent leur santé et parfois leur vie !
Quand ses pièces seront faites ailleurs, elle se foutra de notre sort ! Elle gardera sa politique : conserver son profit dans une autre usine ! En exploitant d'autres ouvriers !*

LA SITUATION AUX FONDERIES

Beaucoup croient que cette décentralisation se fera "en douceur", qu'aux fonderies, il n'y a que des anciens, qu'avec les soit-disants départs naturels, ça va s'arranger.

CE N'EST PAS POSSIBLE. La C.F.D.T. vous le prouve :

Savez-vous que, rien que pour le Dpt 60, les plus nombreux sont âgés de 40 à 49 ans, ils sont 357 ! Puis viennent ceux de 50 à

.../...

54 ans, ils sont 206 ! Comme on n'a pas encore la retraite à 55 ans, le problème se pose pour eux aussi ! Ceux de 30 à 39 ans sont 188 ! Ceux de 55 à 59 ans sont 164 ! A la limite, ces derniers peuvent espérer atteindre la retraite avant le départ des fondés-ies, bien que cela sera dur pour les 55 et 56 ans ! Ils sont 16 de 25 à 29 ans et 3 de 18 à 24 ans !

Si nous enlevons tous ceux qui ont 55 ans et plus en janvier 1979, il restera au moins 770 personnes.

Où vont-elles se retrouver ? A quel boulot ? Avec quelle formation ? Pour quel salaire ?

Avec quelle formation, quel boulot ?

Il y a en tout 628 A.P. Le plan de formation-fonderies prévoit 5 902 heures pour eux, soit une moyenne de 9,39 H par personne et par an.

Il y a en tout 241 régleurs et O.P. et 2 618 heures pour eux, soit une moyenne de 10,86 H par personne et par an.

Il y a en tout 64 cadres et E.T.A.M. et 2 075 heures pour eux, soit une moyenne de 32,42 H par personne et par an.

Nous constatons toute de suite L'INEGALITE entre les catégories, et pour tous, c'est insuffisant pour apprendre un nouveau boulot !

De plus, pour l'ancienneté Régie :

Aux fonderies, ceux qui entre 10 et 19 ans sont les plus nombreux (318 personnes); de 20 à 29 (260 personnes) et de 5 à 9 ans (205 personnes); les plus de 30 ans (108 personnes); moins de 4 ans (41 personnes) !

La preuve est faite que la décentralisation ne se fera pas naturellement, comme nous le promet la direction pour nous faire rester calmes et pour que nous subissions sagement et sans riposte sa politique pour virer les fonderies.

On sait que dans les secteurs qui travaillent pour les fonderies comme l'entretien (Dpt 54), les Méthodes (Chantier Professionnel et labo...), contrôles, etc... les moyennes d'âge sont identiques, voire plus jeunes.

LE PROBLEME SE POSE POUR L'ENSEMBLE DU SECTEUR FONDERIES !

Voilà des chiffres qui ne tromperont personne ! Des chiffres officiels (C.H.S. du Dpt 60 du 27.6.79) qui parlent d'eux-mêmes et disent :

IL NOUS FAUT TOUS NOUS BATTRE POUR LA GARANTIE DE L'EMPLOI !

La garantie de ressources : bien sûr, avec le problème de la garantie de l'emploi, il y a celui de la garantie de ressources. Il ne faut pas les dissocier !

"Savez-vous que des gens malades ne peuvent pas toujours quitter les fonderies, parce qu'ils perdent trop d'argent. Que le médecin du travail est parfois obligé de surseoir à une mutation

(qui n'est pas médicalement impérative !) dans l'attente d'une véritable garantie de salaire ?" (D'après le rapport des activités médicales 1978).

Le mal n'empire-t-il pas en attendant cette garantie de salaire ? Même si nous avons une garantie de salaire (base 40 H seulement), nous y avons perdu notre santé !

LA PERTE SUR LA PAYE EST TRES IMPORTANTE
QUAND ON QUITTE LES FONDERIES !

LA AUSSI, IL NOUS FAUT TOUS NOUS BATTRE !

L'intérim :

Tout le monde le sait maintenant, le patron utilise le système intérimaire pour faire aboutir sa politique : de décentralisation, de division entre ouvriers, d'augmentation des cadences et de la charge de travail - pour faire faire le même travail avec un salaire de misère...

Manque de chance pour la direction, de plus en plus nombreux sont les intérimaires qui ont compris cette situation et ont lutté pour leur embauche, comme les coquilleurs dernièrement. Maintenant, ils participent nombreux à toutes les grèves organisées dans l'usine.

Dans les fonderies, dernièrement, où ils ont pris une part très active, et aussi le 9 octobre à l'échelon de l'usine.

Il nous faut tous exiger l'embauche des intérimaires, l'arrêt du système intérimaire. Cela sera un pas de plus vers la garantie de l'emploi. Il nous faut maintenir notre unité :

INTERIMAIRES \longleftrightarrow RENAULT

et continuer à FAIRE GREVE ENSEMBLE !

Nombre d'intérimaires dans les fonderies et par atelier, le 26 juillet : ils étaient 93 dans le Dpt 60 :

5 au 6061; 10 au 6063; 2 au 6070; 1 au 6075; 15 au 6076; 15 au 6078; 5 au 6079; 1 au 6080; 4 au 6081; 10 au 6082; 15 au 6083; 1 au 6084; 1 au 6086; 2 au 6087; 6 au 6089.

Ces chiffres ont pu légèrement varié depuis la réunion des délégués du Dpt60 du mois de juillet !

Les départs :

Savez-vous le nombre de départs des fonderies (bilan 78) ?

Il y a eu 70 départs en tout :

19 à la retraite; 11 démissions; 25 mutés "hors département"; 5 décédés; 5 licenciés; 5 régularisations administratives (licenciements camouflés pour la C.F.D.T.).

Nous pouvons tous constater que les licenciements et mutations sont importantes : ils sont 35, soit la moitié des "départs" Fonderies !

TOUS DANS L'ACTION

Nous avons tous compris que c'est par l'action que nous obtiendrons de réelles garanties d'emploi, garantie de ressource, embauche des intérimaires.

La Direction s'en est rendu compte lors de la grève des Fonderies !

LA C.F.D.T. et la C.G.T. ont été reçues par la Direction pour discuter de ce problème. Nous n'avons pas reçu de réponse concrète et positive. C'est pourquoi la C.F.D.T. propose de demander une entrevue pour avoir ces réponses.

Cela doit concerner l'ensemble du personnel Fonderies:

Le Dt 60; l'entretien (Dt 54); Les Méthodes (chantier professionnel, labo etc...); Les Contrôleurs; la Manutention; les Administratifs; les Intérimaires.

Il nous faudra donc conserver notre unité ouvrière et être prêt à tous agir une nouvelle fois !

La C.F.D.T., suite à ce tract, contacte la C.G.T. pour que cette démarche soit commune, strictement unitaire. C'EST L'INTERET DE TOUS;

La C.F.D.T. informera l'ensemble du personnel de ses démarches et initiatives, des réponses qu'elle obtiendra, comme elle l'a toujours fait.

Il est clair, pour la C.F.D.T., que le problème des Fonderies n'est pas isolé, car il concerne l'ensemble de l'usine, comme la C.F.D.T. l'a déjà expliqué, et que nous nous efforcerons par tous les moyens d'organiser LA LUTTE COORDONNEE de l'usine, comme cela a été fait le 9 Octobre.

DANS L'UNITE DE TOUT LE PERSONNEL !

DANS L'UNITE [→] SYNDICALE !

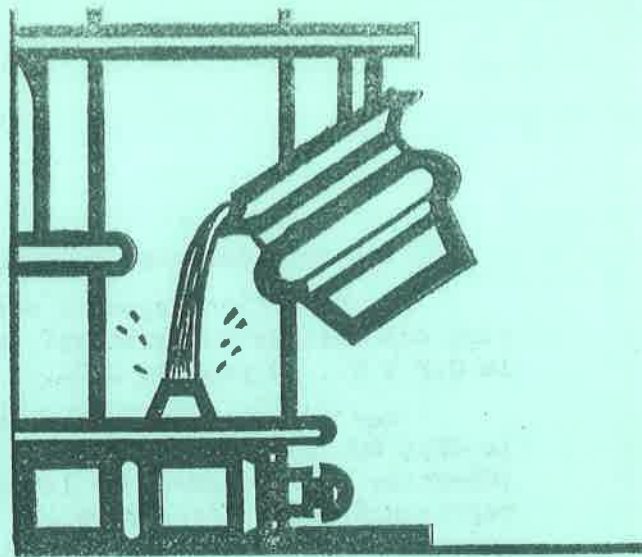
POURSUIVONS

L'ACTION !

CFDT

SECTION

FONDERIES



Suite à la grève de l'ensemble des secteurs Fonderies, les délégués ont été reçus par M GUYOT, représentant la Direction.

Ce dernier, étant à ce moment dans l'incapacité de nous donner des réponses positives et concrètes, les sections syndicales C.F.D.T et C.G.T. pour les secteurs Fonderies ont envoyé la lettre suivante au Directeur du Personnel M HOUDART, afin d'avoir l'entrevue prévue pour exiger une réponse et débattre de celle-ci.

Billancourt, le 24.10.79

Monsieur HOUDART
Directeur du personnel
RENAULT BILLANCOURT

Monsieur,

Le 26 septembre 1979, l'ensemble des travailleurs des Fonderies, toutes catégories professionnelles réunies, a arrêté le travail pour exiger une réponse de la direction sur :

- . la garantie de l'emploi,
- . la garantie des ressources,
- . l'embauche des intérimaires.

A la suite de ce dialogue les représentants du personnel CFDT et CGT ont été reçus par le représentant de la Direction, Monsieur GUYOT.

Les délégués ont exposé les inquiétudes du personnel devant la disparition de leur emploi et ses conséquences :

- . non remplacement des fabrications,
- . pertes des ressources,
- . utilisation abusive des intérimaires.

Cette inquiétude est renforcée par la suppression prochaine de 5 000 emplois à Billancourt et celle envisagée de 12 000.

Vous n'êtes pas sans connaître certains aspects de la déstructuration de l'usine qui se traduisent par des luttes dans d'autres secteurs : dept 77, R.M.O., etc...

Bien qu'étonnés que M GUYOT représentant la direction n'ait pu nous donner une réponse concrète et positive le jour même, promettant cette réponse à une date ultérieure, des représentants syndicaux CFDT et CGT des secteurs Fonderies concernés par la décentralisation vous demandent par la présente lettre que soit fixé le rendez-vous prévu par la Direction afin d'enregistrer et de débattre les réponses de la Direction.

En espérant une réponse favorable, veuillez recevoir nos salutations.

C.F.D.T

C.G.T.

Les syndicats ont reçu une réponse verbale par la Direction du 60.

La Direction organise une entrevue pour le MERCREDI 7 NOVEMBRE avec des membres du personnel, elle recevra 20 travailleurs : 10 pour la C.F.D.T., 10 pour la C.G.T.

Les secteurs qui ont participé à la grève du 26.9.79, c'est-à-dire le dépt 60, l'entretien (Dt 54) le contrôle, la manutention, les méthodes, (Chantier professionnel, et labo...), les intérimaires, etc... seront représentés dans cette réunion, afin d'avoir des éclaircissements sur les questions que nous avons posé suite au départ des Fonderies :

- . garantie de l'emploi,
- . garantie des ressources,
- . embauche des intérimaires et arrêt du système intérim chez Renault.

Votre syndicat C.F.D.T. ira à cette réunion afin d'y défendre les intérêts des travailleurs de notre secteur et d'y exiger un emploi pour TOUS à Billancourt.!

Dès aujourd'hui, la section syndicale C.F.D.T. contacte ses adhérents et sympathisants afin d'organiser notre délégation de 10 personnes qui représentera les travailleurs de tous les secteurs concernés par le départ des Fonderies !

CGT

FONDERIES

CFDT

NOUVELLES

MENACES

La politique de la Direction, que nous avons maintes fois dénoncée, continue à avoir les mêmes conséquences.

Ainsi : l'arrêt des arbres à cames est l'occasion pour la Direction de menacer l'emploi aux Fonderies. C'est bien entendu les intérimaires qui sont les premières victimes de cette politique. Déjà, un certain nombre d'entre eux sont avertis qu'il devront cesser leur activité à Billancourt.

Une soixantaine d'entre eux, sur cent présents au Département 60, vont se trouver dans cette situation d'ici la fin du mois.

Nous nous adressons donc en particulier aux travailleurs en intérim, pour les alerter ; la menace va effectivement se préciser dans les jours à venir.

IL EST DONC NECESSAIRE QUE, PRIORITAIREMENT, VOUS TRAVAILLEURS INTERIMAIRES, VOUS RIPOSTIEZ COLLECTIVEMENT A CE DANGER.

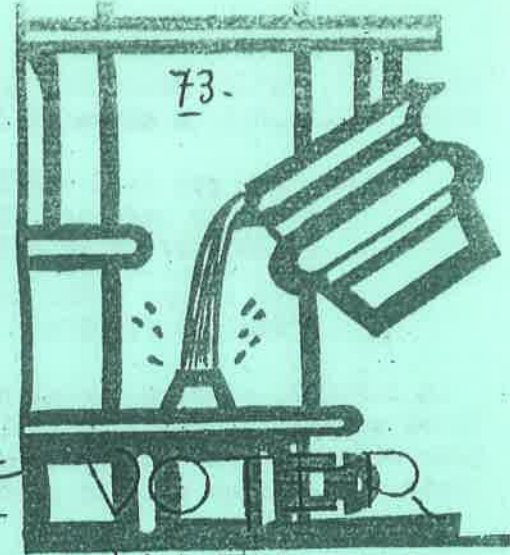
IL FAUT QUE DEMAIN MATIN A 8 H 00 - BT S.1 TOUS LES TRAVAILLEURS INTERIMAIRES SE RASSEMBLENT POUR EXIGER QUE LEUR EMPLOI SOIT CONSERVE A BILLANCOURT.

Il est bien évident que les travailleurs des fonderies seront solidaires de toute démarche qui serait arrêtée lors de cette assemblée.

Cette information est bien évidemment valable pour l'équipe du soir. Une date et un lieu de réunion seront proposés très rapidement.

Billancourt, le 13 Décembre 1979

C.F.D.T. SECTION FONDERIES



C.F.D.T. LE 17 JANVIER

Le jeudi 17 janvier 1980, tous les travailleurs auront le droit d'aller voter pour élire leurs délégués.

C'est le devoir de chacun de profiter de ce droit d'expression sur le lieu de travail.

IL EST INADMISSIBLE QUE DANS LES FONDERIES 26,5%, SOIT 336 PERSONNES N'AILLENT PAS VOTER, ALORS QUE LES BUREAUX DE VOTE SONT DANS LES ATELIERS ET QUE NOUS AVONS LE TEMPS NECESSAIRE POUR VOTER.

Même si certains ne sont pas d'accord avec les idées d'un syndicat, ce n'est pas le choix qui manque pour voter, puisque, rien qu'au premier collège, il y a cinq organisations syndicales qui présentent des candidats.

IL N'Y A DONC AUCUNE RAISON D'ETRE ABSTENTIONNISTE !
LA C.F.D.T. VOUS APPELLE TOUS, QUELLES QUE SOIENT VOS IDEES
A PARTICIPER AUX ELECTIONS DE VOS DELEGUES.

IL FAUT VOTER C.F.D.T.

Tous les travailleurs des fonderies savent que nous sommes depuis plusieurs années à l'initiative de la plupart des actions menées par l'ensemble des travailleurs du secteur Fonderies, comme la grande action unitaire C.F.D.T.-C.G.T. du 26 septembre qui a uni O.S., professionnels, Français, Immigrés, intérimaires, Renault - pour la garantie de l'emploi, la garantie des ressources, l'embauche des intérimaires.

La C.F.D.T. dans les Fonderies a su plusieurs fois mettre devant ses responsabilités la direction sur les conditions de travail : comme sur le procédé Ashland, la circulation des piétons et cars dans les Fonderies, sur les postes difficiles.

Lors d'accidents mortels (E. DIAZ, NIETO, HERRERA), la C.F.D.T. a fait les enquêtes sur les circonstances de ces accidents afin de prouver la responsabilité de la direction, et surtout, c'est aussi la C.F.D.T. qui informe l'ensemble des travailleurs, même si cela gêne beaucoup de monde.

D'ailleurs, la C.F.D.T. est le seul syndicat à informer réellement l'ensemble du personnel d'une façon régulière sur la situation réelle du secteur Fonderies, sur la situation de chacun; nous l'avons fait encore dernièrement en distribuant un dossier sur ce sujet (tract de 3 pages) avec chiffres et arguments à l'appui.

Jusqu'aux dernières nouvelles, personne n'a contesté ces chiffres et arguments. Même si certains ont cru bon de faire croire qu'une partie des fonderies resterait à long terme à Billancourt, alors que la réalité démontre le contraire... Que d'autres (la direction) ont cru que par une réunion appuyée par des arguments paternalistes, (où il n'était rien amené de plus qu'à une réunion mensuelle de

.../...

délégués), qu'ils pouvaient faire croire que tout se passerait bien. Seule la C.F.D.T. a démontré le contraire.

N'est-ce pas la C.F.D.T. qui, régulièrement aussi, donne à chacun, à chaque fois que cela est nécessaire, pour rendre service à tous, les barèmes de salaire et de primes.

Nota : dans notre dernier barème, il y avait une erreur : pour les APQ, c'était 3 819,539 F et non 3 919,539 F.

La C.F.D.T. s'occupe aussi des problèmes particuliers. C'est pourquoi des travailleurs se servent aussi des délégués C.F.D.T. et du cahier de revendications CFDT pour défendre tous les problèmes posés dans un secteur bien déterminé et les cas individuels (chacun doit le savoir, beaucoup le savent déjà).

LA C.F.D.T. N'HESITE PAS A RAPPELER A TOUS QUE NOTRE SYNDICAT EST A L'ORIGINE ET DEFEND TOUJOURS LES REVENDICATIONS LES PLUS EGALITAIRES POUR L'ENSEMBLE DES OUVRIERS.:

- les augmentations uniformes,
- les 35 heures par semaine sans perte de ressources,
- la retraite à 55 ans pour tous,
- les ponts payés,
- la garantie de l'emploi et de ressources en Fonderies,
- l'intégration des primes dans la base 40 H,
- l'embauche des intérimaires et l'arrêt de l'intérim,
- un véritable contrôle ouvrier sur les conditions de travail,
- les congés sans solde pour tous sans limitation,

pour ne citer que quelques unes des plus importantes.

La C.F.D.T. réaffirme que toutes ces revendications ne seront obtenues sans un rapport de force favorable aux travailleurs.

La C.F.D.T. maintient ces revendications parce qu'elles sont justes et vont dans le sens que désire la majorité des ouvriers.

Nous ne sommes pas de ceux qui écrivent dans les tracts qu'il faut des augmentations uniformes et qui se présentent face au patron en CCE en demandant 4 ou 5% comme le font F.O. et la C.G.T.

La C.F.D.T. maintient face au patron ce que les travailleurs désirent.

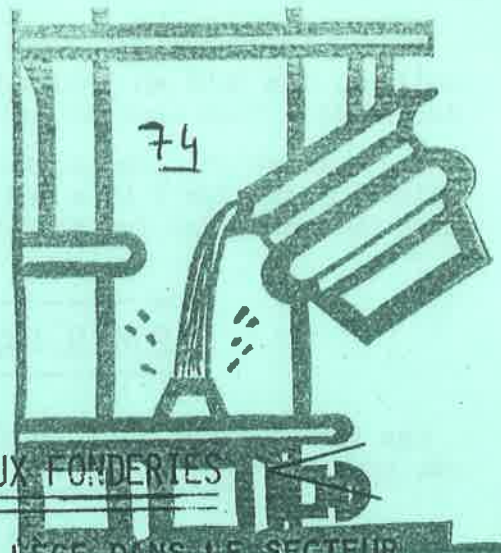
C'EST POUR CELA QUE LES TRAVAILLEURS DES FONDERIES DOIVENT VOTER POUR LA C.F.D.T. LE 17 JANVIER 1980 ET CONFIRMER LA PROGRESSION DE LA C.F.D.T. AUX PRUD'HOMMES - Nombreux sont ceux de vos camarades qui se présentent sur la liste C.F.D.T. : il y en a au Dpt 60, au 54, au Contrôle Fonderies, Chantiers professionnels, laboratoire, etc... Il faut un gain de voix important pour avoir plus d'élus C.F.D.T. dans le secteur Fonderies.

PAS D'HESITATION, TOUS AU VOTE LE 17 JANVIER

POUR VOTER C.F.D.T.

Rappel : Il faut vous munir de votre carte d'usine pour voter. Trop d'ennuis ont eu lieu à cause de cet oubli. Pensez à l'apporter.

CFDT SECTION FONDERIES



RÉSULTATS DES ÉLECTIONS AUX FONDERIES

VOICI LES RÉSULTATS POUR LE PREMIER COLLÈGE DANS LE SECTEUR
FONDERIES EN 1980 :

	Ins- crits	Vo- tants	Abst.	B & nuls	Expr.	CGT	CFDT	FO	SIR	CFTC
1979	1236	898	338 27,3%	18	880	584 66,4%	174 19,8%	75 8,5%	17 1,9%	30 3,4%
1980	1146	900	246 21,5%	25	875	561 64,1%	169 19,3%	72 8,2%	47 5,4%	26 3,0%
+ ou -	- 90	+ 2	- 92 - 5,8%	+ 7	- 5	- 23 - 2,3%	- 5 - 0,5%	- 3 - 0,3%	+ 30 + 3,5%	- 4 - 0,4%

Il n'y a pas cette année de grands changements dans le vote pour les délégués aux Fonderies !

Comme à son habitude, la C.F.D.T. laissera chaque travailleur faire sa propre réflexion. Les seules remarques que la C.F.D.T. tient à faire c'est la baisse importante des abstentionnistes; et qu'il y a encore 90 travailleurs qui sont partis des Fonderies en 1 an, sans compter le "licenciement" de nombreux intérimaires.

RÉSULTATS POUR LE 2ÈME COLLÈGE FONDERIES

	Ins- crits	Vo- tants	Abst.	B & nuls	Expr.	CGT	CFDT	FO	SIR	CFTC
1979	137	104	33 24,1%	2	102	37 36,3%	13 12,7%	32 31,4%	0 0%	4 3,9%
1980	129	106	23 17,8%	2	104	34 32,7%	19 18,3%	22 21,2%	0 0%	6 5,8%
+ ou -	- 8	+ 2	- 10 - 6,3%	0	+ 2	- 3 - 3,6%	+ 6 + 5,6%	- 10 - 10,2%	0 0%	+ 2 + 1,9%

C.G.C. 1979 : 16 - 15,7%
1980 : 23 - 22,1% ... + 7 ... + 6,4%

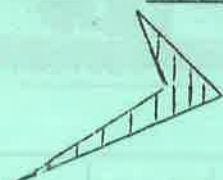
.../...

Pour le 2ème collègue, même phénomène au niveau des abstentions. Comme au 1er collègue, des gens en 1980 ont "appris" à voter. La C.F.D.T. se félicite de cet événement ! Nous espérons que les abstentionnistes n'iront qu'en diminuant.

Quelques soient les résultats et l'analyse que chacun en fera, il est nécessaire de rappeler à tous que seuls 2 syndicats sont en permanence et effectivement présents dans les fonderies : la C.F.D.T. fait partie de ces deux-là !

SOUTIEN AUX OUVRIERS DU DPT 54-EX 77

Les travailleurs de l'entretien et dépannage de l'Ile Seguin se sont prononcés pour la "GREVE DE 24 H RECONDUCTIBLE" afin de défendre leurs revendications:

- 
- Maintien de l'emploi
 - Contre les samedis obligatoires
 - Maintien des effectifs
 - Contre la restructuration etc...

Vendredi dernier, ils sont passés dans les secteurs d'entretien de l'U.F.M.B. afin que leurs camarades soient solidaires ! Notamment au dpt 5442 (Entretien Fonderies).

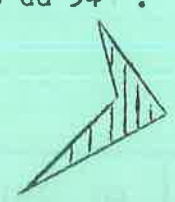
LA SECTION SYNDICALE FONDERIES APPELLE A LES SOUTENIR PAR TOUS LES MOYENS POSSIBLES - A COMMENCER PAR : NE PAS ALLER LES REMPLACER LE TEMPS DE LEUR LUTTE.

Au cas où un camarade serait contacté par la direction pour aller faire "le jaune", son devoir est d'aller prévenir aussitôt son délégué et les camarades de son atelier afin d'organiser ensemble et de trouver les moyens pour empêcher CORRICHON de casser cette grève !

SOUTIEN A LA GREVE DU 54 EX 77 !

Les moyens les plus efficaces pour soutenir nos camarades du 54 (ex 77) afin qu'ils aient satisfaction pour leurs revendications, c'est que nous mettions tous en lutte.

Les revendications de l'ensemble du secteur Fonderies sont les mêmes que celles du 54 :

- 
- Non à la restructuration
 - Garantie de l'emploi
 - Embauche des intérimaires
 - Garantie des ressources
 - Augmentation des salaires
 - Arrêt des mutations ... etc...

Nous rappelons que tous les départements O.S. ou professionnels, même de nombreux secteurs mensuels et l'Ile Seguin sont touchés par cette restructuration imposée par la direction.

C'est pourquoi, dans l'unité syndicale C.F.D.T. et C.G.T., (nous attendons les réponses des autres syndicats), nous appelons à un mouvement de grève sur l'ensemble de l'usine pour le 5 février, avec un meeting central.

Dès aujourd'hui, il faut que l'ensemble du personnel se mobilise afin que nous soyons tous présents pour préparer une lutte d'ensemble de l'usine, et efficace !

TOUS AU MEETING LE 5 FEVRIER

POUR NOS REVENDICATIONS

POUR LE SOUTIEN AUX CAMARADES DU DPT 54 EX 77

Le 31-1-80

C.G.T.

FONDERIES

C.F.D.T.

POUR UN MOUVEMENT D'ENSEMBLE DANS L'USINE

Mardi 5 février les syndicats C.F.D.T. - C.G.T. - C.F.T.C. (F.O. - C.G.C.? réservant leur réponse) se sont mis d'accord, comme le souhaite la majorité des travailleurs de Billancourt, pour appeler à un mouvement général au niveau de l'usine.

C'est dès maintenant qu'il nous faut riposter contre l'attaque anti-ouvrière que la direction déploie à Billancourt.

Nous aux fonderies, n'avons pas attendus pour nous battre pour des revendications concernant l'ensemble du personnel, et à agir avec l'ensemble du personnel de notre secteur - Nous avons su quand il l'a fallu et dans l'unité, participer activement aux débrayages et meetings.

Aujourd'hui, beaucoup d'autres secteurs ont avancés dans la lutte, don dernièrement le département 54 (ex 77) qui, comme dans le secteur fonderies, subit la décentralisation imposée par la direction. Le département 38 aussi il y a déjà 2 ans.

Nous savions aussi dans les fonderies que seule une lutte d'ensemble peut faire céder la direction.

Les revendications déposées par les ouvriers de chaque secteur de l'usine sont les mêmes pour tous, car nous subissons tous cette "restructuration" que l'on sait aux fonderies, département 38, département 14, département 54, les secteurs professionnels, dans l'île Seguin et de nombreux autres secteurs de mensuels !

NOUS VOULONS TOUS :

- la Garantie de l'emploi
- la garantie de ressource
- l'augmentation uniforme et générale des salaires
- le respect des libertés individuelles, collectives et syndicales
- l'embauche de tous les intérimaires.

Le Mardi 5 février, c'est le moment d'agir tous ensemble dans toute l'usine !

La C.G.T. et la C.F.D.T. estiment qu'il faut dès aujourd'hui, établir un rapport de force favorable aux travailleurs et que la journée du 5 février n'est qu'un début pour des actions plus dures afin de faire céder le patron sur nos revendications.

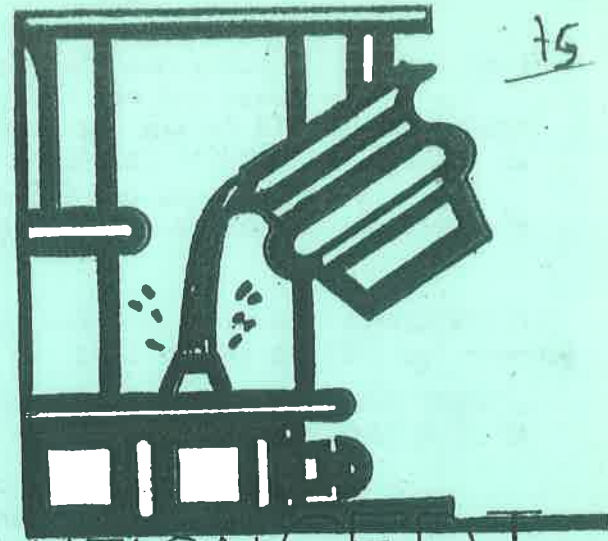
Les fonderies toujours à la pointe des luttes, devront donc se mobiliser pour la grève et participer activement au débrayage du mardi 5 FEVRIER 1980 et au meeting central organisé ce jour là.

TOUS EN GREVE

TOUS AU MEETING

Billancourt, le 4 février 1980


CFDT SECTION FONDERIES



DEPART du DT 60 - INFORMATION C.F.D.T.

Suite à la réunion de la Direction du DT60 et des délégués, la C.F.D.T. fait un rapide compte rendu aux travailleurs, sur ce que la direction a prévu dans l'avenir pour les Ouvriers des Fonderies.

POUR LE SECTEUR CARTERS :

- 
- La chaîne 2 (collecteurs) arrêterait complètement début décembre 1980.
 - les chaînes 1 et 3 passeront en normale le 3 novembre 1980.
 - les culasses basse pression arrêteront totalement vers avril 1981.
 - les culasses (Bt S1) diminueront la production progressivement jusqu'à fin 1980 ; cela, d'après la direction, a pour cause la baisse de commandes des voitures, la production dans ce secteur diminuerait de 25 à 30%.
- RESULTAT : d'ici fin 1980, 35 personnes partiront de S.1. (Aluminium).

La Direction pense pouvoir "amortir" le passage en normale des carters, la baisse de production à S1 et l'arrêt de fabrication définitive de la basse pression et de la chaîne 2 (collecteurs).

POUR CELA ELLE VA EMPLOYER LE PROCEDE SUIVANT :

1- LES DEPARTS A 57 ANS.

Ils sont 148 concernés mais seulement 100 personnes environ accepteraient de partir avec les conditions proposées pour un départ à partir de 57 ans.

2- LES INTERIMAIRES


Tous les travailleurs intérimaires recevront leur fin de mission (pour la CFDT, licenciements déguisés) à l'heure actuelle, ils sont environ au nombre de 90.

Seule une quinzaine d'intérimaires resteront: ceux qui travaillent à S1 comme coquilleurs si des Renault refusent de faire ce travail, vu les mauvaises conditions de travail ; si les Renault acceptent de faire le boulot de coquilleurs, les intérimaires de ce secteur seront virés aussi....

3- LES MUTATIONS

La Direction du DT 60 nous annonce 50 mutations environ pour Novembre et 50 mutations pour DECEMBRE, soit 100 départs des fonderies pour fin 80 (y compris les 35 de l'Alu S1).

Les priorités dans les mutations seront les plus anciens, dans des postes comme gardiens de vestiaires par exemple, toujours d'après la Direction !!!



Dans les Fonderies, le passage en normale, l'arrêt de fabrication, la baisse de fabrication supprime en tout 274 postes. Avec 100 mutations, 90 intérimaires licenciés, une centaine de départ à 57 ans, la Direction compte bien s'inscrire (faire le compte) et espère que tout cela se passera dans le calme.

De plus, les personnes n'ayant pas de garantie de salaire sont au nombre de 28 au total dans les Fonderies.

Pour ceux qui ont été embauchés en 1973, Mr MARCHAISE promet qu'ils resteront jusqu'à la fin des Fonderies afin qu'ils obtiennent leur garantie de salaire. IL FAUDRA LUI FAIRE TENIR SA PROMESSE

Pour ceux qui ont été embauchés en 1976, Mr MARCHAISE dit qu'ils n'auront pas de garantie, parce que pour eux la Direction appliquera les accords.

CHATELLERAULT devrait démarrer les fabrications ALUMINIUM en janvier 1981, pour les CARTERS en mai 1981.

L'ARRET TOTAL DE TOUTES LES FONDERIES DE BILLANCOURT AURAIT LIEU FIN 1982, AU PLUS TARD JANVIER 1983.

Les délégués C.F.D.T. ont réclamé l'embauche des intérimaires afin que ceux-ci puissent conserver un emploi à RENAULT, même hors des Fonderies !

LA C.F.D.T. a demandé aussi une véritable garantie de ressources pour les 100 premières mutations, car partir des Fonderies signifie la perte du 1/4h de douche, point RS, prime d'équipe, etc... MAIS nous garderons la poussière dans les poumons, les ulcères à cause de la journée continue etc....

A ces questions et bien d'autres, la Direction du DT 60 refuse ou nous renvoie à la Direction Générale, ou au C.E.

LA PRE RETRAITE A 57 ANS

Le personnel concerné par cette forme de départ recevront une lettre de la Direction (certains l'ont déjà reçu).

Il faut que le personnel donne sa réponse au DT 60 pour le 15 OCTOBRE 80.

PARTIRONT EN PRIORITE DANS LES FONDERIES :

- . les femmes,
- . les handicapés (au moins à 20%)
- . les manuels (certains refusent à l'approche des 60 ans, cela donne plus de chance aux plus proches des 57 ans);

POUR LES CONTROLEURS :

Les contrôleurs des fonderies du 9763 devraient passer bientôt au DT60 la Direction s'organise en fonction de ce changement.

CELA NE DEVRAIT RIEN CHANGER

Mais la CFDT pense qu'il peut y avoir plusieurs pièges, notamment lors du passage en normale, qui restera dans le contrôle? Sur quel critère se feront les mutations au cas où il y en aurait? En temps que DT60, devraient-ils travailler sur chaîne en cas d'absentéisme? Seront-ils considérés comme des "jaunes" puisque les derniers arrivés au DT60??? Quelles seront les garanties de salaires dans ce cas??? Autant de questions que les contrôleurs doivent se poser que la C.F.D.T. posera à la Direction

POUR LA C.F.D.T. NOMBREUSES SONT LES QUESTIONS QUE LES TRAVAILLEURS DOIVENT SE POSER A JUSTE RAISON !

C'EST POUR LES ENREGISTRER ET LES REPORTER A LA DIRECTION QUE LA SECTION CFDT DES FONDERIES ORGANISERA DES ASSEMBLEES DANS LES ATELIERS PROCHAINEMENT. V E N E Z N O M B R E U X,

P A R T I C I P E Z Y A C T I V E M E N T

+++++

"PETITES ECONOMIES" : Mr MARCHAISE nous annonce qu'à partir de maintenant le nettoyage des graffiti sera payé avec le budget des Conditions de travail!!!!!!

+++++

AGENDA ; ET GUIDE PRATIQUE I 9 8 I

demandez le aux militants C.F.D.T. des Fonderies : prix de vente: 16f50

Billancourt le 1-10-80

CFDT

SECTION FONDERIE

78

ENCORE UN ACCIDENT GRAVE AUX FONDERIES !

Le Mercredi 22 Octobre 1980 à 20H45, un camarade s'est encore fait couper les doigts dans l'atelier de l'aluminium.

C'EST EXACTEMENT LE MEME TYPE D'ACCIDENT QUE CELUI DU MOIS DE JUILLET!

Une fois de plus la C.F.D.T. pose la question: Qu'a fait la direction pour que ce genre d'accident ne se reproduise pas?

COMBIEN FAUDRA-T-IL DE CAMARADES DE TRAVAIL QUI SE FERONT ESTROPIER AVANT DE POUVOIR BOSSER SUR DES MACHINES NON DANGEREUSES ?

La direction n'a rien changé sur la machine après l'accident de juillet. Il avait été demandé un vibreur pour dégager les jets une sécurité pour l'arrêt de la scie à l'ouverture de la fenêtre, et une sécurité sur toutes les portes de la machine.

RIEN N'A ETE FAIT ! RESULTAT: UN DEUXIEME ACCIDENT!

A la C.F.D.T nous avons toujours poser des revendications concernant la sécurité avant qu'il y ait des accidents. La direction n'en tient jamais compte!

De plus pour pouvoir augmenter les cadences, diminuer le personnel, c'est à dire augmenter son profit, la direction n'hésite pas à mettre tous les moyens financiers et techniques.

Tous les travailleurs ont vu que lorsque une machine ou une chaîne tombe en panne, le maximum de moyens est mis en route et rapidement pour remettre en marche.

IL EN FAIT PAS AUTANT POUR LA SECURITE DES TRAVAILLEURS !

Faut-il qu'il y ait des morts pour que la direction fasse des modifications, comme cela c'est passé après les accidents de Emile AZ et NETO? Et encore il a fallu que les travailleurs débryent.

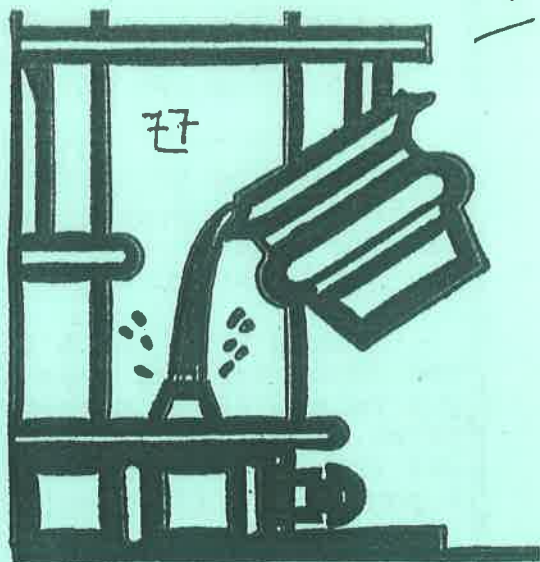
LES MOYENS NE MANQUENT PAS:

La direction prend les moyens d'organiser des séances sur la sécurité dans les fonderies; chaque ouvrier y va. Ces séances durent environ 2Hrs durant lesquelles nous avons la bonne parole patronnale. Parfois les travailleurs sont mis en accusation et leur rappelle plusieurs fois combien coute un arrêt de travail à la Régie.

LA REGIE DEPENSAIT CET ARGENT A AMELIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL CELA SERAIT PLUS UTILE!

Le 23 Octobre 1980

CFDT SECTION FONDERIES



Depuis de nombreuses années, les travailleurs des Fonderies savent que notre département est appelé à disparaître comme l'a décidé la Direction de la Régie.

Le départ des activités de notre secteur fait parti d'un plan d'ensemble qui a déjà vu, les Forges, le Déprt 55, le 18, et bien d'autres activités partir de Billancourt. Souvent vers des filiales, ou vers la sous traitance.

Face à la politique de profit de la direction.

Face au mépris que la Direction affiche journallement envers les travailleurs, les luttes passées démontrent amplement que SEULE L'UNITE DANS L'ACTION est garante de succès.

Or à quoi assistons-nous depuis plusieurs mois? A une C.G.T. qui place tout son appareil, relayé par celui du P."C".F. dans une attaque systématique de la C.F.D.T.

Et de quoi sommes-nous coupable? Tout simplement de tenir un langage différent mais qui touche et que comprennent les travailleurs. Mais aussi à être présent dans l'action.

*) Langage différent:

Ainsi pour le Départ des Fonderies, Chatellerault est une réalité. Pourquoi être démagogique et en rester à la formule facile "maintien des Fonderies à Billancourt"

Présents sur le terrain des luttes les militants CFDT revendiquent la garantie de l'emploi pour tous avec la garantie des ressources. Sans se lancer dans une compétition inter usines pour se disputer les mêmes machines. Ainsi des presses du 38 que la CGT Billancourt veut voir rester, mais que la CGT du MANS veut voir arriver là-bas!

*) Présents dans l'action.

La CGT a la mémoire courte. Quand il y avait encore de nombreux ateliers aux Fonderies (villebrequins, chemises, segments etc...) que la direction a éliminé un par un la CGT majoritaire n'a pu rien faire pour arrêter la direction. Pourquoi? Parce-que elle était, et est toujours à des combats sectoriels; utiles pour des revendications d'ateliers mais inefficaces pour défendre: l'emploi, les augmentations de salaires etc...

C'est pourquoi, la CFDT depuis longtemps élabore et défend des revendications qui touchent le plus grand nombre de travailleurs:

BILANCOURT le 12-11-60-

- Garantie d'un emploi pour tous à Billancourt
- Garantie des ressources en cas de mutation
- Embauche des intérimaires

La CFDT a toujours dit que pour une action efficace, il faut unir tous les travailleurs du secteur. Pour les Fonderies: le 60, le 54 42, les contrôleurs, les manutentionnaires, le labo, le chantier professionnel, les administratifs. Cela parce que nous sommes tous concernés par le départ des Fonderies.

La CFDT a été à l'initiative dans la lutte des intérimaires des fonderies qui a abouti à la grève d'ensemble du personnel, il y a un an. Si ce mouvement n'a pas été plus loin n'est-ce pas parce que la CGT n'a pas voulu de l'action après les débrayages qui ont suivi en octobre, alors que la CFDT appelait journalièrement à poursuivre l'action!

Le double langage c'est la CGT qui le tient:

1°/ elle refuse la parole à un intérimaire, lors du meeting sur la grève des intérimaires.

2°/ la CGT demande l'embauche des intérimaires? Il n'empêche que l'un d'entre eux a été viré du 60 78 à la demande des délégués CGT du secteur.

Ce n'est pas demain que la CGT arrêtera de jouer un rôle de diviseur: elle prépare la campagne CE, un débrayage qu'elle veut anti-unitaire, les élections DP, puis les présidentielles. Après tout cela peut-être s'inquiètera-elle enfin de participer à une véritable lutte, unitaire, d'ensemble, dans les usines Renault.

Si la CGT va d'échec en échec qu'elle s'en prenne à elle-même, pas à la CFDT.

TRAVAILLEURS DES FONDERIES:

Vous avez fait par vos adhésions, par vos votes une CFDT représentative dans nos secteurs (6,6% en 1973, à 19,3% en 79)

ARRÊTER LA DIVISION EN VOTANT ENCORE PLUS NOMBREUX C.F.D.T.

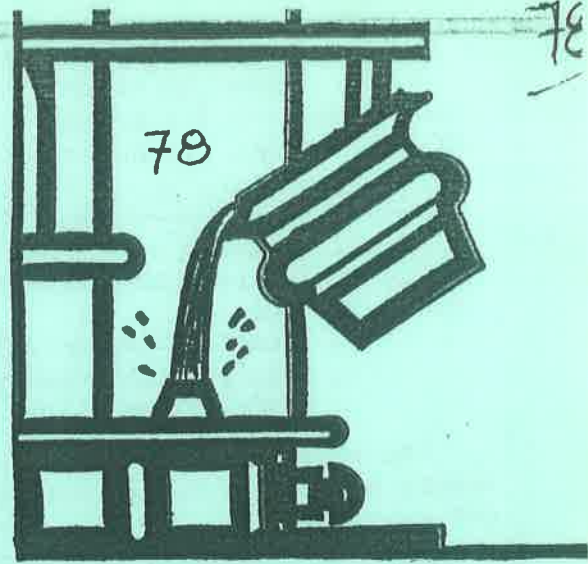
PAS D'ABSTENTION

LES 13 et 18-11-80

VOTEZ

C.F.D.T.

CFDT SECTION FONDERIES



RESULTATS DES ELECTIONS AUX FONDERIES:

Comme à son habitude, la CFDT fournit les résultats des dernières élections des secteurs FONDERIES

Nous ne pouvons que constater que pour les deux dernières années, 172 travailleurs ont "disparus" des Fonderies (les départs à 57 ans étaient inscrits)

Le départ des secteurs des Fonderies va bon train !!

RESULTATS FONDERIES CE 1980 comparés avec ceux de 78

1er. collège (sur titulaires seulement)

	1978		1980		Différence	
inscrits	1263		1091		-172	
votants	968		752		-216	
abst.	295	23,4%	339	31,1%	+44	+7,7%
blancs:nuls	27		26		-1	
exprimés	941		726		-215	
CFDT	180	19,8%	124	17,1%	-56	-2%
CGT	628	66,7%	532	73,3%	-96	+6,6%
FO	77	8,2%	32	4,4%	-45	-3,8%
CFTC	24	2,6%	23	3,2%	-1	+0,6%
SIR	32	3,4%	15	2,1%	-17	-1,3%

LA CFDT PUBLIERA DANS LE PROCHAIN TRACT LES RESULTATS DU 2e COL. pour le secteur des fonderies.

Dillancourt le 26-11-80

La CFDT laisse les travailleurs faire leur propre analyse.
Bien que notre syndicat ait perdu un peu de voix, nous faisons confiance dans les travailleurs des Fonderies pour faire remonter le "score" de la CFDT aux prochaines élections de délégués du personnel en Janvier 81.

LES ELECTIONS PASSENT MAIS LES PROBLEMES RESTENT :

Jeudi prochain aura lieu la REUNION MENSUELLE DES DELEGUES DU DT60.
La CFDT a posé les revendications qui intéressent le plus les ouvriers de notre secteur :

- . l'emploi, les mutations etc...
- . salaire, perte des primes, garantie de ressources,...
- . intérimaires : leur embauche...

Au sujet des horaires aux carters et à G7. L'horaire actuel ne convient pas encore à tout le monde, surtout pour ceux qui voulaient prendre les cars RENAULT par exemple.

La CFDT a réclamé que la direction organise une consultation où tous les travailleurs pourraient répondre. Comme l'avait obtenu la CFDT pour la "Journée Continue", il y a plusieurs années.

Nous avons réclamé que les travailleurs concernés puissent choisir sur 4 horaires différents :

- 1- l'horaire actuel (6h36 à 15h37) 45' manger
- 2- la normale (7h à 16h16) 1h manger
- 3- normale décalée (6h36 à 15h52-) 1h manger
- 4- Equipe matin (6h36 à 14h40) 40' manger payées

Pour les collecteurs 6091 leur atelier devrait arrêter prochainement. La CFDT exigera un reclassement valable pour les travailleurs de la chaîne 2 ainsi que ceux du 6093 qui arrêteront 2 ou 3 semaines après. (à moins que la CGT trouve une solution contre le départ des collecteurs, comme elle en a trouvé pour les crébes à camés, les segments, les chemises, vilebrequins...-la preuve c'est que ces pièces sont toujours faites... mais ailleurs !).

La CFDT a posé d'autres questions, elle fera un compte rendu par la suite...

VOTE MUTUELLE RENAULT

Dans quelques jours, le vote pour la mutuelle sera terminée (le 27.11.80)
IL est encore temps de voter pour les candidats CFDT :

ROGER LEJEUNE (Cléon) - MICHEL GLANDUS (Billancourt) - RAOUL LEROY (Le Mans)



Voici quelques résultats d'élections 1980 :

CHAUSSON MAUBEUGE : (filiale Régie montant la FUEGO)

- 1er collège : CFDT : 53,12% (32% en 76, 46% en 78 !)
2e collège : CFDT : 55,7% (en 76 liste commune CFDT-CGT:60%
(en 78 pas de candidats CFDT))

avec 5 sièges au CE, la CFDT devient majoritaire

RENAULT RUEIL : (centre de recherche de la Régie)

- 1er collège : CFDT : 34% +1,53% + 1 siège (en 2 ans la CFDT gagne 3,11%)
2e collège : CFDT : 37,10% + 2,46 % par rapport à 78

RENAULT ORLEANS :

- 1er collège : CFDT : 43,7 % + 3,31%
2e collège : CFDT : 66,14% + 28%



LA CFDT POUR LES "O.P. 20"

"Pour la CFDT, l'objection de conscience doit être un droit et respecté. Cela exige en particulier une application pleine de la loi et sa diffusion".

Voici la déclaration de Georges BEGOT, membre de la commission exécutive de la CFDT, position du syndicat CFDT à propos de la lutte que mènent les OP 20 (objecteurs de conscience, insoumis, antimilitaristes, etc...) Depuis 2 semaines, ils font à 18 la grève de la FAIM... Ils appellent à une MARCHÉ DE SOUTIEN chaque jour à 18h de l'Eglise St Germain au Ministère des Armées.

CFDT SECTION FONDERIES

Suite à la réunion des délégués du Département 60, la C.F.D.T. a fait un compte-rendu aux travailleurs sur les questions principales qui concernent tous les travailleurs.



Les Horaires: La direction refuse le sondage que la C.F.D.T. a proposé sur les quatre horaires différents (voir le dernier tract cfdt Fonderies à ce sujet). La direction se retranche derrière une pétition demandant l'horaire actuel. Elle ne veut rien entendre du travail en équipe du Matin, que réclame tous les travailleurs maintenant en Normale (carters et G7).

Garantie de Ressources: Notre Syndicat a demandé la Garantie de Ressources, non seulement pour ceux qui sont mutés mais pour tous ceux qui avec le changement d'équipe ont perdu sur leur pouvoir d'achat; là encore la direction refuse de donner satisfaction. De plus elle annonce la suppression de la ligne de car (horaire Fonderies) pour les Clays.

Effectifs: Le nombre de personnes au Dépt. 60 est de l'ordre de 728; dont 688 APR, 10 employés (dont 3 femmes), 26 ETAM, et 4 cadres. Au cours des 22 derniers mois il y a eu 200 suppressions d'emplois dans nos secteurs, en ce qui concerne les APR. 92 départs pour licenciements économiques (départs à 57 ans); 40 mutations, 22 démissions, 21 refaites, 6 licenciements etc.. Chez les ETAM il y a eu durant cette même période 24 suppressions d'emplois.

Décentralisation: Cette dernière va bon train. La direction situe l'arrêt de la chaîne 2 (collecteurs) pour la fin de l'année. L'ébarbage At. 60 93 suivra peu après. Pour le personnel de ces secteurs aucune précision n'est donnée par la direction sur l'endroit où ils iront après ces dates.

Pour la Basse Pression, cette activité devrait cesser aux congés 81, aucune date certaine n'est donnée. Pour les autres secteurs rien de changer depuis le dernier tract CFDT Fonderies;

Contrôle: La direction a décidé de muter tout le service Contrôle (97 63) au Département 60 dès le 1 janvier 81. Ce transfert ne se fera pas sans "bavures": 7 APR et un ETAM seront mutés hors 60; 3 d'entre eux sont en ce moment en essai dans des postes de l'U.3. (2 au 49, 1'autre au 9862)

Ainsi sur les points principaux:

- Emploi - Garantie de ressources - Embauches des intérimaires

La réponse de la direction c'est: "NON"

Pour la formation, la C.F.D.T. a demandé que les travailleurs des chaînes suivent une formation pour avoir un métier ou au minimum une meilleure qualification; là encore refus de la direction. A qui sert le budget formation?

Par ce tract la C.F.D.T. informe les travailleurs. MAIS L'INFORMATION SANS ACTION CE N'EST RIEN IL FAUT QUE NOUS SOYONS NOUS-MEMES LES MOTEURS DU CHANGEMENT C'EST SEULEMENT PAR LA LUTTE QUE NOUS POURRONS OBTENIR SATISFACTION SUR NOS REVENDICATIONS

Les résultats obtenus après la lutte d'ensemble des travailleurs des Fonderies pendant la Grève des intérimaires ont montré qu'un véritable rapport de force fait céder le patron. Plus que jamais, dans la période actuelle où patronat et gouvernement essaient de nous reprendre nos Acquis, il faut y penser, il faut que chaque travailleur en prenne conscience, il faut que chacun milite en ce sens.

INFORMATIONS/

Hier à la réunion des délégués centraux la direction annonce: 1,5% au premier décembre; 200Fr. uniformes sur la paye de janvier. Prime de mars 345Fr. au coef. 100; Emploi: chômage technique dans les usines de Cléon et d'Orléans. (la direction est plus attentive aux stocks qu'aux salaires des travailleurs!)

Congés 1981: les congés 81 (arrêt en aout) débuteront le 30 ou 31 juillet
Franchise Noël et Nouvel An: départ à 18 heures pour l'équipe du soir; une heure avant la fin du boulot pour la normale.

fonderies : résultats élections 21ème collège suite du précédent tract .

	T	78	S	T	80	S
Inscrits		125		112		112
Votants		88		78		78
Abstentions		34		34		34
Exprimés		92		77		77
CFDT		20		12		14
CST		22		35		33
CSC/FO		42		26		26

VOTER C.F.D.T. C'EST BIEN. ADHERER C'EST MIEUX..

BULLETIN D'ADHESION:

NOM..... PRENOM.....

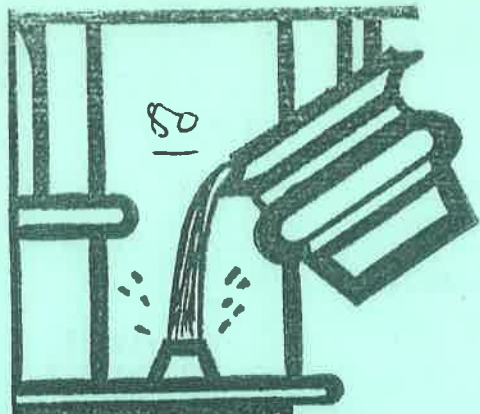
ATELIER OU SERVICE.....

DATE..... SIGNATURE.....

Billancecourt le 10-12-80-

CFDT SECTION

FONDERIES



Une altercation est intervenue entre 2 travailleurs à C 7, l'un d'eux a du être transporté à l'hôpital, en observation, suite au coup reçu à la tête. Pour grave que soit cette dispute, elle ne saurait faire oublier néanmoins que de nombreux travailleurs sont "à bout" dans les Fonderies, particulièrement à C 7 où les conditions de travail sont inhumaines.

Les mauvaises conditions de travail,
le manque d'effectif,
les horaires trop longs, les temps de pause trop courts,
sans compter les problèmes extérieurs,
difficultés financières vu les salaires que l'on a, par rapport au coût de la vie,
les empêchements de se soigner, vu les contrôles Sécurité Sociale et Régie,
les transports qui équivalent à au moins 2 à 3 H de travail supplémentaires,
la menace de chômage,
etc... etc...

TOUT CELA CE SONT LES PATRONS ET LE GOUVERNEMENT QUI EN SONT RESPONSABLES.

Aussi, si l'altercation a dégénéré et risque d'avoir des conséquences dramatiques, si deux de nos camarades ont "craqué", il faut néanmoins être à leur côté à tous les deux.

C'est dans ce sens qu'interviendra la CFDT lors de la réunion !

Il n'empêche que le meilleur moyen pour éviter ce genre d'incident est que nous nous battions TOUS ENSEMBLE contre cette vie "DINGUE" !

Que nous luttons contre les mauvaises conditions de vie, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'usine ! Il fut un temps où cela existait et que, devant de tels faits, nous étions TOUS UNIS pour dire :

" LE PATRON EST RESPONSABLE "

Malheureusement la division s'accroît.

Nous, TRAVAILLEURS, devons passer par dessus cette division.

Nous n'avons jamais vu une aussi mauvaise ambiance aux Fonderies.

Chaque travailleur doit prendre conscience que cette division ne sert que le PATRON !

○ A LA C.F.D.T. notre position reste le TOUS ENSEMBLE dans le SECTEUR FONDERIES.

○ UNITE DE TOUS LES OUVRIERS,

○ UNITE SYNDICALE,

○ POUR NOS REVENDEICATIONS ! ○ ○ ○

R E S U L T A T S des E L E C T I O N S aux F O N D E R I E S

La C.F.D.T., comme d'habitude, fournit les derniers résultats des élections des délégués du personnel.

.../...

RESULTATS D P 1981 comparés avec ceux de 1980

1er Collège (sur titulaire seulement)

	1 9 8 0	1 9 8 1	Différence
Inscrits	1146	935	-211
Votants	900	652	-248
Abst.	246 -21,5%	283 -30,3%	+ 37 +8,0%
Blancs et Nuls	25	13	-12
Exprimés	875	639	-236
CFDT	169 -19,3%	106 -16,6%	- 63 - 2,7%
CGT	561 -64,1 %	465 -72,8%	- 96 + 8,7%
F O	70 - 8,2%	35 - 5,5 %	- 37 - 2,7 %
CFPC	26 - 3 %	14 - 2,2 %	- 12 - 0,8 %
SIR	47 - 5,4 %	19 - 3 %	- 28 - 2,4 %

(pourcentages sur les exprimés)

2ème Collège Fonderies

	1 9 8 0	1 9 8 1	Différence
Inscrites	19	98	- 31
Votants	106	68	- 38
Abst.	23	30	+ 7
Blancs et Nuls	2	1	- 1
Exprimés	104	67	- 37
CFDT	19 -18,3 %	12 - 17,9%	- 7 - 0,4 %
CGT	34 - 32,7%	25 -37,3 %	- 9 + 4,6 %
F O	22 - 21,2%	13 - 19,4%	- 9 - 1,8%
CFPC	23 - 22,1%	16 - 23,9%	- 7 + 1,8 %
CFPC	6 - 5,8 %	1 - 1,5 %	- 5 - 4,3 %
SIR	0 0	0 0	0 0

Une fois de plus nous ne pouvons que constater une chute des effectifs du personnel Fonderies soit : 211 personnes en moins au 1er Collège et 31 personnes en moins pour le 2ème Collège (les personnes parties à 57 ans n'avaient plus le droit de vote). De plus, les abstentionnistes ont considérablement augmenté, un travailleur sur 3 ne va pas voter.

Voici la liste de délégués pour le Secteur Fonderies:

D P 1er Collège -	MOUVIER Bernard At. 6012 Normale Tel. 68 02
C H S Dept 60	BOURCIER Pierre At. 6012 Equipe A " 51 34
D P 2ème Col. et D S	PAPAVOINE André Sce 0952 Normale " 43 14
C E et D S	PATFOORT Claude At. 5442 " " 65 12
D S	BERTHOLET Gilles At.57 Equipe A " 54 39
D P	GASTINEAU André At.7062 Normale " 52.30

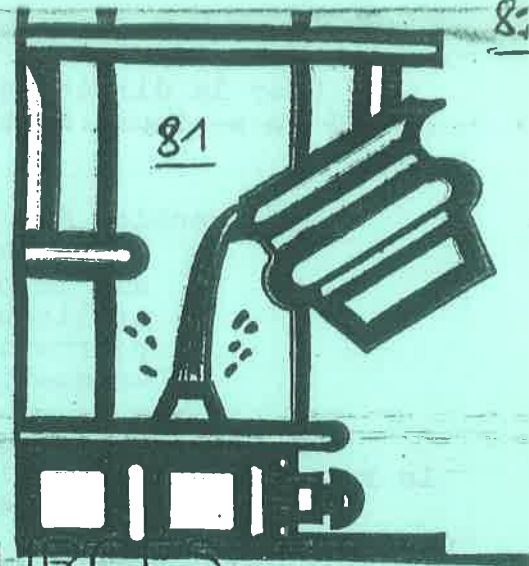
Tous ces camarades interviendront à chaque fois que cela sera une nécessité pour appuyer les revendications des travailleurs aussi bien individuelles que collectives.

ADHEREZ A LA

CFDT

Billancourt le
19-2-81

CFDT SECTION FONDERIES



LA GARANTIE DES RESSOURCES

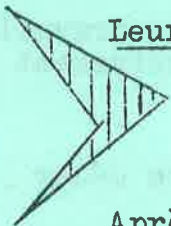
Depuis plusieurs jours les travailleurs du Dpt. 14 sont en lutte pour la garantie des ressources, l'aménagement des horaires selon les propositions des travailleurs de ce secteur.

Comme pour les fonderies, la direction veut faire disparaître le Dpt. 14. Pour cela elle agit par étapes: suppressions des emplois au fur et à mesure, avec utilisation intensive des intérimaires.

Il arrive un moment où il y a blocage. A ce moment là, la direction a recours à des mutations massives et forcées.

Au Dpt. 14, la direction annonce, dans un premier temps; 70 excédentaires et le passage en normal pour ceux qui restent. Les travailleurs refusent ces décisions de la direction et passent à l'action: débrayages tous les jours, puis en grève totale pour ceux qui étaient directement concernés.

Leurs revendications:



- *GARANTIE DES RESSOURCES
- *HORAIRES CHOISIS PAR LES TRAVAILLEURS
- *GARANTIE DE L'EMPLOI

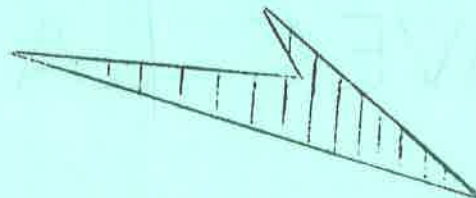
Après 15 jours de lutte les travailleurs du 14 obtiennent la garantie des ressources sous forme d'une prime équivalente à celle perdue par le passage d'équipe en normale.

Les travailleurs du 14 poursuivent leur grève pour pouvoir faire les horaires qu'ils veulent.

En cédant sur cette prime la direction, avait aussi annoncé qu'elle serait donnée à tous les secteurs concernés par la décentralisation; et intégrée dans l'accord d'entreprise qui serait renégocié début 82. IL FAUDRA QUE LA DIRECTION TIENNE PAROLE.

Nous aux fonderies, nous sommes directement concernés par la garantie des ressources.

C'EST POURQUOI LA CFDT A APPELE TOUS LES TRAVAILLEURS DE NOTRE SECTEUR A LUTTER DANS LE PASSE POUR CELLE-CI.



Hier la direction du département 60 a reçu les syndicats CFDT et CGT du secteur, pour nous dire ce qui nous concerne dans cette mesure.

La direction des fonderies annonce; en substance:

".....Une mesure provisoire de garantie des ressources sur la prime d'équipe seulement (environ 200Fr.), sera applicable à partir du 1 octobre 1981. Cette mesure pourrait devenir définitive, dans une nouvelle réglementation d'ici trois mois...."

La CFDT pense que cette date coïncidera avec les discussions sur le renouvellement de l'accord d'entreprise.

La CFDT a demandé au cours de cette réunion, que les travailleurs des fonderies bénéficie de cette garantie depuis qu'ils font la normale (soit un an , comme pour les carters et G7 par exemple); la direction refuse.

AINSI LES TRAVAILLEURS DU 14 NOUS ONT MONTRE L'EXEMPLE: SEULE LA LUTTE PAYE!!

Au cours de prise de parole dans plusieurs secteurs des fonderies la CFDT et la CGT, ont informé dès la fin de la réunion les travailleurs de cette mesure. Nous avons aussi rappelé qu'ils y avaient de nombreuses luttes actuellement à Billancourt: Dpt. 14, 12, 74 etc.; Ainsi, que dans d'autres usines du groupe .

VOS DEUX SYNDICATS, vous ont appelé à participer à toutes les luttes à venir pour la défense de vos revendications. JEUDI 15 OCTOBRE IL Y AURA UN DEBRAYAGE AU NIVEAU DE L'ENSEMBLE DE BILLANCOURT A L'APPEL DES QUATRES ORGANISATIONS SYNDICALES CFDT CGT FO CFTC

La C.F.D.T. réaffirme: il est nécessaire que chaque travailleur des fonderies prenne conscience qu'il faut participer massivement aux grèves.

Etablissons un véritable rapport de force pour faire céder la direction. Participons tous à l'action de jeudi.

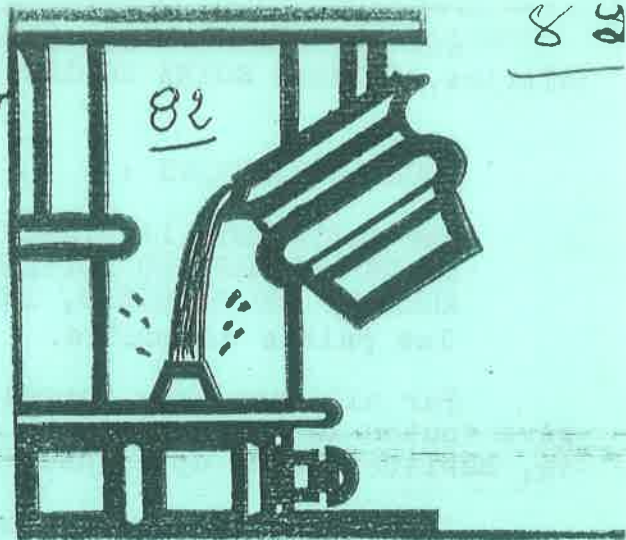
TOUS EN GREVE

JEUDI!

AVEC LA

Billancourt
1e 13-10-81

CFDT SECTION FONDERIES



GREVE AU 5442

Travailleurs des fonderies, vos camarades du département 54 entretien fonderies, sont depuis jeudi 15 octobre en grève.
C'est à l'unanimité que les travailleurs du secteur ont décidé de se battre.

LEURS REVENDICATIONS SONT:

1°/ GARANTIE DES RESSOURCES POUR TOUS (APR, ATP)

La CFDT vous a informé dans un tract des propos tenus par la direction--qui suite à la grève du 14- annonçait: "qu'une mesure provisoire de garantie des ressources sur la prime d'équipe sera applicable au 1^o octobre 1981; et pourrait devenir définitive dans une nouvelle réglementation..."

Cette mesure "garantie des ressources" doit pour la CFDT, être appliquée à tous les secteurs de l'usine. Et TOUTES LES RESSOURCES doivent être prises en compte; Cela d'une MANIERE DEFINITIVE:

C'est ce que veulent les travailleurs du 54 42, avec leurs organisations syndicales CFDT et CGT, en demandant la garantie de la prime fonderie .

2°/ La direction du département reste sourde, aux revendications déposées au niveau du secteur.

Ainsi, aucune action concrète de la part de la direction concernant la formation. Alors que suite à la décentralisation et aux techniques nouvelles les besoins en formation sont immenses. Cette revendication est d'ailleurs commune aux travailleurs de la production.

Sur les coef., sur les promotions, déblocages d'indices, nous refusons les méthodes de la direction qui fait, par trpp, preuve d'autoritarisme..

D'autres problèmes existent, ceux des horaires, du samedi ETC. là aussi aucune avancée dans le sens des travailleurs.

3°/ La lutte des travailleurs du département 54, s'inscrit dans les luttes en cours au niveau de la Régie, pour que s'ouvrent de véritables négociations. Et que toutes les catégories du personnel y trouvent leur compte.

Aux travailleurs des fonderies: os., professionnels, agents de maîtrise, régleurs SOYEZ SOLIDAIRES des travailleurs du 5442.

POUR LA SECURITE :

Dès MAINTENANT, LA DIRECTION DU DEPARTEMENT 54 et LA DIRECTION DU DEPARTEMENT 60 DOIVENT PRENDRE LEURS RESPONSABILITES et ARRETER LES MACHINES, INSTALLATIONS DANGEREUSES; par exemple les palans de coulée.

Par ailleurs nous rappelons à la direction qu'au début de la grève toutes les installations étaient conformes aux règles de sécurité, habituellement appliquées dans le département.

A ce jour, aucune réponse positive n'est apportée, particulièrement, aux revendications sur la garantie des ressources et sur les problèmes du département 54.

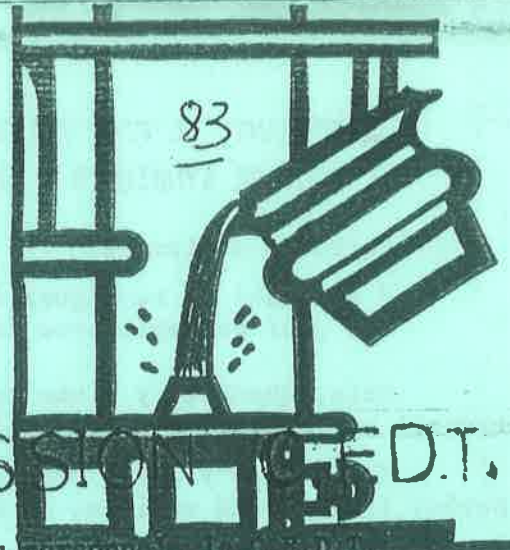
Une délégation de travailleurs a été désignée par les grévistes pour recevoir les réponses de la direction, et les retransmettre aux travailleurs du 5442.

GARANTIE DES RESSOURCES POUR TOUS

BILLANCOURT
LE 16-X-91

C.F.D.T SECTION

FONDERIES



Dans les Fonderies, aux élections de délégués du personnel, nous avons progressé nettement, aussi bien au 1er Collège, qu'au 2ème Collège !
 Plus 7,4 % dans le Collège Ouvrier et
 Plus 17,3 % dans le 2ème Collège.

RESULTATS DU 1er COLLEGE - Titulaires seulement - (% sur les Exprimés)

	Inscrits	Votants	Abstent.	Blancs et nuls	Exprimés	C.F.D.T.	C.G.T.	F.O.	C.F.T.C.	S.I.R.
1981	935	752	283	13	639	106	465	35	14	19
			30,3%			16,6%	72,8 %	5,5%	2,2%	3,0%
1982	839	640	193	15	624	150	398	42	15	19
			23,0%			24,0%	63,8%	6,7%	2,4%	3,0%
+ ou	-96	-112	-90	+2	-15	+44	-67	+7	+1	0
-			-7,3%			+7,4%	-9,0%	+1,2%	+0,2%	0

RESULTATS du 2ème COLLEGE

	Inscrits	Votants	Abstent.	Blancs et nuls	Exprimés	C.F.D.T.	C.G.T.	F.O.	C.G.C.	CFTC	SIR
1981	98	68	30	1	67	12	25	13	16	1	0
			30,6%			17,9%	37,3%	19,4%	23,9%	1,5%	0
1982	84	72	12	1	71	25	16	14	11	5	0
			14,3%			35,2%	22,5%	19,7%	15,5%	7,0%	0
+ ou	-14	+4	-18	0	+4	+13	-9	+1	-5	+4	0
-						+17,3%	-14,8%	+0,3%	-8,4%	+5,5%	0

La C.F.D.T., comme chaque année, laissera chaque travailleur faire sa propre analyse. Toutefois, nous pouvons dire que les travailleurs des Fonderies ont fait, comme dans l'ensemble de l'usine, nettement monter la C.F.D.T. et nous remercions tous ceux qui ont voté pour nous cette année, ils se donnent ainsi les moyens les plus surs de faire aboutir leurs revendications.

./...

MAINTENANT, IL FAUT ALLER PLUS LOIN,
IL FAUT SE SYNDIQUER A LA C.F.D.T.

Certains affirment:

" Pourquoi se syndiquer ?

A quoi bon agir avec les camarades de travail ?"

Mais, quand il y a une augmentation de salaires, une réduction du temps de travail ou un autre avantage, ils en profitent comme les autres.

Et, s'il n'y avait pas eu l'action syndicale, aurait-on obtenu les congés payés, la Sécurité sociale, le droit à la retraite, l'indemnisation du chômage etc.?

Chaque jour apporte de nouveaux résultats, amène de nouveaux combats pour que gouvernement et patronat ne reprennent pas d'une main ce qu'ils ont été contraints de lâcher de l'autre.

Alors, si l'on était plus nombreux dans l'organisation syndicale, les résultats obtenus seraient encore plus importants.

PLUS ON SERA A POUSSER, PLUS VITE LES CHOSES AVANCERONT.

Rejoignez la C.F.D.T., agissez avec elle sur ses revendications pour améliorer les conditions de vie et de travail, créer des emplois et assurer un emploi aux jeunes, garantir et faire progresser le pouvoir d'achat, revaloriser, en priorité, les bas salaires, assurer une retraite décente à 55 ans, généraliser la 5ème semaine de congés, développer les équipements collectifs.

Rejoignez une organisation qui compte 1 100 000 adhérents, de toutes les professions et de toutes les régions.

Bientôt le "SPECIAL IMPOTS", le numéro spécial pour vous aider à faire votre déclaration.

Passez commande auprès des militants C.F.D.T. (PRIX: F. 11.-)

=====

J'ADHERE A LA C.F.D.T.

NOM Atelier ou bureau
Prénom Profession: ouvrier employé
né (e) le sexe maîtrise technicien cadre
adresse: rue coefficient:.....
.....n° salaire net mensuel
ville taux de cotisation
code postal Date..... Signature :

A remettre au Délégué CFDT de votre secteur

Billancourt le 27/1/82

RETRAITE ET

CONTRAT

SOLIDARITE

La CFDT rappelle les principales clauses du départ en retraite avec le contrat solidarité.

- Départ à 55ANS pour ceux qui ont un coefficient en dessous de 200..
- Départ à 57 ans pour ceux qui ont un coef; de 200 à 365..
- Départ à 58 ans pour les Cadres.

Le revenu sera de 70% du salaire brut. Cela concerne 3500 personnes, sur l'ensemble du groupe.

Il y aura priorité pour les handicapés RECONNUS - La prime de départ en retraite sera versée tout de suite etc.....

-COMMENTAIRE C.F.D.T.

La CFDT n'est pas d'accord sur le choix et le rapport dans la tranche d'âge avec le coefficient. La barrière au coef .200 est TROP BASSE.

Qui empêchet-on de partir : des ouvriers, car il suffit d'être P3, ATP ou réglé pour être au dessus du coef.200, d'avoir travaillé de nombreuses années en atelier, comme les travailleurs des forges et fonderies et être muté dans un service et se retrouver au coef.200 ne serait ce que pour avoir une garantie de ressources, dans ce cas on ne peut partir à 55 ANS.

La CFDT demande la SUPPRESSION DES QUOTA par catégorie professionnelle pour les manuels et anciens manuels.

LE REVENU A 70% DU SALAIRE BRUT:

Pour la CFDT cela est plus que faible; si pour un cadre payé à 10000 Francs et vivant avec 7000 francs par mois il est possible de s'en tirer sans mal, pour nous ouvriers 70% du salaire brut entame durement notre budget, il ne nous reste pas lourd ! C'est pourquoi la CFDT demande une prise en charge par la Régie pour aller plus loin au niveau des revenus.

La CFDT pense qu'il faut au moins 85% soit ce qu'ont touché les travailleurs qui sont partis en 1981, à 57 ANS.

Pour la CFDT le nombre de personnes concernées (3500) n'est pas suffisant. Nous revendiquons que puissent partir TOUS CEUX QUI ONT 55 ANS et PLUS !

En effet le nombre de personnes ayant 55 ans et plus sont à peu près le double chez Renault que ceux qui devraient effectivement partir.

Cela fera qu'il y aura un tri et, une fois de plus, des personnes aillant le droit de partir ne le pourront que par le jugement de la direction. Cela la C.F.D.T. ne l'admet pas ! Faute de mieux, dans un premier temps, et avec les critères actuels, notre syndicat a demandé à la direction que les travaux pénibles, comme les fonderies ou ceux qui y ont travaillé (anciens de s Forges, fonderies, traitements thermiques) soient prioritaires.

Le pire, dans tout cela, même si c'est "Bon à Prendre", c'est que cette mesure est ponctuelle! C'est-à-dire qu'elle ne sera appliquée que cette année. Les personnes concernées qui n'auront pu partir ne sont pas sûres qu'elle soit renouvelée l'année suivante et les autres années, la CFDT y pense déjà! Cette mesure n'est pas une véritable retraite à 55 ans pour tous, pleine et entière et considérée comme un acquis que l'on ne peut remettre en cause, comme le demande depuis des années la C.F.D.T.

L'EMBAUCHE La CFDT revendique un nombre d'embauche égal dans le même établissement à celui des départs. Sinon, la direction profite en jouant sur le nombre global du groupe pour appliquer sa restructuration, sa décentralisation, surtout à Billancourt (1000 départs pour 650 embauches). Nous revendiquons aussi que l'embauche se fasse avec un véritable critère de solidarité. Nous exigeons l'embauche prioritaire pour les intérimaires, chômeurs etc....

Nous demandons également qu'il y ait priorité pour les personnes qui ont demandé des mutations et qui attendent depuis plusieurs mois, voire plusieurs années. En effet, le départ de plusieurs centaines de personnes doit permettre de débloquent certaines situations, certaines places ou postes que d'autres voudraient prendre, cela devrait permettre une mobilité (promotion) pour ceux qui le désirent et le demandent parfois depuis longtemps.

Voilà une explication de ce qu'est le "CONTRAT SOLIDARITE" avec les commentaires de la CFDT, mais aussi ce que désire la majorité du personnel et ce que revendique la CFDT au sujet de la retraite.

Mais finalement le gouvernement propose, la direction applique et, nous travailleurs n'y trouvons jamais notre compte! Bien sûr, la CFDT, ses délégués à tous les niveaux (CE, DP, CCE etc..) revendiquent, mais la direction finalement, même si elle accepte les réunions, même si elle lâche de temps en temps des miettes, se sent forte!

Pour faire céder réellement la direction sur nos revendications, il faut créer un rapport de forces en faveur des travailleurs! CELA EST POSSIBLE AVEC LA CFDT! Oui, car tous les travailleurs savent que nous sommes toujours avec eux dans les luttes. La CFDT ne les trahit pas en cours de luttes pour des raisons diverses, notamment électorales!

Nous appelons les travailleurs à discuter, débattre sur tous les grands objectifs revendicatifs:

* RETRAITE * EMPLOI * LES 35 HEURES * SALAIRES etc....

A débattre entre eux et aussi avec les militants CFDT que vous voyez tous les jours à vos côtés. Nous appelons les travailleurs des Fonderies qui font de plus en plus confiance à notre syndicat et vous l'avez prouvé aux dernières élections à se syndiquer à la C.F.D.T. Si la classe ouvrière est organisée et combattive, elle est sûre de gagner contre les Patrons.

VOS DELEGUES C.F.D.T. POUR LE SECTEUR FONDERIES

GASTENRAN	Tel. 44-34	(D.P. 1er collège - Rapporteur H S)	Normale
RIBET	40-76	(D.P. 1er collège)	Normale
BERNARDET	41-81	(D.P. 1er collège + D.S.)	Normale
VARLET	43-14	(D.P. 2ème collège + D.S.)	Normale
PATFOORT	65-12	(C.E. + D.S.)	Normale
BOURCIER	51-34	(C.H.S.)	Equipe A
PAPAVOINE	43-14	(D.P. 2ème collège)	Normale

Pour tous les problèmes que vous rencontrez, qu'ils soient individuels ou collectifs, appelez ces camarades qui se sont engagés pour servir la classe ouvrière et sont à votre disposition pour vous aider.

RAPPEL Téléphone de la C.F.D.T. (609) 39-61
avec répondeur automatique (609) 76-46
Numéro extérieur 621.05.51

Billancourt le 23/2/82

CFDT

SECTION FONDERIE

85

85

NON AUX MILICES PATRONALES

Depuis peu de temps, les Médias (moyens d'information) semblent découvrir l'existence des milices patronales. Nous autres, syndicalistes, savons que de tout temps lorsque le patronat éprouva des difficultés à maintenir l'exploitation, voire la sur-exploitation des travailleurs, son seul recours a été celui de la violence. Nous autres, travailleurs de la RNUR, ne sommes nullement à l'abri de tels méfaits.

SOUVENONS-NOUS: le 25 FEVRIER 1972 !

10 ANS DEJA !

Le 25 Février 1972, était assassiné un militant ouvrier, chez Renault à la grille Emile Zola;

Pierre OVERNEY.

Cela se passait sous Pompidou, et il y a eu d'autres assassinats depuis; sous Giscard il y a eu Pierre MAITRE à Reims, sous Mitterand c'est MEDJIR Ahmed à Clichy, la liste n'est pas complète. Sans compter les nombreux coups de force fascistes dont sont victimes les travailleurs en lutte, souvent sous l'oeil bienveillant de la police, quand ce n'est pas cette police qui agit elle même, sur ordre des patrons et gouvernants !

MALGRE DE NOMBREUSES LUTTES, RIEN N'A CHANGE !

Est-ce suffisant de défiler, faire des grévettes, voire des minutes de silence, etc..., en réclamant à ces mêmes gouvernants et leur justice, aux patrons, la dissolution des milices patronales fascistes?

./...

SECTION FONDERIE

Comment imaginer qu'un patron se passera, sur la simple demande des travailleurs, d'un de ses principaux moyens pour exploiter les ouvriers? Et, à ce moment-là, pourquoi ne pas demander gentiment l'appropriation collective des moyens de production pour nous aider à avancer vers le socialisme autogestionnaire?

La bourgeoisie a employé et emploiera toujours la violence, face aux exploités, aussitôt que ceux-ci luttent!

Pour en finir, il faut s'organiser et riposter, coup pour coup, puis passer à l'offensive!

La C.F.D.T. tient aujourd'hui à rendre hommage à Pierre OVERNEY, pour la part qu'il a menée dans la lutte contre les patrons, gouvernants réactionnaires et leurs servils velets, leur justice, police officielle ou non, certains cadres et agents de maîtrise organisés en commandos anti-grèves, etc...

N'oublions pas, qu'à Renault Billancourt, seule la C.F.D.T. a organisé un meeting de protestation contre la milice armée dans l'usine.

Billancourt, le 25/2/82

CFDT

L'ECHEVO

88

DIES

FONDERIES :

La C.F.D.T. fait, par ce tract, un bilan de la situation dans les Fonderies sur de nombreux problèmes que chaque travailleur se pose :

LES 5 POINTS EN PLUS SUR LE COEFFICIENT

Les délégués C.F.D.T. ont demandé que la liste de ceux qui auront 5 points de plus, dans les mois à venir, soit affichée dans chaque atelier. La direction refuse de la faire; mais tous les travailleurs peuvent consulter leur agent de maîtrise pour savoir quand ils auront leurs points de "progression de carrière". Nous conseillons à chaque travailleur de faire cette démarche et, en cas de contestation, d'appeler vos délégués C.F.D.T., comme l'ont déjà fait, avec succès, de nombreux ouvriers de G 7 !

Déjà sur les références restrictives, la C.F.D.T. a fait avancer les choses. Notre syndicat a pu obtenir que soient annulées les références d'absentéisme sur les CONGES SANS SOLDE et arrêts pour ACCIDENTS DE TRAVAIL,

parce qu'avec la C.F.D.T., des travailleurs de l'Ile ont agi, parce que la C.F.D.T. a fait des démarches, dans ce sens, avec succès, auprès de la direction générale,

VOILA UN ACQUIS de la C.F.D.T. !

LA RETRAITE :

La C.F.D.T. a écrit, récemment, un tract spécifique aux Fonderies sur la retraite et le contrat Solidarité. Nous avons posé les questions à la réunion des délégués en ce sens, notamment reconnaître les travailleurs des Fonderies en Travaux Pénibles et à partir de là, être prioritaires pour partir à la retraite..

La direction refuse de reconnaître les ouvriers des Fonderies comme "Travaux Pénibles" et donc qu'ils puissent partir tous à la retraite avec le Contrat Solidarité cette année (pour ceux qui entraient dans les critères d'âge, de coefficient, etc...).

La direction a néanmoins lâché quelques chiffres :

Il y aura 55 personnes sur 80, dans les ouvriers, qui pourront partir cette année, 2 ou 3 personnes dans la maîtrise sur 5, soit 25 ouvriers et 2 ou 3 chefs qui resteront alors qu'ils entrent dans les normes pour avoir leur retraite. La direction refuse de donner les noms concernés, elle attend des "certitudes" !

POUR LA C.F.D.T., NOUS DEMANDONS QUE TOUS CEUX QUI ENTRENT DANS LE CRITERE "CONTRAT SOLIDARITE" PUISSENT PARTIR, S'ILS LE DESIRENT !

LA DECENTRALISATION

Malgré les demandes permanentes pour que tous soient informés de l'arrêt et changement d'horaire de chaque atelier, la direction se refuse à nous donner des dates précises.

./...

Nous ne pouvons donc dire (malgré de nombreux bruits qui circulent) la date d'arrêt des boîtes de vitesse qui se fera, malgré tout, dans les mois à venir.

Pour les Culasses, la direction prévoit de passer tous les ateliers des culasses en Normale, au plus tard le 15 MARS 1982.

PROMOTION

Les délégués C.F.D.T. ont demandé que les régleurs passent à 230, comme il est écrit dans le constat des discussions des professionnels des I.T.A.M.

La direction du département 60 fera les démarches nécessaires pour que certains régleurs et agents de maîtrise aient cette promotion. Les personnes concernées seraient déjà ont été prévenu de leur promotion. Pour ceux qui ne l'auraient pas eu, notre Syndicat est à leur disposition pour intervenir pour qu'ils aient cette promotion.

NOUS DEMANDONS QUE TOUS LES REGLEURS FONDERIES SOIENT AU COEFFICIENT 230.

REDUCTION DU TEMPS DE TRAVAIL

Notre syndicat a demandé que la cinquième semaine soit accolée aux congés principaux: REFUS DE LA DIRECTION.

Des discussions ont lieu actuellement au C.I.B. sur les modalités de prise de la cinquième semaine de congés payés.

La C.F.D.T. rappelle qu'elle doit être individuelle, qu'elle puisse être accolée aux congés principaux, d'ancienneté, etc...

Notre syndicat C.F.D.T. a en plus demandé que les Fonderies soient reconnues Travaux Pénibles, comme cela est écrit dans l'accord de la Métallurgie (signé aussi par la C.F.D.T.). Donc, que nous profitions de l'article 3 de cet accord, soit 1/2 H de réduction d'horaire de plus pour les travaux Pénibles, en 1982. La définition concernant les Travaux Pénibles dans l'accord signé par la C.F.D.T. et l'U.I.M.M. est "travaillant dans des installations soumises à des températures particulièrement basses ou élevées." C'est le cas des Fonderies, à notre avis.

AUTRES ET DIVERS PROBLEMES

Notre syndicat est intervenu sur de nombreux autres problèmes de plus ou moins grande importance, comme par exemple: entretien des douches à R 6, quelles sont les critères de polyvalence pour les 5 points, la garantie réelle de toutes les ressources en cas de mutation, la formation professionnelle des travailleurs des Fonderies, les augmentations uniformes, les 35 heures, la retraite à 55 ans, etc...

LA C.F.D.T. DEFEND TOUTES LES REVENDICATIONS QUE LES TRAVAILLEURS DES FONDERIES POSENT.

ALLER PLUS LOIN:

Une fois de plus, la CFDT appelle les travailleurs des Fonderies à se syndiquer. De plus en plus certains franchissent ce cap. Ils le font d'une manière individuelle, c'est bien, mais c'est insuffisant! Il faut, dans chaque atelier, que tous soient conscients de la nécessité de s'organiser pour faire céder la direction!

SEUL ET UNIQUE MOYEN, C'EST D'ETRE SYNDIQUE TRES NOMBREUX A LA C.F.D.T.

*Faire confiance à ceux qui défendent vos revendications,
Etre en permanence de ceux qui luttent contre le patron,*

POUR CELA , IL FAUT SE SYNDIQUER

CONTRE TOUTES

LES DICTATURES

Dans un monde divisé en deux blocs rivaux - le soviétique et l'américain -, les classes, les groupes, les appareils dirigeants de chaque bloc s'efforcent de nous embrigader pour nous faire choisir: ou le "socialisme" du camp "soviétique" ou la "liberté" du prétendu "monde libre".

Nous ne voulons pas du "socialisme à la russe": après la Hongrie, en 56, et la Tchécoslovaquie en 68, la Pologne actuelle nous montre ce qu'il vaut, nous enseigne que, sous ce régime là, les travailleurs sont toujours opprimés et exploités. Et nous voyons qu'en URSS même leur situation n'est pas meilleure.

Mais, nous ne voulons pas non plus nous aligner derrière les drapeaux des classes dominantes d'Occident, qui ne sont "démocratiques" que quand cela leur convient. Nous refusons leur système, le capitalisme qui ne vise qu'à assurer l'exploitation, parfois "climatisée", parfois féroce de la population travailleuse, dont on s'efforce constamment d'obscurcir la conscience et d'éteindre la révolte par tous les moyens, parfois brutaux, parfois sophistiqués.

Nous savons que le bloc occidental forme un bloc dominé, qu'on le veuille ou non, par l'impérialisme américain. Nous savons que cet impérialisme, sous la conduite du dangereux Reagan, appuie de toutes ses forces les plus sanglantes dictatures, les régimes les plus réactionnaires: aujourd'hui, en Amérique Latine ou en Turquie, il y a quelques années encore en Europe: l'Espagne de Franco, la Grèce des colonels.

Dans ce monde où les idéologies dominantes - "liberté" à l'américaine, "socialisme" à la russe - servent surtout à camoufler la terreur et l'exploitation, nous sommes solidaires de tous ceux qui luttent pour ouvrir une autre voie: le socialisme autogestionnaire, le socialisme dans la liberté. Les travailleurs polonais, dans des conditions très difficiles, ont engagé courageusement ce combat; Nous sommes avec eux.

Plusieurs mois après le coup d'Etat du 13 DECEMBRE, la situation est loin d'être "normalisée" en Pologne. Certes, on sait que dans les pays de l'Est, la "normale", c'est la dictature, l'exploitation, la privation des libertés démocratiques les plus élémentaires. Cependant, cette "normalité" là n'implique pas forcément le couvre-feu ou les téléphones coupés. Or, en Pologne, l'état de guerre est toujours en vigueur: couvre-feu, suppression des moindres garanties, peines sévères pour toute infraction à la loi martiale pouvant aller jusqu'à la prison pour incitation à la grève, interdiction des réunions, des manifestations, de toutes les activités collectives, sociales, culturelles, déplacements toujours interdits ou limités, téléphone coupé ou surveillé, censure totale, des milliers de travailleurs internés dans les camps, poursuite des arrestations, signature obligatoire de déclarations de fidélité au régime sous peine de licenciement, toute puissance de la junte militaire et de la police.

Pour justifier son coup de force, Jaruzelki - secrétaire du parti, chef du Gouvernement et président de la junte militaire tout à la fois - proclamait le 13 décembre: "Nous voulons éviter la guerre civile". Mais quelle guerre civile ? Il faut être deux pour se battre. La guerre civile de qui contre qui ? Qui s'opposait à l'immense majorité de la population regroupée derrière SOLIDARNOSC ? Où étaient les ouvriers qui auraient voulu soutenir le Gouvernement ? Les polonais qui auraient appuyé le Parti communiste (POUP) ? les masses que ce parti aurait dû mobiliser contre SOLIDARNOSC ? Nul ne les a vus.

Le spectre de la guerre civile n'a été que le misérable prétexte utilisé par un régime défaillant, incapable et corrompu que la population entière rejetait. C'est pourquoi, il n'a pas trouvé d'autre appui que l'armée et la police. La seule guerre qui sévit en Pologne est celle de la Junte militaire et derrière elle les dirigeants de Moscou et l'ensemble des bureaucraties dominantes dans les pays du bloc soviétique, qui ont déclaré le peuple polonais coupable de vouloir choisir sa propre voie.

Cette voie, les événements l'ont montré, est celle qui pourrait conduire vers un socialisme autogestionnaire, un socialisme dans la liberté, tout juste le contraire de la dictature bureaucratique imposée et appuyée par Moscou depuis près de 40 ans.

C'est pourquoi, la lutte des travailleurs polonais, de leur syndicat SOLIDARNOSC, la résistance qu'ils développent actuellement, nous concernent directement nous les travailleurs français.

Cependant, il est indéniable que le grand mouvement qui a donné lieu à la création de SOLIDARNOSC, que le combat de la population polonaise pour l'autogestion et une véritable indépendance nationale, est continuellement déformé, falsifié par les deux super puissances rivales, afin de mieux l'utiliser pour leurs propres buts de propagande et de mystification.

○○○○○○○○

4 HEURES POUR LA NAMIBIE



JEUDI 25 MARS de 18 H 30 à 22 H 30

BOURSE DU TRAVAIL

salle F. HENAFF

85, rue Charlot

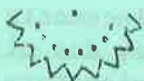
PARIS

(métro République)

Le Mouvement ANTI-APARTHEID organise, avec d'autres organisations, dont le S.G.E.N. et la Fédération de la Banque C.F.D.T. "4 HEURES POUR LA NAMIBIE" pour soutenir la campagne d'aide médicale aux réfugiés namiliens.

La récente attaque des forces sud-africaines, contre les réfugiés namiliens en ANGOLA, nécessite, plus que jamais, notre soutien et notre solidarité.

Au cours de ces 4 heures, un représentant de la S.W.A.P.O. en France interviendra. Film - montage diapos - expositions - chants d'Afrique sont prévus.



Brillancourt
le 24.3.82

EC'HOS' DES' FONDERIES'

retraite:

La C.F.D.T., une fois de plus, insiste pour que tous les travailleurs des Fonderies, ayant 55 ans et plus (en tout 20 personnes) puissent partir à la retraite avec le "Contrat Solidarité", lors de la dernière réunion du département 60. La direction maintient les départs au nombre de 55 personnes. Afin de pouvoir "trier", elle a pris comme critère l'âge des personnes concernées, soit: ceux qui auront 56 ans au plus tard en Mai 1982 (parmi eux, il y a 6 handicapés qui sont prioritaires). Ceux qui auront 55 ans ne pourront donc partir comme ils en ont le droit. Toutes les personnes intéressées seont prévenues par courrier et consultées directement par la hiérarchie. Cette retraite serait payée à 70 % du salaire brut, soit 80 % environ du salaire réel. La C.F.D.T. a revendiqué pour que la direction participe, au moins à 15% du salaire brut: REFUS !

Une fois de plus, ce serait les bas salaires qui seraient les plus pénalisés !

DECENTRALISATION:

La Direction du département ne donne toujours pas les dates précises de l'arrêt de chaque atelier des fonderies, sous prétexte que cela doit être annoncé, prioritairement au C.E. Mais, au C.E., les informations ne viennent pas vite et les élus au C E se trouvent bien souvent devant "le fait accompli". Cependant, au C H S du département 60, la direction a annoncé que les culasses passeraient en normale le 5 avril 1982 (si cette date n'est pas, une fois de plus, retardée). Des travailleurs des culasses iraient aux carters et à G 7, tandis que certains de G 7 et carters seraient eux mutés hors fonderies! Et, à l'heure actuelle, il y a 103 "excédentaires" aux fonderies!

PROMOTION:

La C.F.D.T. a demandé que soit annulée la référence d'absentéisme pour arrêt Maladie, afin d'obtenir les 5 points de "progression de carrière" plus vite: REFUS!

Nous avons demandé aussi quels étaient les critères de polyvalence pour les A P et les P 1 en "progression de carrière", pour les travailleurs des fonderies. La direction a été incapable de nous donner des précisions à ce sujet!

Pour les régleurs, la C.F.D.T. a persisté sur la revendication du coefficient 230 pour tous. La direction ne veut pas passer tous les régleurs, de plus, elle fait une étude à ce sujet (elle étudie chaque cas ?).

Sur quels critères pourra-t-elle dire: UNTEL passe à 230, L'AUTRE NON ?

TOUS LES REGLEURS DES FONDERIES DOIVENT PASSER A 230 !

REDUCTION D'HORAIRE:

Comme nous l'avons écrit dans un récent tract fonderies, la C.F.D.T. a signé l'accord sur la Réduction du Temps de Travail dans la Métallurgie, afin d'obtenir la cinquième semaine, une réduction d'horaire, avec compensation payée à 100 % pour la première heure, etc...

88
SECTION FONDERIES
Au sujet de la cinquième semaine, des discussions sont en cours actuellement à Billancourt sur son mode d'application. Nous pourrions la prendre individuellement et quand on veut, comme le demandait la C.F.D.T. Les premières propositions direction qui lient la 5ème semaine à l'aménagement du Temps de Travail ont été refusées par tous les syndicats. La Direction doit faire d'autres propositions.

Affaire à suivre.....

Toujours dans l'accord sur la Réduction du Temps de Travail dans la Métallurgie: il y a une partie spécifique aux travaux pénibles (article 3) qui accorde 1/2 heure de réduction d'horaire en plus à ces secteurs et, à ce sujet, la direction du département 60 nous renvoie à la Direction générale.. C'est pourquoi, la C.F.D.T. est intervenue, mardi 30 MARS, à la Direction Générale afin d'exiger l'application de l'accord sur la Réduction du Temps de Travail, en particulier pour les travaux pénibles (Fonderies, Maçons, etc...).

La C.F.D.T. vous informera des suites de cette affaire....

○○○○○○○○○○

Comme toujours, la C.F.D.T. POSE DE NOMBREUSES REVENDICATIONS concernant le secteur, ainsi que générales, mais c'est seulement si nous sommes nombreux que nous serons "Forts", que nous pourrions créer un véritable rapport de force, face à la Direction. C'est à cette condition que nous pourrions obtenir nos revendications sur:

- La retraite (à 55 ans),
- Les réductions d'horaire (35 Heures, sans perte de salaire),
- Les Conditions de Travail,
- l'Emploi,
- les salaires,
- etc...

IL FAUT SE SYNDIQUER A LA

cfdt

MISE AU POINT

A la dernière réunion de département, la direction a signalé son mécontentement envers la C.F.D.T. Notre syndicat aurait écrit des "choses" confidentielles (sic!). Pour mettre les choses au point, une fois de plus, la C.F.D.T. pose des questions, des revendications à la direction qui se doit d'y répondre.

Notre syndicat est seul juge de ce qu'il doit écrire. Nous nous sommes donnés pour ligne, et nous l'avons toujours suivie, d'informer les travailleurs ! Si, d'autres syndicats pensent qu'il est nécessaire d'agir autrement, qu'ils prennent leur responsabilité! Quant à la C.F.D.T., elle a la conscience tranquille et écrit une nouvelle fois pour rappel: "NOUS NE MANGEONS PAS DE CE PAIN LA".

POUR 2 PONTS

PAYES PAR AN

Depuis quelque temps la Direction fait "sonder" les travailleurs des Fonderies pour savoir si ceux-ci avaient l'intention de "faire le pont" pour l'Ascension.

Nombreux sont ceux qui n'ont pas compris grand chose, voire rien du tout ! Il faut dire aussi que les explications de certains agents de maîtrise n'étaient pas très claires, voire complètement fausses.

QU'EN EST-IL REELLEMENT ?

La Direction se renseigne si celà va être rentable pour elle d'ouvrir, ou non, l'usine le lendemain de l'Ascension. Si une majorité se dégage, d'après son sondage, pour le Pont, elle pourra, effectivement, fermer l'usine ce jour là. Mais ce pont ne sera pas "payé et non récupéré", comme l'a demandé la C.F.D.T.

Justement, grâce à ce sondage, la Direction espère aussi savoir comment les travailleurs "voudraient", s'il le faut, récupérer ce "pont", soit:

- Un samedi après le pont,
- Un samedi avant le pont,
- Quelques minutes par jour, avant ou après,
- Prendre une journée d'ancienneté, etc...

Bien d'autres systèmes peuvent être trouvés !

Il est déjà hors de question, pour la C.F.D.T., d'accepter que la Direction joue avec nos journées d'ancienneté.

Si les travailleurs refusent les propositions de la Direction, celle-ci décidera de bloquer les jours d'ancienneté de ceux qui en feront la demande, afin que, soit disant, l'usine tourne à 100 %. Ceci n'est que du C hantage !

La C.F.D.T. exige, depuis toujours et pose comme revendication 2 PONTS PAYES PAR AN. Cette année, celà s'impose, puisque 4 jours fériés importants tombent au "week-end" (1er mai, 15 août, Noël et jour de l'an), quelle économie pour la Direction! Là, on ne nous demande pas quels jours nous voulons à la place (le lundi ou le vendredi ?) !

Puisque la Direction s'intéresse à tout ce que pense les travailleurs sur le Temps de Travail, pourquoi ne vient-elle pas nous "sonder", pour savoir à quel âge nous voulons la retraite, le nombre d'heures que nous voulons faire par semaine, comment bien doivent durer les temps de pause et leurs nombres etc... Pendant qu'elle y est, elle pourrait nous demander ce que nous pensons des salaires, conditions de travail, etc.....

./...

Déjà, la direction générale, lors des discussions sur le mode d'application de la cinquième semaine, tentait d'incorporer un protocole sur les "ponts", devant le refus des syndicats, l'application, ou non des ponts se fera à part. Mais, déjà, devant les tentatives de la direction, à la C.F.D.T., nous disons que, seuls, un rapport de force et une lutte sur la Réduction du Temps de Travail pourront faire avancer les choses:

- sur les 39 Heures, de suite et avancée vers les 35 heures, sans perte de ressources,
- La retraite (à 55 ans),
- Temps de pause plus larges et plus nombreux,
- La Cinquième semaine à libre disposition de chacun,
- Deux ponts payés par an,
- Réduction supplémentaire du Temps de Travail pour les Travaux Pénibles,
- * etc...

o o o o o o o o o o

Voici ce que la Direction du CIB ose présenter à la signature des syndicats:

PROCOLE "PONTS"

Dans le souci d'une meilleure planification des jours de congé, les Organisations syndicales sont consultées, à chaque début d'année, sur d'éventuels aménagements de "ponts" chômés ou de déplacements de séances de travail à l'occasion de jours fériés ne pouvant pas occasionner de ponts, étant entendu que les franchises accordées aux veilles de Noël et du Jour de l'An seraient appliquées au dernier jour de travail précédant ces fêtes.

Il est rappelé que, au cas où le calendrier provoquerait une forte demande de congés se portant sur certains jours particuliers et ne permettant pas une activité ou une production dans des conditions acceptables, la Direction peut limiter le nombre d'autorisations d'absence.

La Direction se réserve également la possibilité de décider des "ponts" chômés durant la période hivernale, compte tenu des économies d'énergie qu'ils permettent.

Ces journées chômées seront récupérées, soit à postériori, soit par anticipation conformément à l'article 2 de l'Accord National du 23 février 1982 sur la Durée du Travail.

CFDT

SECTION FONDERIES

90

RECHOS DES

FONDERIES

REDUCTION D'HORAIRE

Dans l'accord signé par la C.F.D.T. dans la métallurgie, il est précisé, à l'article 8, que les travaux pénibles aient droit à une demi-heure de réduction supplémentaire (1/4 H de suite, 1/4 H en juin 82). La C.F.D.T a déjà expliqué toutes ses démarches pour l'application de cet article.

A la dernière réunion du département 60, la Direction refusait cette réduction d'horaire supplémentaire et nous renvoyait à la Direction du C.I.B..

Une délégation C.F.D.T. a donc été reçue par la Direction du C.I.B. à ce sujet. Là, il n'y a pas eu un refus catégorique ! La Direction veut, avant tout, définir les critères de pénibilité pour qu'il y ait par la suite application dans certains secteurs. Cela devra être débattu à "un niveau supérieur", c'est-à-dire avec les délégués centraux, avant d'être redescendu dans chaque secteur. Pour le C.I.B., la CFDT a insisté pour que les bénéficiaires soient, en priorité, les fonderies, le département 51 (maçons, tuyauteurs, etc...), le département 53, les pompiers etc...

La C.F.D.T. continuera à informer à ce sujet...

LA CINQUIEME SEMAINE DE CONGES PAYES

Nous pouvons la prendre depuis le 1er mai. Elle peut être accolée aux congés d'ancienneté et découpée. Pour les travailleurs immigrés, certaines dispositions particulières existent, pour l'accollement aux congés principaux selon les nationalités. Pour tous, la cinquième semaine peut être prise, dès le 20 décembre de l'année qui précède.....

DECENTRALISATION

Au dernier C.E technique, la direction annonce l'arrêt total des Fonderies pour le milieu de l'année 83. Dans un premier temps, une chaîne de l'atelier des carters arrêtera fin 83. L'ébarbage subira les conséquences de ce départ quelque temps après. Quant aux mutations, la direction annonce, comme l'a déjà dit, qu'elle gardera, le plus "longtemps possible" les plus anciens (difficultés de réadaptation) et les plus jeunes (afin qu'ils obtiennent la garantie de salaires). Les mutés seront dirigés en direction des départements 14 et 49.

PROMOTION

La C.F.D.T. continue à demander l'annulation du critère d'arrêt maladie, pour obtenir les 5 points de progression de carrière. Quels sont les critères de polyvalence à venir: La direction répond toujours par la négative !

Pour les régleurs, la CFDT demande toujours le coefficient 230 pour tous. La direction passera - peut-être - quelques régleurs, ceux qui sont déjà à 220, mais il est exclu que tous passent. Pour ceux qui sont à 200, ils sont exclus. Ceux qui
./...

asseront seront avertis individuellement.

Le Maxi, pour tous ceux qui sont passés du P 1 au P 1 confirmé, la direction dit qu'elle appliquera les accords de Flins. Une liste a été établie au niveau du département 60, et les intéressés seront avertis.

POUR LA C.F.D.T., IL FAUT LE MAXI POUR TOUS et TOUT DE SUITE !

Des débrayages ont eu lieu, la semaine dernière, dans l'île, pour le déblocage des filières chez les contrôleurs et les réglers, comme l'ont fait les caristes des fonderies pour le maxi pour tous et tout de suite.

Toujours au dernier C E technique du 28 Avril, la direction a confirmé le déménagement des ateliers 50 60 et 50 70. Ces deux ateliers devront être réimplantés à Billancourt. L'atelier des grosses pièces (50-80) disparaîtra de Billancourt. Tout ceci doit se faire dans le cadre de la réimplantation des sections D.O.D.M. qui seront installées dans les surfaces actuellement utilisées par les fonderies, le 50. La CFDT restera vigilante quant à l'avenir de tout le personnel concerné.

La C.F.D.T. a posé et défendu de nombreuses autres revendications:

- Pont payé et non récupéré, pour le 21 mai,
- Augmentation des salaires,
- Formation professionnelle,
- Garantie des ressources,
- Réductions d'horaires,
- Retraite etc.....

 REFUS DE LA DIRECTION

Pour les congés sans solde, il y a eu 130 demandes aux fonderies, elles sont toutes acceptées.

Nous avons aussi posé la question du chauffage dans tous les ateliers. La direction fera le nécessaire auprès du service responsable.

Même si la C.F.D.T. arrive à obtenir certaines revendications individuelles ou collectives, le meilleur moyen d'obtenir le maximum, c'est d'être nombreux et organisés, afin d'agir tous ensemble.

CE MOYEN EXISTE: I L F A U T S E S Y N D I Q U E R A L A
C. F. D. T.

INFORMATION SUR LE CHEQUE VACANCES (C.F.D.T. MAGAZINE Mai 1982)

Le Gouvernement vient d'instituer, par ordonnance, le chèque-vacances.

Ce chèque servira à payer les dépenses de transports en commun, d'hébergement, de restaurant et de loisirs. Il ne sera pas destiné uniquement à l'utilisation dans les organismes de tourisme social.

Ces chèques-vacances seront réservés aux salariés payant un impôt inférieur à 1 000 F. Ces salariés ne pourront se procurer des chèques-vacances que par des versements mensuels obligatoirement répartis sur 8 mois au moins et représentant entre 2 et 10% du SMIC mensuel.

En complément, l'employeur versera une contribution comprise entre 20 et 80 % de la valeur du chèque. Le Comité d'Entreprise pourra également apporter sa contribution.

Après avoir réclamé depuis des années la mise en place du chèque-vacances, la C.F.D.T. avait demandé au Gouvernement que la plafond pour en bénéficier soit fixé à trois fois le SMIC. Le plafond institué est trop bas et pénalise les couples dont les deux conjoints travaillent.

Billancourt, le 6 Mai 1982.



91.a)

91

SECTION FONDERIES

ENCORE UNE NETTE PROGRESSION DE LA C.F.D.T. AUX FONDERIES

Comme d'habitude, notre syndicat vous donne les résultats des élections du C.E. qui viennent de se dérouler.

Nous ne mélangerons pas les résultats D.P. et C.E., comme l'a fait la C.G.T. pour que les travailleurs croient qu'elle a gagné des voix, alors qu'elle en a perdu.

Nous comparons donc les résultats des élections du C.E. 1980 et 82. Ne faussons pas les données !

La C.F.D.T. remercie les travailleurs des Fonderies qui, de plus en plus nombreux, ont voté pour leur syndicat C.F.D.T.

RESULTATS AU 1er COLLEGE (% sur les exprimés)

	Inscrits	Votants	Abst.	Blancs nuls	Exprimés	C.F.D.T.	C.G.T.	F.O.	C.F.T.C.	S.I.R.
1980	1.091	752	339 31,1%	26	726	124 17,1%	532 73,3%	32 4,4%	23 3,2%	15 2,1%
1982	596	494	132 22,1%	15	449	94 20,9%	301 67,0%	33 7,3%	14 -3,1%	7 1,6%
+ ou -	-495	-258	-207 - 9%	-11	-277	-30 +3,8%	-231 -6,3%	+ 1 +2,9%	- 9 -0,1%	-8 -0,5%

LES CHIFFRES SONT CLAIRS: + 3,8 % à la C.F.D.T.

- 6,3 % à la C.G.T.

ENCORE MIEUX : LES RESULTATS DU 2ème COLLEGE (% sur les exprimés)

	Inscrits	Votants	Abst.	Blancs nuls	Exprimés	C.F.D.T.	C.G.T.	F.O.	CGC	CFTC	SIR
1980	112	78	34 30,4%	1	77	12 15,6%	35 45,5%	26 33,8%		4 5,2%	0 0%
1982	61	53	8 13,1%	3	50	13 26%	12 24 %	14 28%	8 16%	3 6%	0 0%
+ ou -	-51	-25	-26 -17,3%	+2	-27	+1 +10,4%	-23 -21,5%	-	-	-1 +0,8%	0 0%

SOIT + 10,4 % pour la C.F.D.T. et - 21,5 % pour la C.G.T

UN NET SUCCES POUR NOTRE SYNDICAT DANS LES FONDERIES.

Il est, par contre, difficile de comparer pour FO et la CGC, ayant eu une liste commune avant et séparée cette année !

Ces résultats reflètent bien le niveau de progression dans tous les secteurs du CIB pour la C.F.D.T., pour les Fonderies un peu moindre pour le 1er Collège, mais très nettement supérieur au 2ème collège.

Ces résultats démontrent que de plus en plus nombreux sont les travailleurs qui veulent une autre forme de gestion au C.E., notamment celle proposée par la C.F.D.T. Nombreux sont ceux qui en ont assez de l'hégémonie et du sectarisme de la C.G.T. au CE. Nombreux sont ceux qui veulent un véritable changement dans l'entreprise à ce niveau là !

ELUS AU C.E. dans le SECTEUR FONDERIES



VARLET Guy 2ème COLLEGE
Sce 0952 Tel.: 43.14



PATFOORT Claude 1er Collège
AT 54.42 Tel.: 65.12

DANS LES FONDERIES

A la dernière réunion du département 60, après 4 brèves questions générales posées par la C.G.T., que les délégués n'ont ni argumentées, ni défendues, c'est la C.F.D.T. qui a pris l'affaire en main ! Voici un bref compte-rendu des questions essentielles:

L'ARRET DES ATELIERS

Pour les carters, l'arrêt des ateliers aura lieu aux congés 83, pas de reprise en septembre. La Direction se dit certaine de cette date.

Les culasses continueront après les vacances, mais la production diminuera très rapidement au fil des mois et la direction pense arrêter les culasses fin 83, au plus tard début 84, mais là, pas de date précise.

Au sujet de l'emploi, il faut savoir ce que l'on veut, la CFDT a toujours réclamé:

Maintien du potentiel humain à Billancourt, maintien des ressources.

Nous ne pouvons comprendre la C.G.T. qui demande maintien des Fonderies.....aux Fonderies, et, dans les secteurs professionnels "réclamer" la réimplantation des secteurs "Pro" rapidement, en sachant que cette réimplantation se fera justement à l'emplacement des Fonderies ! ENCORE LE DOUBLE LANGAGE ?

EMPLOI

Coincée entre les luttes menées par la C.F.D.T. sur le système intérimaire et les nouvelles lois concernant ceux-ci par le Gouvernement, la direction a trouvé un faux-semblant: Les Contrats déterminés. En effet, la direction a l'intention d'employer des travailleurs à contrat déterminé, pour en finir de liquider les Fonderies. Courant 83, ceux-ci seraient de 40 à 50 environ, afin de permettre de muter les "Renault". Si, pour un travailleur au chômage, la solution est meilleure (provisoirement!), cela ne changera rien au problème de l'emploi à Billancourt et, s'il y a du Boulot, ce travailleur doit aussi rester à la Régie!, d'autant plus qu'il manque 139 embauches au C.I.B. avec le contrat Solidarité.

Quand la C.F.D.T. dit: "C'est toujours mieux, pour ce travailleur", c'est parce que celui-ci aura la paye et les "avantages" Régie, le temps de son contrat, alors que l'intérimaire touchait légèrement plus que le SMIC, rien au niveau social, rien au CE, etc...

3) REDUCTION DU TEMPS DE TRAVAIL - RETRAITE 916)

La CFDT a demandé s'il y avait un projet de départ anticipé pour début 83 (pré-retraite, contrat solidarité, licenciement économique, etc...) de prévu. La direction nous a répondu que non ! Nous savons (chiffres direction), qu'aux Fonderies, 41 personnes ont 55 ans et plus et 28 personnes ont 54 ans dans les APR. Quant aux ETAM, ils sont 14 personnes, soit un total de 83. C'est pour cela aussi que nous avons demandé le départ à 55 ans pour les travailleurs des Fonderies.

La CFDT, le seul syndicat aux Fonderies à se battre pour l'application de "l'article 8" sur la réduction du temps de travail soit: la reconnaissance pour notre secteur comme travaux pénibles. D'un autre côté partir avant l'âge légal, avec les projets gouvernementaux qui vont diminuer les indemnités de pré-retraite, commence à en faire hésiter certains.

La direction refuse de discuter d'un calendrier allant rapidement vers les 35 H et nous renvoie à la Direction générale, comme pour "l'article 8" sur les travaux pénibles.

4) SALAIRES

Le coefficient 230 pour tous les réglers: la direction a répondu qu'il était réservé à ceux qui travaillent le mieux, qui sont plus disponibles et en fonction de la qualité du service rendu !

Nous savons qu'il y a, à l'heure actuelle, 8 réglers à 230. Il en reste 23 à 220 et 5 à 200, sans commentaires, les chiffres parlent d'eux-mêmes ! Que ceux qui ne sont pas à 230 réfléchissent à ce que la direction pense d'eux !

5) EXPRESSION DES TRAVAILLEURS

La CFDT a demandé comment se ferait la mise en route des "Conseils d'atelier". Déjà la direction nous annonce qu'il n'y aura pas de conseils d'atelier, mais, "Expression des travailleurs" se basant sur la "Loi AUROUX" du 4 juillet 1982! Nous avons demandé que les délégués DP des 1er et 2èmes Collèges, délégués HS, délégués syndicaux de chaque organisation soient réunis auparavant par la direction pour la mise en route de "l'expression des travailleurs", la réponse est en attente et la CFDT reviendra, quoiqu'il se passe, sur ce problème plus particulièrement, d'autant plus qu'un protocole est proposé par la direction à ce sujet !

Bien d'autres questions ont été défendues par notre Syndicat et, pour les détails, voyez nos militants ! Tous les travailleurs, en contact avec la CFDT, savent aussi que les "cas particuliers", nous nous en occupons personnellement et, bien sur, n'ont pas lieu d'être mentionnés sur des tracts !

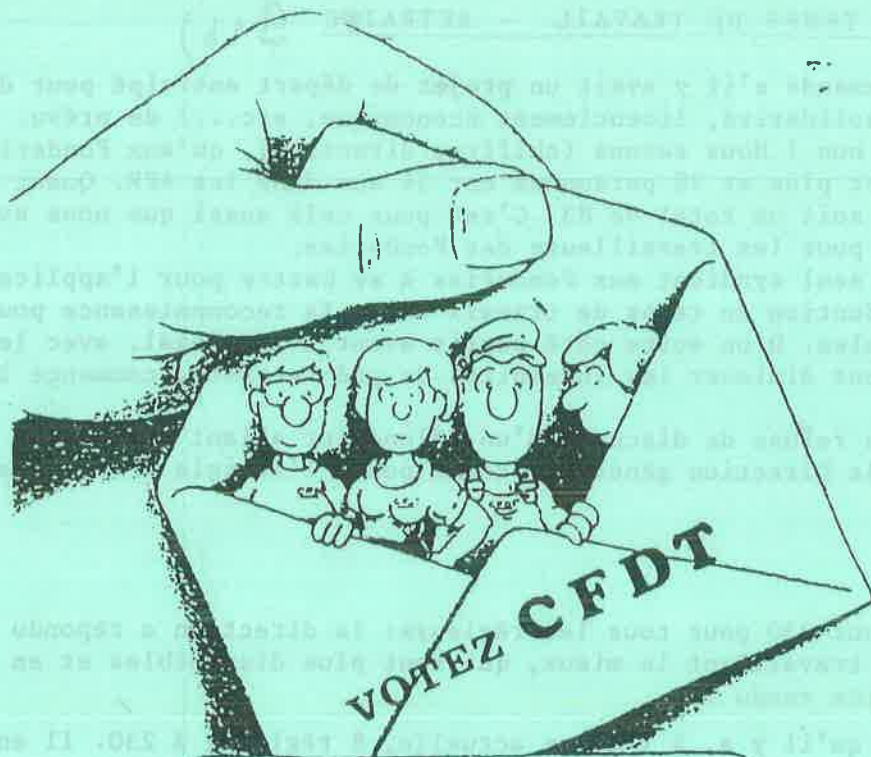
Que "les Orphelins" des fonderies se rassurent, ils ont la CFDT avec eux. Il y a du monde derrière les affichettes, quand celles-ci ne sont pas arrachées ou recouvertes. Aux fonderies, la direction n'a pas besoin de payer du "personnel" pour cela, d'autres organisations s'en occupent ! ILS ONT du temps pour ça !

De plus, la CFDT n'est pas venue pour tenter de faire des débrayages bidons sur les salaires, comme par hasard à la veille des élections. Le cinéma ne nous concerne pas ! Nous avons proposé, il y a plusieurs semaines, à toutes les organisations syndicales, un mouvement d'ensemble dans l'usine sur les salaires.

Aucune organisation n'a voulu bouger, chacune avec diverses excuses !

La C.F.D.T. continuera, dans le sens de l'unité, mais pour des mouvements efficaces, afin d'obtenir du positif !

Mais, au fait, en parlant de salaires: Qui défend plus les hauts salaires, en revendiquant les augmentations en pourcentage (ce qui donne 5,10,15 fois plus d'augmentation aux hauts salaires) ? Apparemment, même cette démarche ne paye pas ! (voir les résultats du 2ème collège) -



Prud'hommes

Elections le 8 décembre

ELECTIONS DES PRUD'HOMMES

LE 8 DECEMBRE 1982

aura lieu l'élection des prud'hommes. Dans le secteur Fonderies, la majorité du personnel devra aller voter dans l'école située avenue Pierre Grenier.

Il faut la carte d'électeur prud'homme que chacun doit avoir reçu à son domicile ainsi qu'un papier justifiant son identité.

IL FAUT ALLER VOTER C.F.D.T.

En 1979, pour le conseil de Boulogne, notre syndicat obtenait 21,3 %.

IL FAUT FAIRE MIEUX CETTE ANNEE, L'ENJEU EST CONSIDERABLE :

SOYEZ FORTS : VOTEZ C. F. D. T.

ECHOS DES FONDERIES

Lors de la dernière réunion des délégués avec la direction du département 60, plusieurs questions ont été posées par la C.F.D.T. Voici, ci-après, un condensé de la réunion, encore, qu'après le dernier tract de la C.F.D.T. "FONDERIES", il n'y ait pas eu grande évolution !

▶ SALAIRES

→ - Passage des régleurs à 230: Pour la Direction, il est exclu que tous passent à ce coefficient. Néanmoins, tout en disant qu'il faut qu'une certaine ancienneté soit nécessaire, il y aurait des possibilités de passage pour quelques uns !

Si cela débouche, la C.F.D.T. s'en félicite car, à chaque réunion, nous avons réclamé cette revendication naturelle, puisqu'elle est le résultat d'un accord entre la direction et les syndicats. Nous continuerons à réclamer à ce niveau.

→ - Pour 1983, la direction dit "accorder" 1,5 % d'augmentation lié à la compétitivité. Pour la Direction du département 60, la compétitivité au niveau du groupe, ce n'est pas précis ! La Direction du Département verrait très bien la compétitivité au niveau de chaque secteur, en fonction de la production: quantité, nombre de pièces bonnes !

La C.F.D.T. a exprimé son désaccord le plus complet face à cette politique. En effet, lier salaire et compétitivité, c'est revenir au salaire au rendement, voire à la pièce. NOUS NE POUVONS ACCEPTER CELA !

Par ailleurs, les travailleurs ne sont pas partie prenante du Travail et de son organisation, ils n'ont pas à en faire les frais !

Si le P.D.G. annonce un bilan, soit-disant négatif, ce sont donc les hauts cadres, dirigeants de l'entreprise, qui en sont responsables. Nous n'avons pas à payer pour eux une mauvaise gestion de l'entreprise !

→ PROGRESSION de CARRIERE : Il reste encore 12 travailleurs des Fonderies qui n'ont pas eu leurs 5 points de progression de carrière. Parmi eux, 6 les auront prochainement.

▶ CONDITIONS DE TRAVAIL

→ TRAVAUX PENIBLES

La C.F.D.T. a insisté, une fois de plus, pour que les Fonderies soient reconnues comme travaux pénibles et que les travailleurs concernés puissent bénéficier des "avantages" en découlant: Réduction du Temps de Travail (art. 8), retraite à 55 ans, etc....

La direction refuse catégoriquement et dit que c'est à nous de la faire reconnaître. Nous ne voyons pas comment cela peut être fait, si la direction de l'entreprise nie cette pénibilité ! Si certains, qui ont un travail de bureau dans la hiérarchie du dept 60 et n'ont connu que cela, ils voient les autres à la production et ne veulent pas comprendre les difficultés. Par contre, d'autres, avant de "monter" ont été à l'atelier, malheureusement, ceux-là ont la mémoire un peu courte ! Eux, pourtant, savent que le travail en Fonderies est pénible !

EXPRESSION des TRAVAILLEURS

A ce sujet, suite à une question C.F.D.T., qui demande la mise en route de la loi AUROUX dans notre secteur, la direction nous renvoie à la direction générale (le protocole d'accord n'est toujours pas signé), tout en disant cependant que, pour le secteur Fonderies, elle ne voyait pas les possibilités d'application, à cause du départ des ateliers Fonderies. A la C.F.D.T., justement, nous pensons que parce que les Fonderies vont arrêter, que les travailleurs ont beaucoup de choses à dire et, cela, sans intermédiaire: sur les mutations, les garanties de ressources, les conditions de travail...

EMPLOIS

CONTRAT A DUREE DETERMINEE

Après la question posée par la C.F.D.T. à ce sujet en novembre dernier, nous poursuivons l'affaire et la direction a été amenée à nous donner des précisions: les premiers travailleurs "embauchés" avec un contrat à durée déterminée ont débuté ces jours-ci, ils sont environ une dizaine.

CONGES

Les congés 83 auront bien lieu au mois d'août pour l'ensemble des Fonderies, contrairement à certains bruits qui couraient, notamment aux Carters !

FORMATION

Bien que le besoin en formation soit primordial pour la majorité des travailleurs ainsi que l'aspiration à une meilleure qualification, la direction se refuse à mettre en place une véritable politique de formation qui prenne en compte les besoins et les désirs des travailleurs. Au niveau du département, le prétexte invoqué est l'absence de motivation des travailleurs. Ces propos sont inacceptables, d'autant plus que la responsabilité de la direction est importante.

Depuis de nombreuses années, aucune politique de formation n'a été entreprise. L'alphabetisation et l'I.L.F. n'intéressent pas la direction.

Pour la C.F.D.T., cette politique, néfaste à l'intérêt des travailleurs, est à combattre en permanence.

Le besoin en formation est d'autant plus pressant aux Fonderies pour que l'on puisse se "recycler" valablement. Le départ des Fonderies a été voulu par la seule direction; les travailleurs n'ont à en subir aucune conséquences: formation, salaires, emploi, etc....

SALAIRES, EMPLOIS, CONDITIONS de TRAVAIL etc....

LA C.F.D.T. EST TOUJOURS LA !

MEME SI DE NOMBREUX CAMARADES SONT PARTIS DES FONDERIES, IL FAUT CONTINUER A LUTTER, NOUS NE DEMANDONS QUE NOTRE DU !

SYNDIQUEZ-VOUS A LA C.F.D.T.

* * * *



FONDERIES



resultats des elections aux FONDERIES:

Comme à chaque élection, la C.F.D.T. vous donne les résultats dans notre secteur:

RESULTATS 1er COLLEGE (% sur exprimés)

	Inscrits	Votants	Absent.	Blancs et nuls	Exprimés	C.F.D.T.	C.G.T.	F.O.	C.F.T.C.	S.I.R.
1982	839	640	199 23,7%	15	625	151 24,2%	398 63,7%	42 6,7%	15 2,4%	19 3,0%
1983	424	330	94	11	319	62 19,4%	219 68,7%	19 6,0%	11 3,4%	8 2,5%
+ ou -	- 415	-310	-105 22,2%	- 4	-306	-89 - 4,8%	-179 + 5,0%	-23 - 0,7%	- 4 +1,0%	-11 -0,5%

RESULTATS 2ème COLLEGE (% sur exprimés)

	Inscrits	Votants	Absent	Blancs et nuls	Exprimés	C.F.D.T.	C.G.C.	C.G.T.	F.O.	CFTC	S.I.R.
1982	84	72	12 14,3%	1	71	25 35,2%	11 15,5%	16 22,5%	14 19,7%	5 7,0%	0 0
1983	53	42	11 20,6%	2	40	4 10 %	13 32,5%	9 22,5%	11 27,5%	3 7,5%	0 0
+_ou	-31	-30	- 1	+1	-31	-21 -25,2%	+ 2 +17,0%	-7 -0 %	-3 +7,8%	-2 +0,5%	0

Et oui, la C.F.D.T. a perdu des voix aux Fonderies ! Une fois n'est pas coutume !

Nous ne cherchons pas d'excuse comme sur les mutations, abstentions, progression de ceux plus à droite, etc...

Cela signifie, peut-être, que le personnel n'a pas perçu suffisamment une volonté claire et une ligne directrice dans l'action syndicale, de la part de nos militants, de notre organisation. Mais nous comptons bien que ce recul ne reste qu'un accident de parcours.

LISTE DES DELEGUES DU SECTEUR FONDERIES ou POUVANT INTERVENIR AUX FONDERIES :

◆ BOURCIER Pierre	At. 60-12	Tel. 51-34	DP 1er Col. + C H S
◆ PATFOORT Claude	54-42	65-12	CE 1er Col. + D S
◆ VARLET Guy	Sce 0952	43-14	CE 2ème Col. + DP 2ème Col.
◆ PAPA VOINE André	Sce 0952	43-14	DP 2ème Col.
◆ GOMES Antonio	At. 51-73	63-08	DS

Tous ces camarades sont en "normale", ils repondront à l'appel de chacun. ./...

la situation aux fonderies:

RETRAITE et TRAVAUX PENIBLES

Au niveau de "l'article 8", la direction se cantonne sans sa position de refus de reconnaître les Fonderies comme travaux pénibles, ce qui permettrait une réduction d'horaire supplémentaire, ainsi que l'avancée de l'âge de la retraite à 55 ans. Quant à un éventuel départ en retraite à 55 ans pour les Fonderies, la direction nous renvoie au niveau des délégués centraux, tout en disant qu'elle appuie cette revendication.

SALAIRES

Application de l'accord signé dernièrement par les syndicats (sauf la C..G.C.). Le sens de cet accord va vers ce qu'a toujours réclamé, seule, la C.F.D.T.: augmentations uniformes et priorité pour les bas salaires.

UNE FOIS DE PLUS, LA PREUVE EST FAITE QUE LA LUTTE PAYE !

En effet, sans la grève menée par la C.F.D.T. à Flins, celle à Billancourt des peintres, puis celle de la sellerie, qu'aurions-nous eu ? 7 % seulement et peut-être 1,5 % lié à la productivité, c'était inconcevable !

☆ Pour les régleurs: 2 sont passés à 230, 2 à 220. Il y en aura d'autres (très peu) par la suite. Le critère de passage reste le même que celui que nous avons expliqué dans un récent tract CFDT, soit, brièvement, à la tête du client !

☆ La prime d'équipe: Pour certains cela va faire bientôt un an qu'ils l'ont "en garantie", grâce à la lutte des travailleurs, entre autres celles du dept 14 et du 54-42. Nous rappelons que cette prime, au bout d'un an, diminue d'autant que le salaire augmente.

REDUCTION DU TEMPS DE TRAVAIL

La C.F.D.T. a demandé que nous ayons 2 ponts payés pour 1983. Au niveau des Fonderies, la direction serait d'accord pour 2 ponts cette année MAIS RECUPERES, à condition qu'il y ait accord avec les syndicats. Aux travailleurs de faire connaître leur avis à nos militants à ce sujet !

Rien pour une réduction hebdomadaire cette année !

EXPRESSION DES TRAVAILLEURS

La CFDT a demandé l'application de la loi AUROUX pour les Fonderies. Enfin, la direction va s'en occuper dès le premier trimestre, soit maintenant. Comme le dit la loi, 2% des travailleurs doivent participer, soit 6 personnes ! La direction ne voyait, auparavant pas l'utilité de la loi AUROUX aux Fonderies puisque le secteur va disparaître. Maintenant, elle dit que le dialogue ouvriers - Maîtrise est permanent (sic!). Pour nous, cela n'est pas évident et, apparemment, jusqu'à maintenant, peu efficace ! Tout est-il vraiment écouté, pris en compte, solutionné ?

EMPLOI - FORMATION

☆ Les dates d'arrêt des ateliers n'ont pas changé: Congés 83 pour les carters, fin 83 pour les culasses.

☆ CONTRAT à DUREE DETERMINEE: Ils sont, à l'heure actuelle, 14 travailleurs à contrat à durée déterminée aux Fonderies:

10 à 6 mois - 4 renouvelables

(5 sont à G7, 1 au Moulage, 5 au Noyautage, 2 aux Noyaux Alu)

Pour eux, nous les informons du texte de l'accord RENAULT les concernant:

ARTICLE 27

La R.N.U.R. s'engage à ne recourir à cette forme de recrutement (stagiaires exclus) qu'après avoir recherché l'emploi de tous autres moyens permis par sa situation du moment.

Lorsqu'il sera fait appel à ce type de contrat, les modalités en seront fixées conformément à l'ordonnance n°82-130 du 5 février 1982.

Le temps passé au titre de ces contrats sera pris en considération pour le calcul de l'ancienneté "avantages Régie".

Il est convenu que la direction donnera sur cette question toutes les informations nécessaires aux membres des Comités d'Etablissements intéressés.

Pour l'ordonnance n° 82-130 du 5.02.82, nous la fournirons à ceux qui nous en feront la demande. Nous leur disons aussi qu'ils ont un droit essentiel à tout ouvrier, quel que soit son statut:

CELUI DE SE SYNDIQUER !

☆ Pour la formation, la direction ne daigne même pas faire un plan de formation au dept 60 cette année. Les travailleurs ont, non seulement à subir les mutations par la faute de la direction qui "liquide" les Fonderies, mais n'auront même pas une "chance" pour un bon nombre d'essayer de sortir de leur condition d'O S subie depuis plusieurs années. Mais où passe l'argent de la Régie ? Ce n'est sûrement pas nos salaires qui mangent tout ! Une fois de plus, la direction oublie l'importance de la formation; pourtant, les conflits de Flins et de Billancourt ont aussi pour origine la qualification des travailleurs.

Bien d'autres problèmes ont été défendus par la C.F.D.T. pour le secteur lors de la dernière réunion du département, notamment au sujet des douches, du chauffage central dans les ateliers, etc...

UNE FOIS DE PLUS, NOUS DISONS, NOTRE NOMBRE, NOTRE UNITE
FONT NOTRE FORCE, C'EST POURQUOI IL FAUT

S E S Y N D I Q U E R A L A C . F . D . T .





SECTION FONDERIES



LA SOUPE EST BONNE "CAMARADES" ?

Il y a tout juste deux ans, le P "C" F écrivait que MITTERAND, le P S étaient "plus à droite que GISCARD". Ils n'ont pas écrit que ça, et à "gauche" tout était attaqué: journaux, syndicats, partis, etc... Manque de chance pour eux et leur politique d'alors, la gauche pouvait parvenir au "pouvoir" et, une fois de plus, après un virage à 180°, ils se rallient... et vont à la soupe (4 ministres, etc...) et la trouvent finalement bonne !

AUJOURD'HUI

La gauche, donc le P "C" F, est au pouvoir et des élections politiques vont avoir lieu. Qui le P "C" attaque-t-il: la droite ? Un peu, bien sûr, pour la forme ! Et puis, aussi, de temps en temps, les patrons. Mais, finalement, qui est le plus visé ? La C.F.D.T. Est-ce un hasard ? A quoi cela sert-il ? - La division - Mais qu'y a-t-il à gagner d'être divisé dans ces élections ?

La C.F.D.T., en tant que syndicat, ne présente pas de candidat.
Nous ne rognerons pas au P "C" le peu de voix qui lui reste !

CHEZ RENAULT

Au niveau de l'usine, c'est pareil, la C.F.D.T. est la cible, particulièrement où la C.F.D.T. mène les C.E., comme au Siège.

Le P "C" F ment sur des élections de C.E. ayant lieu ailleurs que chez Renault (comme aux Laminoirs de Strasbourg !). Allons-nous perdre du temps à répondre, en permanence, à la calomnie, aux mensonges au niveau de l'usine, alors que des problèmes importants pour les ouvriers sont soulevés: salaires, droits nouveaux, qualification etc.. Cela n'en vaut pas le coup ! Encore que nous attendons toujours une réponse de la Section Renault du P "C" à notre lettre de mise au point au sujet des mensonges qu'ils ont diffusé pendant les grèves de l'île. LEUR SILENCE A VALEUR DE REPONSE !

AUX FONDERIES

Le dernier tract du P "C" F, aux Fonderies, mérite, néanmoins, une petite mise au point. Sans vouloir ouvrir une polémique, mettre les choses au point, de temps en temps n'est pas inutile.

LES SALAIRES

Notre Syndicat, comme tous les autres (sauf la C.G.C.) a signé "l'accord salarial 83". Nous avons appuyé, par notre signature, le sens des augmentations uniformes, et notre signature vaut largement celles des autres syndicats, notamment la C.G.T. qui défend les augmentations en pourcentage, soit:

PLUS d'AUGMENTATION POUR CEUX QUI GAGNENT PLUS,
MOINS POUR CEUX QUI GAGNENT DEJA MOINS !

L'EMPLOI

Nous avons tous bien écouté, et certains ont cru les discours de la C.G.T. pour le maintien des Fonderies actuelles. Sans revenir trop loin dans le temps (ex.: les forges B.B., etc...), mais rien que durant la dernière décennie, nous avons vu des leaders C.G.T. nous faire de grands discours aux vilebrequins: "Les vilebrequins resteront"... aux chemises: "Les chemises resteront"... arbres à canne, segments, collecteurs, etc.. MEME DISCOURS MEME RESULTAT ! Nous avons même vu de temps en temps, c'est vrai aussi, le P "C" F faire son spectacle, par exemple, certain camarade "P.C.G.T." suivi de sa clique de permanents P "C", se ballader avec des planches pour "défendre" L 20 (que les ouvriers suivaient... du regard, sourire aux lèvres !). Très efficace ! Où est L 20 maintenant ? Où sont ces militants, soit disant communistes, de l'époque ? Pas aux Fonderies en train de faire de la résistance, en tout cas !

LA POLITIQUE ACTUELLE

La politique industrielle actuelle, par qui est-elle menée ? Qui nomme la direction ? Cette direction, si elle a des positions et prend des mesures réactionnaires, qui peut l'en empêcher en premier lieu ? Qui peut changer cette direction pour appliquer de véritables changements sociaux ? C'est le Gouvernement. Pour l'instant, nous n'avons pas encore le pouvoir d'élire nos dirigeants d'entreprise ! Encore moins, qu'ils suivent nos directives économiques, sociales, politiques etc...

Ce Gouvernement, le P "C" en fait parti, mais il accepte "en haut" et critique "en bas" (où est l'honnêteté de ce parti ?).

"P.C.G.T."

Nous mélangeons parfois P "C" et CGT, mais nous y sommes obligés, car, chez Renault, il n'y a pas de différence, l'un utilise l'autre et vice versa, avec les mêmes personnes et, souvent, avec l'aide d'organismes ouvriers (C.E., etc...). Parfois, un ou deux permanents P "C" passent aux Fonderies: remises de cartes, tombola, etc..., le racollage habituel - Mais, comment ces "militants" peuvent-ils pénétrer dans l'usine, les ateliers, avec comme seul boulot: Faire de la politique! Alors que certains éléments de la CGT se plaignent que l'on entre chez Renault "comme dans un moulin" - Par qui sont-ils payés ? Nous espérons que ce n'est pas comme "animateurs culturels", par des organisations dépendant de notre argent.

POUR QUI TRAVAILLE LE P.C. FINALEMENT

C'est une question que chacun doit se poser. Nous avons déjà constaté:

- . Le double langage au Gouvernement, à l'usine,
- . Ses attaques permanentes contre tous ceux qui, à gauche, ne pensent pas comme eux,
- . Son appui politique à la dictature Russe (Pologne, Afghanistan, etc..)
- . L'emploi permanent du mensonge, de la calomnie, de la délation (la période de répression physique est passée....).

Il y aurait bien d'autres exemples.

A qui celà rapporte-t-il d'avoir cette sorte d'organisation dans le mouvement ouvrier ? Pas aux ouvriers en tout cas et nombreux sont ceux qui s'en sont rendus compte au moment de voter politiquement le changement en mai 81, avec juste raison !

QUE FAIRE

La C.F.D.T. a des préoccupations plus importante que celle de répondre sans cesse. Mais, comme nous l'avons écrit au début de ce tract, il faut de temps en temps mettre les choses au point! Le P "C" F n'a surement que ça à faire, de s'occuper de ce que fait, ou non, la CFDT... Nous pourrions répondre à chaque fois (et même écrire un livre!). Nous préférons, pour l'instant, nous arrêter là!

Oui, des problèmes importants se posent aux Fonderies:

- Salaires
- Mutations
- Garantie de ressources
- Retraites à 55 ans
- Emploi
- etc...

Pour mobiliser nos militants, nous préfererions voir la CGT et le P "C" écrire des tracts en nous proposant des démarches et actions unitaires (comme l'a souvent fait la CFDT en vain, puisque refus de la CGT) sur ces problèmes. Ce qui ne nous empêcherait pas de passer par dessus nos divergences (si possible) !

C'EST CE QUE VEULENT LES TRAVAILLEURS - C'EST CE QUE VEUT LA C.F.D.T. !

L'UNITE, POUR ETRE EFFICACE ET FAIRE ABOUTIR NOS REVENDICATIONS -

ASSEZ de la DIVISION du P "C" F !

INFORMATION C.F.D.T. - Comme nous l'avons écrit dans un précédent tract, il y aura un bureau de la C.A.T. aux Fonderies, pour prendre les billets de voyage avec réduction (acquis des luttes de Fiins!) pour les français et immigrés. Ce bureau est à E-19 (salle CHS Fonderies) bureau 191. Les jours de permanence sont: LUNDI et JEUDI de 13 à 18 heures - Tel.intérieur: 50-73



SECTION FONDERIES

LA RETRAITE :

Depuis plusieurs années la CFDT milite pour que les travailleurs des Fonderies puissent partir en retraite dès l'âge de 55 ans, que les Fonderies soient reconnues comme Travaux pénibles.

Ce problème devient urgent et primordial car :

- Les activités du Dept 60 devraient cesser complètement cette année;
- Il reste encore de nombreux travailleurs agés de 55 ans et plus (environ 27 à 28 %, chiffre décembre 82) dans le secteur (dept 60 - 54 42 etc...);
- Ceux-ci auront des difficultés de reclassement.

DU NOUVEAU :

C'est dans ce sens que la C.F.D.T. a fait une nouvelle démarche auprès de la Direction Générale du C.I.B., courant février, afin que la Direction fasse le nécessaire auprès des pouvoirs publics pour obtenir un départ à 55 ans aux Fonderies.

Au cours de cet entretien, nous avons développé les arguments que nous écrivions déjà dans de précédents tracts.

Dernièrement nous avons repris contact avec la Direction du CIB pour avoir une réponse. La Direction nous a fait savoir qu'elle n'était pas hostile à une telle mesure et que, finalement, elle envisage de faire les démarches nécessaires auprès des pouvoirs publics.

publics concernés pour essayer d'obtenir un départ, cette année, pour les travailleurs âgés de 55 ans et plus dans les Fonderies (dept 60), ainsi que le demande la C.F.D.T.

* Nous pensons qu'une solution peut être trouvée,

- ➔ Vu sur la situation du secteur Fonderies,
- ➔ Vu les possibilités de départ à 60 ans au niveau national. Chez Renault, on peut faire un transfert des accords qui existaient précédemment entre 60 et 65 ans.

C'EST POSSIBLE :

Bien sûr, cela ne dépend pas exclusivement de la Régie, mais aussi d'autres organismes (Sécurité Sociale, Caisses de retraite, etc...).

Nous espérons que, jeudi, à la réunion du dept 60, nous aurons confirmation des propos que la direction du CIB nous a tenus, avec plus de détails sur le personnel concerné etc...

La C.F.D.T. continuera à agir et informer les travailleurs sur la suite des événements au sujet de la retraite à 55 ans, en espérant que ce sera du positif.

Nous pensons avoir bien fait de ne pas baisser les bras devant les situations difficiles que crée le départ des Fonderies (mutations, garanties de salaires, formation, etc...).

APPUYEZ LA  : ADHEREZ! Billancourt le 22-3-83.



SECTION FONDERIES

Le 22 Avril 1983.

LA RETRAÎTE :

Devant l'incertitude et parfois l'impatience de nombreux travailleurs des Fonderies au sujet d'un éventuel départ à 55 ans en retraite, notre syndicat C.F.D.T. a "RELANCE" la Direction Générale du C.I.B. pour savoir où l'on en était.

La Direction confirme qu'elle a fait une demande officielle de F.N.E. (Fonds National de l'Emploi) auprès des pouvoirs publics concernés. Au prochain C.E. Technique, nous pourrons être fixés sur le résultat de cette démarche.

A l'issue de cette réunion, nous ferons une information.

De nombreuses propositions sont faites par les travailleurs des Fonderies, sur les critères à retenir, afin qu'il y ait le moins d'injustice possible !

- Y aura-t-il un rapport entre l'âge et le coefficient ?
- Sera-t-il tenu compte du temps passé aux Fonderies ? Lequel (10, 15, 20 ans.....)?
- Pour ceux qui ont été mutés dernièrement, y aura-t-il possibilité de partir en fonction du temps qu'ils ont passé aux Fonderies ?

./...

- Et, pour ceux qui sont encore aux Fonderies et qui y ont passé ce temps (qui reste à définir), ils seront mutés, au plus tard, en fin de cette année.

Quand ils auront atteint l'âge de la retraite, pourront-ils partir ?

- Ceux qui sont touchés directement par le départ du département 60 auront-ils le droit de bénéficier d'un éventuel départ en retraite avant l'âge légal ? Comme les 54 42, Labo, Manutention, etc....

- Avec quelles indemnités de départ ?

- Il y a d'autres points de détail. Nous appelons les travailleurs à continuer la discussion ENTRE TOUS et AVEC LES MILITANTS C.F.D.T.

Nous ferons part de ces remarques à la Direction, lors du prochain C.E.

La C.F.D.T. tient à faire remarquer que cette situation n'existerait pas si, comme nous le demandons depuis longtemps, les Fonderies étaient reconnues, officiellement, comme TRAVAUX PENIBLES. Donc d'avoir la retraite PLEINE et ENTIERE à 55 ANS !

S O U T E N E Z L A C . F . D . T .

A D H E R E Z A L A C . F . D . T .

cfdt

98

cfdt**FONDERIES****LA RETRAITE**

Au dernier Comité d'Etablissement du mercredi 27 avril 1983, la direction a confirmé sa demande auprès des pouvoirs publics, pour un départ à la retraite à 55 ans concernant les travailleurs des FONDERIES.

Un dossier est en cours d'élaboration. Ce premier contact avec les pouvoirs publics laisse la porte ouverte à l'éventualité d'un contrat type F.N.E. SANS QUE, POUR AUTANT, LA REPONSE SOIT DEFINITIVEMENT TRANCHEE.

QUELQUE PRECISIONS APORTEES PAR LA DIRECTION :

- Cette demande concerne, uniquement, le département 60,
- La direction a effectivement demandé un départ à 55 ans (alors que le F.N.E., quand il est accepté, c'est à l'âge de 56 ans et 2 mois),
- La direction remontera dans le temps, pour ceux déjà mutés, s'il y a accord (peut-être jusqu'à 2 ans),
- L'âge devrait suffir (sans barrage au coefficient).

./...

Voilà donc l'essentiel des propos de la direction

RIEN N'EST SUR

Il est indispensable que les travailleurs des Fonderies soient informés et conscients des problèmes. La C.F.D.T. a demandé que les organisations syndicales soient mises au courant du processus.

Cependant, la direction fait ce qu'il faut pour qu'il y ait un accord avec les pouvoirs publics, mais elle tient à rester prudente, car, effectivement, RIEN N'EST SUR. La direction compte avoir une réponse avant le départ en congés.

ADHEREZ A LA



Billancourt le 28.4.83.

FONDERIES

Suite à diverses réunions, votre syndicat C.F.D.T. vous informe, comme d'habitude, sur les sujets les "plus importants".

RETRAITE →

La direction a déposé le dossier pour une demande de départ en retraite, pour les Fonderies, à l'âge de 55 ans, auprès des pouvoirs publics (pour un plan FNE) courant mai.

Nous avons déjà informé les travailleurs des Fonderies sur les critères de départ.

Le dossier a été déposé, le 16 mai 1983, finalement !

La réponse arrivera fin juin, début juillet !

Une chose est sûre: les caristes et le 54 ne sont pas concernés par cette demande (bien que ceux-ci devraient l'être, comme le réclamait la CFDT). Contrairement à certains (faux) bruits qui "bouraient", les contrôleurs sont concernés et, en cas d'accord, ceux qui auront les critères arrêtés pourront partir.

Donc, en attendant cette réponse des Pouvoirs Publics, PATIENCE !

Les départs devraient se faire vers la fin de l'année.

SECURITE - CONDITIONS de TRAVAIL →

Plusieurs questions ont été posées par la C.F.D.T. La direction, dernièrement, en a réglé certaines, mais "il en reste" ! Notamment, le problème des bennes du 49, à l'entrée de l'alu, celui des bennes le long du bâtiment G 7, de la cour "parc à ferraille", pour n'en citer que quelques uns, et aussi, surtout les vêtements de travail, etc... La sécurité est également un des problèmes les plus importants aux Fonderies.

Votre syndicat CFDT remonte les questions, en réunion et aussi tous les jours, pour tenter de résoudre ces problèmes.

Nous avons aussi maintenu une des revendications principales des travailleurs des Fonderies:

"RECONNAISSANCE DES FONDERIES COMME TRAVAUX PENIBLES".

La réponse est non seulement négative, mais, de plus, la direction n'a aucunement l'intention de faire la moindre démarche dans ce sens, comme le réclame la CFDT depuis de nombreuses années.

SALAIRES →

La direction ne donne pas plus que prévu depuis le début de l'année.

Nous demandons toujours des augmentations uniformes, bien que tous les autres syndicats soient pour des augmentations en pourcentage, c'est-à-dire PLUS POUR LES MIEUX PAYES et MOINS pour les MOINS PAYES ! La direction se sent donc assez forte, avec cette aide directe pour refuser la revendication de la CFDT et des travailleurs :

AUGMENTATION UNIFORME POUR TOUS !

GARANTIE des RESSOURCES: Nous demandons, depuis toujours, l'incorporation de toutes les primes dans la base 39 HEURES

C'EST UNE VERITABLE GARANTIE DE RESSOURCES !

LES REGLEURS: La direction dit que, presque tous, sont passés au coefficient 230.

La CFDT demande qu'ils y soient TOUS, notamment dans le secteur Alu. Certains d'entre eux qui ont vu leur charge de travail augmenter n'ont pas obtenu pour autant le coef.230 comme ils le méritent.

LES PONTS

Comme la direction du département 60 avait dit qu'il pouvait y avoir arrangement pour des ponts susceptibles d'être pris aux Fonderies courant 83, la C.F.D.T. a demandé qu'une consultation soit faite auprès de TOUS les TRAVAILLEURS des FONDERIES pour savoir s'ils sont d'accord avec le programme IMPOSE par la direction générale. La direction du département 60 refuse et se retranche derrière la position de la direction générale ! Nous voyons là, une fois de plus, comment est "pratiqué la démocratie" chez Renault, Usine Nationalisée !

DEPART DES FONDERIES

CARTERS Il avait été annoncé, il y a plusieurs mois, que les carters seraient arrêtés aux congés 83.

Dans plusieurs réunions, la direction prévoit maintenant que cet arrêt serait reporté jusqu'à décembre (environ). Dans ce cas, les carters ne tourneraient pas à 100 %, mais en alternance: un jour les noyaux, l'autre la coulée.

Ceci est encore une hypothèse. La CFDT vous confirmera la décision prise lorsque la direction adoptera une position officielle et définitive.

ALUMINIUM Dans le cadre décidé par la direction pour l'arrêt de cette fabrication, deux coquilleuses cesseront leur activité fin juillet, de même qu'une machine à noyaux "va et vient".

Bien sûr, certains vont dire qu'on annonce les départs et c'est tout ! Mais ceux là, c'est-à-dire la C.G.T., vont bien sûr empêcher les carters et l'alu de partir, comme ils l'ont fait pour tous les autres ateliers des fonderies. Ils le diront, mais sans résultat.....

CONTRATS DETERMINES

Ils sont, à l'heure actuelle 43, mais 10 d'entre eux finissent leur contrat en ce moment. Comme l'avait expliqué la CFDT, par des lois nouvelles et la poussée des luttes, la direction de dept 60 ne pouvait plus se servir du système intérimaire pour décentraliser, mais elle a trouvé "le biais légal" par le système des contrats déterminés.

Comme nous l'avons dit et écrit, il faut continuer la lutte menée par les intérimaires, car avec un contrat ou un autre, c'est toujours l'ouvrier qui "trinque" et, plus particulièrement les jeunes pour l'instant. Même s'ils ne peuvent rester aux fonderies, ceux-ci doivent être embauchés Régie, s'ils le désirent !

Comme le protocole d'accord le précise, sur la nouvelle loi "d'expression des travailleurs", les militants CFDT ont assisté à la réunions DCPRS, pour voir où on en était. Déjà 2 réunions ont eu lieu, une aux noyaux carters, une aux noyaux alu. La CFDT pense que le dept 60 est parti en retard et que, même si la situation des Fonderies est "précaire", il faut aller de l'avant et continuer les réunions.

Nous avons soulevé le problème des contrôleurs, qu'ils soient de l'alu ou des carters. En permanence, ils se sentent rejetés de toutes les situations et décisions. Un jour on leur dit, "vous êtes contrôle", puis un autre, "vous êtes fonderies". La CFDT sait que les contrôleurs sont Fonderies à part entière et en a informé la direction. Celle-ci a admis pour ses contrôleurs qu'ils doivent:

- 1°) participer au groupe d'atelier où ils travaillent,
- 2°) qu'il sera organiser des réunions spécifiques pour les contrôleurs.

En réponse à l'une de nos demandes, la direction dit ne pouvoir faire un planning des réunions, puisqu'elle est placée devant l'incertitude de l'avenir des ateliers.

La CFDT, elle, a demandé que soient mises en route les réunions "d'expression des travailleurs", au niveau de la maîtrise. La direction le fera par la suite, ne trouvant pas cela gênant, puisque, pour elle, le débat est permanent (sic!). Nous rappelons que déjà la direction du dept 60 ne trouvait pas nécessaire ces réunions aux Fonderies, elle a bien été obligée d'y venir.

La discussion n'a pas toujours été très claire. Nous avons en permanence "le discours de récitation du représentant CGT" qui n'avait rien à voir, comme souvent, avec la discussion prévue. Nous nous demandions parfois, lors de cette réunion, qui représentait le patron: la CGT ou la direction ?

Billancourt le 1-6-83

LA RETRAITE :

100

LE DOSSIER

Suite à plusieurs réunions (DP,CE,etc...) nous sommes maintenant en mesure de fournir plus de précisions sur la demande de départ à 55ans au département 60 formulée par la direction auprès des pouvoirs publics.

La direction a établi un dossier qu'elle a remis aux autorités compétentes; plus exactement il s'agit d'un "pré-dossier" contenant: les motifs de la demande, l'âge, la qualification la nationalité des travailleurs éventuellement concernés.

Après avis des pouvoirs publics ce document reviendra au CE qui donnera son avis.

5442 et Carristes.

A diverses reprises nous avons expliqué les raisons pour lesquelles nous estimons voir l'entretien et les carristes bénéficier de cette mesure. Mais la direction explique que le motif "difficulté de reclassement" ne peut être retenu pour ces deux catégories professionnelles, et que maintenir ces corps de métier risque de faire capoter l'ensemble du projet.

Cependant la direction a déclaré au CE "les cas difficiles pourront être résolus par un autre moyen" Affaire à suivre...

5060

Dans le projet de départ sont compris les travailleurs du 5060. Soit environ 10 à 12 personnes sur les 116 concernées. La CFDT informera le personnel de ce secteur du déroulement des opérations.

5070

Le 5070, jusqu'à ce jour n'est pas pris en compte. La CFDT a donc fait une démarche mercredi dernier auprès de la direction du l'UB afin d'intégrer ces salariés dans le projet de départ. 5 personnes ont l'âge requis dont deux agents de maîtrise; La direction contactera les responsables des Méthodes afin de revoir le problème. La CFDT a expliqué à la direction que le type de travail de ces deux secteurs est identique. La différence étant seulement au niveau administratif; sur le terrain il n'y en a pas. Nous attendons une réponse de la direction sur la question.

ESPOIR?

La direction attend une réponse sur son projet, des pouvoirs publics, courant juillet Rappelons cependant ce que nous disions dans^u dernier tract : à ce jour rien n'est encore définitif. Rappelons aussi que pour bénéficier d'un départ de type FNE il faut avoir 56ans et deux mois alors que le dossier sollicite un départ à 55 ans. Il faudra avoir cet âge courant 83.

La date retenue pour les "prêtés", mutés et détachés serait celle de l'arrêt de la chaîne 2. Ce personnel est compris dans les chiffres des 116 travailleurs des fonderies de plus de 55ans.

La date de départ sera certainement pour la fin de l'année L'indemnisation sera du type contrat FNE

Pour plus ample information nous publions en fin de tract la synthèse officielle de la demande de la direction.

Avec la CFDT

La CFDT une fois de plus vous informe et fait par à l'ensemble des travailleurs des renseignements qu'elle détient (dp.ce.etc..) Dans tous les domaines notamment le retraite pour obtenir gain de cause, faire aboutir nos revendications, il faut être nombreux, forts!

ADHERER A LA CFDT

Billancourt le 8-7-83.

- Texte et chiffres Fournis par la direction.

SYNTHESE DU PROJET DE DEMANDE DE CONCLUSION D'UNE CONVENTION

D'ALLOCATIONS SPECIALES DE FNE LIE A L'ARRET DES FONDERIES

1 - Arrêt de l'activité des fonderies (Dt60)

L'activité de Fonderie est en décroissance depuis une vingtaine d'années. Cette cessation d'activité est la conséquence directe de plusieurs facteurs : implantation dans un tissu urbain qui s'est resserré - modernisation impossible sans accroissement de la surface au sol - projet "Billancourt 2000".

L'arrêt du Dt 60 est fixé à la fin de 1983. Il entraîne la cessation d'activité de la fonderie hors standard (5060)

2- Problèmes sociaux

La décroissance des effectifs du Dt 60 s'est accompagnée d'un important effort de reclassement interne, non sans difficultés d'ailleurs. Mais tant du fait des caractéristiques de la population qui va devoir être reclassée que du fait d'un contexte moins favorable, nous prévoyons des difficultés toutes particulières dans les mois à venir.

- Caractéristiques de la population : âgée - ancienne dans l'entreprise - très spécialisée et très imprégnée du travail en fonderie.

- Contexte moins favorable : poursuite de la décroissance des effectifs de l'Usine de Billancourt liée entre autres à la fabrication d'un nouveau véhicule faisant appel à moins de main-d'oeuvre d'exécution et à l'arrêt futur de la fabrication du moteur 3 paliers.

A ce bilan quantitatif s'ajoute le bilan qualitatif. Le faible potentiel de la population limite son reclassement dans des activités d'exécution en atelier. Or, l'Usine de Billancourt, du fait de son évolution et des problèmes permanents de reclassement qu'elle rencontre dans ses autres départements de fabrication, offre des emplois qui astreignent les opérateurs à un rythme de travail soutenu auquel les ouvriers de fonderie ont toujours eu du mal à s'adapter, ces difficultés s'accroissant évidemment avec l'âge.

3 - Conclusion

L'ensemble des considérations évoquées ci-dessus fait que le reclassement du personnel âgé des fonderies se présente dans des conditions difficiles et qu'une opération de départ du type FNE résoudrait à la satisfaction de tous le problème posé.

P.J. : Caractéristiques de l'effectif âgé de 55 ans et plus en 1983 (dans l'hypothèse ou une dérogation exceptionnelle relative à l'âge nous serait également accordée).

FONDERIES

REPARTITION DE L'EFFECTIF (inscrit + détaché)

AGE DE 55 ANS ET PLUS EN 1983

1 Par tranche d'âge

55 ans	: 46
56 ans	: 34
57 ans	: 25
58 ans	: 6
59 ans	: 3
60 ans et +	: 2

2 Par catégorie Professionnelle

AP + P1 + PIC	: 78
P2 + P3	: 4
Régleurs	: 20
ETAM	: 14

3 Par ancienneté RNUR

10 ans	: 0
10 à 14 ans	: 11
15 à 19 ans	: 23
20 à 24 ans	: 9
25 à 29 ans	: 23
30 ans et +	: 50

/116/

/116/

/116/

4 Par ancienneté Fonderies

10 ans	: 3
10 à 14 ans	: 13
15 à 19 ans	: 26
20 à 24 ans	: 16
25 à 29 ans	: 22
30 ans et +	: 36

5 Par nationalité

Français	60
Algériens	21
Marocains	19
Portugais	8

/116/

108



RENAULT

SYNDICAT RENAULT DES TRAVAILLEURS DE L'AUTOMOBILE
Tel: 621 05 51 Tel usine: 39 61 Répondeur: 76 46

101
Billancourt, le 12 Octobre 1983.

FONDERIES la RETRAITE

A diverses reprises, la C.F.D.T. est intervenue sur la possibilité de départ anticipé pour les travailleurs des secteurs FONDERIES.

Aujourd'hui le projet se concrétise, prend forme, la consultation des diverses instances se met en place. Dans quelques jours le Comité d'entreprise donnera son avis, puis ce sera le tour des divers échelons de l'administration (emploi, formation, etc...).

Voici les grandes phases du projet tel qu'il a été communiqué aux organisations syndicales:

I PERSONNEL CONCERNE

a) Le projet de convention d'Allocation Spéciale du Fonds National de l'Emploi s'appliquera aux travailleurs volontaires qui atteindront l'âge minimum de 55 ans à la date de cessation du contrat de travail, c'est-à-dire au terme du préavis (qui ne sera pas effectué).

En clair, POUR LES A.P.R. 55 ans, minimum au 29 Février 1984,
POUR LES E.T.A.M. 55 ans, minimum au 31 Mars 1984.

b) Date probable de départ: le 31 Décembre 1984.

c) 140 salariés sont susceptibles de partir. Les secteurs concernés sont:

- . départements 60 et 50-60,
- . 54-42, entretien,
- . 97-78, manutention,
- . 57-56, outillage département 60.

Pour les secteurs annexes au département 60, deux conditions sont nécessaires:

- Une ancienneté minimum (pas définie à ce jour) en milieu Fonderies,
- Une reconversion dans un autre secteur, difficile, voire impossible.

Le cas du 50-70 a été évoqué. Un seul travailleur remplirait les conditions nécessaires, d'après la direction.

d) Le projet, s'il est accepté, peut être appliqué aux travailleurs des Fonderies ayant quitté les secteurs depuis le passage en normal des carters cylindres.

II RESSOURCES ET INDEMNITES DE DEPART

a) INDEMNITE DE DEPART: elle sera celle prévue en cas de licenciement et fonction de l'ancienneté:

de 0 à 15 ans = 1/5 de mois par année de présence,
au delà de 16 ans d'ancienneté = 3/10 de mois par année de présence.

- . Elle sera calculée jusqu'à l'âge de 60 ans et non pas à la date de départ.
- . C'est une indemnité de licenciement, donc pas imposable, mais elle entraîne un délai de carence avant la perception des Allocations ASSEDIC.

b) MONTANT des ALLOCATIONS: Versées par les ASSEDIC des Hauts de Seine

- . 65 % du salaire de référence, jusqu'au plafond de la Sécurité Sociale,
- + 50 % sur la partie excédant ce plafond.

Le salaire de référence est la moyenne mensuelle brute (imposable et cotisable) des sommes perçues en 1983. Cette moyenne mensuelle comprend donc, la base 39 heures, les heures supplémentaires, le complément mensuel uniforme, U.P.A., etc...

Avant de percevoir les Allocations ASSEDIC, il y a un délai de carence ou d'attente. Ce délai est variable et fonction de l'indemnité de licenciement.

Pour percevoir les Allocations ASSEDIC, il est nécessaire d'avoir un domicile et un compte bancaire en France.

A 60 ANS:

- ceux qui ont, ou auront, 150 trimestres tomberont dans le régime général Retraite
- ceux qui, après 60 ans, n'ont pas leurs 150 trimestres: à ce jour, rien de précis n'est arrêté pour eux.

III RETRAITE

- SECURITE SOCIALE: Le temps d'inscriptions aux ASSEDIC est validé comme un temps travaillé pour le calcul de la retraite. Cependant, il faut savoir qu'un abattement de 5,5% sera perçu sur les allocations ASSEDIC, au titre des cotisations sociales.
- CRI et CAISSE des CADRES: attribution de points gratuits.

IV ANCIENS RENAULT

Les travailleurs volontaires pour le F N E auront la carte d'ANCIENS RENAULT.

Voici, brièvement, l'ensemble du projet.

Des différences appréciables existent par rapport au premier contrat F N E de décembre 1980, principalement sur les ressources, modifiées par des décrets récents.

Chaque travailleur concerné a donc intérêt à connaître ce qu'il percevra et la situation qui sera la sienne après 60 ans.

LA C.F.D.T. continuera à vous informer.

Répétons que chacun doit pouvoir choisir EN CONNAISSANCE DE CAUSE.

A LA C.F.D.T., NOUS DISONS

- ◆ Si ce départ F N E peut satisfaire le cas de certains, le problème d'une véritable retraite à 55 ans, pleine et entière pour tous, reste posé.
- ◆ Par ailleurs, le problème de notre emploi reste posé lui aussi, ainsi que celui des mutations dans d'autres secteurs, quel que soit l'âge.

SYNDIQUEZ - VOUS A LA C. F. D. T.





FONDERIES RENAULT

SYNDICAT RENAULT DES TRAVAILLEURS DE L'AUTOMOBILE
Tel: 621 05 51 Tel usine: 39 61 Répondeur: 76 46

102

LA RETRAITE.

Le dossier est passé, mercredi dernier, devant la Commission départementale de l'emploi. Celle-ci a donné son accord sur le contenu.

Maintenant, la demande de F.N.E. est entre les mains du trésorier général payeur qui doit se prononcer, plus particulièrement, sur la dérogation d'âge. Enfin, pour terminer le circuit des signatures, le Commissaire de la République (anciennement Préfet) donnera son avis.

Ces deux dernières formalités devraient être théoriquement obtenues dans les dix prochains jours.

Même si, administration oblige, le circuit, pour voir aboutir la demande de plan FNE, paraît long, cette démarche est sur le point de déboucher avec les critères retenus (Voir les précédents tracts CFDT-FONDERIES sur le sujet). Mais il est sur, cela sera acquis lorsque les intéressés seront convoqués par la direction. Les personnes concernées recevront, par courrier, une convocation.

Théoriquement, la date de départ est toujours prévue pour le 31 DECEMBRE 1983. Mais, il est probable qu'elle soit décalée de quelques jours sur janvier, vu le retard pris pour les différentes signatures administratives.

ARRET des ATELIERS

CARTERS = A la dernière réunion du département 60 et au C.E., la direction confirme l'arrêt total des carters en liaison avec le départ F.N.E.

CULASSES = L'arrêt prévu est repoussé jusqu'en juin 1984, avec diminution progressive (environ 600 culasses/jour au premier trimestre 84 vers 400 culasses/jour à la fin).
La poursuite des culasses tient davantage compte de la difficulté de reclassement des travailleurs des fonderies, que des problèmes de fabrication.

CHOMAGE

Notre syndicat C.F.D.T. a protesté contre les mesures de chômage, du fait d'une mauvaise gestion de la part de la direction. La C.F.D.T. a demandé le paiement à 100 % des jours chômés prévus. A titre d'information, voici la perte occasionnée par ces jours chômés:

Le personnel, en chômage économique, semaine 52, percevra:

- *L'allocation d'aide publique de chômage partiel.*

La valeur actuelle est de F.8,372 par heure perdue en dessous de l'horaire légal (39 heures par semaine) calculé dans le cadre du mois.

- L'indemnisation du Fonds de régularisation de ressources (F.R.R.) égale à 60% des heures perdues (heures supplémentaires et primes comprises).

- Le F.R.R. se décompose en:

- une allocation contractuelle de chômage pour les heures donnant droit au paiement de l'allocation d'aide publique décomptés suivant les dispositions ci-dessus.

.. La valeur horaire est égale à 50 % du taux horaire (base plus ancienneté) avec un plancher de $F.20,50 - 8,372 = 12,128$ au 1.10.83.

Le F.R.R. proprement dit correspond à la différence entre 60% de la perte et l'allocation contractuelle.

Le tableau ci-dessous donne les pertes mensuelles en pourcentage de la rémunération brute et nette, calcul fait sur une ancienneté de dix ans.

Horaire Classif.	Normale				Matin		EQUIPES 2 x 8					
	5 j. chômes		2 j. chômes		5 j. chômes		2 j. chômes		5 j. chômes		2 j. chômes	
	Brut	Net	Brut	Net	Brut	Net	Brut	Net	Brut	Net	Brut	Net
A P C	3,49	1,37	1,74	1,03	4,04	2,17	2,19	1,31	4,24	4,40	2,30	1,60
A P Q	3,72	1,67	1,78	1,09	4,24	2,46	2,24	1,32	4,44	2,75	2,35	1,68
P 1	3,87	1,86	1,83	1,15	4,35	2,62	2,27	1,61	4,72	2,84	2,39	1,73
P 1 C	4,08	2,26	1,93	1,29	4,60	2,96	2,35	1,72	4,81	3,18	2,46	1,84
P 3	5,35	3,71	2,17	1,61	5,18	3,82	2,51	2,04	5,41	4,08	2,62	2,17
CE au moyen Coeff. 260	5,45	4,01	2,38	1,93	5,72	4,54	2,67	2,38	5,99	4,79	2,83	2,54

*** * *

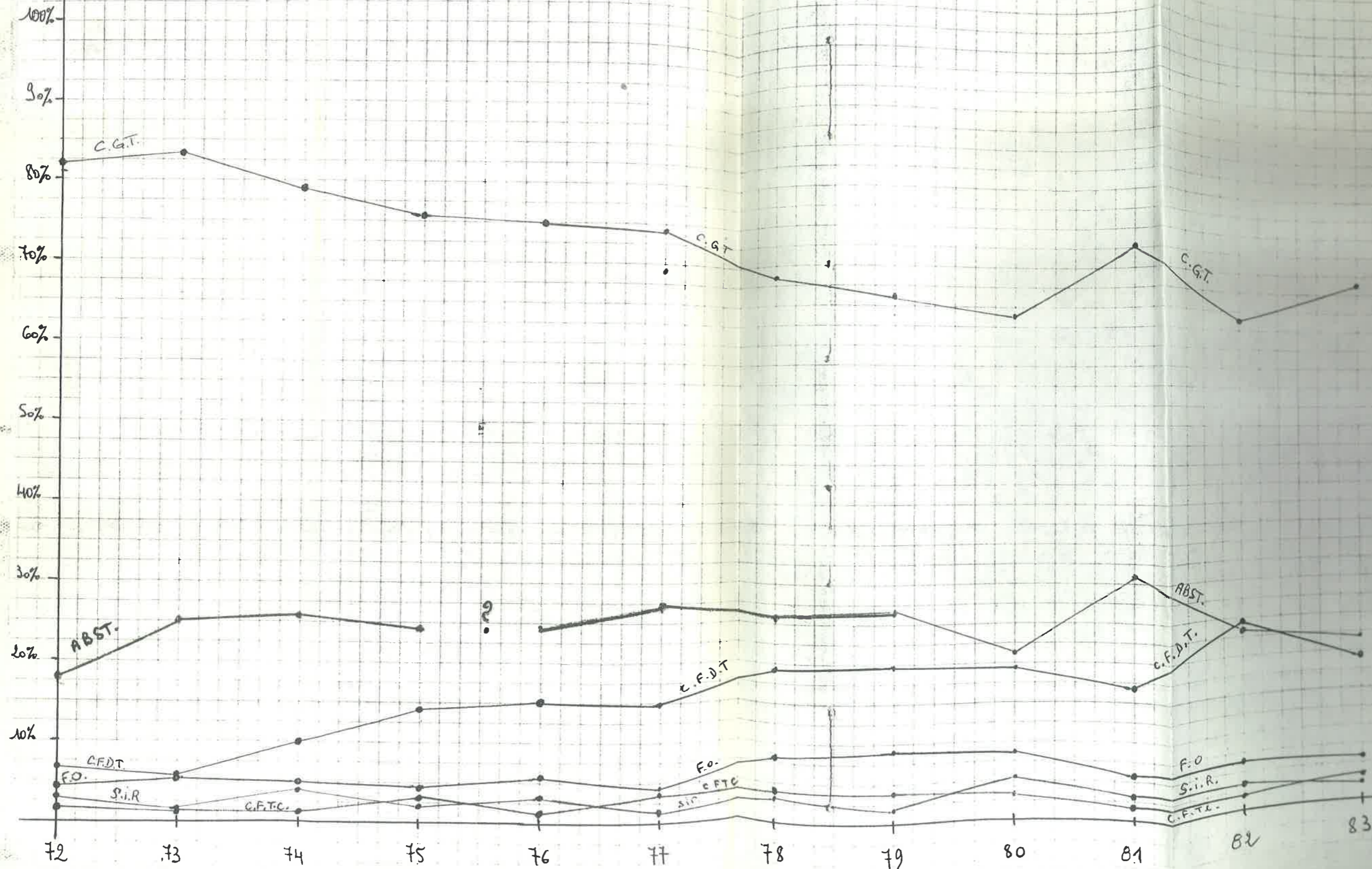
ADHEREZ

A LA



Billancourt le 14-12-83.

Résultats FONDERIES sur les Expresses (D.P.)



Années	Inscrits	Exprimés	CGT	CFDT	FO	SIR	CFTC		
1972	1538	1264	1036 Voix	89	63	41	35		
1973	1519	1141	81,96 950 67,36	704 76	578 67	458 4,09	324 2,66	276 2,27	
1974	1463	1092	83,26 868 62,54	666 1110	5,00 5,87	4,41 4,41	219 1,64	2,01 1,51	
1975	1512	1141	79,48 865 59,33	1007 160	7,51 5,03	3,75 3,75	3,93 2,93	1,46 1,09	
1976	1174		15,8 881 57,20	14,02 171	10,58 4,55	3,43 2,36	2,24 2,44		
1977	1538	1089	75,0 814 52,9	14,6 161	5,5 5,2	3,3 2,6	1,7 3,6		
1978	1362	984	74,7 669 52,9	14,8 178	10,5 4,8	3,4 7,7	2,4 2,7	1,7 3,3	
1979	1236	898	68,0 588 49,1	18,1 174	13,1 7,5	5,7 8,2	2,7 6,3	3,5 2,5	
1980	1146	875	66,3 561 47,2	19,8 169	14,1 8,5	6,1 1,9	3,4 1,4	2,4 2,6	
1981	935	639	64,1 465 49,0%	19,3 106	14,1 8,2	6,3 5,4	4,1 3,0	2,3 2,3%	
1982	839	624	72,8% 398 45,8%	16,6% 150	14,3% 4,2	5,5% 5,0%	3,7% 3,0%	2,0% 2,4%	2,2% 1,8%
1983	424	319	68,7% 219 51,7%	19,4% 14,6%	6,0% 4,5%	2,5% 2,5%	1,9% 3,4%	2,6% 2,6%	

219 voix
 62 voix
 19 voix
 8 voix
 11 voix

10,3%

10,8%

10,5%

10,5%

10,7%

10,7%

10,7%

10,7%

10,7%

10,7%

**CFDT
SECTION
FONDERIES**

